

Descomtes
1848

GÉOGRAPHIE

Historique, Statistique et Administrative

DU DÉPARTEMENT DE LA MEUSE.

Précédée des Notions indispensables de Géographie générale, et d'une Carte topographique.

PAR

MM. E. HENRIQUET, Professeur, et H. RENAUDIN, Imprimeur.

1 FORT VOLUME IN-12.

Stenay,

IMPRIMERIE, LIBRAIRIE DE RENAUDIN.

1838.

STENAY, IMPRIMERIE DE RENAUDIN.

PRÉFACE.

Parmi les différentes branches d'instruction qui doivent faire partie de l'enseignement dans les écoles primaires, l'importance de la Géographie est généralement sentie et admise; mais plus une science est vaste et importante, plus il faut une méthode d'enseignement en rapport avec les besoins. Le domaine de la géographie n'a pour bornes que celles du globe lui-même, et il s'étend sur tous les points de la surface; est-il possible, que le jeune enfant des écoles primaires possède, dans le peu de temps qui souvent est disputé à son instruction, avec une intelligence peu amie de l'étude, et si peu développée encore, l'ensemble des connaissances géographiques qui distinguent le savant? cela n'est pas plus possible que nécessaire. Il faut donc un choix, une méthode, une géographie spéciale, appropriée aux besoins présents et à venir, de la généralité des enfans de nos écoles.

Aussi, nous paraissent-ils avoir répondu à un besoin urgent et compris la meilleure marche à suivre, les comités qui ont prescrit l'enseignement de la Géographie départementale, dans les écoles de leur ressort.

N'est-il pas aussi déplorable qu'absurde, qu'un enfant connaisse assez bien la nomenclature des différentes contrées de l'Europe, leurs capitales, leurs positions respectives, le cours de leurs fleuves et de leurs rivières et qu'il n'ait pas la plus légère notion sur le pays qu'il habite depuis son enfance, que ses pères ont toujours habité, et hors de l'horizon duquel il est probable qu'il ne sortira pas.

Nous croyons donc répondre à la pensée des hommes distingués, que les sages dispositions de la loi ont chargés de la surveillance des écoles, et de l'amélioration progressive de l'enseignement primaire, en présentant une *Géographie historique, statistique et administrative du département de la Meuse*, précédée des premières notions de Géographie générale, absolument nécessaires, de la division continentale et océanique du Globe; de la division de l'Europe et de la position respective de ses diverses parties; de la position, des bornes et des divisions anciennes et nouvelles de la France, avec quelques données historiques; afin que le jeune enfant ne se trouve point perdu dans un coin écarté, qu'il lui serait impossible de lier à l'ensemble.

L'enfant s'attachera avec plaisir à une étude qui lui parlera d'objets qu'il aura sous les yeux; ses impressions en seront plus

fortes, et devenu grand, il pensera à visiter lorsqu'il aura occasion de voyager dans son département, les choses remarquables dont son maître lui aura parlé; il interrogera les souvenirs de son père, qui peut-être sera étonné que la localité qu'il habite, ait une importance historique qu'il ne lui avait pas crue. A son tour celui-ci trouvera utilité et plaisir dans une étude, qu'il regrettera n'avoir pas été suivie de son temps, et il comprendra avec actions de grâce, les efforts de sa patrie pour l'instruction de son fils.

Bien que notre but soit de remplir une lacune trop long-temps existante, puisqu'il n'est point sur notre département, d'ouvrage élémentaire qui puisse être mis dans les mains des enfants; nous espérons en atteindre un autre non moins important peut-être. Depuis cinquante ans; les événements avaient été si extraordinaires, si multipliés, si rapides, que les esprits entraînés et tout occupés du présent, avaient tout-à-fait oublié la France d'autrefois. Quelques années nous séparaient du gouvernement, des institutions, des mœurs, des actions, de nos pères, et il eut semblé que plusieurs siècles avaient passé sur tout cela, tant la préoccupation avait été grande! De nos jours, les esprits fatigués semblent se retourner vers le passé, vers l'histoire si peu connue de cette vieille France, dont les institutions durèrent si long-temps et furent si

vite renversées et oubliées; on aime et on consulte les chroniques, on recherche les mémoires sur la localité, l'histoire de la province s'écrit. Puisse cet ouvrage qu'un double but nous a engagés à publier, faire naître et développer le goût de l'étude de l'histoire. Le bonheur, a-t-on dit, est relatif, il nait de la comparaison de deux états. Eh bien! voyons ce que furent nos pères, ce que nous sommes, et peut-être trouverons-nous, dans l'amélioration de nos institutions, une raison de les aimer et d'en désirer le maintien.

Nous adressons nos sincères remercîments, aux personnes qui ont bien voulu nous communiquer les renseignements dont nous avions besoin. Nous avons trouvé partout une obligeance parfaite pour laquelle nous exprimons toute notre reconnaissance. Nous ne pouvons nous empêcher de témoigner publiquement le désir que nous avons que M. Servais, secrétaire particulier de la préfecture de la Meuse, à qui nous devons une reconnaissance particulière, continue la rédaction de l'ouvrage en grand qu'il se propose de publier sur le département. C'est un service qu'il rendra à son pays, en agrandissant les notions historiques, que notre cadre restreint, ne nous a pas permis de développer.

GÉOGRAPHIE



DU

DÉPARTEMENT DE LA MEUSE.

PREMIÈRE PARTIE.

NOTIONS DE GÉOGRAPHIE GÉNÉRALE.

1.

La géographie est la description de la terre.

2.

La terre est ronde, elle a la forme d'une boule, l'eau couvre près des trois quarts de sa surface.

3.

On a imaginé de représenter la terre par un globe, ou par des cartes.

4.

Pour déterminer la position des différentes parties de la terre, on est convenu de quatre points, qu'on appelle *points cardinaux.*

Le *Levant*, qui se nomme aussi et plus souvent *Est*, est le point où le soleil paraît se lever. Sur les cartes il est à droite.

Le *Couchant*, qui se nomme aussi *Oüest*, est le point opposé et où le soleil paraît se coucher. Sur les cartes il est à gauche.

Le *Nord*, est le point qu'on a devant soi, entre *l'Est* à droite, et *l'Ouest* à gauche.

Le *Midi* ou *Sud* est le point opposé au Nord.

Entre ces quatre points cardinaux, on suppose quatre points intermédiaires; ce sont : le *Nord-Est* entre le Nord et l'Est; le *Nord-Ouest* entre le Nord et l'Ouest; le *Sud-Est* entre le Sud et l'Est; le *Sud-Ouest* entre le Sud et l'Ouest.

PARTIES DU MONDE.

5.

La terre se divise en cinq parties appelées les cinq parties du monde; ce sont : l'Europe, l'Asie, l'Afrique, l'Amérique et l'Océanie.

L'Asie est à l'Est; l'Europe au Nord-Ouest de l'Asie; l'Afrique au Sud de l'Europe et au Sud-Ouest de l'Asie; l'Amérique à l'Ouest; l'Océanie au Sud-Est de l'Asie.

MERS.

6.

On donne le nom d'Océan à la vaste étendue d'eau salée qui couvre la plus grande partie du globe :

On appelle mers, diverses parties de l'Océan auxquelles on donne des noms particuliers.

7.

L'Océan se divise en quatre parties principales : l'Océan atlantique entre l'Europe et l'Afrique à l'Est, et l'Amérique à l'Ouest; — le Grand Océan, qui baigne l'Amérique, l'Afrique, l'Asie et l'Océanie; — l'Océan

glacial du Nord, qui baigne le Nord de l'Europe, de l'Asie et de l'Amérique; — et enfin l'Océan glacial du Sud.

EUROPE.

8.

L'Europe est la partie du monde que nous habitons, bien quelle soit la plus petite en étendue, elle est la plus considérable sous le rapport des sciences, des arts, de la civilisation et du commerce; elle tient le sceptre de la puissance.—L'Europe est bornée à l'Est par l'Asie, au Nord pár l'Océan glacial; à l'Ouest, par l'Océan atlantique qui la sépare de l'Amérique, au sud par une partie du même Océan, qui se nomme mer Méditerranée et qui la sépare de l'Afrique. — Sa plus grande longueur depuis le point le plus avancé vers le Nord-Est, jusqu'au même point Sud Ouest, est de 1250 lieues; sa plus grande largeur de 875. — La population de l'Europe s'élève à 228 millions d'habitants.

DIVISION DE L'EUROPE.

9.

Une contrée est une étendue plus ou moins grande de terre soumise au même gouvernement.

10.

L'Europe se divise en 16 contrées principales, dont 4 au Nord, 7 au Milieu et 5 au Sud.

11.

Les quatre contrées au Nord sont : 1° l'Angleterre, dont la capitale est Londres; — 2° le Danemark, capitale, Copenhague; — 3° la Suède, capitale, Stockholm; — 4° la Russie, capitale, Saint-Pétersbourg.

12.

Les sept contrées au milieu sont: 1° la France, capitale, Paris; — 2° la Belgique, capitale, Bruxelles; —

3° la Hollande, capitale, La Haye; — 4° la Suisse, villes principales, Bâle, Berne, Genêve; — 5° l'Autriche, capitale, Vienne; — 6° la Prusse, capitale, Berlin; — 7° l'Allemagne ou Confédération germanique, dont les états principaux sont : le royaume de Hanovre, capitale, Hanovre; — le royaume de Saxe, capitale, Dresde; — le royaume de Bavière, capitale, Munich; — le royaume de Wurtemberg, capitale, Stuttgard.

13.

Les cinq contrées au Sud sont : 1° le Portugal, capitale, Lisbonne; — 2° l'Espagne, capitale Madrid; 3° l'Italie, contenant plusieurs états dont les principaux sont : la Sardaigne, capitale, Turin; le royaume Lombard-Vénitien, capitale, Milan; le grand-duché de Toscane, capitale, Florence; les états de l'Eglise, capitale, Rome; le royaume des Deux-Siciles, capitale, Naples; 4° la Turquie, capitale Constantinople; — 5° la Grèce, capitale, Athènes.

MERS.

14.

L'Europe est baignée par 13 mers, dont 3 grandes et 10 petites. Les 3 grandes sont : l'Océan glacial au Nord; l'Océan atlantique à l'Ouest, et la mer Méditerranée au Sud.

Les 10 petites sont : la mer Blanche, au Nord de la Russie; la mer Baltique entre la Russie à l'Est, la Suède et le Dannemarck à l'Ouest, la Prusse et une partie de la Confédération germanique au Sud; la mer du Nord, au Nord de l'Allemagne; la Manche entre la France et l'Angleterre; la mer Adriatique, l'archipel, la mer de Marmara, la mer noire et la mer d'Azof au Sud (toutes ces mers ne sont qu'un prolongement de la Méditerranée); la mer Caspienne à l'est, entre l'Europe et l'Asie.

FRANCE.

15.

La *France*, l'une des sept contrées du milieu de l'Europe, est bornée à l'Est par le Rhin, grand fleuve qui la sépare de la confédération germanique, par la Suisse et par les Alpes, hautes montagnes qui la séparent de l'Italie; au nord par la Belgique et la Manche, petite mer qui la sépare de l'Angleterre; à l'Ouest par l'Océan Atlantique; au Sud par les Pyrénées, hautes montagnes qui la séparent de l'Espagne et par la mer Méditérranée. La France a 220 lieues de longueur du Sud au Nord, et 206 lieues de largeur de l'Est à l'Ouest. Sa population est de 32,583,665 habitans, elle a 27,600 lieues de superficie.

NOTIONS HISTORIQUES.

16.

La France, appelée autrefois Gaule, était habitée par les Gaulois, peuple redoutable par sa force et sa valeur, et dont les armées portèrent plusieurs fois la terreur chez les diverses nations de l'antiquité. Les armées romaines, conduites par Jules César, mirent dix ans à en faire la conquête, et alors la Gaule fit partie du vaste empire romain pendant 500 ans. Les Francs, peuple de la Germanie ou Allemagne, vinrent s'y établir vers l'an 420 après Jésus-Christ, sous la conduite de Pharamond; mais il était réservé à Clovis d'y anéantir la puissance romaine, et d'y jeter les fondements d'un royaume qui, devenu en quelques années, le plus considérable de l'Europe occidentale, forma, moins de trois siècles après, sous Charlemagne, un des plus vastes et des plus formidables empires qui aient existé, et qui est encore aujourd'hui après quatorze siècles, une des premières puissances du Globe. C'est sous le règne de Clovis que la Gaule prit le nom de France.

Le gouvernement actuel de la France, est une monarchie constitutionnelle où la couronne est héréditaire. Le roi est le magistrat suprême ; il concourt avec deux chambres législatives à la création des lois et à la levée des impôts ; il est chargé de l'exécution des lois et de la direction des intérêts du royaume.

Les deux chambres sont celle des pairs et celle des députés.

ASPECT DU PAYS ET CLIMAT.

17.

Entourée par plusieurs mers, arrosée par six grands fleuves et un nombre considérable de rivières qui la coupent en tous sens et la fertilisent, la France offre dans ses provinces du Nord, de vastes plaines variées par des collines bien cultivées ; dans celles de l'Est et du Midi, de hautes montagnes d'où sortent ces grands cours d'eau qui s'en vont, favorisant le commerce et l'industrie, baigner les provinces du centre et de l'Ouest, à travers un sol riche et varié, sans hauteurs considérables.

La France est située dans la partie la plus tempérée de l'Europe, jouit d'un beau ciel, d'un air pur et salubre. Au Nord cependant, les hivers sont quelque fois longs et rigoureux, tandis que dans le midi, les étés sont plus généralement longs et chauds, le ciel presque toujours serein et les froids de peu de durée. La température du milieu de la France est douce et beaucoup plus égale qu'au Nord et au Midi

VÉGÉTAUX.

18.

Le sol de la France est généralement d'une grande fertilité et donne les productions les plus variées ; les principales sont le blé et les autres céréales ; les plantes à fourrages et les légumes, parmi lesquels on doit citer

la pomme de terre et la betterave pour la fabrication du sucre; des vignes de toute espèce, qui fournissent d'excellents vins renommés dans le monde entier; les olives, dont on tire des huiles si estimées; le lin, le chanvre, le tabac; enfin les arbres fruitiers. — La France fournit encore de beaux bois pour la construction des vaisseaux; pour la charpente, la menuiserie et l'ébénisterie. Les principales forêts sont celles des Ardennes, d'Orléans, de Fontainebleau et de Compiègne.

MINÉRAUX.

19.

Les mines métalliques les plus importantes sont celles de fer, ensuite celles de cuivre, de plomb et d'argent; parmi les autres mines, celles de houille et de sel, occupent le premier rang par leur utilité.

FLEUVES.

20.

Un *fleuve* est un cours d'eau qui se jette dans la mer.

Une *rivière* est un cours d'eau qui se jette dans un fleuve.

L'endroit où un fleuve entre dans la mer, se nomme *embouchure*.

L'endroit où une rivière se jette dans un fleuve, se nomme *confluent*.

Outre près de six mille rivières plus ou moins considérables, la France est arrosée par six grands fleuves qui sont:

1° Le Rhin, qui sort du mont Saint-Gothard en Suisse, sert de limites à la France, passe à Strasbourg et va, par une ligne du Sud au Nord-Ouest, se perdre dans la mer du Nord, après avoir traversé la Hollande.

2° Le Rhône, qui aussi prend sa source dans les montagnes de la Suisse, entre en France, passe à Lion et va

par une ligne droite du Nord au Sud, se jeter dans la Méditerranée.

3° La Meuse, qui prend sa source en France dans le département de la Haute Marne, traverse par une ligne du Sud-Est au Nord-Ouest, les départements de la Meuse et des Ardennes, passe à Verdun, à Mézières et va par une ligne Nord-Ouest, se jeter dans la mer du Nord, après avoir traversé la Belgique et la Hollande.

4° La Seine, qui aussi prend sa source en France dans le département de la Côte-d'Or, va, par une ligne Nord-Ouest, se jeter dans la Manche, après avoir arrosé Troyes, Paris, Rouen, le Hâvre.

5° La Loire sort du département de l'Ardèche, traverse une grande partie de la France et va d'abord par une ligne Nord, ensuite Ouest, se jeter dans l'Océan atlantique au delà de Nantes, après avoir passé à Nevers, à Orléans, à Blois, à Tours.

6° La Garonne prend sa source dans les Pyrénées espagnoles, reçoit la Dordogne et prend le nom de Gironde, qu'elle conserve jusqu'à son embouchure dans l'Océan atlantique; elle passe à Toulouse et à Bordeaux.

MONTAGNES.

21.

Une montagne est une grande élévation de terre.

Une chaîne de montagnes, est la réunion d'un grand nombre de montagnes qui occupent une longue étendue.

On compte en France six chaînes principales de montagnes, dont deux grandes et quatre petites.

Les deux grandes sont: 1° les Alpes, entre la France, l'Italie et la Suisse; 2° Les Pyrénées, entre la France et l'Espagne.

Les quatre petites sont: 1° les Vosges, à l'Est; 2° le Jura entre la France et la Suisse; 3° les Cévennes, au Sud-Est et 4° les monts d'Auvergne, vers le centre.

AGRICULTURE.

22.

La France est un pays essentiellement agricole. Depuis trente ans, la culture des terres y a fait de grands progrès ; le haut point de perfection où elle est portée dans plusieurs provinces et les résultats obtenus, devraient être un puissant encouragement pour celles, où se trouvent encore tant de terres incultes, et qui demandent à l'étranger, des produits qu'elles pourraient tirer de leur sol.

Le nombre d'hectares ensemencés s'élevait en 1835 à 14,888,385, et la récolte produisit 204,165,385 hectolitres de tous grains. L'excédent de la production sur la consommation totale, fut de 22,084,442 hectolitres de céréales qui purent être exportés.

INDUSTRIE.

23.

Les progrès de l'industrie ont été plus rapides que ceux de l'agriculture. Les avantages que la France en retire sont de la plus grande importance, puisque le total de ses importations et celui de ses exportations, s'élèvent chacun à plus de 600 millions de francs. Les principales usines et manufactures sont : les fonderies, les forges, les manufactures d'armes, de quincaillerie, d'horlogerie, de bronze et d'orfévrerie ; celles de verre, de poterie, de porcelaine, de cristaux et de glaces ; les papeteries, les imprimeries ; les manufactures de soieries, de toiles, de dentelles, de draps, d'étoffes de coton et de tapis, celles d'eau-de-vie, d'huile, de savon ; les raffineries de sucre et de sel ; les tanneries.

COMMERCE.

24.

La France est au rang des nations les plus commerciales du globe. Les principaux objets d'expor-

tations sont les vins, l'eau-de-vie, l'huile, le vinaigre, les grains, les fruits, le sel, le savon, les étoffes de soie et de laine, les tapisseries, les toiles, les dentelles, le papier, les caractères d'imprimerie, les livres, l'horlogerie, les bijoux, les meubles, les modes, etc.

CARACTÈRE ET MŒURS.

25.

Le peuple français est un des peuples les plus industrieux et les plus éclairés de l'Europe, il marche à la tête des autres nations par le goût qui le distingue dans la littérature et les arts, et la sagacité qu'il déploie dans les recherches scientifiques. Spirituel, poli, ayant un air libre, une humeur enjouée et agréable, le français est connu par son affabilité envers les étrangers; brave et bon soldat, il a dans tous les temps aimé la gloire. Pourquoi faut-il qu'on lui reproche d'être un peu léger.

La langue française est si estimée, soit pour la simplicité et la clarté de sa construction; soit pour la masse de chefs-d'œuvre en vers et en prose, que la France a produite, qu'elle est parlée dans toute l'Europe, et que les autres peuples en font entre eux une langue de communication.

DIVISION ADMINISTRATIVE DE LA FRANCE.

26.

Avant la révolution de 1789, la France était divisée en 33 provinces, dont 6 au Nord, 6 à l'Est, 7 au Sud, 6 à l'Ouest et 8 au Milieu.

Ces provinces étaient administrées par des gouverneurs.

Aujourd'hui la France est divisée en 86 départements, qui prennent leurs noms des rivières qui les baignent, des montagnes qui s'y rencontrent, des forêts qui les couvrent, ou de leur situation.

Chaque département est administré par un préfet et se divise en arrondissements.

Chaque arrondissement est administré par un sous-préfet et se divise en cantons.

Le canton se divise en communes.

Chaque commune est administrée par un maire.

DIVISION JUDICIAIRE.

27.

La justice est rendue en France par des juges-de paix, dans chaque canton; par des tribunaux de première instance, établis dans chaque chef-lieu d'arrondissement; par 27 cours royales ou d'appel; enfin par une *cour de cassation*, ou cour suprême, dont le siège est à Paris.

La justice criminelle est rendue par des cours d'assises, présidées par un conseiller de cour royale, et s'assemblant tous les trois mois, dans les chefs-lieux de département, ou dans une autre ville, que des considérations particulières, ont fait choisir pour siège de la cour.

DIVISION MILITAIRE.

28.

Sous le rapport militaire, tout le royaume est divisé en vingt parties nommées divisions militaires, dont le ressort embrasse plusieurs départements, et qui sont commandées par un lieutenant-général.

DIVISION ECCLÉSIASTIQUE.

29.

La religion catholique est celle de la grande majorité des Français; elle est professée par 31 millions d'individus. Un million appartient à l'église réformée ou protestante; le reste se compose de Juifs, etc.

Le royaume se divise en 80 diocèses, comprenant 14 archevêchés et 66 évêchés.

DIVISION UNIVERSITAIRE.

30.

L'instruction publique est confiée à l'université, de laquelle un ministre du roi est grand maître ; l'université se divise en 27 académies, administrées chacune par un recteur.

ANCIENNES DIVISIONS TERRITORIALES.

31.

Tableau *des anciennes provinces, avec leurs capitales et les départements qui y correspondent.*

PARTIE DU NORD.

PROVINCES.	CAPITALES.	DÉPARTEMENTS.
1. Flandre.	Lille	Nord.
2. Artois.	Arras.	Pas-de-Calais
3. Picardie.	Amiens.	Somme.
4. Normandie	Rouen.	Seine-Inférieure. Eure, Calvados, Manche, Orne.
5. Île-de-France.	Paris	Oise, Aisne, Seine-et-Oise, Seine, Seine et-Marne.
6. Champagne.	Troyes.	Marne, Aube, Hte-Marne, Ardennes.

PARTIE DE L'EST.

7. Lorraine.	Nancy.	Meuse, Moselle, Meurthe, Vosges.
8. Alsace.	Strasbourg.	Bas-Rhin, Ht. Rhin.
9. Franc.-Comté.	Besançon.	Haute-Saône, Doubs, Jura.
10. Bourgogne.	Dijon.	Yonne, Côte-d'Or, Saône-et-Loire, Ain,

11. Lyonnais.	Lyon.	Loire, Rhône.
12. Dauphiné.	Grenoble.	Isère, Drôme, Htes-Alpes.

PARTIE DU SUD.

13. Provence.	Aix.	Bouches-du-Rhône, Basses-Alpes, Var.
14. Languedoc.	Toulouse.	Hte-Garonne, Tarn, Aude, Hérault, Lozère, Hte-Loire, Ardèche, Gard.
15. Rousillon.	Perpignan.	Pyrénées-Orientales.
16. Comté de Foix.	Foix.	Arriège.
17. Guyenne et Gascogne.	Bordeaux.	Gironde, Landes, Dordogne, Lot-et-Garonne, Gers, Hautes-Pyrénées, Lot, Tarn-et-Garonne, Aveyron.
18. Béarn.	Pau.	Basses-Pyrénées.
19. Comtât-Venaissin.	Avignon.	Vaucluse.

PARTIE DE L'OUEST.

20. Saintonge et Augoumois.	Saintes.	Charente.
21. Aunis.	La Rochelle.	Charente-Inférieure.
22. Poitou.	Poitiers.	Vendée, Deux-Sèvres, Vienne.
23. Bretagne.	Rennes.	Ile-et-Vilaine, Côtes-du-Nord, Finistère, Morbihan, Loire-Inférieure.
24. Anjou.	Angers.	Maine-et-Loire.
25. Maine.	Le Mans.	Sarthe, Mayenne.

PARTIE DU CENTRE.

26.	Orléanais.	Orléans.	Eure - et - Loire Loire - et - Cher Loiret.
27.	Touraine.	Tours.	Indre et-Loire.
28.	Berry.	Bourges.	Indre, Cher.
29.	Nivernais.	Nevers.	Nièvre.
30.	Bourbonnais.	Moulins.	Allier.
31.	Manche.	Gueret.	Creuse.
32.	Limousin.	Limoges.	Hte-Vienne, Corrèze.
33.	Auvergne.	Clermont.	Puy-de-Dôme. Cantal.
34.	Ile de-Corse.	Ajaccio.	Corse.

Nota. La Corse réunie à la France en 1768 sous Louis XV, doit être, en raison de sa position, comptée parmi les départements du Sud.

NOUVELLES DIVISIONS TERRITORIALES.

32.

Tableau des Départements avec leurs Chefs-lieux et leurs arrondissements ou sous-préfectures.

DÉPARTEMENTS.	CHEFS-LIEUX.	ARRONDISSEMENTS OU SOUS-PRÉFECTURES.
DÉPARTEMENTS DU NORD.		
Nord.	Lille.	Lille, Avesnes, Cambrai, Douai, Dunkerque, Hazebrouck, Valenciennes.
Pas-de-Calais.	Arras.	Arras, Béthune, Boulogne, Montreuil, St.-Omer, Saint-Pol.
Somme.	Amiens.	Amiens, Abbeville, Doullens, Mont-Didier, Péronne.
Scine-Inférieure.	Rouen.	Rouen, Dieppe, le Hâvre, Neufchâtel, Yvetot.
Eure.	Evreux.	Evreux, Les Andelys, Bernay, Louviers, Pont-Audemer.
Calvados.	Caen.	Caen, Bayeux, Falaise, Lisieux, Pont-L'évêque, Vire.
Manche.	Saint-Lô.	Saint-Lô, Avranches, Cherbourg, Coutances, Mortain, Valognes.

DÉPARTEMENTS.	CHEFS-LIEUX.	ARRONDISSEMENTS OU SOUS PRÉFECTURES.
Orne.	Alençon.	Alençon, Argentan, Domfront, Mortagne.
Oise.	Beauvais.	Beauvais, Clermont, Compiègne, Senlis
Aisne.	Laon.	Laon, Château-Thierry, Saint-Quentin, Soissons, Vervins.
Seine-et-Oise.	Versailles.	Versailles, Corbeil, Etampes, Mantes, Pontoise, Rambouillet.
Seine.	Paris.	Paris, Saint-Denis, Sceaux.
Seine-et-Marne.	Melun.	Melun, Coulommiers, Fontainebleau, Meaux, Provins.
Marne.	Châlons.	Châlons, Epernay, Reims, Ste-Menehould, Vitry-le-Français.
Aube.	Troyes.	Troyes, Arcis-sur-Aube, Bar-sur-Aube, Bar-sur-Seine, Nogent-sur-Seine.
Haute-Marne.	Chaumont.	Chaumont, Langres, Vassy.
Ardennes.	Mézières.	Mézières, Rethel, Rocroi, Sedan, Vouziers.

DÉPARTEMENTS.	CHEFS-LIEUX.	ARRONDISSEMENTS OU SOUS-PRÉFECTURES.
DEPARTEMENTS DE L'EST.		
Meurthe.	Nancy.	Nancy, Château Salins, Lunéville, Sarrebourg, Toul
Vosges.	Epinal.	Epinal, Mirecourt, Neuchâteau, Remiremont, St-Dié
Meuse.	Bar-le-Duc.	Bar-le-Duc, Commercy, Montmédy, Verdun.
Moselle.	Metz.	Metz, Briey, Sarreguemines, Thionville.
Bas-Rhin.	Strasbourg.	Strasbourg, Saverne, Schelestadt, Veissembourg.
Haut-Rhin.	Colmar.	Colmar, Altkirch, Belfort.
Haute-Saône.	Vesoul.	Vesoul, Gray, Lure.
Doubs.	Besançon.	Besançon, Baune, Pontarlier, Montbelliard.
Jura.	Lons-le-Saulnier	Lons-le-Saulnier, Dôle, Poligny, St-Claude.
Yonne	Auxerre.	Auxerre, Avallon, Soigny, Sens, Tonnerre.
Côte d'or.	Dijon.	Dijon, Beaune, Châtillon-s-Seine, Semur.
Saône et Loire.	Mâcon.	Mâcon, Autun, Châlons, Charolles, Louhans.

DÉPARTEMENTS.	CHEFS-LIEUX.	ARRONDISSEMENTS OU SOUS-PREFECTURES.
Ain.	Bourg.	Bourg, Belley, Gex, Nantua, Trévoux.
Loire.	Montbrison.	Montbrison, Roanne, St-Etienne.
Rhône.	Lyon.	Lyon, Villefranche.
Isère,	Grenoble.	Grenoble, La Tour-du-Pin, St-Marcellin, Vienne.
Drôme.	Valence.	Valence, Die, Montélimar, Nions.
Hautes-Alpes,	Gap.	Gap, Briançon, Embrun.

DÉPARTEMENTS DU SUD.

Bouch. du Rh.	Marseille.	Marseille, Aix, Arles
Basses-Alpes.	Digne	Digne, Barcelonnette Castellanne, Forcalquier, Sisteron.
Var,	Draguignan.	Draguignan, Brignolles, Grasse, Toulon.
Haute-Garonne.	Toulouse.	Toulouse, Muret, Saint-Gaudens, Vilfranche.
Tarn.	Alby,	Alby, Castres, Gaillac, Lavaur.
Aude.	Carcassonne.	Carcassonne, Castelnaudary, Limoux, Narbonne.
Hérault.	Montpellier.	Montpellier, Béziers, Lodève, St-Pons.

DÉPARTEMENTS.	CHEFS-LIEUX.	ARRONDISSEMENTS OU SOUS PRÉFECTURES.
Lozère.	Mende.	Mende., Florac, Marvejols.
Haute-Loire.	Le Puy.	Le Puy, Brioude, Issengeaux.
Ardèche.	Privas.	Privas, Largentière, Tournon.
Gard.	Nimes.	Nîmes, Alais, Uzès, Le Vigan.
Pyrénées Orient.	Perpignan.	Perpignan, Cérct, Prades.
Ariège.	Foix.	Foix, Pamiers, St.-Girons.
Gironde.	Bordeaux.	Bordeaux, Bazas, Blaye, La Réole, Lesparre, Libourne.
Landes.	Mont-de-Marsan.	Mont-de-Marsan, Dax, St-Séver.
Dordogne.	Périgneux.	Périgneux, Bergerac, Nontron, Ribérac, Sarlat.
Lot-et-Garonne.	Agen.	Agèn, Marmande, Nérac, Villeneuve-d'Agen.
Gers.	Auch.	Auch, Condom, Lectoure, Lombez, Mirande.
Htes-Pyrénées.	Tarbes.	Tarbes, Argelès, Bagnères.
Lot.	Cahors.	Cahors, Figeac, Gourdon.
Tarn-et-Garonne	Montauban.	Montauban, Castel-Sarrazin, Moissac.
Aveyron.	Rodez.	Rodez, Espalion, Milhau, St-Affrique, Villefranche

2.

DÉPARTEMENTS.	CHEFS-LIEUX.	ARRONDISSEMENTS OU SOUS-PRÉFECTURES.
Basses-Pyrénées,	Pau.	Pau, Bayonne, Mauléon, Oloron, Orthès.
Vaucluse.	Avignon.	Avignon, Apt, Carpentras, Orange.

DEPARTEMENTS DE L'OUEST.

Charente	Angoulême.	Angoulême, Barbezieux, Cognac, Confolens, Ruffec
Charente - Inférieure.	La Rochelle.	La Rochelle, Jonzac, Marennes, Rochefort, saintes St-Jean-d'Angely.
Vendée	Bourb. Vendée	Bourbon - Vendée, Fontenay, les Sables d'Olonne.
Deux-Sèvres.	Niort.	Niort, Bressuire, Melle, Parthenay.
Vienne.	Poitiers.	Poitiers, Chatelleraut, Avray, Loudun, Montmorillon.
Ile-et-Vilaine.	Rennes.	Rennes, Fougères, Montfort, Redon, St-Malo, Vitré.
Côtes du-Nord.	St-Brieux.	Saint-Brieux, Dinan, Guingamp, Lanion, Londéac.
Finistère.	Quimper.	Quimper, Brest, Châteaulin, Morlaix, Quimperley.
Morbihan.	Vannes.	Vannes, Pontivy, Lorient, Ploermel

DÉPARTEMENTS.	CHEFS-LIEUX.	ARRONDISSEMENTS OU SOUS-PREFECTURES.
Loire Inférieure.	Nantes.	Nantes, Ancenis, Châteaubriant, Paimbœuf, Savenay.
Maine-et-Loire.	Angers.	Angers, Beaugé, Beaupréau, Saumur, Segré.
Sarthe.	Le Mans	Le Mans, La Flèche, Mamers, Saint-Calais.
Mayenne.	Laval.	Laval, Château-Gontier, Mayenne.

DÉPARTEMENTS DU CENTRE.

Eure-et-Loire.	Chartres.	Chartres, Châteaudun, Deux, Nogent-le-Rotrou.
Loire-et-Cher.	Blois.	Blois, Romorantin, Vendôme.
Loiret	Orléans.	Orléans, Gien, Montargis, Pithiviers.
Indre-et-Loire.	Tours	Tours, Chinon, Loches.
Indre.	Chateauroux.	Châteauroux, Le Blanc, Issoudun, La Châtre
Cher.	Bourges.	Bourges, St Amand, Sancerre.
Nièvre.	Nevers.	Nevers, Château-Chinon, Clamecy, Cosne.
Allier.	Moulins.	Moulins, Gannat, la Palisse, Montluçon.

DÉPARTEMENTS.	CHEFS-LIEUX.	ARRONDISSEMENTS OU SOUS-PRÉFECTURES.
Creuse.	Guéret	Guéret, Aubusson, Bourganeuf, Boussac.
Haute-Vienne.	Limoges.	Limoges, Bellac, Lochechouart, St-Yrieix.
Corrèze	Tulle.	Tulle, Brives, Ussel.
Puy-de-Dôme.	Clermont-Ferrant.	Clermont-Ferrant, Ambert, Issoire, Riom, Thiers.
Cantal,	Aurillac.	Aurillac, Mauriac, Murat, St-Flour.
Corse,	Ajaccio.	Ajaccio, Bastia, Calvi, Corté, Sartène.

DEUXIÈME PARTIE.

DÉPARTEMENT DE LA MEUSE.

CHAPITRE PREMIER.

NOTIONS GÉNÉRALES.

33.

NOTICE HISTORIQUE.

Lorsque les Romains, après une guerre qui dura dix ans, eurent envahi la Gaule; ils la trouvèrent divisée en trois grandes parties, sous les dénominations de Gaule Belgique, Gaule Celtique et Gaule Aquitaine. La Gaule Belgique au Nord, s'étendait du Rhin à la Seine, jusqu'à son embouchure, et des montagnes des Vosges, au fleuve de l'Escaut. La totalité de ce qui forme le département de la Meuse, était alors comprise dans la Gaule Belgique. Différentes distributions des provinces Gauloises, furent faites par les Empereurs Romains à diverses époques. La Gaule Belgique fut divisée en quatre provinces appelées: Germanique supérieure, Germanique inférieure, première et seconde Belgique. Le territoire du département de la Meuse fut alors renfermé dans la première Belgique.

La religion chrétienne étant montée sur le trône avec Constantin, l'église adopta les divisions du Gouvernement civil, et chaque diocèse eut son évêque. Metz, Toul, Verdun formèrent chacun un diocèse dont

la métropole était Trèves. De là, une partie du pays qui compose le département de la Meuse prit et conserva la dénomination de trois évêchés.

Après 500 ans de domination, les Romains ayant été chassés par les Francs, venus de l'Allemagne, un nouvel empire s'éleva dans les Gaules, et Clovis en est regardé comme le premier Roi. A la mort de ce prince, ses quatre fils se partagèrent la monarchie, et le pays occupé par les Francs, fut divisé en *Austrasie* ou partie orientale, et en *Neustrie* ou partie occidentale. Dans l'Austrasie, était renfermé le royaume de Metz, qui échut à Théodoric ou Thierry, et qui comprenait entr'autre, la totalité du terrain formant aujourd'hui, le département de la Meuse. La faiblesse et l'incapacité des princes descendants de Clovis, ayant donné lieu à un changement de dynastie, la France redevint sous Charlemagne, qui prit le titre d'Empereur, un seul et vaste empire, dont les bornes reculées au loin, embrassèrent une grande partie de l'Europe. Après la mort de Louis-le-Débonnaire, fils et successeur de Charlemagne, les états de ce grand conquérant furent aussi partagés.

Lothaire, son petit fils, qui avait succédé au titre d'Empereur, et qui déja, était maître de l'Italie et de la Provence, obtint en outre, par suite d'un traité passé en 843, entre lui et ses deux frères, à Verdun où ils s'étaient assemblés, tout le pays situé entre le Rhin, le Rhône, la Saône, la Meuse et l'Escaut, c'est-à-dire, tout le pays, qui formait sous les Romains, la première et la seconde Belgique.

Ce prince avant de mourir, partagea lui-même son royaume entre ses trois fils : il donna à l'un deux, nommé aussi Lothaire, les pays situés entre le Rhône, la Saône, la Méuse et le Rhin. Cette contrée fut appelée Lorraine où royaume de Lothaire.

Lorsque les francs se furent établis dans les Gaules, les *provinces* furent administrées par des ducs et des comtes, qui recevaient les ordres du Roi, et étaient chargés de les faire observer, dans l'étendue de pays, dont ils avaient le commandement. Ces ducs et ces comtes, d'abord amovibles au gré du souverain, de qui ils tenaient leur dignité, cherchèrent peu-à-peu à se rendre indépendants, et avec le temps, on les vit, profitant de l'affaiblissement de l'autorité royale, s'ériger eux-mêmes en souverains, ou en seigneurs-propriétaires des lieux, dont originairement, ils n'étaient que les magistrats civils ou militaires. C'est ainsi que la Lorraine, d'abord royaume étendu, devint, après bien des divisions et des morcellements, résultats de guerres longues et désastreuses, un duché, dont Gérard d'Alsace fut en 1049, le premier duc héréditaire, et qui fut définitivement réuni à la France en 1766, après la mort de Stanislas, ancien roi de Pologne et dernier duc de Lorraine. C'est ainsi qu'il arriva que la France, tantôt s'agrandissant, tantôt réduite à quelques provinces, était couverte d'une multitude de petits états, connus sous les noms de duché de Bar, comté de Champagne etc., etc. Mais tous, en 1793, avaient été successivement, ou par suite de guerres, ou par suite d'alliances et de traités, réunis à la France, et c'est alors, au commencement de la révolution, que l'assemblée constituante divisa en départements, les provinces du royaume.

COMPOSITION DU DÉPARTEMENT.

34.

Le département de la Meuse est compté parmi les départements de l'Est. Il est formé du duché de Bar, d'une partie de la Lorraine, d'une portion des trois évêchés et d'une faible partie de la Champagne.

DÉNOMINATION.

35.

Le département de la Meuse tire son nom de la Meuse, le plus important des cours d'eau, qui en arrosent le territoire.

BORNES.

36.

Le département de la Meuse est borné au Nord, par le département des Ardennes et le grand duché de Luxembourg (Belgique); à l'Est, par les départements de la Moselle et de la Meurthe; au Sud, par ceux des Vosges et de la Haute-Marne; à l'Ouest, par ceux de la Marne et des Ardennes. Il présente une étendue territoriale de 620,555 hectares, qui forment 62 myriamètres, 5 kilomètres carrés ou 387 lieues. Sa longueur est de 130 kilom. ou 33 lieues de poste, sa largeur moyenne de 51 kilom. ou 13 lieues.

ASPECT DU SOL.

37.

Le département a une forme oblongue, et s'étend principalement du Sud au Nord. Sa surface est entrecoupée de montagnes, de collines, de vallées et de plaines. Les montagnes quoique peu élevées, se rattachent à la chaîne des Vosges, et sont en grande partie couvertes de forêts très-étendues. Elles forment deux chaînes principales qui vont du Sud au Nord, et séparent le bassin de la Meuse, de celui de la Moselle et de celui de l'Ornain. La Woëvre présente une vaste plaine de la plus grande fertilité, et couverte de villages riches et nombreux. D'autres surfaces unies, mais d'une bien moindre étendue, se trouvent entre les chaînes de collines et sur le plateau des

côtes. La plupart des vallons sont spacieux, arrosés par des eaux vives, et offrent une belle végétation. De vastes prairies renommées au loin, s'étendent sur les bords de la Meuse, et de nombreux coteaux, souvent à pente rapide, sont couverts jusqu'à leurs sommets, de vignes bien cultivées. Enfin, la succession variée des sites et des tableaux que la nature y déroule, rend l'aspect du département pittoresque et agréable.

FLEUVE ET RIVIÈRES.

38.

Le nombre des cours d'eau qui arrosent le département de la Meuse est considérable. L'agriculture, l'industrie et le commerce en retirent de grands avantages, et s'en disputent la possession, comme d'un des premiers éléments de prospérité. Le département n'a point encore de canaux, mais un assez vaste système de canalisation est en projet, pour rendre navigables plusieurs de ses principales rivières, et les unir à d'autres grandes communications par eau. Il doit recevoir bientôt un commencement d'exécution. — C'est alors que les avantages offerts par la nature, agrandis par les efforts de l'art, ouvriront pour le département, de nouvelles sources de prospérité.

Le nombre des cours d'eau est de 393 dont 1 appartient à la classe des fleuves, 18 à celle des rivières, et 374 à celle des ruisseaux.

BASSIN DE LA MEUSE.

Fleuve. — La *Meuse* prend sa source dans le département de la Haute-Marne, près du village d'Andilly, au pied des hautes montagnes de Langres, et tire son nom du village de Meuse, où elle commence à étendre ses eaux. Elle entre dans le département par Brixey-aux-Chanoines, le coupe et le traverse d

Sud au Nord-Ouest sur une longueur d'environ 53 lieues, à cause des sinuosités qu'elle décrit. Elle arrose le territoire de Vaucouleurs, Sorcy, Commercy, St.-Mihiel, Tilly, Verdun, Sivry, Dun, Stenay, et sort par celui de Pouilly, au-delà duquel, elle entre dans le département des Ardennes.

— La Meuse, que dans le chapitre précédent, nous avons mise au rang des six grands fleuves de la France, n'est pas le moins important sous le rapport commercial. Navigable à Verdun, où elle commence à porter bateau, elle va, au moyen du canal des Ardennes, qui commence à égale distance de Sedan et de Mézières, mêler une partie de ses eaux à celles de l'Aisne; et établit ainsi une veste communication, pour l'échange des produits et des marchandises; entre la Belgique et les départements des Ardennes, de la Meuse, de l'Oise et de la Seine, jusque Paris, point central du commerce du Royaume.

RIVIÈRES.

AFFLUENTS DE LA MEUSE.

RIVE GAUCHE.

1. — L'Andon commence à côté de Montfaucon, baigne le sol de 5 communes et se perd dans la Meuse auprès de Dun.

2. La Wiseppe prend sa source dans le département des Ardennes, traverse deux communes de celui de la Meuse, et va se perdre dans ce fleuve au-dessous de Stenay.

RIVE DROITE.

3. — La Chiers prend naissance au village de Mesency (duché de Luxembourg, Belgique) pénètre dans le département au-dessus d'Ecouviez, en traverse la pointe septentrionale, par une ligne du Nord-Est au

Nord-*Ouest*, sur environ 5 lieues, arrose le territoire de 8 communes, entr'autres Verneuil (grand), Montmédy et Chauvency. Elle sort par Olizy, pour entrer dans le département des Ardennes et se joint à la Meuse au-dessus de Sedan.

4. — L'Oison a sa source à droite du village du même nom, passe par 3 communes, et se jette dans la Chiers au-dessous de Montmédy.

5. — La Thinte a sa source sur le territoire de Chaumont-devant Damvillers, elle coupe le territoire de 4 communes et tombe dans l'Oison.

6. — L'Othain commence à Norroy-le Sec (Moselle) passe par 4 communes, et se joint comme l'Oison à à la Chiers, près de Montmédy.

7. — La Crusne prend sa source au village de Crusne, Moselle, entre dans le département de la Meuse et après y avoir traversé 2 communes, tombe dans la Chiers à Longuyon.

BASSIN DE L'ORNAIN.

L'Ornain a sa source près Laneuville aux-Bois, dans le département de la Haute-Marne. Après son entrée sur le territoire de la Meuse, il en traverse la partie méridionale, par une ligne du Sud au Nord-Ouest, sur une longueur d'environ 20 lieues. Il passe à Gondrecourt, à Ligny, à Bar-le-Duc, à Revigny et se jette dans la Marne au-dessous de Vitry-le-Français.

AFFLUENTS. — 1. La Saulx qui commence au territoire de Parois (Haute-Marne), entre par Montiers dans le département, dont elle parcourt la pointe méridionale, sur une longueur de 8 lieues, et dans une ligne parallèle à celle de l'Ornain. Elle passe par 20 communes, entr'autres Stainville, Robert-Espagne, Mogneville; se mêle à l'Ornain entre Parny et Etrepy, et se jette avec lui dans la Marne.

2. La Chée qui commence à quelque distance du village d'Hargeville, se dirige de l'Est à l'Ouest, parcourt le département sur une longueur de 5 lieues, et traverse le territoire de huit communes, dont les principales sont : Louppy-le-Château, Laheycourt et Nettancourt. Elle entre ensuite dans le département de la Marne et s'y réunit à la Saulx.

BASSIN DE L'AISNE.

— L'Aisne, qui prend sa source au village de Sommaine dans l'arrondissement de Bar-le-Duc, parcourt le département sur 4 lieues 1/2 seulement, elle le quitte à Sénard et entre dans celui de la Marne, dont elle traverse la pointe septentrionale, pour arriver dans le département des Ardennes. Là, elle communique avec la Meuse par un canal, et réunit ensuite ses eaux à celles de l'Oise près Compiègne. L'Aisne a donné son nom à l'un des 86 départements de la France.

AFFLUENTS — 1. L'Aire, dont l'origine est près St-Aubin, est plus importante par l'étendue de son cours que par le volume de ses eaux. Elle se dirige du Sud au Nord-Ouest, sur une longueur d'environ 15 lieues, en traversant le territoire de 19 communes, parmi lesquelles on remarque : Pierrefitte, Beauzée, Rarecourt, Varennes et Montbloinville. Elle se réunit à L'Aisne, au-dessous de Grand-Pré (Ardennes).

— 2. La Cousance qui prend naissance à Souilly, arrose le territoire de six communes, et tombe dans l'Aire au delà d'Aubreville.

— 3. La Buante formée de sources qui se trouvent au Nord d'Avocourt, coule sur le territoire de 5 communes et va se jeter dans l'Aire.

—4. La Biesme a sa source aux étangs de St.-Rouen, dans la forêt de Beaulieu ; ses eaux passent successivement à travers 4 autres étangs, et à la sortie du dernier, nommé la *scierie*, elle devient flottable et prend

le nom de *canal*. Elle entre ensuite dans le département de la Marne, où elle se jette dans l'Aisne, non loin de Vienne-le-Château.

BASSIN DE MOSELLE. — AFFLUENTS.

— 1. L'Orne prend sa source près du village de ce nom, parcourt le département sur une longueur de 4 lieues, arrose le territoire de 6 communes, au nombre desquelles sont Moulotte et Etain, et va se jeter dans la Moselle à Richemont.

— 2. L'Iron, dont la source se trouve au-dessus de Vigneulles, passe dans les trois étangs de Vigneulles, St-Benoit et Champ-Fontaine, traverse le territoire de 2 communes, quitte le département de la Meuse et va se jeter dans l'Orne à Conflans (Moselle).

— 3. La Madine commence au village de Varnéville, traverse l'étang de la Perche, et va, avec un autre affluent qu'elle rencontre à Bouillonville (Meurthe), se jeter dans la Moselle.

— 4. Un des forts ruisseaux, dont le cours est assez étendu, et qui même sur plusieurs cartes, porte le nom de rivière, est le Longeau. Il sort du territoire de Dommartin-la Montagne, à la ferme même de Longeau, passe à Fresnes-en-Woëvre et se jette dans l'Orne hors du département.

ÉTANGS.

39.

Les eaux vives qui arrosent le département ne sont pas toutes distribuées en cours passagers. De nombreuses sources couvrent encore de leurs eaux, des terrains disposés par la nature ou par l'art, pour les y conserver, et forment de la sorte des *étangs*. On en compte 87 dans le département. Leur contenance totale s'élève à 2,183 hectares : les plus importants sont situés dans l'arrondissement de Commercy ;

sont ceux de Lachaussée, contenant 359 hect. 58 ares; de St-Benoit, 175 hectares 67 ares; et de Bouconville 160 hect. 44 ares.

La pêche de ces étangs, qui, pour le premier, peut produire quarante à cinquante mille francs, a lieu ordinairement après la troisième année d'empoisonnement. Le sol mis en culture après la pêche pendant un an, fournit d'abondantes récoltes, et reproduit en même temps des substances nutritives, qui le disposent à un nouvel empoissonnement, L'économie agricole et domestique trouvent, dans cette alternative, de précieux résultats.

MARAIS.

40.

Il n'y a guère dans le département de la Meuse, qu'un seul marais d'une certaine étendue. Il est désigné sous le nom de *Val de l'Asne*. Il embrasse une portion du territoire de Pagny-sur-Meuse; s'étend jusque Lahaye-St.-Remy et Fong (Meurthe). Sa contenance dans le département est de 79 hectares.

FORÊTS.

41.

Le département de la Meuse est un de ceux qui renferment encore le plus de forêts. Des 80 départements qui en possèdent, cinq seulement : la Côte d'Or, la Haute-Marne, les Vosges, la Meurthe et la Nièvre en ont une plus grande étendue. La contenance totale des bois du département est de 139,156 hect. 72 ares, appartenant soit à l'état, soit aux communes ou à des établiesements publics, soit à des particuliers.— L'arrondissement de Commercy est celui qui en contient le plus

Le sol forestier du département comprend plus du

quart de son territoire. Les forêts y sont généralement réparties sur toute la surface, et couvrent principalement les plateaux et la pente des collines. Les cantons qui se distinguent par leur contenance, sont connus par les noms de forêts de

	hect.
Beaulieu, comprenant	2,694
Ligny	1,729
La Croisière Désirée	1,673
Lisle	1,635
Commercy	1,618
Sommedieue	1,615
Lachalade	1,260
Beeauchamp	1,185
Mangiennes	1,161
Montiers	1,053
Faucoste	1,045
Japilot	1,000

Les essences dominantes sont : le chêne, le hêtre, le charme, le bouleau et le frêne. L'orme et le tremble peuplent les parties basses.

MINÉRALOGIE.

42.

Les seules mines qui se trouvent dans le département sont celles de fer. Elles sont abondantes et situées, pour la plupart au Sud et au Nord. 17, dont 12 très importantes, sont en exploitation et alimentent 37 établissements ; hauts fourneaux, forges, fenderies ou affineries, établis dans le département.

Pour un temps, on avait cru avoir découvert des substances plus précieuses, telles que du minerai d'or, dans une montagne près de Dun ; mais la science a démontré, que c'était seulement du fer sulfuré, qui d'ailleurs, se rencontre mêlé à la Marne dans plusieurs endroits du département, et dont la rareté et la petitesse, ne peuvent donner lieu à aucune exploitation.

Le département possède de riches carrières de pierres de taille propres à l'architecture et à la sculpture. Les départements voisins mêmes, en font un grand usage. — La pierre calcaire, l'argile propre à la fabrication de la tuile, de la brique, de la poterie, de la fayence, se trouvent abondamment, surtout à l'Ouest, où elles sont l'objet d'une grande exploitation.

Sur presque toute l'étendue du territoire, on rencontre des fossiles très curieux et de grande dimention. Dans plusieurs endroits, ces pétrifications se trouvent à la surface du sol.

Il y a aussi quelques sources minérales ferrugineuses, mais dont ne font guère usage, que les habitants des contrées où elles se trouvent.

CLIMAT.

43.

Le climat du département de la Meuse est tempéré. L'air y est pur et salubre. Les chaleurs de l'été y sont rarement excessives, et les hivers quoique souvent longs, n'y sont pas ordinairement rigoureux. Le plus ou le moins d'élévation du sol influe sensiblement sur la température, qui diffère dans certaines localités, et est sujette à de fréquentes et brusques variations. Des brouillards très-épais, s'élèvent presque chaque jour, sur tout le cours de la Meuse, et ne nuisent en rien à la salubrité de l'air.

Le maximum de la chaleur dépasse rarement le 22e dégré (Beaumur) et il n'est pas rare, que le thermomètre descende pendant l'hiver, jusqu'à 15 dégrés au-dessous de glace.

ROUTES.

44.

Les routes sont ou royales ou départementales.

Les routes royales sont celles qui servent de com-

munication entre les divers départements, avec Paris pour centre ; elles sont à la charge du trésor public. Les routes départementales sont celles, qui mettent les différentes parties du département, en rapport direct entr'elles, ou avec les départements voisins ; elles sont à la charge du département. Le département de la Meuse est coupé par 9 routes royales et 13 départementales.

ROUTES ROYALES.

1. *Route Royale n. 3, de Paris à Metz.*

Cette route fait partie de la grande communication de Paris à Mayence, (confédération Germanique). La portion qui traverse le département de la Meuse comprend une longueur de 66 kilom. 296 mètres ou 17 lieues de poste. Elle commence au pont de Biesmes, avant les Islettes, et se termine au pont d'Iron, après Labeuville. Elle passe par les Islettes, Clermont, Vraineourt, Brabant, Domballes, Glorieux, Verdun, Haudiomont, Manheulles, Maizeray, Marville et Labeuville.

2. *Route Royale n. 4. de Paris à Strasbourg.*

Cette route fait partie de la grande communication de Paris avec l'Allemagne. La portion qui traverse le département de la Meuse, comprend une longueur de 60 kilom., 856 mètres ou 15 lieues 1/2, commence à la limite du département, 1200 mètres en avant du village d'Ancerville, et se termine sur la limite du département de la Meurthe, à 3,000 mètres au-delà de Pagny-sur-Meuse. Elle passe par Ancerville, la Houpette, Stainville, Nant-le-Petit, Ligny, St-Aubin, Saulx, Menil-la Horgue, Rieval, Void et Pagny.

3. *Route Royale, n. 18, de Paris à Longwy, (Moselle).*

Cette route sert à établir la communication de Paris

à Coblentz (confédération Germanique). La portion qui traverse le département de la Meuse, a son origine dans la ville de Verdun, sur la route royale n. 3, de Paris à Metz, et se termine à la fin du ban d'Arrancy, 3000 mètres avant Longuyon, comprenant une longueur de 44 kilom. 215 mèt. ou 11 lieues 1/4. Elle passe par Verdun, Belleville, Eix, Abaucourt, Etain, Longeaux, Spincourt et Rouvroy.

4. *Route Royale n. 46, de Marle (Aisne) à Verdun.*

Cette route établit la communication du département de l'Aisne et des Ardennes, avec celui de la Meuse. La portion qui traverse le département de la Meuse, comprend une longueur de 34 kilom. 353 mèt. ou 8 lieues 3/4; commence à la limite des Ardennes, non loin de Baulny et se termine à l'entrée de Verdun sur la route royale n. 3, de Paris à Metz. Elle passe par Varennes, Avocourt, Esnes, Jardin-Fontaine et Verdun.

5. *Route Royale n. 47, de Vouziers, (Ardennes) à Longuyon (Moselle).*

Cette route établit la communication la plus courte et la plus directe de Paris à Luxembourg. La portion qui traverse le département de la Meuse, comprend une longueur de 34 kilom. 483 mèt. ou 8 lieues 3/4, commence à la limite des Ardennes, 300 mètres en avant du village de Beauclair, et se termine sur le pont de Marville, limite de la Moselle. Elle passe par Beauclair, Laneuville, Stenay, Chauvency, Montmédy, Irez-les-Prés et Marville.

6. *Route Royale n. 58, de Metz à St-Dizier (Hte-Marne).*

Cette route établit une autre communication de Paris à Metz. La portion qui traverse le département de la Meuse comprend une longueur de 30 kilom. 800 mèt. ou 7 lieues 3/4: commence à Beaumont et

Rambercourt, et se termine au milieu de St-Aubin sur la route n. 4, de Paris à Strasbourg. Elle passe dans les communes de Rambucourt, Broussey, Girouville, Vignot, Commercy et St-Aubin.

7. *Route Royale n.* 60, *de Nancy à Orléans.*

Cette route fait partie de la communication de la Touraine avec l'Alsace ou des départements de l'Est avec ceux de l'Ouest. La portion qui traverse le département de la Meuse, comprend une longueur de 58 kilom. 212 mèt. commence à la limite de la Meurthe, sur le sommet de la côte des Seugnons, et se termine à la limite de la Haute-Marne, un 1/4 de lieue avant Saudron. Elle passe par les communes de Rigny, Chalaines, Vaucouleurs, Montigny, Rozières, Delouze, Haudelaincourt, Bonnet et Mandres.

8. *Route Royale n.* 64, *de Neufchateau, (Vosges) à Mézières (Ardennes).*

Cette route fait partie de la grande communication des départements du midi de la France avec ceux du Nord. La portion qui traverse le département de la Meuse, comprend une longueur de 145 kilom. 325 mèt. ou 37 lieues. Elle commence à la limite des Vosges, 2000 mètres après le village de Greux, et se termine au haut d'une côte, au-delà du village de Moulins. Elle passe par Goussaincours, Maxey, Buray, Neuville, Vaucouleurs, Void, Commercy, Lerouville, Vadonville, Sampigny, Kœur, St-Mihiel, Rouvrois, Lacroix, Troyon, Ambly, Bras, Samognieux, Consenvoye, Sivry, Liny, Dun, Mouzay, Stenay, Cervisy, Martincourt, Inor et Moulins.

9. *Route Royale n.* 66, *de Bar-le Duc à Bâle (Suisse.)*

Cette route est toute entière dans le département de la Meuse et etablit la communication de la Cham-

pagne et du Barrois, avec les départements méridionaux. Elle comprend une longueur de 57 kilom. 580 mèt. ou 19 lieues 1|2, a son origine dans la ville de Bar, et se termine à la limite des Vosges, à 2,105 mèt. en avant du village de Greux. Elle passe par Bar-le-Duc, Longeville, Tronville, Velaine, Ligny, Naix, Treveray, Demanges, Baudignécourt, Vouthon-Bas et Vouthon-Haut.

ROUTES DÉPARTEMENTALES.

1. Route Départementale n. 1 de Bar à Metz.

Cette route établit la communication du chef-lieu du département de la Meuse, avec les départements de la Moselle et de la Meurthe. La portion que traverse le département de la Meuse, comprend une longueur de 49 kilom. 964 mèt. ou 12 lieues 3|4, commence au pont sur l'Ornain, dans la ville de Bar et se termine aux Ponceaux de Bouconville. Elle passe par Bar, Naives, Rozières, Erize, Villotte, Rupt, Fresnes, St-Mihiel, Apremont, Bouconville et Rambucourt.

2. Route Départementale n. 2, de Bar à Dun.

Cette route qui comprend une longueur de 63 kilom. 360 mèt. ou 16 lieues, commence sur le petite route de Verdun à Bar, au-dessous d'Erise et se termine au milieu de Dun. Elle passe par Beauzée, Auzéville, Clermont, Neuvilly, Boureuilles, Varennes, Charpentry, Romagne, Aincreville, Doulcon et Dun.

3. Route Départementale n. 3, de Bar à Reims (Marne).

Cette route établit une communication directe entre l'arrondissement de Bar et la partie Nord de la Champagne. La portion qui traverse le département de la Meuse, comprend une longueur de 11 kil, 700 mèt. ou 3 lieues, commence à Daimont, et se termine à la limite du département près la maison Duval. Elle passe par Laimont, Piroué et la maison Duval.

4. *Route départementale n. 4 de Bar à Vitry (Marne).*

Cette route établit une communication plus directe de Bar à Vitry. La portion qui traverse le département de la Meuse, comprend une longueur de 22 kilom. 890 mèt. ou 5 lieues 3|4, commence dans la ville de Bar et se termine à la limite de la Marne, près Rancourt. Elle passe par Bar, Faine, Laimont, Revigny et Rancourt.

5. *Route Départementale n. 5, d'Etain à Montmédy.*

(Cette route porte la dénomination de route de Metz à Sedan.)

Cette route, qui traverse la partie Nord-Est du département, sur une longueur de 61 kilom. ou 15 lieues 1|2, établit une communication directe entre le département de la Meuse et celui des Ardennes. elle commence en avant du village de St-Jean, et se termine au delà de Thonne-le-Til. Elle passe par St-Jean, Buzy, Warck, Etain, Morgemoulins, Gincrey, Maucourt, Ornes, Soumazanes, Ville-devant-Chaumont, Moirey, Marville, Damvillers, Boëmont, Irez-les-Prés, Montmédy, Thonnelle et Thonne-le-Til.

6. *Route départementale n. 6, de Bar à Longuyon (Moselle).*

Cette route établit la communication des départements de la Haute-Marne et de la Meuse, avec celui de la Moselle et le grand-duché de Luxembourg, (Belgique), elle a une longueur de 77 kilom. 108 mèt. ou 19 lieues 3|4, commence à Naives et se termine au village de Martin-Fontaine, sur la route royale n. 18, de Paris à Longwy. Elle passe par Naives, Vavincourt, les Marats, Erise, Chaumont, Issoncourt, Heippes, Senoncourt, Dugny, Belmont, Glorieux, Verdun, Bras, Mangienne, Pillon et Chatillon.

7. *Route Départementale n. 7. de Verdun à Pont-à-Mousson (Meurthe).*

Cette route établit une communication du département de la Meuse, avec ceux de la Meurthe et de la Moselle. Elle comprend, dans le département, une longueur de 26 kilom. 363 mèt. ou 6 lieues 1/2; commence au village de Manheulles et se termine à celui de Beney. Elle passe par Manheulles, Fresnes, Doncourt, Woel, St-Benoit et Beney.

8. *Route Départementale n. 8, de Verdun à Toul (Meurthe.)*

Cette route établit une communication de Verdun avec Nancy. La portion qui coupe le département de la Meuse, comprend une longueur de 2 kilom. 309 mèt. ou 3/4 de lieue. Elle commence au village de Beney, et se termine à la limite de la Meurthe. Elle passe par Beney et Essey.

9. *Route Departementale, de Stenay à Damvillers, portant le n. 9, et la dénomination de route de Metz à Landrecies.*

Cette route commence à Boëmont, sur la route d'Etain à Montmédy, passe par Jametz, Remoiville, Loupy, Baâlon, et là, se confond avec la route royale de Vouziers à Longuyon, pour ressortir au-delà de Stenay, au milieu du village de Laneuville, et continuer jusqu'à la limite du département des Ardennes, en-deçà de Beaumont. La portion qui traverse le département de la Meuse comprend une longueur de 23 kilom. 923 mèt. ou 6 lieues.

10. *Route départementale de Fresnes à Hannonville.*

Cette route ne sert qu'à la commune d'Hannonville et à cette partie de la Woëvre. Elle est toute entière dans le département de la Meuse et comprend une longueur de 7 kilom. 250 mèt. ou une lieue

3/4. Elle commence au village de Fresnes et se termine à Hannonville.

11. *Route Départementale n.* 11 *de Bar à St-Dizier* (*Haute-Marne.*).

Cette route établit une communication de Bar avec Paris. La portion qui traverse le département comprend une longueur de 17 kilom. ou 4 lieues 1/4 ; commence à Bar-le Duc et se termine à la limite de la Haute-Marne, au sommet de la côte de Chancenay. Elle traverse Bar, Brillon et Saudrup.

12. *Route Départementale n.* 12, *d'Etain à Briey* (*Moselle.*)

Cette route commence à Etain et se termine à la limite du département de la Moselle. Elle passe par Rouvres et comprend dans le département, une longueur de 7 kilom. ou 1 lieue 3/4.

13. *Route Départementale n.* 13 *de Vaucouleurs à Vezélize* (*Meurthe*).

Cette route commence à Vaucouleurs, passe par Chalaines et n'a que 4 kilomètres ou 1 lieue de longueur dans le département.

AGRICULTURE.

45.

Le département de la Meuse est essentiellement agricole. Le sol en est productif, bien qu'il soit de qualités différentes. L'agriculture se perfectionnant de jour en jour, l'a fait compter au nombre des départements importants par les produits de leur territoire. Les céréales, la vigne, le chanvre, le lin, les plantes oléagéneuses y sont cultivées avec succés. La vaste plaine nommée Wcëvre, vaut pour les blés, les cantons les plus fertiles de la France, et compen-

par l'abondance des récoltes qu'elle fournit, l'ingratitude du sol de quelques parties moins productives du département.

La quantité des substances alimentaires, quoique variant suivant l'étendue des terres ensemencées, et d'après l'influence que la température exerce sur les récoltes, est généralement au-delà de la consommation locale, ensorte qu'une partie peut être exportée.

La culture de la vigne, est une des branches les plus remarquables de l'industrie agricole du département. Elle est plantée principalement sur la pente des coteaux, qui suivent le cours de la Meuse, de l'Ornain, de l'Aire et de la Saulx; et sur la pente de ceux qui bornent la Woëvre. Plusieurs de ces coteaux produisent des vins estimés. Les vins de Bar ont de la réputation.

Une industrie encore a sa naissance, mais qui se développe de jour en jour, peut présenter de nouveaux avantages à l'agriculture. Déjà dans plusieur localités, il y a de grandes plantations de betteraves pour la fabrication du sucre, et le sol du département convient généralement à cette plante.

Les belles prairies de la Meuse produisent sur une étendue de 53 lieues, des foins abondants et de première qualité, dont une portion sert à la consommation du bétail dans le pays, et dont le surplus est livré au commerce.

— Il n'y a pas long-temps encore que chaque année, le quart de la superficie agricole du département, restait en *jachères* ou *versaines*, et par conséquent sans produit. Aujourd'hui, par suite d'un système d'assolement mieux entendu, et dont l'expérience a prouvé les avantages, les versaines ont presque partout disparu. La terre a reçu des plantes qui, loin de l'épuiser, l'améliorent. Le trèfle, la luzerne, le sainfoin etc., ont remplacé la versaine,

en semant ces prairies artificielles, qui ont produit un si grand changement dans l'économie agricole. Les vastes plaines de la Woëvre, vu leur grande fertilité naturelle, se couvrent tous les ans, d'immenses plantations de navettes et de colzas, dont on tire des huiles, objet d'un commerce important. — Dans beaucoup d'endroits aussi, les friches ont disparu, et des bois de Saussaies, ou d'autres essences s'élèvent, là, où il ne poussait naguères, que de mauvaises herbes et des buissons.

L'éducation des chevaux et de la race bovine, s'étend et se développe chaque année, d'une manière sensible, encouragée qu'elle est par l'administration, et par l'émulation des primes, que distribue tous les ans, la société d'agriculture établie à Verdun. On a lieu de regretter néanmoins encore, qu'une application trop hâtée à un travail pénible, et parfois, le défaut des soins voulus par la nature, s'opposent à une amélioration plus rapide des races.

10.

INDUSTRIE, COMMERCE.

L'industrie manufacturière, qui autrefois semblait en retard dans le département de la Meuse, a pris depuis 30 ans, une extension remarquable. Des produits plus variés et plus nombreux, ont donné lieu à de plus abondantes exportations, et à un échange plus actif avec les départements voisins.

Les produits le plus communément livrés au commerce, sont : les vins, les grains, l'huile, les foins, les bois de construction, la laine, les fers, les cotons filés, les toiles, calicots, mousselines, la bonneterie, les papiers, les verreries, les faïences, les paniers d'osier, les chevaux et les bestiaux.

La fabrication des toiles de coton et de la bonnete-

rie, introduite dans le pays, vers 1760, est une des branches industrielles dont l'accroissement est le plus sensible. On ne comptait encore dans le département, en 1804, que quatre manufactures. Le nombre en est aujourd'hui de 52. Les tissus vont jusqu'en Amérique, et les cotons filés s'exportent, dans presque toutes les parties de la France, et jusqu'aux frontières d'Espagne.

La fabrication des confitures, des dragées et des liqueurs, quoique entièrement propre à certaines localités, n'en est pas moins la source d'un commerce actif et étendu.

On compte dans le département 25 forges, dont le plus grand nombre est à plusieurs feux; 30 hauts-fourneaux; 3 fenderies; 16 filatures mues par l'eau ou la vapeur; 42 papeteries; 9 manufactures de faïence; 9 verreries; 4 manufactures de draps et de lacets; 2 fabriques de sucre de betteraves; 4 établissements de teinture en rouge d'Andrinople pour les fabriques, 636 moulins, et un grand nombre de distilleries d'eau de-vie de Marc et de fruits.

Le département de la Meuse est de tous les départements, celui qui, proportionnellement à sa population, présente le plus d'individus soumis à la patente.

47.

ANTIQUITÉS, MONUMENTS.

Parmi les antiquités du département, qui paraissent plus dignes d'intérêt, on doit citer les ruines de Nasium, l'une des plus importantes et des plus riches cités de la Gaule Belgique, et dont l'emplacement embrassait une portion du territoire, où est assis aujourd'hui le village de Naix.

Les recherches faites, à différentes époques, dans les terres qui couvrent cette ville détruite, ont fourni de

précieuses antiquités. Un grand nombre de médailles gauloises et romaines; des vases, des urnes, des trépieds, des fragments de statues et des constructions bien conservées. Quelles sont les causes qui ont amené sa destruction? l'histoire ne les dit pas: seulement tout annonce qu'elle a été accompagné de violentes catastrophes. Des lits de cendres et de charbon, enfoncés dans la terre à une grande profondeur, témoignent que cette ville a été dévorée par les flammes, et des traditions constantes en attribuent la ruine, aux désastres de la guerre, vers l'an 358 de J.-C.

On doit citer aussi ces traces des voies romaines, ces vestiges de camps romains, qui semblent après dix-huit siècles, vouloir éterniser pour nous, le passage de cette nation célèbre, à travers nos contrées. — Il existe aussi des bornes du 10e siècle, ayant servi de limites entre la France et l'Empire.

Parmi les monuments remarquables, on distingue l'église d'Avioth, dans l'arrondissement de Montmédy, le sépulcre de St-Mihiel, et un squelette qui se trouve dans l'église de St-Pierre, à Bar. Nous donnerons la description de ces monuments, lorsque nous parlerons des localités où ils se trouvent.

48.

POPULATION.

Le climat tempéré du département de la Meuse la salubrité de l'air, la propagation de la vaccine. l'abondance variée et la bonne qualité des produits de son sol, réunis à l'amélioration progressive de la situation de la classe ouvrière, résultant du grand nombre d'établissements industriels qu'il renferme, et de l'extrême division des propriétés agricoles, sont autant de causes, qui journellement concourent, à l'accroissement de sa population.

En 1790, la population était de 252,266 habitans.
En 1838, elle est de 317,701.

Il y a une augmentation de 65,435, c'est-à-dire, de plus d'un cinquième, dans cette période de 48 ans, qui cependant, a été marquée par des circonstances terribles, et par les pertes extraordinaires, qu'entraînent 25 ans de guerres continuelles.

49.

CARACTÈRE, MŒURS, OCCUPATIONS.

L'habitant du département de la Meuse est laborieux, actif, économe, aimant à s'instruire; un peu fier, ayant bonne opinion de lui-même, il est peu fécond en paroles, et se tient sur la réserve, craignant d'être surpris; mais il juge promptement et s'il est rassuré, il devient affable et ouvert.

La culture des terres et des vignes occupe la majeure partie des habitants des campagnes; les autres sont employés à l'extraction, au transport des mines, aux coupes des bois ou dans des établissements industriels. Les premiers jours du printemps voient se renouveler chaque année, l'émigration d'un très-grand nombre de savetiers, d'émouleurs et de fondeurs de cuillières d'étain, qui vont exercer leurs professions, dans plusieurs départements, et principalement dans ceux qui environnent Paris. Ils reviennent à l'entrée de l'hiver, et rapportent dans leurs familles, le prix d'un travail constant, dont une économie sévère a ménagé les produits.

Le département de la Meuse est un de ceux qui ont fourni le plus de grands généraux, et c'est la jeunesse de ce département, qui a formé cette demi-brigade, que dans les camps de Marengo, Napoléon a surnommée l'*Incomparable*.

50.

DIVISION ADMINISTRATIVE DU TERRITOIRE.

BAR-LE-DUC, CHEF-LIEU.

Le département de la Meuse se divise en 4 arrondissements, 28 cantons, 589 communes, parmi lesquelles on compte 16 villes, 20 bourgs, 553 villages, dont dépendent environ 400 hameaux, fermes ou maisons de campagne.

— Les quatre arrondissements sont ceux de : 1° Bar-le-Duc, 2° Commercy, 3° Montmédy, 4° Verdun.

51.

DIVISION ECCLÉSIASTIQUE.

CULTES.

Le département de la Meuse a fait pendant 21 ans, partie du diocèse de Nancy. En 1822, l'ancien évêché de Verdun fut rétabli. La ville de Verdun est le siége de l'évêché, et le diocèse a pour circonscription celle du département.

Le diocèse comprend 28 cures, dont les titulaires sont nommés par le Roi ; 392 succursales et 169 annexes, dont les desservants sont nommés par l'évêque.

Il y a deux séminaires : le grand et le petit, ce dernier peut recevoir 160 élèves.

Protestantisme. Le nombre des familles protestantes établies dans le département est de 100 environ. Il n'y a ni temple, ni ministre de la religion réformée.

Judaïsme. Le nombre des juifs est assez considérable, principalement dans la ville de Verdun, où ils ont une synagogue.

52.

DIVISION UNIVERSITAIRE.

INSTRUCTION PUBLIQUE.

Le département de la Meuse est du ressort de l'Académie de Nancy.

Il y a dans le département, cinq collèges communaux, dont les dépenses sont portées au budjet des villes, où ils sont établis. — Ces collèges sont ceux de Bar-le-Duc, de Verdun, de Commercy, de St-Mihiel et d'Etain.

Le département possède en outre, plusieurs *institutions communales*, dans lesquelles l'enseignement es le même que dans les collèges communaux, et où les élèves reçoivent des leçons de français, de latin, de grec, d'histoire, de géographie, de mathématiques. Ces établissements se trouvent à Ligny, Stenay, Vaucouleurs.

Une école départementale, destinée à former des instituteurs primaires, existe à Bar-le-Duc, depuis 1823, elle porte le nom d'Ecole-Normale.

Chaque commune dont se compose le département est pourvue d'une école primaire. Huit seulement n'en ont point encore. Déjà dans plusieurs localités, ces écoles sont gratuites. — L'instruction des jeunes filles est presque partout confiée à des sœurs institutrices, formées dans l'établissement de la doctrine chrétienne de Nancy.

Le département de la Meuse est de tous les départements, celui qui, en raison de sa population, compte le plus d'enfants fréquentant les écoles primaires.

53.

DIVISION JUDICIAIRE.

Le département de la Meuse est du ressort de la cour royale de Nancy. — Les assises se tiennent à St-Mihiel.

54.

DIVISION MILITAIRE.

Le département fait partie de la 2ᵉ division militaire, dont le chef-lieu est à Châlons-sur-Marne.

Il est commandé par un général de brigade, résidant à Verdun, chef-lieu de la subdivision.

55.

DÉPUTATION.

Le département de la Meuse est partagé en deux arrondissements électoraux, formés ; le premier, des arrondissements de Bar le-Duc et de Commercy ; le deuxième, des deux autres arrondissements communaux. Il y a quatre députés à élire.

CHAPITRE II.

SECTION PREMIÈRE.

56.

ARRONDISSEMENT DE BAR-LE-DUC.

Cet arrondissement est formé de l'ancien Barrois et d'une très-faible partie de la Champagne. Le Barrois était un démembrement du territoire des Leuquois, et formait dès l'origine, un état d'une étendue de quarante lieues de long, sur 10 de large. Ses seigneurs se qualifièrent du titre de ducs jusqu'en 1032, qu'ils prirent le titre de comtes, pour réprendre le titre de ducs en 1345. La maison des Ardennes posséda d'abord cet état, ensuite il passa à celle de Montbelliard, puis à celle d'Anjou, fut enfin définitivement réuni à la Lorraine et revint avec elle à la France en 1766. — L'arrondissement de Bar-le-Duc occupe la partie Sud-Ouest du département. Il est borné à l'*Est*, par l'arrondissement de Commercy ; au *Nord*, par celui de Verdun ; à l'*Ouest*, par le département de la Marne, et au *Sud*, par celui de la Haute-Marne. — Sa superficie est de 141,258 hectares. — Sa population de 80,952 habitants. — Il renferme 18,311 maisons.

Le sol de cet arrondissement repose en général, sur un calcaire tantôt dur et compacte, tantôt terreux et sableux, avec des alternances de grés, de quartz, de couches de sables et de marnes. Le minerai de fer et la pierre de taille y abondent.

L'aspect et la qualité du sol sont variés. Dans la

partie *Nord*; il offre d'assez vastes plateaux faiblement ondulés. La terre est légère, facile à cultiver, de bonne qualité et donne des produits abondants. La partie située vers le Sud, présente un sol pierreux, inégal, montueux, et dont le rapport est de beaucoup inférieur, à celui des terres, qui forment le sol de la partie Nord. Mais ici se présentent, par compensation, de nombreux coteaux chargés de vignes, s'étendant sur des lignes parallèles, séparées par des vallons fertiles, agréables et pittoresques. La belle vallée de l'Ornain est connue, par la bonne qualité de ses terres et l'abondance de ses produits.

Une partie du territoire est boisée, une partie couverte de vignes, le reste agricole. L'Arrondissement de Bar est celui qui renferme le moins de bois, il en contient 19,353 hectares. La vigne est plantée sur une étendue de 6,346 hectares, 37 ares, et ce chiffre représente la moitié du terrain vignicole du département, ensorte que l'arrondissement de Bar, contient seul, autant de vignes, que les trois autres réunis. Aussi la culture de la vigne doit-elle être placée au nombre de ses principales sources de prospérité.

Les vins récoltés sur les coteaux de la Saulx et de l'Ornain, sont les plus estimés du département, et parmi ceux-ci, les vins de Bar sont reconnus supérieurs à tous les autres, par leur agrément et leur légèreté.— L'étendue agricole du territoire est de 85,124 hect. Le blé, le seigle, l'orge, l'avoine, sont les plantes qui occupent le plus d'étendue; viennent ensuite les pommes de terre, les navets, la navette, le chanvre, le lin, les groseillers. Il y a, comparativement, peu de prairies dans l'arrondissement de Bar, il n'en contient pas la moitié de chacun des autres arrondissements. Le nombre d'hectares en prairies est de 6,705.

Le sol est traversé dans tous les sens par un grand nombre de rivières et de ruisseaux. L'Ornain, la Saulx, la Chée,

l'Aisne, l'Aire, la Cousance, la Biesme coulent sur le territoire de l'arrondissement, le fertilisent, et donnent le mouvement à une multitude d'établissements industriels.

INDUSTRIE. L'industrie de cet arrondissement est aujourd'hui très-développée. Elle a pris depuis plusieurs années une extention remarquable, et quoique soumise aux chances générales du commerce, elle continue à s'étendre de jour en jour. Ses principaux produits sont : les toiles de coton, les calicots, les mousselines, la bonneterie, les cotons filés ; les fers, les aciers, les ouvrages en fonte, les papiers, les huiles, les confitures. La plupart de ces produits, objets d'un commerce important, sont exportés au loin.

Les principaux établissements industriels sont : les forges, hauts-fourneaux, fenderies ; les fabriques, les filatures, les teintureries, les papeteries. Le nombre des usines de toutes espèces est de 264.

La plus grande partie de la population est occupée à la culture des terres ; économe et habituée à vivre de peu, elle est en général aisée. Une autre portion non moins considérable, est occupée à la culture de la vigne, qui, bien que moins étendue que celle des céréales, emploie autant d'individus, par les travaux multipliés qu'elle exige. Le plus ou le moins d'aisance de cette partie de la population, dépend à chaque instant, de la température qui, par un changement subit, peut la mettre voisine de la misère. Une troisième portion bien nombreuse aussi, est la population industrielle et commerçante, dont la classe ouvrière, en général moins économe, moins tempérante, se créant plus de besoins, et plus séduite par un luxe qui va toujours croissant, jouit d'avantage, mais n'en est que plus exposée à se trouver malheureuse. Il est enfin une autre portion de la population qui émigre une partie de l'année ; ce sont : les émouleurs de couteaux, les marchands de faulx et de

pierres à aiguiser, qui exerçant une profession particulière à l'arrondissement, s'en vont parcourir la France, et reviennent avec le fruit de leurs économies.

L'arrondissement de Bar-le-Duc se divise en 8 cantons, 128 communes, 8 cures cantonales, 102 succursales, 28 annexes, 26 perceptions, 2 villes, 6 bourgs.

Les huit cantons sont ceux de :

1. Bar-le-Duc.
2. Ancerville.
3. Ligny.
4. Montiers-sur-Saulx.
5. Revigny.
6. Triaucourt.
7. Vaubecourt.
8. Vavincourt.

57.

CANTON DE BAR-LE-DUC.

Le canton de *Bar-le-Duc* est borné à l'*Est*, par celui de Ligny; au *Nord-Est*, par celui de Vavincourt; au *Nord-Ouest*, par celui de Revigny; à l'*Ouest*, par le canton de Revigny et le département de la Marne; au *Sud*, par le canton d'Ancerville. — Sa superficie est de 9,172 hectares. — Sa population de 17,761 habitants; il se divise en 8 communes.

58.

BAR-LE-DUC.

Bar-le-Duc, chef-lieu de préfecture, d'arrondissement et de canton — siége des divers corps administratifs. — Tribunaux de première instance, de commerce et de justice de paix. — Collége communal; école normale. — Cours industriels. — Population, 12,496 habitants. — Distance de Paris, 25 myriamètres ou 64 lieues de poste.

La ville de Bar est dans une situation très-agréable, sur la penchant d'un coteau et dans un beau vallon arrosé par l'Ornain. Elle se divise en haute et basse ville.

La première s'élève en amphithéâtre et occupe le sommet de la colline. Les rues qui y conduisent, sont pour la plupart étroites et escarpées. Il y a deux places de peu d'étendue, qui communiquent par une rue large, bien ouverte, dont les maisons sont bien bâties et solidement construites. Plusieurs pourraient passer pour des hôtels. Mais il y règne une solitude, un silence qui fait un contraste frappant, avec l'animation et le mouvement de la ville basse. — Celle-ci s'étend dans le vallon traversé par l'Ornain, que l'on y passe sur trois ponts en pierre. Elle est vivifiée par une multitude de filatures, de fabriques, d'ateliers, de boutiques, d'hôtelleries. Les maisons construites en pierres, sont en général bien bâties. Les rues sont larges et bien percées; celle de la Rochelle, que borde une double rangée de tilleuls, est particulièrement remarquable. Cette partie de la ville offre un port commode sur l'Ornain, pour le flottage des planches de chêne et de sapin, dont Bar est l'entrepôt, et pour le chargement des fers provenant des forges environnantes. Les alentours présentent d'agréables promenades.

On remarque à Bar, l'hôtel de la préfecture, auquel est contigu le palais de justice récemment contruit; l'hôtel-de-ville, d'une architecture trop massive; une assez jolie petite salle de spectacle, le collége, la bibliothèque publique, l'hôpital, reconstruit à neuf, et sur un plan uniforme dans toute sa longueur.

Industrie, Commerce. L'industrie de Bar-le-Duc a fait de grands et rapides progrès. Aujourd'hui cette ville est vraiment manufacturière. On compte dans son enceinte, un grand nombre d'établissements industriels importants. La seule fabrication des toiles de coton, occupe journellement trois à quatre mille ouvriers. — Son commerce est considérable. Outre le mouvement qui naît de l'échange des produits de son industrie, tels que les cotonnades dites de Bar, les articles de rouennerie, la bonneterie, les étoffes de laine, les indiennes, les

mouchoirs de couleurs, les cotons filés; de la vente de ses vins, qui sont expédiés dans plusieurs départements; et de ses confitures, qui sont envoyées dans toute la France et à l'étranger; il se fait encore à Bar un grand commerce de détail. Les maisons de quelques quartiers sont de riches entrepôts, où se trouvent non seulement, les produits de l'industrie locale, mais encore de celle des départements voisins, et des principales manufactures françaises et étrangères. Il se tient à Bar trois foires annuelles et quatre marchés hebdomadaires.

Historique. La ville de Bar est très-ancienne. Il paraît qu'elle existait lors de l'invasion des Francs, et qu'elle était connue pour la capitale du Barrois dès le règne du roi Childéric, fils de Mérovée. Lorsque ce prince, rappelé au trône de France par ses sujets, revint de Turinge dans ses états, en 468, Ucomade, son confident, vint à sa rencontre jusqu'au château de Bar. Clovis, disent plusieurs historiens, passa aussi par Bar, lorsqu'après la bataille de Tolbiac, il alla se faire sacrer à Reims. Vulfoade, maire du palais d'Austrasie et fondateur de l'abbaye de St.-Mihiel, au commencement du VIII siècle, donna à la ville de Bar, ce qui lui appartenait dans les environs. Il existe des lettres de Louis-le-Débonnaire, datées du château de Bar, en 828.

Quelle qu'ait été l'importance de Bar à une époque si reculée, on ne commence à bien connaître cette ville, qu'à dater de 964, époque où Frédéric, duc de Lorraine et premier comte de Bar, y fit élever le château dont on voit encore des vestiges. Bar alors avait peu d'étendue, il consistait dans les quartiers de Bar-la-Ville et du bourg. Une forêt couvrait la colline sur laquelle existe aujourd'hui la ville haute. Frédéric, voulant défendre cette partie de ses états contre les incursions des ennemis extérieurs, profita de l'avantage de la position, et y fit construire un château fort. La forêt ne tarda pas à disparaître, bientôt des maisons vinrent se grouper autour du

château, et la nouvelle ville se peupla d'habitants, attirés par les franchises accordées par les ducs. Tels furent les commencements de la ville haute. Peu-à-peu elle prit de l'importance, réunit successivement tous les établissements publics, dont la capitale du duché était en possession, et fut, jusqu'à la fin du siècle dernier, la portion la plus importante de Bar le-Duc. Aujourd'hui le château a disparu sous les ravages de la guerre, du feu et du temps. Il ne reste plus de ses anciennes fortifications, qu'une tour assise sur le roc, et autrefois plus élevée; elle sert de beffroy, et renferme une cloche, dont les sons argentins sont d'une admirable pureté. Un bâtiment dépendant de ceux qui faisaient partie de l'ancienne habitation des ducs, se voit encore, et près de là, une terrasse d'où l'œil jouit d'une vue magnifique, sur la riante vallée de l'Ornain.

On remarque à la ville haute, l'église St-Pierre, dont le portail assez beau et gothique, est dû à la piété de Louis XI, roi de France. C'est dans cette église que se trouve le fameux *squelette*. Il fait partie du mausolé de Réné de Châlons, prince d'Orange, tué en 1544 au siége de St.-Dizier. Ce monument se compose d'un autel de marbre noir, sur lequel est debout un squelette en marbre blanc, tenant un sablier dans la main gauche : des muscles desséchés, des chairs tombant en lambeaux, tout un cadavre en dissolution, forment cette sculpture si digne d'être vantée, et d'une vérité si effrayante. Elle est due au ciseau du célèbre Ligier Richier, auteur du sépulcre de Saint-Mihiel.

La ville basse aussi a été fortifiée, les murs, qui avaient beaucoup d'épaisseur et de solidité, étaient flanqués de tours et défendus par un fossé large et profond, que l'on pouvait remplir d'eau.

Bar a soutenu plusieurs siéges, le premier de ceux dont l'histoire fasse mention, eut lieu en 1037. Eudes, comte de Champagne, commandait les assiégeants, qui parvin-

rent à se rendre maîtres de la ville. Bar-la-Ville fut incendiée ; et le faubourg d'Entre deux-Ponts, l'un des plus beaux quartiers de Bar-le-Duc, a été formé de ses débris. — Bar fut pris par les Hugnenots en 1586, et par Louis XIII, en 1632.

Le comte de Lignéville, général de Charles IV, duc de Lorraine, s'en rendit maître le 3 octobre 1650: le Maréchal de Laferté reprit la place le 26 décembre suivant pour Louis XIV, et le 17 novembre 1652, les troupes Lorraines commandées par le chevalier de Guise, le comte de Lignéville, le grand Condé et le baron de la Fauge s'en emparèrent de nouveau. Reprise enfin le 19 décembre de la même année, par les maréchaux de Turenne et de la Ferté, en présence du cardinal Mazarin, Louis XIV la fit démenteler en 1760. La tour de l'horloge ne fut conservée que sur les représentations des officiers, qui firent valoir l'antiquité et l'utilité de cet édifice.

Comme capitale du Barrois, Bar le-Duc etait en possession de divers corps administratifs et judiciaires, dont la jurisdiction s'étendait sur l'ensemble, ou sur une partie de la Province. Parmi ces institutions on distingue : la chambre des comptes, la prévôté, le baillage. Celui-ci était le plus étendu de la Lorraine, il comprenait 163 communes, et ressortissait du parlement de Paris.

Les anciennes coutumes de Bar rédigées dès l'an 1506, revues et reformées en 1579, dans une assemblée des états, par l'ordre du duc Charles III, furent reçues en 1587, au parlement de Paris, *ainsi que les coutumes qui sont arrêtées par ordonnance et sous l'autorité du Roi*.

Les anciennes mesures agraires étaient la verge et l'arpent ou jour. La verge linéaire était de 18 pieds, 1 pouce, 6 lignes, et équivalait à 5 mètres 886 millimètres : 100 verges carrées formaient un arpent ou jour, correspondant à 34 ares 67 centiares ; l'hectare contient

2 jours 88 verges 113. — Les mesures de capacité étaient le *boisseau ou bichet* raclé, contenant 1 décalitre, 77 décilitres et le *minot* roisselé, contenant 3 décalitres, 17 décilitres.

Bar a vu naître le fameux *duc de Guise*, fils aîné de Claude de Lorraine. — *Pierre Alliot*, premier médecin de la reine Anne d'Autriche. — Les Bénédictins *Belhomme*, *Cellier*, *Alliot*, historiens — *Macuson* (*Jean-Antoine*) Abbé de Morcilly, auteur d'une dissertation sur le feu boréal. — *Mayeur*, abbé de Clairvaux. — L'abbé *Plattel*, auteur de plusieurs ouvrages sur les Indes et les missions étrangères. — *De Rozières* (*François*) connu par ses malheurs et ses écrits, auteur de plusieurs traités de politique à l'imitation d'Aristote. — *Wobskir* (*Jacques*) auteur du XVI siècle. — *Vallotte* (*Jacques*) savant missionnaire. — *Maillet* (*Nicolas*) consul au Caire. — *Erard* (*Jean*) ingénieur de Henri IV, le premier qui ait fait un traité sur les fortifications. — *Rouillon*, habile machiniste. — *Gaget*, *Houtzeau*, habiles sculpteurs. — *Moreau* (*André*) et *Yast* (*Marie*) peintres. — Bar est aussi la patrie du maréchal *Oudinot*, duc de Reggio et du lieutenant-général comte *Excelmans*, Pair de France. — écarts : Morbot et la ferme de Popey.

59.

COMBLES.

Ce village est situé sur le versant d'un plateau, à 4 kilom. ou 1 lieue Sud-Ouest de Bar-le-Duc. Sa population est de 528 habitants, elle n'était que de 80 en 1750. — Il y a dans les environs de Combles, des carrières de pierre de taille, dont on tire des blocs de grande dimension. — Anciennes mesures et coutume de Bar.

60.

FAINS.

Ce village est situé au pied d'une colline assez élevée, sur la rive gauche de l'Ornain, à 3 kilom. ou 3|4 de lieue

Nord-Ouest de Bar. — Population 961 habitants. — Anc. mes. et cout. de Bar.

Fains est très-ancien. Il en est fait mention dans un titre de l'empereur Othon, en l'an 965, et dans un diplôme de l'Empereur Conrad de l'an 1033. Son territoire, qui touchait à la Champagne, était traversé par une voie romaine de Toul à Reims, par Bar-le-Duc. Sur la montagne qui le domine, il y eut un camp Romain, dont il reste des vestiges bien marqués. La hauteur de la terrasse est encore de 4 mètres 50 cent. au-dessus du niveau du sol. On y a trouvé des armures, des monnaies, des médailles des empereurs, en argent et en bronze, des pierres tumulaires. Ce camp, dont un archéologue savant fait remonter l'origine au règne de septime sévère, vers l'an 206 de J. C. commandait une position importante, que l'on peut regarder, comme les thermopyles de la vallée.

Les ducs de Bar avaient à Fains, un château dans lequel est mort en 1508, René II de Vaudémont, septième duc de Bar. Ce sage prince, voulant mettre un terme aux guerres et aux malheurs, qu'occasionnait souvent à la mort de chaque duc, le partage de ses états entre ses enfants, institua par testament, héritier de ses duchés de Lorraine et de Bar, son fils aîné Antoine, *sans que ses frères y puissent rien demander ni quereller, dérogeant, quant à ce, à tous droits et coutumes.*

Fains possède un hôpital départemental pour le traitement des aliénés. C'est un établissement vaste et parfaitement tenu. Il y a aussi une filature hydraulique de coton.

61.

LONGEVILLE.

Village considérable sur la rive droite de l'Ornain et sur la route royale de Bar-le-Duc à Bâle. — Distance de Bar, 5 kilom, ou 1 lieue 1/4 de poste S.-E. — Population 1475 hab. — Anc. mes. et cout. de Bar. — Ecart : la ferme de Beauregard, la forge.

Longeville était autrefois environnée de murs, il y a encore quelques vestiges d'une ancienne porte, qui fermait une rue donnant sur la rivière. Elle avait en 1660, une administration particulière composée d'un maire, d'un lieutenant-général, d'un lieutenant particulier, d'un commis en chef et d'un greffier commis. Ses attributions étaient très-étendues.

62.

ROBERT-ESPAGNE.

Situé sur la rive gauche de la Saulx, près des limites du département, à 11 kilom. ou 2 lieues 3|4 O. S.-O. de Bar-le-Duc. — Pop. 1085 hab. — Filature hydraulique de coton, — haut fourneau, — forge à 2 feux, — 1 brocard. — Anc. cout. et mes. de Bar. — Ecarts Beurey-la-Petite, Pont-sur-Saulx.

En 1518, Henri de Provenchères, petit-fils de Vincent de Saintrain, rend par procureur, foi, hommage et serment de fidélité à Philippe, reine de Jérusalem et de Sicile, duchesse de Lorraine et de Bar, pour les terres, possessions et seigneuries qu'il avait à Robert-Espagne.

63.

SAVONNIÈRES.

Ce village est situé dans la vallée, et sur la rive gauche de l'Ornain, un peu au-dessous de l'endroit où commence le canal de dérivation. — Dist. S. S-E. de Bar, 2 kil. ou une 1|2 lieue. — Pop. 240 hab. — Teinturerie en rouge des Indes, — anc. mes. et cout. de Bar.

— Savonnières fut donné en 1064 à l'Abbaye de St.-Mihiel, par un sire Wolafride, son seigneur, sous la redevance annuelle et jusqu'à sa mort, d'un chariot de vin et de 10 sols. En 1277, Philippe, Chatelain de Bar, reconnaît en présence du comte Thibault II, avoir

vendu à l'abbé et au couvent de St-Mihiel, tout qu'il avait et pouvait avoir à Savonnières, en hommes, femmes, prés, terres, bois, arbres, etc., et justice, pour le prix de cent livres provins forts. L'abbaye de St-Mihiel a possédé Savonnières, jusqu'en 1460, qu'elle a été cédée à René, roi de Sicile et duc de Bar, moyennant une rente annuelle de huit francs, monnaie du pays.

64.

TRÉMONT.

Ce village est au fond d'un vallon formé par des coteaux assez escarpés et traversé par un ruisseau, 9 kilom. ou 2 lieues 1/4 O. S.-O. de Bar. — Pop. 816 hab. — Filature hydraulique de coton très-importante. — Carrière de pierre de taille. — Cout. et mes. de Bar. — Ecart : Renesson.

Il est fait mention de Trémont, en 1332, dans un dénombrement présenté par un seigneur Jean de Forge, à Edouard, comte de Bar. Trémont y est qualifié ville.

Il y avait à Renesson, aujourd'hui commune de Tremont, un château fort situé sur la Saulx, entouré de fossés remplis d'eau, avec pont-levis.

65.

VÉEL.

Sur un plateau à 4 kilom. ou une lieue O. de Bar. — Pop. 210 hab. — Anc. mes. et cout. de Bar.

66.

CANTON D'ANCERVILLE.

Ce canton est borné au Nord, par celui de Bar-le-Duc; au Nord Est, par celui de Ligny; au Sud Est, par celui

de Montiers-sur-Saulx; au Nord-Ouest, par le département de la Marne; et au Sud-Ouest, par celui de la Haute-Marne. — Superficie 10,069 hectares. — Population 11,931. — Il se divise en 18 communes.

67.

ANCERVILLE.

Ancerville, le plus peuplé de vingt bourgs, que renferme le département, est située, partie sur la pente d'un coteau, partie dans un vallon, près d'une forêt assez étendue et sur la rive droite de la Marne, qui borne son territoire. — Dist. (1) S.-O. 20 kil. ou 5 lieues. — Pop. 2221 hab. — 2 foires. — Bureau de bienfaisance. — Ecarts: la ferme de Braux, le moulin de Güe.

On remarque à Ancerville l'hôtel-de-Ville qui, situé sur la place, fait un bon effet; une citerne de grande capacité, pour y conserver l'eau en cas d'incendie. Près de la moitié du territoire d'Ancerville est plantée de vignes, le reste est en terres labourables. La principale industrie de cette commune est la culture de la vigne et des arbres, qui y produisent beaucoup de fruits. Les cerises d'Ancerville sont renommées, il s'en fait un commerce considérable. — A 1800 mètres du bonrg, se trouve une source, dont les eaux sont bien conduites, et alimentent toute la commune Au bas de cette source, est une grotte formée par la nature et nommée la grotte *des Sarrasins*. Elle a 26 mètres de profondeur, sur une longueur de 200 mètres. Les voûtes en sont très-élevées, on y rencontre des stalactites.

Ancerville etait autrefois chef-lieu d'une baronnie, qui originairement appartînt à la maison de Lorraine, passa ensuite dans celle de Guise, puis dans celle d'Orléans, et revint à la maison de Lorraine en 1721, par

(1) La distance est toujours celle de la commune au chef-lieu du département.

la vente qu'en fit le duc d'Orléans au duc Léopold. — En 1484 le chevalier Desarmoises donna son dénombrement au duc de Lorraine, à cause de son château d'Ancerville. — Il y avoit sur le territoire d'Ancerville, près de la Marne, au lieudit Braux, une commanderie de l'ordre de Malte.

68.

AULNOIS.

Ce village est situé sur un plateau assez élevé, et environné de bois, à peu de distance de la route royale de Paris à Strasbourg. — Dist. S. 16 kilom. ou 4 lieues. — Pop. 514 hab. — Carrières importantes de pierres de taille propres aux grandes constructions.

69.

BAUDONVILLIERS.

—Est situé dans un vallon, sur la lisière d'un bois et près de la route de Bar à St-Dizier. — Dist. S.-O. 15 kilom. ou 3 lieues 3/4.--Pop. 272 hab.--écart: passavant, Ferme.

70.

BAZINCOURT.

— Sur la Saulx. — Dist. 12 kilom. ou 3 lieues S. — Pop. 442 hab.

Bazincourt a été possédé autrefois par des seigneurs du même nom. En 1293, il se fit un traité entre Jacques, prieur de Rupt-aux-Nonains et Husson de Bazincourt, relativement à un échange de terres. Il y était stipulé, que le sire de Bazincourt, paierait un muid de blé de moins, s'il obtenait du comte de Bar, que certains *hommes de corps* fissent partie du prieuré.

71.

BRILLON.

Ce village est situé sur le sommet d'un coteau, à gauche de la route de Bar à St.-Dizier. — Dist. 9 kilom.

ou 2 lieues 1|4. S. —Pop. 873 hab. — Il y a à Brillon, des carrières de pierres de tailles estimées, et des mines de fer assez importantes en exploitation. — Le territoire produit beaucoup de cerises, dont une grande partie est distillée.

72.

COUSANCES.

Ce village est le plus considérable du canton après Ancerville. Il est situé près d'un ruisseau nommé Cousancelles. — Dist. 21 kilom. ou 5 lieues 1|4. S. — Pop. 1,125 hab. — Il y a à Cousances un haut-fourneau et une fonderie.

On pense généralement que c'est de Cousances qu'il est question, sous le nom de *curtis custiliaca sita in pago barrense*, dans une charte du comte Vulfoade, pour la fondation de St.-Mihiel, en 709. Le pape Pascal II en 1106, la nomme *custiniacum*. Il y avait un fief nommé *l'isles sous Cousances*.

73.

COUSANCELLES.

Ce village est à 2 kilom. de Cousances et près de la fo- d'Ancerville, de l'autre côté du ruisseau. — Dist. 19 kilom. ou 4 lieues 3|4. S. — Pop. 415 hab.

74.

HAIRONVILLE.

Haironville est situé dans un joli vallon sur la rive droite de la Saulx.—Dist. 12 kilom. ou 4 lieues S. S.-O. — Pop. 556 hab. — Ecart : la forge. — Cet établissement est important, il se compose de deux hauts-fourneaux, deux feux de forge, deux fours à reverbères.

Avant la révolution, il y avait à Haironville, deux fiefs nommés l'un la *Tour*, l'autre fief d'Haironville.

JUVIGNY.

75.

— Faisait partie autrefois de la baronnie de Montiers-sur-Saulx. — Dist. 21 kilom. ou 5 lieues 1/4 S. — Pop. 300 hab.

LISLE-EN-RIGAULT.

76.

Ce village est dans un vallon sur la rive gauche de la Saulx. Dist. 11 kilom. ou 2 lieues 3/4. S.-O. Pop. 552 hab. — Ecart. Jend'heures.

Jend'heures est le nom d'une ancienne Abbaye, et aujourd'hui d'une propriété appartenant à M. le maréchal *Oudinot*. Situé dans un beau vallon traversé par la Saulx, et environné de coteaux couronnés de bois, la nature avait tout préparé pour que ce lieu embelli par tout ce que l'art peut inventer, devint, non-seulement un séjour charmant, mais encore un centre d'industrie. Le domaine de Jend'heures renferme outre le château et ses dépendances ; une papeterie, deux hauts-fourneaux, deux forges à plusieurs feux, deux fours à reverbères. Dans le château est une vaste galerie, où on admire une riche collection d'armures anciennes et modernes. La papeterie est une des plus belles et des plus complètes qui soient en France. C'est là, qu'à l'origine de sa découverte, a été faite l'application du système de fabrication du papier par machines. On se retire étonné et saisi d'admiration, quand on a vu le chiffon, sortir des cilindres réduit en pâte, et deux ou trois minutes après, converti en papier collé, satiné, seché, et sur lequel on peut écrire à l'instant ; quand on sait que, toutes ces machines en action, produisent chaque minute, l'énorme quantité de 140 pieds carrés de superficie, de papier d'une épaisseur ordinaire et de 180 pieds carrés de superficie de papier mince.

En 1126, Théodoric, gouverneur de la ville de Bar, donna à Scherus abbé de St.-Léon de Toul, la moitié d'un terrain appelé en latin *Jendorias, pour y construire une maison de Dieu, c'est-à-dire un monastère ou une église.*

77.

LAVINCOURT.

— Sur le penchant d'un coteau, en face d'une belle prairie arrosée par la Saulx.—Dist. 13 kilom. ou 3 lieues 1|4. S. — Pop. 249 hab. — Ecart : le moulin de la Sciaume

Il y avait autrefois à Lavincourt, un hermitage. La maison de Choiseul y possédait un fief.

78.

MONTPLONNE.

— Dans un vallon resserré, environné de côtes couronnées de bois et traversé par un ruisseau. — Dist. 10 kilom. ou deux lieues 1|2. — Pop. 395 hab. — Ecarts : le Chêne, St.-Martin, fermes.

79.

RUPT-AUX-NONNAINS.

Ce village est situé sur la rive droite de la Saulx, au milieu d'une prairie. — Dist. 12 kilom. ou 3 lieues. S. — Pop. 939. — Ecarts : la Houpette, hameau, la Mouline, ferme, la tuilerie de Bailly.

Rupt-aux-Nonnains tire son nom de sa position sur la rivière, et d'un ancien monastère de religieuses bénédictines, qui y subsistait avant l'an 1136. Les religieuses, on ne sait pour quelle raison, ayant abandonné ce monastère. des bénédictins de Dijon prirent leur place. En 1360 un prieur de Rupt (Jean de Stainville), consulte un marchand de Troyes en Champagne

sur le cours des monnaies au jour de St.-Remy de la même année, parceque les habitans de Rupt devaient payer ce jour là au prieur, 38 livres de taille, monnaie courante de Champagne.

— En 1371 une contestation s'étant élevée entre le prieur de *rus-les-dames* et Robert duc de Bar, au sujet de l'exercice de la justice, elle fut terminée à ces conditions : que les étrangers qui viendraient demeurer ou se marier à Rupt, appartiendraient au duc ; que les sujets du prieur qui se marieraient à des étrangers, du du consentement du prieur, lui appartiendraient ; que les bâtards des femmes, sujettes au prieur, seraient au duc ; qu'au décès de quelqu'un de main-morte, ses héritages appartiendraient au prieur, et ses meubles à ses héritiers ou à leur défaut, au duc. — En 1825 un habitant a trouvé dans un champ, sur le territoire de la commune, un vase en terre contenant environ 1500 pièces de monnaies romaines en argent, à l'effigie des empereurs et impératrices depuis Vespasien, Jusques et y compris le régne de Gallien.

80.

SAUDRUPT.

— Sur le penchant d'une colline baignée par la Saulx, et sur la route départementale de Bar à St-Dizier. — Dist. 12 kilom. ou 3 lieues S.-O. — Pop. 524 hab. — Filuture de coton importante, — Poste-aux-chevaux.

81.

SAVONNIÈRES-EN-PERTOIS.

Ce village est situé près de la limite du département, entre la Saulx et la Marne. — Dist. 20 kilom. ou 5 lieues. S. — Pop. 376. — Ecart. Claire-Fontaine, Ferme.

Savonnières est connu par ses riches carrières de pierres de taille, depuis long-temps en renommée. Les calcaires qu'on en tire, propres à l'architecture et à la sculpture, ont servi à la décoration de plusieurs monumens.

82

SOMMELONNE.

— Dans un vallon traversé par un ruisseau et près de la forêt d'Ancerville. — Dist. 16 kilom. ou 4 lieues. S.-O. — Pop. 481 hab. — Tuileries.

Il est fait mention de Sommelonne en 1597, dans un dénombrement de terres présenté au duc Charles III, par Joachim de Dinteville, *héritier de Gabrielle de Stainville, gouvernante des personnes et états de mesdames les princesses de Lorraine.*

83.

STAINVILLE.

Ce bourg est situé sur la rive gauche de la Saulx, dans un espèce d'entonnoir formé par les montagnes qui l'environnent, et sur la route Royale de Paris à Strasbourg. — Dist. 14 kilom. ou 3 lieues 1/2. S. — Pop. 1,116 hab. — Poste-aux-Chevaux. — Lieu d'étape. — Ecarts : Jovillers, Nantelle, Fermes. —

Il sort de Stainville bon nombre d'habitans, qui vont exercer au-dehors, la profession de fondeurs d'Etain.

Stainville, qui était chef-lieu d'un marquisat en 1722, fut, en 1758, érigé en duché, en faveur du duc de Choiseul-Stainville, qui y avait un château. La maison de Stainville était très-ancienne, et alliée aux plus illustres maisons de France et de Lorraine. Il en est fait mention dès l'an 1364, dans un titre, où un sire Perrinet de Stainville, se reconnaît *homme-lige* du duc de Bar, pour le tiers de la *ville* de Stainville. Les seigneurs de

cette maison ont toujours été distingués en Lorraine, par leur rang, leur naissance, leurs emplois et leurs alliances.

84.

VILLE-SUR-SAULX.

— Sur la rive droite de la Saulx, au milieu d'une prairie.—Dist. 11 kilom. ou 2 lieues 3/4. S. O. — Pop. 445 hab.

Il y a à Ville-sur Saulx une papeterie à cylindres à 2 machines, mues l'une par l'eau, l'autre par la vapeur. Cette papeterie, à la quelle a été appliqué le système moderne de fabrication, est une des plus anciennes de France. En 1381, Robert, duc de Bar, *admodie* la papeterie de Ville-sur-Saulx, à *Jean de Bar, dit le papetier, à Jeannette* sa femme, et à *Gaucher* leur fils, à charge de rendre par an, au terme de Pâques, vingt-six florins estimés 10 gros l'un.

Ville-sur-Saulx a vu naître le 10 mai 1766, le lieutenant-général comte *Broussier*, grand officier de la légion-d'honneur, mort à Bar le Duc le 13 décembre 1814. Son cœur est déposé dans l'église de Ville-sur-Saulx. — Ce village est aussi la patrie du maréchal-de-camp baron Broussier.

Si *Ville-sur-Saulx* s'honore d'avoir donné le jour à deux hommes qui, par leurs bravoure, leurs talents et leurs services, se sont élevés aux premiers rangs de la hiérarchie militaire, elle ne s'honore pas moins d'être la patrie de *François*, cordonnier au Palais-Royal, mort à Paris en 1825. Poëte formé par la nature, *François* apparut sur l'horizon littéraire, comme un de ces phénomènes, qui semblent se jouer des lois ordinaires. J'ai été, dit François, dans une de ses lettres, quatre mois à l'école à Ville-sur-Saulx, et j'ai coûté 4 francs à ma mère pour mon éducation. Un jour il

lui prend envie d'écrire, et pour commencer, c'est en vers qu'il écrit. Bientôt ses poésies courent les salons de la capitale, et en ouvrent l'entrée à leur auteur. François, dès lors, fut recherché par toutes les sommités de l'empire, accueilli de la princesse Eliza, complimenté par Napoléon. Cordonnier le matin, grand-seigneur le soir, François ne voulut jamais quitter sa boutique, qui fut plus d'une fois, le rendez-vous général des beaux-esprits de Paris. — Il est auteur d'un grand nombre de poésies, la plupart inédites, et d'une *tragédie de Palmyre.*

85

CANTON DE LIGNY.

Ce canton est borné au Nord, par celui de Vavincourt; à l'Est, par l'arrondissement de Commercy; au Nord-Ouest, par le canton de Bar, à l'Ouest, par celui d'Ancerville; et au Sud, par celui de Montiers-sur-Saulx. — Sa superficie est de 18,300 hectares. — Sa population de 11,216 habitants. — Il se divise en 19 communes.

86.

LIGNY.

Jolie petite ville, agréablement située dans un beau vallon, sur la rive gauche de l'Ornain, et sur les routes royales de Paris à Strasbourg, et de Bar-le-Duc à Bâle. — Dist. 16 kilom. ou 4 lieues S.-E. — Pop. 3,212 hab. — Hospice civil. — Institution communale d'instruction secondaire. — Maison d'éducation pour les jeunes filles. — Salle de spectacle. — Fabriques de toiles de coton. — Filature incendiée, non encore reconstruite. — Entrepôt de planches. — Commerce de détail assez étendu. — Foires, marchés hebdomadaires. — Carrières et mines de fer en exploitation. — Ecart : les annonciades, ferme. — La forêt de Ligny (1,723 hectares.)

Ligny est bâti avec régularité. Les rues en sont larges, propres, bien percées et aboutissent à une belle place publique. Les promenades, situées dans le parc de l'ancien château, passent à juste titre pour les plus belles et les plus agréables du département. Les sinuosités du territoire couvert de vignes, offrent plusieurs aspects pittoresques et de jolis paysages.

L'origine de cette ville se perd dans l'antiquité. Suivant quelques auteurs, elle la devrait, ou tout au moins son accroissement, à la destruction de la ville de Nasium, avec laquelle elle communiquait, dit on, par un passage souterrain.

Ligny eut d'abord ses seigneurs particuliers. Réuni ensuite à la Champagne, il fut, en 1555, apporté en dot, à Renaud II, comte de Bar, par Agnés de Champagne, fille de Thiébault-le-Grand. Vers le commencement du XIII siècle, Henri II, comte de Bar, petit-fils d'Agnès et de Renaud, donna la seigneurie de Ligny à sa fille, qui épousa Henri I[er] comte de Luxembourg. Chef-lieu d'une châtellenie considérable, Ligny fut érigé en comté par le roi de France Charles V en 1367. — La maison des Luxembourg posséda ce comté, pendant 500 ans sans interruption, et pendant ce long espace de temps, les princes de cette maison ont fait leur résidence à Ligny, de préférence à leurs autres propriétés seigneuriales. — En 1719, le comté de Ligny fut réuni au duché de Lorraine et de Bar, par la vente qu'en fit un Montmorency-Luxembourg, au duc Léopold, pour la somme de 2,600,000 livres.

Ligny était jadis une place forte, qu'entourait un double rempart en pierres et en gazon, flanqué de bastions et de tours. Il y avait un château considérable. Avant la révolution, on admirait encore huit tours, qui, antérieurement protégeaient les remparts. Elles étaient d'un si beau style et d'une si admirable cons-

ruction, qu'elles faisaient surnommer Ligny, *la ville aux belles tours.*

Ligny a souffert plusieurs siéges. En 1266, les comtes de Champagne et de Bar, se disputant les armes à la main, la suzeraineté du comté de Ligny, Thiébault comte de Bar, prit la ville et l'incendia. Le roi Saint-Louis mit fin à une guerre acharnée, en offrant, en 1268, sa médiation qui fut acceptée. — En 1431, le *damoiseau* de Commercy prit, par esclade, la ville et le château, les pilla et y mit le feu. — En 1433 s'étant présenté de nouveau, il pénétra dans la ville, mais le château s'étant défendu avec vigueur, le damoiseau se vit obligé de se retirer avec les cinq cents hommes qui composaient son armée.

En 1546, le roi François Ier mit garnison française dans Ligny, et y fit déclarer la guerre à l'empereur Charles-Quint. — Fernand-de-Gonsague, le maréchal de la Ferté, le grand Condé, Turenne, tous ces généraux si renommés, ont, tour-à-tour, à des époques et dans des intérêts différents, fait le siège de Ligny. — De nos jours, cette ville a été témoin d'un beau fait d'armes. En 1814, lorsque les armées étrangères envahirent notre patrie, des conscrits étaient rassemblés à Ligny : seuls, et sans chefs supérieurs, ils s'y défendirent avec une rare intrépidité, contre une division de l'armée Russe, dans les rues ouvertes, dans les jardins et les vignes. 1,100 hommes de cette division, numériquement deux fois plus forte que les français, y furent tués, avec le général qui les commandait.

La ville de Ligny fut bombardée, et elle eut été entièrement détruite sans le dévouement de son maire, M. le Sémélier qui, au péril de sa vie, s'avança vers les ennemis, en demandant grace pour ses concitoyens. — Les empereurs de Russie et d'Autriche, le roi de Prusse et Wellington, ont tous ensemble logé à Ligny.

Il ne reste plus des anciennes fortifications qu'une tour Appelée, la *Tour de Luxembourg*, et qui domine le cours de l'Ornain. L'ancien château des comtes a disparu. Avec ses débris, a été bâtie une des plus belles rues de la ville. Le parc seul existe encore. Environné de murs et défendu par des tourelles, il aboutissait d'un côté, au château, et s'étendait au loin, hors de la ville, sur les rives de l'Ornain. C'est dans son enceinte que sont aujourd'hui les promenades publiques.

Les auteurs qui ont écrit sur Ligny, parlent d'une poudrerie fameuse, qui était située sur le territoire de cette ville, et dont la poudre était très-estimée et très-recherchée. Elle a cessé d'exister en 1738.

On remarque, dans l'église paroissiale de Ligny, une image de la Vierge, depuis long-temps célèbre dans tout le pays. C'est une peinture sur soie, que la tradition populaire dit avoir été peinte par l'apôtre St. Luc; mais que des antiquaires, avec plus de raison, attribuent à un peintre du XIIe siècle, appelé, *Mastro Lucca* et dont le nom de baptême était *santo*. Le pape Urbain IV qui avait été évêque de Verdun, la donna en 1263 à Charles, comte d'Angoulême, roi de Sicile et de Provence. Elle fut ensuite donnée à Louis de Luxembourg, comte de Ligny, connétable de France, et fut en 1450, enchassée à l'un des autels de l'église collégiale de Ligny.

Sur le sommet d'une des côtes qui environnent Ligny, et que l'on nomme Mont-Liban ou l'Ile-Vêtu, on remarque les fondations d'une forteresse considérable qui n'a point été achevée, d'après un article du traité de paix, entre Charles-Quint, et François Ier.

Ce fut un comte de Ligny, Jacques de Luxembourg, qui, au siège de Compiègne, fit prisonnière l'illustre Jeanne-d'Arc, dite *la pucelle d'Orléans*. Il la livra lâchement aux Anglais, qui, aussi lâches que lui, la firent brûler.

Ligny a donné le jour à Pierre de Luxembourg, cardinal-évêque de Metz, né le 20 juillet 1365. —

Henrion-de-Pencey, célèbre dans le barreau, mort en 1829, conseiller d'état et premier président de la cour de cassation était né, dit-on, à Ligny.

Willeterque (Alexandre Louis) membre de l'institut, et auteur des lettres Athéniennes. — Le lieutenant-général comte Barrois, grand-officier de la légion-d'honneur. — Le maréchal-de camp Brouet, commandeur de la légion-d'honneur, sont nés à Ligny.

87.

CULEY.

— Est situé dans une petite plaine très resserrée, environnée de côtes. — Dist. 9 kilom. ou 2 lieues 1|4 E. S.-E. — Pop. 457 hab. — Ecarts. Ste.-Geneviève, Hermitage ; Bellevue, Ferme.

88.

GIVRAUVAL.

— Est situé dans un vallon au pied d'une côte, entre l'Ornain et la forêt de Ligny. — Dist. 19 kilom. ou 4 lieues 3|4. S.-E. — Pop. 425 hab.— carrières de pierres de taille estimées.

89

GUERPONT.

— Sur le versant d'une côte baignée par l'Ornain.— Dist. 9 kilom. ou 2 lieues 1|4. S. E. — Pop. 324 hab.— Filature hydraulique de coton. — Une belle maison de campagne.

En 1287, Thiébault comte de Bar, acquit la seigneurie de Guerpont, de Geoffroi de Nonsart, fils de Varin de Nonsart chevalier, qui tenait ce fief des chevaliers Jean de Choiseul et Jean d'Arembécourt. En 1558

Pierre de Belleville et Zabillon de Neufchatel sa femme ; seigneur et dame de Guerpont, vendirent à Charles III duc de Lorraine, la part qu'ils avaient dans la seigneurie dudit lieu.

90

LOISEY.

Ce village est situé dans une plaine resserrée par des côtes assez élevées et sur un fort ruisseau qui prend son nom. — Dist. 10 kilom. ou 2 lieues 1/2, E. — Pop. 844 hab.

Dans le traité de 1301, par lequel Henri III comte de Bar, fait *hommage-lige* à Philippe-le-Bel roi de France, il est dit : *et de ce que madame Alix de Nettancourt tient de nous à Loisey.*

En 1340, *Henri évêque de Verdun, et Henri comte de Bar, désirant que leurs villes d'Erize-St Dizier, de Signeulle, de Jaroye et de Loisey, puissent à l'avenir se peupler et s'améliorer, et être mieux gardées et défendues, font entr'eux un appointement par lequel, ils conviennent que les bans, la haute justice, moyenne et basse, tous les hommes, rentes, profits et revenus, gardes et autres choses, seront communes entr'eux et leurs successeurs pour moitié ; que les maires et échevins rendront la justice aux habitants desdits lieux, et s'ils n'étaient d'accord, ils iront querir conseil à Sampigny et à Bar. Il y aura prison commune à Erize ; chaque conduit de ces villes paiera deux poules à Pâques, et taille en deniers à la St Remy, à la volonté des seigneurs. Ils paieront la chevauchée quand besoin sera.* — Loisey avait alors 175 habitants

Il y avait à Loisey un beau château bâti en 1660 et aujourd'hui entièrement détruit. On remarquait dans l'intérieur un escalier d'une belle architecture, soutenu par une statue en pierre, représentant Samson ou Her-

cule. Il y avait trois tourelles féodales, mais point de fossés, les jardins étaient vastes et beaux. — Ce château qui appartenait à un duc Duchatelet, a été la résidence de la fameuse marquise Duchatelet, connue par son esprit et sa correspondance avec Voltaire, qui s'est rendu plusieurs fois à Loisey, pendant le séjour qu'elle y fit. M. Varin premier grand vicaire du diocèse de Verdun sous 4 évêques est né à Loisey.

91.

LONGEAUX.

— Est situé en amphithéâtre sur le penchant d'une colline près de la rive gauche de l'Ornain. — Dist. 2 kilom. ou 5 lieues 1|4. S.-E. — Pop. 393 hab. — Forge. — Ecart. Cliquenpoix, Moulin. — Il y existe un ancien fief maison-forte; entouré de fossés.

92.

MAULAN.

— Dans un vallon très-resserré entre deux côtes. — Dist. 14 kilom. ou 3 lieues 1|2. S. S.-E. — Pop. 169 hab.

93.

MENAUCOURT.

— Dans la plaine sur la rive droite de l'Ornain. — Dist 21 kilom. ou 5 lieues 1|4. S.-E. — Pop. 530 hab. Haut-fourneau. — Ecart : la forge. — Le patouillat, ferme.

94.

NAIX.

— Dans un vallon très agréable sur la rive gauche de l'Ornain. — Dist. 23 kilom. ou 5 lieues 3|4. S.-E. — Pop. 404 hab.

Ce village occupe une partie de l'emplacement de l'antique Nasium, opulente citée des *Leuci*, dont l'en-

ceinte était jadis considérable, et dont les objets précieux, découverts sous ses ruines, à différentes époques, attestent l'ancienne splendeur. On croit que cette citée fut détruite au milieu du IV siècle et remplacée par une ville considérable et bien fortifiée, que Thierry, roi de Bourgogne. prit en 612, sur Théodebert roi d'Austrasie. Il paraît que Nasium embrassait, comme l'ancienne Rome, la plaine et les collines environnantes, et qu'il était défendu au levant, par un camp retranché, assez vaste pour contenir deux légions. Un temple de Jupiter, des autels dédiés à Junon, à Minerve, à Mercure, à Lucine etc., des thermes, un cirque, des colonnes, des statues d'or et de marbre, des aqueducs, tout est tombé, tout a été détruit.

(Voyez page 50, monuments.)

95.

NANCOIS-LE-PETIT.

Dans une petite plaine resserrée par deux côtes, baignées par l'Ornain. — Dist : 14 kilom. ou 3 lieues 1/2. S.-E. — Pop. 517 hab.

947. On lit dans un titre de l'Abbaye de St-Mensui de Toul, que l'abbé Odelric, fils de la comtesse Eve, avait donné à Archambault, premier abbé de St.-Mensui, le lieu de *Colombei*, avec la fief nommé *Nançois*. — Dans une bulle du pape Pascal II, de l'an 1106, *Nançois* est désigné sous le nom de *Nancianum*. — En 1617, les habitants du grand et du petit Nançois, présentèrent une requête au bon duc Henri, pour être déclarés et reconnus de son baillage de Bar.

Autrefois ce village était caché par une forêt de noyers, arbres séculaires, que l'on entretenait. = Charles-Quint y passa en 1544, après le siège de Ligny.

96.

NANT-LE-GRAND.

— Est situé sur un ruisseau, entre deux côtes. —

Dist. 13 kilom. ou 3 lieues 1|4. S.S. E. — Pop 372 hab.

97.

NANT-LE-PETIT.

— Sur un plateau, près de la route de Paris à Strasbourg, et non loin de l'Ornain. — Dist. 15 kilom. ou 3 lieues 3|4. S. S.-E. — Pop. 268 hab.

98.

NANTOIS.

Ce village est situé sur le penchant d'une colline dans un vallon peu creusé. — Dist. 23 kilom. ou 5 lieues 3|4. S.-E. — Pop. 253 hab. — Ecarts : la Brie-Bosselin, Lavaux, fermes ; la tuilerie, les forges de Naix.

C'est sur le territoire de cette commune, qu'est situé l'important établissement désigné sous le nom de *forges de Naix*. Il se compose de deux hauts-fourneaux, et de quatre feux de forge. Autrefois ces forges appartenaient au roi.

Sur les hauteurs qui environnent Nantois on trouve des tombeaux, restes de l'antique *Nasium*.

99.

St-AMAND.

— Sur la rive gauche de l'Ornain et sur la route de Bar-le-Duc à Bâle. — Dist. 25 kilom. ou 6 lieues 1|4. S.-E. — Pop. 294 hab.

Il y a sur les hauteurs qui environnent cette commune, des traces d'une ancienne voie romaine de Lion à Trèves, passant par Naix.

100.

SALMAGNE.

— Est situé dans un vallon très-resserré entre deux fortes côtes. — Dist. 13 kilom. ou 3 lieues 1|4. E. — Pop. 774 hab. — On remarque à Salmagne une assez belle fontaine.

En 1226, René duc de Bar, réduisit les tailles et autres droits à lui dus par les habitants de Salmagne, aux anciennes redevances qu'ils payaient au cardinal Louis de Bar, qui les avait affranchis. Chaque ménage dut trois francs et demi pour toute imposition.

101.

SILMONT.

— Sur un coteau au pied duquel passe l'Ornain. — Dist. 8 kilom. ou 2 lieues. S. E. — Pop. 129 hab. — Filature hydraulique de coton.

Il y avait autrefois à Silmont un prieuré. On ignore le temps de sa fondation. — En 1249 Kicher-du-Fort, prieur de Silmont, associe Thibaut comte de Bar, aux bois de Resson situés entre la ville de Silmont et celle de Resson, à condition que le comte fera garder ces bois par ses gardes et *forestiers*, à ses dépens.

102.

TANNOIS.

— Au pied d'une côte dans la vallée de l'Ornain. — Dist. 8 kilom. ou 2 lieues. S.-E. — Pop. 777 hab. carrières de pierres de taille. — On passe l'Ornain sur le pont *dit de Tannois*.

Il est fait mention de Tannois en 1345, dans une donation de Jacques de *Monteler à Wauthier de Pulligny*. Il y avait, avant la révolution, plusieurs maisons seigneuriales.

103.

TRONVILLE.

— Dans la plaine, entre l'Ornain et la route royale de Bar-le-Duc à Bâle. — Dist. 11 kilom. ou 2 lieues 3/4. S. E. — Pop. 506 hab.

La terre de Tronville a été possédée autrefois par une

maison noble du même nom, aujourd'hui éteinte. En 1333, Marguérite de Tronville rend foi et hommage au comte de Bar, et reconnaît devoir la garde au château de Bar, *le quart de trois semaines*. — En 1431 Henry Batard de Bar, fut assiégé dans son château de Tronville par les gens de Ligny, à l'occasion de la guerre suscitée par le Damoiseau de Commercy. — Il y avait avant la révolution deux châteaux à Trouville, l'un appartenant au roi, l'autre à un seigneur nommé Dutertre.

104.

VELAINES.

Sur la route royale de Bar-le-Duc a Bâle, et sur la rive gauche de l'Ornain. — Dist 14 kilom. ou 3 lieues 1/2 S.-E. — Pop. 753 hab.

Dom Calmet dit en parlant de Velaines : c'est un lieu considérable, puisqu'on y compte trois cent vingt-cinq habitants. Ce passage prouve de combien la population s'est accrue depuis moins d'un siècle, et certes Velaines est loin d'être l'endroit, où son accroissement soit le plus sensible.

105.

CANTON DE MONTIERS-SUR-SAULX.

Ce canton est situé à l'extrémité *Sud* de l'arrondissement : il est borné au Nord par le canton de Ligny ; à l'Est, par l'arrondissement de Commercy ; à l'Ouest, par le canton d'Ancerville; et au Sud, par le département de la Haute-Marne. — Sa superficie est de 19,960 hectares. — Sa population de 6,703 habitants. Il se subdivise en 14 communes.

106.

MONTIERS-SUR-SAULX.

CHEF-LIEU.

Ce bourg est situé sur la rive droite de la Saulx, à

1/4 de lieue des limites du département, et de l'endroit où cette rivière y entre. — Dist. 31 kilom. ou 7 lieues 3/4. S.-E. — Pop. 1204 habitants. — Forges, haut-fourneau, fonderie de tuyaux de toute dimention pour les mécaniques, ornements en fonte pour l'architecture, etc. — 2 foires. — Ecarts : la forge, Egremont, Lahaye, Grignoncourt, Chabeau, Mouilledent, Beauregard, Latanchotte, la Malmaison, Ecurey, Montgérard, la Grange-Allard, Fermes.

Montiers tire son nom du mot latin *monastérium*, ce qui porte à regarder comme vraie, la tradition qui y place un ancien couvent. Mais on en ignore et l'origine et le fondateur, et le commençement et la fin. Aujourd'hui il n'y a aucun vestige de monastère.

Albéric, moine de trois fontaines, qui vivait vers l'an 1230, dit, que le duc de Lorraine, le comte de Champagne et le sire de Joinville, élevèrent à Montiers-sur-Saulx, une forteresse contre le comte de Bar. Mais celui-ci la renversa et la détruisit, de manière que depuis long-temps, il n'en reste aucune trace.

Entre Montiers-sur-Saulx et Morley, se trouvait autrefois une abbaye de l'ordre de citeaux (l'Abbaye d'Escurey) fondée en 1144, par Godefroi III, sire de Joinville ; elle possédait plusieurs métairies sur le territoire de montiers.

Ce bourg était avant la révolution, chef-lieu d'une Baronnie. Il est environné de bois assez étendus, dont l'un porte le nom de forêt de Montiers, et contient 1053 hectares.

107.

BIENCOURT.

— Sur un ruisseau considérable appelé l'Orge, qui va se jeter dans la Saulx au-dessus de Dammarie. — Dist. 30 kilom. ou 7 lieues 1/2. S.-E. — Pop. 507 hab. — Ecart, le Bocard. — Il y a, sur le territoire de cette

commune, des mines de fer, assez importantes en exploitation.

108.

LE BOUCHON.

— Sur la rive droite de la Saulx. — Dist. 19 kilom. ou 4 lieues 3/4. S. — Pop. 271 hab. — Ecart : Roncher ferme.

109.

BRAUVILLIERS.

Ce village est situé près de la limite du département. Dist : 24 kilom. ou 6 lieues. S. — Pop. 346 hab.

Il y a sur le territoire de cette commune, des carrières de pierres de taille, propres aux grandes constructions.

110.

BURE.

— Est situé dans une pointe formée par l'arrondissement de Bar, et resserrée entre le département de la Haute-Marne et l'arrondissement de Commercy. — Dist. 37 kilom. ou 9 lieues 1/4, — Pop. 353 hab. — Carrières de pierres de taille. — Ecart : St.-Antoine, ferme.

Une partie du territoire de ce village, appartenait avant la révolution au Barrois, une partie à la Champagne. Il y avait un château dans cette dernière partie.

111.

COUVERTPUIS.

Ce village est situé sur l'Orge, fort ruisseau qui se jette dans la Saulx. — Dist : 27 kilom. ou 6 lieues 3/4. S.-E. — Pop. 275 hab. — Ecart : Gaudry, Moulin.

112.

DAMMARIE.

— Sur la rive gauche de la Saulx. — Dist. 22 kilom. ou

5 lieues 1/2. S. — Pop. 514 hab. — Ecart ; le fourneau ; Laferté, Petit-Val, fermes.

On remarque à Dammarie un établissement important. C'est un haut-fourneau avec fonderie, émoulerie, atelier de construction, fabrique en fonte et en cuivre de pièces mécaniques, d'appareils chimiques, de fers à repasser, et de poëles pour bois et houille.

Il y avait à Dammarie un riche prieuré dont la fondation remonte avant l'an 1095, puisqu'il se trouve dénommé dans une bulle du pape Urbain II, de cette année. — Le prieur devait faire l'aumône générale tous les dimanches aux pauvres du lieu, et tous les jours aux pauvres passants.

On remarque qu'en l'an 1286, ce prieuré fut chargé d'une contribution de nonante livres tournois, pour le service de la terre sainte, et que cette taxe n'ayant pas été payée, le prieuré fut mis en interdit.

Les seigneurs de Ligny étaient *avocats nés*, ou protecteurs du prieuré de Dammarie. Mais ils abusèrent parfois si étrangement de leur droit de protection, que les religieux furent obligés de cesser l'office divin, et de citer l'un d'eux, à Paris, pour le contraindre à les laisser en repos.

113.

FOUGÈRES.

— Est situé sur une côte peu élevée, à un 1/4 de lieue environ de la rive droite de la Saulx. — Dist, 19 kilom. ou 4 lieues 3/4. S.-E. — Pop. 292 hab. — Ecart. Laborde, ferme.

114.

HÉVILLIERS.

— Dist. 25 kilom. ou 6 lieues 1/4. — Pop. 361 hab. Ecart : la Malozèle, tuilerie.

115.

MANDRE.

— Sur la route royale n. 60, de Nancy à Orléans. — Dist. 39 kilom. ou 9 lieues 3|4. S.-E. — Pop. 457 hab.

Une partie de ce village appartenait à la Lorraine, une partie au Barrois. Il y avait deux paroisses et deux chateaux, l'un occupé par le seigneur, l'autre par son intendant.

116.

MÉNIL-SUR-SAULX.

Ce village est situé pres de la rive droite de la Saulx. — Dist. 18 kilom. ou 4 lieues 1|2. S. — Pop. 467 hab.

117.

MÔRLEY.

Ce village est situé sur la rive gauche de la Saulx. — Dist. 25 kilom. ou 6 lieues 1|4. S. — Pop. 644 hab. — Mines de fer importantes en exploitation. — Haut-fourneau, fabrique de cylindres et de tuyaux pour Paris. — Ecart. Froilcy, ferme.

Morlaix possède un établissement orthopédique, c'est-à-dire où l'on redresse les défauts de la taille.

Ce village est d'uue haute antiquité, il a joué un rôle important sous les rois de la première race, qui y avaient un palais, plusieurs d'entr'eux l'ont habité, et l'on en voyait encore des ruines au commencement du siècle dernier. *Clotaire* II, qui a régné de 585 à 628, a tenu sa cour à Morlaix, comme il est prouvé par un titre écrit en latin, où il est dit: *donné à Morlaix*, la 16e *année du règne de notre très-glorieux roi Clotaire.* — Il existe aussi deux chartes de *Theodoric* ou Thierry III, données à Morlaix vers l'an 680.

Un fait qui prouvera mieux encore l'importance, qu'a eue cet endroit à cette époque, c'est quece même Thierry

y convoqua un concile, composé des Evêques de France et de Bourgogne. Dans ces temps d'ignorance profonde, de guerre civile et d'anarchie, sous des rois ou furieux ou imbéciles, ces assemblées étaient souvent nécessaires et auraient produit de grands biens, si l'esprit de parti, n'y avait soufflé la discorde.

Morlay était avant 1751 chef lieu d'une prèvote Royale.

En 1627, le sire de Vaubécourt seigneur de Morlay obtint du Duc de Lorraine, le droit d'un marché par semaine et de deux foires annuelles.

118.

RIBAUCOURT.

— Est situé entre le ruisseau de l'Orge à l'Est et la forêt de Montiërs-sur-Saulx à l'Ouest. — Dist. 32 kilom. ou 8 lieues. S.-E. — Pop. 448 hab. — Ecart. 2 bocards à mines.

119.

VILLERS-LE-SEC.

— Est situé entre l'Ornain et la Saulx. — Dist. 23 kilom. ou 5 lieues 3/4. S. S. E. — Pop. 500 hab. — En 1755 la population de cette commune était de 25 à 30 habitants.

120.

CANTON DE REVIGNY.

Ce canton est borné à l'*Est*; par celui de Vavincourt; au *Nord*, par celui de Vaubecourt; à l'*Ouest*, par le département de la Marne, au *Sud Ouest*, par le même département, et au *Sud-Est* par le canton de Bar. — Superficie, 16,621 hectares. — Population, 9,369 habitants. — Il se divise en 17 communes.

121.

REVIGNY.

CHEF-LIEU.

Ce bourg est situé dans une belle et vaste plaine, traversée par l'Ornain, et sur la route de Bar à Vitry-le-Français. — Dist. 17 kilom. ou 4 lieues 1/4. N.-O. — Pop. 1,566 hab. — Bureau de bienfaisance. — Commerce de chanvre et de toiles. — 4 foires. — Ecart. Vautrombois, ferme.

Revigny est un des bourgs les plus agréables du département. Les maisons en sont bien bâties, et les rues belles par elles-mêmes, sont arrosées par un canal dérivé de l'Ornain, qui y entretient la propreté. A de riches produits territoriaux, se joint un commerce de détail assez actif, qui ajoute à l'état d'aisance, dont jouissent la plupart des habitants.

Revigny a été autrefois un endroit très-considérable. Dans plusieurs chartes, il est qualifié *Ville.* — Il y avait un hôpital *ou maison-Dieu*, dont il est fait mention dans un titre de 1359 — en 1640 les Suédois saccagèrent et brulèrent Revigny, qui alors était une ville assez importante.

Le fameux *Jacques de Ravennes*, célébre jurisconsulte qui a beaucoup écrit sur le droit, était de Revigny, et son nom est *Jacques de Revigny*. Il fut Evéque de Verdun depuis 1290 jusqu'en 1296.

122

ANDERNAY.

— Sur le penchant d'un coteau au pied du quel coule la Saulx. — dist. 17 kilom. ou 4 lieues 1/4 O. N. O. — Pop. 343 hab.

En 1212, Thibault Comte de Bar et de Luxembourg, et Ride chatelain, fondèrent la chapelle d'An-

dernay, et la dotèrent de deux fauchées de prés, de deux journées de terre, et d'un muid de bled, à prendre tous les ans sur le moulin du même lieu.

Il y a eu autrefois à Anderuay un chateau fortifié, comme il est prouvé par ces mots : en 1526, Robert de Figuemont reprit du Duc de Lorraine, ce qu'il tenait en la grosse tour d'Andernay, avec ses dépendances.

123

BEUREY.

Daus la vallée et sur la rive droite de la Saulx. — dist. 11 kilom. ou 2 lieues 3|4 O. — Pop. 586 hab. — Ecart. Beurey-la-Petite, hameau.

124.

BRABANT-LE-ROI.

Sur un coteau peu élevé, et près d'un ruisseau qui prend son nom de ce village. — dist. 17 kilom ou 4 lieues 1|4 N. O. — Pop. 423. — Ecart, Bellefontaine. ferme ; St.-Jactel, moulin.

— En 1276, Ogier chevalier, sire d'Anglure, échangea avec Thibaut, Comte de Bar, tout ce qu'il possédait en Ban et Justice à Brabant, contre les *hommes de corps* et leurs ménages, que le Comte pouvait avoir à Haironville et Saudrupt.

125.

BUSSY.

—Sur le versant d'une côte assez élevée, au pied de la quelle passe L'ornain. — dist. 8 kilom. ou 2 lieues. N. O. — Pop. 195 hab. — vignoble — Ecart, Ste. Hoilde, ferme. l'Oissard ; maison de campagne.

— Les vins de Bussy sont comptés parmi les meilleurs du département.

Il y avait autrefois à Ste. Hoilde. Ecart de Bussy,

une Abbaye, dont l'Abbesse était *dame foucière* de Bussy. Cette abbaye avait été fondée vers l'an 1229.

126.

CONTRISSON.

—Dans une plaine, prés d'un ruisseau, et non loin de la route de Bar à Vitry. — dist. 17 kilom. ou 4 lieues 1/4 N. O. —Pop. 781 hab,

On lit dans un écrit peu antérieur à la révolution; *M. Collin a la justice moyenne et basse sur ses sujets.!!* il est ici question des habitans de Contrisson.

127.

COUVONGES.

Dans la vallée et sur la rive droite de la Saulx, près d'un bois assez étendu. —Dist. 11 kilom. ou 2 lieues 3/4 O. — Pop. 356 hab.

Le nom de ce village est très ancien. La terre de Couvonges fut acquise à L'église de Toul par l'vêéque Garibalde, qu'on croit fils de Wulfoade, fondateur de l'Abbaye de St.-mihiel, le quel vivait en 706 et mourut en 735.

Couvonges fut érigé en Comté en 1727, en faveur d'Eugène de Rouerke et de Catherine de Beauveau, veuve de Charles de de Stainville, comte de Couvonges.

Avant la révolution, le seigneur de Couvonges était le marquis de Casteza, Gouverneur de Toul et de St.-Dizier; Il y avait un chateau magnifique,

128.

LAIMONT.

Sur le versant d'une côte, à peu de distance de l'Ornain, et sur la route de Bar à Vitry, à l'endroit où commence celle de Bar à Reims. —Dist. 12 kilom.

ou 3 lieues N.-O. — Pop. 773 hab. — Ecarts, Fontenois, hameau. Grosterme, ferme.

Près de la ferme de Grosterme se trouve une fontaine nommée aussi Grosterme ou Blanc chêne, laquelle a eu autrefois de la réputation dans le pays, à cause de ses eaux minérales. — *Durival* dans sa *description de la Lorraine et du Barrois*, l'a mise au nombre des principales sources minérales de la province. Ses eaux ferrugineuses et très-froides, sortent d'un bassin extrêmement profond. — Aujourd'hui on en fait fort peu d'usage.

Laimont a éte anciennement possédé par des seigneurs du même nom. En 1332, Miles de Ranbercourt reprend d'Edouard comte de Bar, la seigneurie de Laimont, au nom de Marguerite et Pérette ses enfans, et de Jeanne sa femme, fille de Thierry de Laimont.

129.

MOGNEVILLE.

— Dans la vallée et sur la rive gauche de la Saulx —Dist. 13 kilom. ou 3 lieues 1/4 O. — Pop. 911 hab. — Ecarts la maison blanche, ferme, et le moulin de Maillot, qui forme un établissement assez important.

Mognéville, qui avait autrefois le titre de marquisat, est dans une très-belle situation. Il y avait un chateau et un hôpital. — Ce fut à l'occasion de Mognéville, que s'élevèrent en 1550, sous le roi de France Charles IX, de grandes difficultés, au sujet des libertés du Barrois. Le 16 octobre 1572, il intervint un arrêt du conseil du Roi, qui ordonne que tous les habitans de Mognéville, paieront la taxe et cotisation imposées, nonobstant toutes appellations et oppositions faites et à faire.

130.

MUSSEY.

—Sur le versant d'une côte près de la rive gauche de l'Ornain.—Dist. 9 kilom. ou 1 lieue 3[4—N. O —Pop. 271 habitans.—Quelques vignes.

131.

NETTANCOURT.

— Est situé sur le versant d'une côte, au pied de la quelle coule la Chée. L'Eglise, dont le clocher s'apperçoit de fort loin, est située sur le sommet. — Dist. 22 kilom. ou 5 lieues 1[2 N. O. — Pop. 704 hab.

Nettancourt a donné son nom à une très-ancienne et très-noble maison, qui posséda la terre de Nettancourt pendant plusieurs siecles. Cette maison qui a toujours été distinguée par de grands et importans emplois, tant en France qu'en Lorraine, était partagée en plusieurs branches, toutes alliées aux familles les plus marquantes.

132.

NEUVILLE SUR-ORNE.

Ce village est comme enfermé au milieu d'une île très-étroite formée par l'Ornain. — Dist. 11 kilom. ou 2 lieues 3[4 N. N-O. — Pop. 915 hab.

Neuville sur-Orne a eu des seigneurs de distinction. *Nicolas de Neuville*, Evêque de Verdun depuis l'an 1305 jusqu'en l'an 1312, était sorti de la maison de Neuville. De 1390 à 1664 et au-delà, la célèbre maison des Armoises, alliée à celle de Nettancourt a possédé la seigneurie de Neuville.

133.

RANCOURT.

— Est situé dans la vallée de l'Ornain, sur la route

de Bar à Vitry et tout près de la limite du département —Dist. 22. kilom. ou 5 lieues 1/2 N-O. — Pop 547 hab.

134.

REMENNECOURT.

— Dans une plaine, entre la Saulx et l'Ornain. — Dist. 20 kilom. ou 5 lieues O. — Pop. 86 hab.

135.

VARNEY.

— Dans la vallée de l'Ornain, près d'un bois. — Dist. 6 kilom. ou 1 lieue 1/2. — Pop. 75 hab. — Ecart : Rambercourt, hameau.

Les vins de Varney et Rambercourt sont comptés parmi les meilleurs du département, pour leur agrément et leur légèreté. — Cette commune est une des deux de l'arrondissement qui n'ont point d'école primaire.

136.

VASSINCOURT.

— Est situé partie sur le sommet, partie sur le versant d'un côteau. — Dist. 12 kilom. ou 3 lieues O. N. O. — Pop. 563 hab.

On voit dans les archives de Lorraine, que la terre de Vassincourt a souvent changé de seigneurs.

En 1333, il est fait mention de Vassincourt.

Dans un dénombrement que *Jacques de Maria* donne, en 1496, de ce qu'il possède en la ville de *Vaciencourt*, il est dit : *Sauf la reserve au Roi, le sang des hommes et femmes, les amendes arbitraires, la souveraineté, la corde et attachière.* — Il y avait un château-fort non loin de Vassincourt.

137.

VILLERS-AUX-VENTS.

— Est situé partie sur le sommet, partie sur le versant d'un côteau. — Dist. 16 kilom. ou 4 lieues, N. O. — Pop. 454 hab. — Ecart : Piroué, moulin.

En 1633, le duc Charles IV donna à titre d'usufruit, à François de Savigny, seigneur de Laimont, etc., Petit-Louppy et Villers-aux-Vents, en considération de ce qu'il avait quitté le roi de France, pour s'attacher à son service.

138.

CANTON DE TRIAUCOURT.

Ce canton est borné au *nord* et à *l'est* par l'arrondissement de Verdun ; à *l'ouest*, par le département de la Marne ; au *sud*, par le canton de Vaubecourt ; et au *sud-est*, par une pointe de l'arrondissement de Commercy. — Superficie 20,225 hectares. — Population 7,785 habitans. — Il se divise en 20 communes.

139.

TRIAUCOURT.

CHEF-LIEU.

Ce bourg est agréablement situé dans une vallée traversée par un ruisseau. — Dist. 26 kilom. ou 6 lieues 1/2 N. — Pop. 928 hab. — Ecart, Menoncourt, fermes.

On voit à Triaucourt une ancienne église, qui faisait autrefois partie de l'abbaye qui existait au même lieu. Cette église est belle, le portail et la flèche surtout, en sont remarquables.

Ce bourg se glorifie d'avoir donné le jour à *Lemaire*

Nicolas-Eloy, professeur de poésie latine et ensuite doyen de la faculté des lettres de Paris, mort dans le mois d'octobre 1832, laissant inachevé son grand ouvrage des *Classiques Latins*, que son neveu, Auguste *Lemaire*, né aussi à Triaucourt, vient de terminer.

Un monument vient d'être élevé, par la reconnaissance de ses concitoyens, à la mémoire de ce savant contemporain, vis-à-vis de la maison où il est né. Le célèbre abbé *Catherine-Lefèvre*, docteur en Sorbonne, était aussi né à Triaucourt.

140.

AMBLAINCOURT.

— Est situé sur le versant d'une côte au pied de laquelle coule la rivière d'Aire. — Dist. 24 kilom. ou 6 lieues N. — Pop. 139 hab.

141.

AUTRÉCOURT.

— Est situé dans une petite vallée arrosée par l'Aire, et sur la route de Bar-le-Duc à Dun. — Dist. 33 kilom. ou 8 lieues 1/4 N. — Pop. 562 hab. — Poterie nouvellement établie. — Ecart, La Suisserie, fermes.

Au commencement du VII siècle, vers l'an 620, le seigneur d'Autrécourt, nommé *Austrasius* (d'où est venu le nom du village), irrité de ce que St. Rodingue, fondateur de l'abbaye de Beaulieu, et ses disciples, fussent venus sans sa permission s'établir dans un bois qui lui appartenait, et où ils s'étaient construit des cellules de feuillages, avait envoyé ses gens pour les en chasser. Mais, dans la suite, ayant été attaqué d'une maladie extraordinaire, il recourut aux prières du saint, qui le guérit, et, par reconnaissance, il lui accorda le terrain où il avait commencé à s'établir, et lui permit d'y bâtir un monastère.

142.

BEAULIEU.

Ce village tire son nom de la beauté de sa situation. Placé sur le sommet d'une montagne escarpée, à l'entrée d'une vaste forêt, Beaulieu jouit d'un horizon immense, et présente un des plus ravissants coups-d'œil, qu'il soit possible de voir. — Dist. 33 kilom. ou 8 lieues 1/4 N. — Pop. 516 hab. — Il y a des vignes dont le vin est estimé. — Deux verreries importantes. — La forêt de Beaulieu est la plus étendue du département; elle contient 2,694 hectares. — Sur le territoire, un étang de 37 hectares, 34 ares. — Ecarts: Couru, hameau. La Georgette, St. Rouin, fermes.

Le nom de l'abbaye de Beaulieu, à laquelle le village doit son origine, est célèbre. Cette abbaye fut fondée au VIIe siècle, par saint *Rodingue*, nommé vulgairement saint Rouin.

Venu de l'Ecosse, sa patrie, où il avait reçu le caractère épiscopal, Rodingue, près avoir visité un grand nombre de monastères, s'arrêta, suivi de quelques disciples, dans un lieu nommé alors *Vaslogium*, et enfermé dans l'immense forêt d'Argonne. Alors un silence profond régnait dans ces vastes solitudes, éloignées de toute habitation humaine. Quelques cellules faites de branches d'arbres servaient d'abri à ces nouveaux solitaires, lorsque la jalousie brutale du seigneur d'Autrécourt, les força de s'éloigner. Rodingue partit alors pour Rome. Mais à son retour, il trouva *Austrasius* atteint d'une maladie terrible, le guérit et en reçut la permission de fonder un monastère, dans le lieu même où il s'était arrêté d'abord. Telle est l'origine de la célèbre abbaye de Beaulieu. Après avoir bien établi son monastère, Rodingue se retira dans son ermitage de Bonneval, à une demi-lieue de Beaulieu, et y passa le reste de sa vie dans une profonde retraite; il y mourut vers l'an 680. La réputation de la

nouvelle abbaye s'était promptement répandue, et bientôt d'immenses dotations lui avaient été faites. Le nombre des religieux était de quarante. On y exerçait l'hospitalité générale, l'aumône générale, trois jours de la semaine, et tous les jours à tous les passants. — De l'an 1300 à 1307, l'abbaye de Beaulieu fut entièrement saccagée, brûlée et détruite avec le *Bourg* qui s'était élevé auprès d'elle, et qui était bien fortifié pour ce temps-là. Le roi de France, indigné d'un tel désastre, déclara la guerre au comte de Bar qui en était l'auteur, le fit prisonnier, et lui imposa de dures et humiliantes conditions, au nombre desquelles était celle de payer une grosse somme d'argent à l'abbé de Beaulieu, en dédommagement des pertes éprouvées par l'abbaye. Reconstruite de nouveau, elle a existé jusqu'à la révolution, époque où elle a subi le sort de la plupart des établissements de ce genre. Aujourd'hui il n'en reste que des ruines !!!

143

BEAUZÉE

Ce village considérable et important, est situé sur la rive gauche de l'Aire, et traversé par la route de Bar-le-Duc à Dun. — Dist. 25 kilom. ou 6 lieues N. N. E. — Pop. 805 hab. — 2 foires. — Lieu d'étape.

Le territoire de cette commune est très productif, et l'agriculture y a fait de véritables progrès. La culture du colza, les prairies artificielles et de nombreux troupeaux sont une source de richesses pour Beauzée. — On y remarque une église, dont le portail, bien que mutilé, mérite encore d'être vu.

Beauzée est la patrie de Poinot François, chef d'escadron au 4ᵉ dragons. Avec deux escadrons de son régiment, il se maintint, le 9 octobre 1794, sous le feu de 30 pièces de canon, et après une charge brillante, il fut tué par un boulet.

144.

BRIZEAUX.

— Est situé dans une vallée traversée par plusieurs ruisseaux. — Dist. 30 kilom. ou 7 lieues 1|2 N. N. O. — Pop. 494 hab. — Ecart. Aubercy, hameau.

145.

BOULAINVILLE.

— Est agréablement situé sur le versant d'une côte au pied de laquelle coule la rivière d'Aire. — Dist. 28 kilom. ou 7 lieues N. — Pop. 290. hab. — Ce petit village jouit d'une aisance qu'il doit à l'industrie et à la vie laborieuse de ses habitants.

146.

DEUX-NOUDS.

— Est situé, partie sur le versant d'une côte, partie au fond d'une gorge resserrée par les côtes environnantes et arrosée par un ruisseau. — Dist. 26 kilom. ou 6 lieues 1|2 N. — Pop. 229 hab. — Les vins des Deux-Nouds sont assez estimés.

147.

EVRES.

— Est situé dans une plaine, sur un ruisseau assez considérable qui va se jeter dans l'Aire. — Dist. 26 kilom. ou 6 lieues 1|2 N. — Pop. 377 hab.

148.

FLEURY.

— Est situé dans la vallée de l'Aire et sur la route de Bar-le-Duc à Dun. — Dist. 30 kilom. ou 7 lieues 1|2 N. — Pop. 345 hab. — Marne engrais.

Ce village, qu'une agriculture plus perfectionnée a enrichi, va trouver une nouvelle source de prospérité dans la route de grande communication de Verdun à Vitry.

149.

FAUCAUCOURT.

— Est situé sur un plateau peu élevé, près d'un ruisseau qui va se jeter dans l'Aisne. — Dist. 28 kilom. ou 7 lieues. N. — Pop. 233 hab. — Faïencerie.

150.

IPPÉCOURT.

— Est situé sur un plateau au bas duquel coule la *Cousance*, ruisseau considérable qui va se jeter dans l'Aire. — Dist. 33 kilom. ou 8 lieues 1/4 N. — Pop. 396 hab. — Ecarts : St.-Vannes, la Viole, Moulins.

151.

ISSONCOURT.

— Est situé sur un plateau, et traversé par la route de Bar-le-Duc à Verdun. — Dist. 26 kilom. ou 6 lieues 1/2 N. N. E. — Pop. 224 hab.

152.

LAVOYE.

— Est situé sur le versant d'un côteau, entre la rivière d'Aire et la route de Bar-le Duc à Dun. — Dist. 34 kilom. ou 8 lieues 1/2 N. — Pop. 542. — 2 Faïenceries importantes.

153.

MONDRECOURT.

— Est un très-petit village, situé à gauche de la route

de Bar-le-Duc à Verdun. — Dist. 28 kilom. ou 7 lieues N. — Pop. 83 hab.

154.

NUBÉCOURT.

— Est placé dans une jolie position, sur la route de Bar-le-Duc à Dun, et près de la rivière d'Aire. — Dist. 28 kilom ou 7 lieues N. Pop. 375 hab.

155.

PRETZ.

— Est situé dans un petit vallon non loin des sources de l'Aisne. — Dist 25 kilom ou 5 lieues 3/4 N. — Pop. 340 hab.

156.

SENARD.

Ce village, situé sur une côte baignée par la rivière d'Aisne, et d'où l'œil jouit au loin d'une belle vue, touche à la limite du département. — Dist. 28 kilom. ou 7 lieues N. N. O. — Pop. 307 hab.

157.

SERAUCOURT.

— Est situé sur le versant d'une côte peu élevée, au pied de laquelle coule un ruisseau qui va se jeter dans l'Aire. — Dist. 24 kilom ou 6 lieues N. — Pop. 173 hab.

158.

WALY.

Waly, situé sur un sol plat et fangeux, est environné d'étangs d'où sortent plusieurs petits ruisseaux qui vont se perdre dans l'Aire. — Dist. 31 kilom. ou 7 lieues 3/4 N. — Pop. 456 hab. — Ecart : Belair, faïencerie.

Depuis très-long-temps le territoire de Waly fournit de la marne que l'on emploie comme engrais.

158.

CANTON DE VAUBECOURT.

Ce canton est borné, à *l'est*, par l'arrondissement de Commercy; au *nord*, par le Canton de Triaucourt; à *l'ouest*, par le département de la Marne; au *sud*, par le canton de Revigny et celui de Vavincourt. — Superficie, 22,069 hectares. — Population, 8,417 habitants. — Il se divise en 17 communes.

VAUBECOURT.

CHEF-LIEU.

Ce bourg est situé partie sur un plateau, partie sur le versant d'une côte. Il est très-étendu et coupé par la rivière d'Aisne, qui prend sa source non loin de là. — Dist. 20 kilom. ou 5 lieues. N. — Pop. 1,264 hab. — Bureau de bienfaisance. — Ecarts : Arcefays, Brouenne, Riaucourt, fermes.

Vaubécourt se trouvant placé à proximité d'une des forêts les plus étendues du département, ses habitants suppléent, par leur industrie, aux faibles ressources que leur procure la culture des terres. La forêt abonde en bois propres à être façonnés pour divers usages domestiques, et les habitants s'adonnent avec succès à ce genre de travail, dont ils transportent le produit dans les villes voisines. — C'est aussi de ce canton principalement, que sortent chaque année ces émouleurs de couteaux, ces fondeurs de cuillers, qui s'en vont exercer leur industrie dans une grande partie de la France.

Vaubecourt avait été érigé en Comté par le roi de France, Louis XIII, en 1635, en faveur de Jean de Nettancourt, seigneur d'Autrécourt, lieutenant-général

de la ville et du comté de Verdun, et ensuite lieutenant-général dans les armées de Flandre et de Champagne.

On croit généralement que c'est de Vaubecourt qu'il est question, sous le nom de *Varbicécourt*, dans un titre de l'abbaye de St.-Mihiel de l'an 1220.

En 1378, il y avait à Vaubecourt une forteresse considérable, qui fut brûlée, abattue et démolie par les troupes du roi de France, Louis XI. Vautier de Vaubecourt et Thomas d'Apremont ayant voulu de se venger, entrèrent, les armes à la main, sur les terres de France, et y commirent beaucoup de dégâts. Louis XI, pour les arrêter, députa vers eux le seigneur de Louppy, qui traita, au nom du roi de France, avec Vautier et Thomas, pour une somme de mille francs en forme de dédommagement.

Sous l'an 1437, il se donna à Vaubecourt un combat, qui prouve combien dans ces temps, les populations des campagnes devaient souffrir. — Une bande de brigands, nommés *Ecorcheurs*, au nombre d'environ 3,000, ravageaient le Barrois, lorsque heureusement, les seigneurs du conseil de Lorraine, aidés des évêques de Metz et de Toul, tombèrent sur eux à Vaubecourt et les détruisirent.

En 1627, le duc Charles IV de Lorraine avait établi dans ce bourg, à la prière de Jean de Nettancourt, un marché tous les vendredis, et deux foires annuelles.

Avant la révolution, on voyait encore à Vaubecourt un château féodal, avec fossés, tourelles et pont-levis. Aujourd'hui il n'existe plus.

160.

AUZÉCOURT.

— Sur le versant d'un côteau, non loin d'un ruisseau qui sort d'un étang et va se jeter dans la Chée. — Dist. 20 kilom., ou 5 lieues N. N. O. — Pop. 325 hab. — Écart : Vieux-Montiers, ferme. — Vignes.

En 1212, il se fit, entre Louis, abbé de St.-Vannes de Verdun, et Thibaut, comte de Bar et de Luxembourg, un accord par lequel, tout ce qu'ils ont, en une certaine *ville neuve* appelée *Auzécourt*, sera commun entr'eux. — Il est ajouté : Il sera permis à l'abbé d'avoir un four près de sa maison, pour ses domestiques et ceux du comte seulement.

161.

CHAUMONT-SUR-AIRE.

— Est situé partie sur le versant d'une côte, partie dans la plaine, et sur la route de Bar-le-Duc à Verdun. — Dist. — 21 kilom. ou 5 lieues 1/4 N. — Pop. 169 hab.

Ce village existait avant l'an 1177. S'il n'a rien de remarquable par lui-même, il se glorifie d'avoir donné le jour à *Nicolas Pseaume*, illustre évêque de Verdun, dont la mémoire est encore en grande vénération. Fils d'un laboureur, il s'éleva par son mérite à l'Episcopât. Deux fois il se rendit au concile de Trente, et se distingua dans cette assemblée célèbre par son savoir et son éloquence. Né à Chaumont le 11 décembre 1508, il mourut à Verdun le 10 aout 1575, après avoir gouverné son diocèse pendant 26 ans.

162.

COURCELLES-SUR-AIRE.

— Est situé dans un assez joli vallon, à peu de distance de la rivière d'Aire, et au sommet de l'Angle formé par les routes de Bar-le Duc à Verdun et de Bar-le-Duc à Varennes. — Dist. 21 kilom. ou 5 lieues 1/2 N. — Pop. 325 hab. — Filature hydraulique de coton. — Ecart : les Anglecourts, fermes.

163.

ÉRIZE-LA-GRANDE.

— Est située sur le versant d'un côteau, entre la route

de Bar à Verdun et un ruisseau assez considérable dont elle tire son nom. — Dist. 17 kilom. ou 4 lieues 1|4 N. — Pop. 360 hab.

164.

ÉRISE-LA-PETITE.

— Est située dans un vallon, sur la route de Bar à Verdun, et sur le ruisseau d'Èzrule dont elle tire son nom. — Dist. 19 kilom. ou 4 lieues 3|4 N. — Pop. 181 hab.

Un auteur, qui écrivait vers l'an 1765, dit qu'alors on voyait dans ce lieu les restes d'une église entièrement ruinée depuis plusieurs années.

165.

LAHEYCOURT.

Ce village est situé sur le plateau d'une côte, entre la Chée et la forêt de l'Isle. C'est un des plus beaux et des plus considérables du département. Les rues en sont belles, les maisons bien bâties; on y remarque une belle fontaine. — Dist. 19 kilom. ou 4 lieues 3|4 N. O. — Pop. 1,273 hab. — 2 foires, — 6 tuileries dont la tuile est en réputation dans le pays. — Sur le territoire, un étang qui contient 39 hectares 17 ares.

Laheycourt est la patrie de l'adjudant-général *Porson* (Jean François), officier de la légion-d'honneur, né le 28 novembre 1763.

Nous trouvons dans Dom Calmet un titre d'affranchissement de l'an 1230, écrit en latin de l'époque, et que nous traduisons ici, autant comme souvenir historique de la localité, que comme exemple de l'état des communes, des habitants, et de la législation, dans ces temps reculés.

« Moi, Henri, comte de Bar, à tous ceux qui les pré-

» sentes verront, je fais connaître : que tous ceux qui
» demeureront à Laheycourt, paieront chacun à moi, et
» à mes héritiers, et à toujours, deux sols et deux poules
» par an. Il est aussi établi que dix deniers sont dus de
» plein droit au seigneur; que celui qui aura frappé, paie-
» ra dix sols; que s'il y a eu effusion de sang, il en sera payé
» quinze. La punition du vol et de l'homicide sera à la
» volonté du Seigneur, les autres jugements se rendront
» d'après la coutume. Si quelqu'un a porté avec violence
» la main sur un *habitant*, et s'il y a pour preuve le té-
» moignage d'un bourgeois ou d'un homme juré du
» lieu, il sera soumis au jugement de la cour. Chaque
» habitant nous devra le service militaire. — Tous les
» *fours* et moulins nous appartiennent, à moi et à mes
» héritiers. — Il y aura un marché dont les taxes seront
» à nous. — A ces conditions, tous ceux qui y habite-
» ront seront libres, à l'exception de ceux qui appar-
» tiendront par droit d'acquisition au seigneur *de Burey*.»

166.

LISLE-EN-BARROIS.

— Est situé sur le versant d'une côte, et séparé de la forêt de l'Isle par un petit ruisseau qui va se jeter dans la Chée. — Dist. 14 kilom. ou 3 lieues 1/2 N. — Pop. 201 hab. — Vignes. — Ecarts : Ivraumont, le Cheminel, Barbotte, Vaudoncourt, les Marchiennes, Lamermont, le Bois-Jopin, fermes.

Ce village doit son origine à une abbaye de cîteaux, fondée en 1144, par Ulric de l'Isle et Mathilde son épouse. Cette abbaye avait été d'abord commencée aux Anglecourt, elle fut ensuite transférée à l'endroit où on peut encore aujourd'hui en admirer quelques beaux restes, qui font pressentir ce qu'elle fut avant sa destruction. L'église, qui avait été commencée en 1162, ne fut terminée qu'en 1202. — En 1507, l'abbaye de l'Isle fut en-

tièrement brûlée et saccagée par les huguenots de France. Reconstruite de nouveau, elle a duré jusqu'à la révolution.

167.

LOUPPY-LE-CHATEAU.

—Est situé sur le sommet d'une côte assez élevée et sur la rive gauche de la Chée. — Dist. 13 kilom. ou 3 lieues 1|4 N.— Pop. 586 hab. — Ecarts : Dieu-en-Souvienne, la Lineuse, fermes. — Vignes.

Ce village avait autrefois titre de Prévoté, il en est fait mention, en 1248, à l'occasion du prieuré de Dieu-en-Souvienne, où un sire Ferry de Louppy demanda à être enterré.

En 1379, il est fait un accord, entre Robert, duc de Bar, et Raoul, sire de Louppy, par suite duquel, à la mort de ce dernier, le château, la ville, la terre, la châtellenie de Louppy et ses dépendances devront appartenir au duc de Bar, etc.

Marguerite de Lorraine, reine d'Angleterre, s'étant retirée en Lorraine, après la mort funeste du roi son époux, et du prince de Galles son fils, fit, pendant quelques temps, sa résidence à Louppy-le-Château.

Il y avait autrefois à Louppy un hôpital. On voit encore aujourd'hui quelques vestiges d'un château autrefois considérable.

168.

LOUPPY-LE-PETIT.

Dans un vallon traversé par la Chée. — Dist. 10 kilom. ou 2 lieues 1|2 N. — Pop. 588 hab. — Vignes.

169.

MARATS (Les).

Cette commune se compose de deux villages, peu dis-

tants l'un de l'autre, appelés l'un; *Marat*-la Grande, et l'autre, *Marat*-la-Petite. — Marat-la-Grande est située au fond d'un entonnoir formé par les côtes qui l'environnent, et sur la route de Bar-le-Duc à Verdun. — Marat-la-Petite est située au pied d'une côte, sur un ruisseau formant une des sources de la Chée, à moins d'un kilom. de la route. — Dist. 14 kilom. ou 3 lieues 1/2. — Pop. 612 hab. — Vignes.

170.

NOYERS.

— Est situé au pied de deux côtes très-resserrées, près de la Chée. — Dist. 20 kilom. ou 5 lieues N. O. — Pop. 378 hab. — Ecarts : la Maison-Duval, hameau; Raincourt, le Nouveau-Monde, Bellevue, fermes.

La Maison-Duval a pris son nom d'un nommé Adrien Lagnier, dit *Duval*, habitant de Noyers, qui, en 1614, présenta au duc de Bar une requête dans laquelle il disait que, vu les dangers auxquels exposent les voyageurs, les débordements de la rivière qui traverse la route, il s'engage, dans la simple vue de rendre service au public, et par un motif de charité, à faire construire des ponts et à les entretenir. — On est content de voir le nom de cet homme sensible et généreux, se perpétuer dans une fondation qu'il avait entreprise, non pour sa gloire, mais pour le bien de ses semblables.

171.

REMBERCOURT-AUX-POTS.

Rembercourt est situé dans un vallon, et se prolonge sur le versant des deux côtes qui le forment. — Dist. 17 kilom. ou 4 lieues 1/4 N. — Pop. 952 hab. — 2 foires. — Vignoble, vin estimé. — Ecart : Kaipha, moulin.

Ce village, qui est encore aujourd'hui un des plus

considérables de l'arrondissement, l'était bien davantage autrefois, avant les ravages que les Suédois y causèrent, lorsqu'ils apportèrent une guerre de destruction dans ces contrées. Il existe des dénombrements de population, antérieurs à cette époque, qui prouvent que Rembercourt était alors un Bourg important.

On y admire encore aujourd'hui une des belles Eglises du département. Elle a 160 pieds de long sur 80 de large. La voûte de la nef principale est soutenue par un double rang de colonnes. Il y a deux nefs collatérales, dont les voûtes aussi reposent sur des colonnes ; elles sont de plus ornées de douze autels. Le portail est beau, et surmonté de deux tours qui n'ont point été achevées. — La dépicace de cette église fut faite le 22 aout 1625. Dès long-temps avant 1249, Rembercourt avait le titre de Cure.

Il y avait à Rembercourt, avant la révolution, un couvent de cordeliers, établi en 1447, à peu de distance du village, au lieu dit St.-Martin, où se trouvait un ermitage. Brûlé en 1577 par les héritiques, il fut reconstruit en 1616, à l'endroit dit *la Tour*, qui était un ancien château-fort.

Rembercourt a possédé aussi une maison d'hospitalières, ou hospice, et une maison de charité, ou Hôtel-Dieu.

172.

RIGNAUCOURT.

— Est situé près des sources de l'Aisne. — Dist. 26 kilom. ou 6 lieues 1|2 N. — Pop. 120 hab.

173.

SOMMEILLES.

— Est situé près de la limite du département de la Marne, à l'entrée de la forêt de l'Isle, non loin d'un ruisseau qui va se jeter dans la Chée. — Dist. 25 kilom. ou 5 lieues N. O. — Pop. 565 hab. — Ecarts :

Hurtebise, Belair N., fermes. — Sur le territoire, un étang qui contient 36 hect. 27 ares.

Il existe une longue lettre très-curieuse, de Thibaut, comte de Bar, datée du mois de mars 1258, pour l'affranchissement de ses serfs de Sommeilles.

174.

SOMMAINE.

— Est situé dans un vallon. Il y a, dans le village même, une fontaine renfermant la source de la rivière d'Aisne, qui a pris son nom de ce village, et qui l'a donné à l'un des 86 départements de France. — Dist. 21 kilom. ou 5 lieues 1|4 N. — Pop. 66 hab.

175.

VILLOTTE-DEVANT-LOUPPY.

— Est situé sur le plateau d'une côte, près de la forêt de l'Isle, à peu de distance de la Chée. — Dist. 16 kilom. ou 4 lieues N. O. — Pop. 555 hab.

Raoul, Sire de Louppy, Chevalier, affranchit, le 1 août 1376, les habitants de *Villers-devant-Louppy*, c'est-à-dire qu'il modéra leurs servitudes, qui auparavant étaient arbitraires, et les réduisit à certaines redevances.

Il y avait à Villotte une maison seigneuriale, qui a été habitée par *de Maillet*, consul-général de Louis XIV en Egypte, et auteur de mémoires sur cette contrée et sur l'Ethiopie.

176.

CANTON DE VAVINCOURT.

Ce canton est borné, au *nord*, par le canton de Vaubécourt; à *l'est*, par l'arrondissement de Commercy; à *l'ouest*, par les cantons de Vaubecourt et de Revigny;

au *sud*, par ceux de Bar-le Duc et de Ligny. — Superficie 14,822 hectares. — Pop. 7,774 hab. — Il se divise en 15 communes.

177.

VAVINCOURT.

CHEF-LIEU.

Vavincourt est situé sur un côteau, et traversé par la route de Bar à Verdun. — Dist. 7 kilom. ou 1 lieue 3/4 N. N. E. — Pop. 862 hab. — Bureau de bienfaisance. Écarts : Sarnay, hameau ; Nivolet, moulin ; St. Christophe, ferme.

Quoique chef-lieu de canton, Vavincourt n'est point compté parmi les bourgs du département.

Il est fait mention de Vavincourt en l'an 1267. — En 1548, la seigneurie de Vavincourt et de Sarnay passa dans la maison de Savigny, par l'acquisition qu'en fit la dame Claude de Luxembourg, veuve de Jean de Savigny,

Vavincourt est la patrie du baron Lebel (Jean Baptiste), major d'artillerie, officier de la légion-d'honneur, né le 21 octobre 1771. Cet officier a combattu avec distinction à 19 grandes batailles, à 146 combats ; il a assisté au siége de 15 places fortes, en a défendu 2, et a reçu 14 blessures.

178.

BEHONNE.

— Est situé sur un côteau. — Dist. 3 kilom. ou 3/4 de lieue. — Pop. 585 hab. — Ecart : Ste.-Geneviève, ferme.

179.

CHARDOGNE.

— Est situé dans un vallon resserré entre deux côteaux. — Dist. 7 kilom. ou 1 lieue 3/4 N. N. O. — Pop. 587 hab. — Ecart : Fossé, moulin.

La maison de Chardogne était de l'ancienne chevalerie ;

mais, depuis très-long-temps, elle était éteinte, et la terre de Chardogne avait passé à la maison de Lenoncourt.

Le célèbre médecin Jean Levrechon, et son fils, savant Jésuite, mort en 1670, étaient nés à Chardogne.

180.

CONDÉ.

— Est situé sur le versant d'un petit côteau baigné par un ruisseau qui forme une des sources de la Chée. — Dist. 12 kilom. ou 3 lieues N. — Pop. 1,521 hab. — Une foire.

Ce village, le plus considérable du canton, et un des plus peuplés du département, a été, en 1832, ravagé par un incendie terrible qui consuma près des trois quarts des maisons. Il est resté dans le souvenir de la population qu'un siècle auparavant, à la même époque, Condé avait déjà été presque entièrement détruit par le même fléau.

Condé est très-ancien; car on lit dans un titre de l'an 674, que cette terre fut donnée alors à l'Abbaye de Saint-Mihiel par son fondateur *Vulfoad*.

On voit aussi, par un arrêt du parlement de Paris de l'an 1465, que les foires et marchés de Condé sont très-anciennement établis, puisqu'ils existaient long-temps avant cette époque.

Il y avait à Condé un hôpital qui a cessé d'exister lors de la révolution.

181.

ÉRIZE-LA-BRULÉE.

— Est située sur le versant d'une côte, et près d'un ruisseau nommé *Ezrule*, d'où est venu le nom d'Erize, commun à trois autres villages, qui en ont pris aussi leur nomination. — Dist. 14 kilom ou 3 lieues 1/2 N. E. — Pop. 382 hab.

182.

ERIZE-SAINT DIZIER.

— Est formé de deux hameaux situés, l'un sur le versant d'une côte et l'autre dans le vallon. — Dist. 11 kilom. ou 2 lieues 3/4 N. E. — Pop. 385 hab. — Ecarts : la Ville, sur la route de Bar-le-Duc à St.-Mihiel; Ham ferme; le Moulin.

183.

GÉNICOURT.

— Est situé sur un petit côteau, au confluent de deux ruisseaux qui forment les sources de la Chée. — Dist. 11 kilom. ou 2 lieues 3/4 N. — Pop. 145 hab.

Il y avait autrefois à Génicourt un château, en parlant duquel un historien dit : il n'y a qu'un portier, un berger et un vigneron.

184.

GÉRY.

— Est situé dans un vallon entre deux côtes, et sur la lisière d'un bois. — Dist. 11 kilom. ou 2 lieues 3/4 E. — Pop. 384 hab.

185.

HARGEVILLE.

— Est situé dans un vallon resserré entre deux côtes, et sur un ruisseau qui forme une des sources de la Chée. — Dist. 9 kilom. ou 2 lieues 1/4 N. — Pop 467 hab.

186.

HAIVES-DEVANT-BAR.

— Est un village bien bâti, situé au pied de côteaux élevés, plantés de vignes jusqu'à leur sommet, et sur les routes de Bar à Verdun, et de Bar à St.-Mihiel. — Dist. 5 kilom. ou 1 lieue 1/4 N. E. — Pop. 766 hab.

Sous les années 1472, 1511 et 1534, il est fait mention d'un château-fort qui existait à Naives.

187.

RESSON.

— Est situé au fond d'un entonnoir formé par des côteaux chargés de vignes, près d'un ruisseau qui va se jeter dans l'Ornain. — Dist. 6 kilom. ou 1 lieue 1/2 E. — Pop. 773 hab.

188.

ROSNES.

— Est situé dans un joli petit vallon, près du ruisseau d'Ezrule. — Dist. 14 kilom. ou 3 lieues 1/2 N. N. E. — Pop. 375 hab. — Vignes.

Il y a à Rosnes un ancien château, dont les jardins sont vastes et beaux.

189.

ROZIÈRES-DEVANT-BAR.

— Est situé dans un vallon très-étroit, resserré entre des côteaux plantés de vignes, et près de la route de Bar à St.-Mihiel. — Dist. 6 kilom. ou 1 lieues 1/2 N. E. — Pop. 450 hab.

190.

RUMONT.

— Est situé entre deux côteaux près du ruisseau d'Ezrule. — Dist. 12 kilom. ou 4 lieues N. E. — Pop. 136 h.

191.

SEIGNEULLES.

— Est situé sur le versant d'un côteau, près des sources de la Chée. — Dist. 12 kilom. ou 3 lieues. — Pop. 587.

CHAPITRE III.

SECONDE SECTION.

192.

ARRONDISSEMENT DE COMMERCY.

Cet arrondissement est formé d'une partie de l'ancien duché de Lorraine, et d'une partie des trois évêchés. Il est borné à l'*est*, par le département de la Meurthe au *nord*, par l'arrondissement de Verdun; à l'*ouest*, par l'arrondissement de Bar-le-Duc; et au *sud*, par le département des Vosges. Il s'étend principalement du *sud* au *nord*, et forme un carré long. — Sa superficie est de 199,164 hectares. — Sa population de 86,013 habitans. — Il renferme 17,911 maisons.

L'arrondissement de Commercy est le plus étendu du département. Traversé dans toute sa longueur par la Meuse, dont le bassin est enfermé entre deux chaînes parallèles de montagnes, il se trouve naturellement divisé sous trois grands aspects : le versant oriental, au pied duquel s'étendent les plaines de la Woëvre; le bassin de la Meuse au milieu; et le versant occidental, où se trouvent les bassins de l'Aire et de l'Ornain. Les deux chaînes de montagnes sont en général assez élevées, et présentent plusieurs points d'où la vue s'étend au loin sur un horizon immense. Le bassin de la Meuse, dont le

cours, souvent contrarié par les pointes des montagnes, est sujet à de grandes et nombreuses sinuosités, se resserre ou s'élargit, en raison du plus ou du moins de proximité de ces mêmes montagnes. Le sol de cet arrondissement est productif. Les belles plaines de la partie nommée *petite Voëvre*, situées au bas du versant oriental, sont d'une grande fertilité, et produisent annuellement des récoltes doubles de ce qui est nécessaire pour la consommation des habitants de cette riche contrée; mais le sol y étant plat, les terres en sont compactes, et d'une culture difficile. Le blé et l'avoine sont les seules céréales que l'on y sème. Les terres du versant occidental, bien que ne pouvant être comparées à celles de la Woëvre, sont cependant en général d'un grand rapport; plus élevées et par là même plus légères, elles sont d'une culture beaucoup plus facile. L'orge et les plantes oléageneuses s'y sèment avec succès. Le sol qui est enfermé dans le bassin de la Meuse est léger, pierreux, facile à cultiver et propre aux diverses céréales. Mais ce qui caractérise cette partie du sol de l'arrondissement, ce sont les belles et précieuses prairies qui s'étendent sur les deux rives de la Meuse, et qui présentent une des premières richesses territoriales. Le foin qu'elles produisent est abondant et reconnu supérieur en qualité à tout autre. — L'étendue du territoire en prairies est de 14.695 hectares.

L'arrondissement de Commercy est celui qui renferme le plus de bois. Leur contenance totale est de 56,550 hectares, s'étendant principalement sur les chaînes des montagnes et sur le versant occidental.

La vigne est cultivée sur une étendue de 2,937 hectares. C'est après l'arrondissement de Bar-le-Duc, celui de Commercy qui en contient le plus. Elle est plantée sur les côteaux du versant oriental. La plus grande partie des vins provenant de ces vignes, est consommé dans

l'arrondissement, parce que les cantons vignicoles en fournissent à ceux où la vigne n'est pas cultivée. Parmi ces vins, on distingue ceux d'Hattonchâtel, et les vins blancs de Creuë, pouvant supporter le transport. Une partie assez considérable de ces vins sont exportés vers le nord du département et dans les Ardennes.

Industrie. L'industrie de l'arrondissement de Commercy embrasse quatre objets principaux : l'éducation du bétail, les fers, les papiers, les dentelles. Ces différentes industries s'appliquent plus spécialement à certaines parties de l'arrondissement. Ainsi, dans le sud, sont les bœufs gras et les établissemens métallurgiques, tels que : forges, hauts-fourneaux, laminoirs; dans le nord, les beaux chevaux et les papeteries; les dentelles se fabriquent dans les villages qui se trouvent situés dans le bassin de la Meuse.

Commerce. Le commerce consiste principalement dans les céréales, qui vont approvisionner les marchés de plusieurs villes du département. Les foins des prairies de la Meuse, dont l'abondance, dans plusieurs localités, excède les besoins; les vins, les bois, les bestiaux, sont l'objet d'un commerce important. Les huiles établissent des relations commerciales assez étendues avec la Suisse. A ces différentes sources de commerce, la partie sud de l'arrondissement, ajoute les fers et une multitude de petits ouvrages confectionnés avec ce métal, tels que boucles, couverts de table, etc., qui sont exportés jusqu'en Amérique. Les toiles de cotons et la bonneterie, fabriquées dans le pays; dans la partie du nord, les papiers, font l'objet spécial d'un commerce assez considérable. Là aussi se trouve une industrie en rapport avec les produits du sol. Les habitans, dans plusieurs endroits, se retirent une grande partie de l'année dans les forêts, et y confectionnent une multitude d'ouvrages en bois qu'ils vont vendre dans les villes voisines. Les dentelles sont

l'objet d'un commerce local. Produit du travail des femmes, elles sont vendues par les hommes qui, réunissant à cet objet principal plusieurs petits articles de mercerie, s'en vont parcourir les départements et ne rentrent chez eux que pour s'approvisionner de nouveau.

L'arrondissement de Commercy comprend 7 cantons, 181 communes, 4 villes, 5 bourgs.

Les sept cantons sont ceux de :

1. Commercy.
2. Gondrecourt.
3. Pierrefitte.
4. St. Mihiel.
5. Vaucouleurs.
6. Vigneulles.
7. Void.

193.

CANTON DE COMMERCY.

Ce canton, qui s'étend sur toute la largeur de l'arrondissement, de *l'est* à *l'ouest*, est borné au *nord* par les cantons de St-Mihiel et de Pierrefitte; à *l'est*, par le département de la Meurthe; à *l'ouest*, par l'arrondissement de Bar-le-Duc; et au *sud*, par le canton de Void. — Sa superficie est de 29,420 hectares. — Sa population de 14,853 habitants. — Il se divise en 29 communes.

194.

COMMERCY.

— Est situé dans une belle et riche vallée, coupée par une vaste prairie qui est traversée par la Meuse. — La beauté de sa situation, la régularité de ses quartiers, la propreté de ses rues, presque toutes alignées et parfaitement entretenues, plusieurs édifices remarquables, font passer cette ville pour une des jolies de France. — Dist. de Bar-le-Duc, 38 kilom. ou 9 lieues 1/2. — Pop. 3,717 hab. — Maisons, 674. — Chef-lieu de sous-préfec-

ture et de canton.—Direction des contributions indirectes. — Recette des finances. — Hospice civil et militaire. — Collége communal.—Pensionnats.—Casernes et garnison de cavalerie. — 4 foires, 2 marchés hebdomadaires. — Commerce de grains, foins, vins, huiles, chanvres, navette, cuirs, bois, bestiaux. — Filature de coton mue par la vapeur. — Fabriques de toiles de coton, de bonneterie, de couverts de table en fer battu, et de boucles de fil de fer. — Forges, hauts-fourneaux. — Vignes. — Forêt de 1,729 hectares. — Ecarts : Breuil, faubourg; la forge.

Cette ville existait au commencement du IXe siècle, et formait, avec quelques autres lieux voisins, un état particulier, dont elle était la capitale. Ses souverains se nommaient *damoiseaux*. Le premier dont l'histoire fasse mention est *Louis*, qui vivait en 969.

Jusqu'au XVIIIe siècle, la principauté de Commercy n'avait jamais passé sous une domination étrangère, en ce sens qu'elle aurait été réunie à d'autres états.

Après la conquête de ce pays par les armées françaises, sous Louis XIV, la principauté de Commercy fut incorporée à la Lorraine.

Dans l'acte de cession de la Lorraine, du 15 février 1737, l'usufruit de la seigneurie de Commercy fut réservé en faveur d'Elizabeth-Charlotte d'Orléans, duchesse douairière de Lorraine et de Bar. La duchesse étant morte en 1744, Stanislas Ier, roi de Pologne et duc de Lorraine, en devint le seigneur usufruitier. A la mort de Stanislas, en 1766, Commercy fut réuni à la France avec toute la Lorraine, par suite du même traité de cession de 1737.

Le roi de Pologne et ses deux prédécesseurs, le prince de Vaudémont et la duchesse douairière, s'étaient plu à embellir Commercy. Ils avaient fait reconstruire et doté

l'hôpital. D'autres établissements pour le secours de l'indigence et l'instruction de la jeunesse, avaient été fondés par eux. Mais la plupart de ces monuments de leur bienfaisance ont disparu vers la fin du dernier siècle.

Commercy était autrefois environné d'une épaisse muraille flanquée de tours, dont la plus forte, nommée la *Tour-Noire*, se trouvait au nord de la ville. Il y avait plusieurs châteaux ou forts : on voit encore les débris de l'un d'eux, dit le *Château-Bas*, construit, ainsi que la Tour-Noire, en 1344, et plusieurs fragments de défense.

La ville de Commercy a soutenu plusieurs sièges. L'un des derniers et le plus mémorable, est celui que fit Charles-Quint en 1544. La résistance des assiégés fut telle, que l'empereur, pour prendre la place, se vit forcé de couper la rivière, d'organiser une attaque en règle et de faire brèche avec le canon. On voit encore, à l'est de la ville, dans une prairie où l'armée de Charles-Quint a campé, les vestiges d'un retranchement qu'elle y a creusé, et qui porte aujourd'hui encore le nom de *Fossé-des-Allemands*.

On remarque à Commercy le château de ses anciens souverains, construit en 1708, par le prince de Vaudémont, sur l'emplacement d'un ancien fort détruit par le cardinal de Retz.

Ce superbe édifice, embelli encore par le roi Stanislas, qui en avait fait une maison vraiment royale, est aujourd'hui transformé en un quartier de cavalerie, qui passe pour un des plus beaux de France.

On remarque encore l'Hôtel-de-Ville, situé en face d'une belle place; l'hôpital, placé à l'entrée d'une avenue magnifique, aboutissant à une tranchée qui s'élève en amphithéâtre dans la forêt; l'Hôtel de la sous-préfecture, situé à Breuil, dans un ancien couvent de bénédictins, l'église paroissiale, dont la voûte est soutenue par des colonnes qui font un bel effet, et dont le cœur orné de

beaux tableaux commande l'attention ; enfin plusieurs jolies fontaines publiques qui contribuent puissamment à l'embellissement de la ville.

Commercy est la patrie de :

1. *Thévenin* (Pantaléon), auteur d'un commentaire sur l'histoire et la philosophie, imprimé à Paris en 1582.

2. *Robert de Sarbruck*.

3. *Braconnot*, chimiste.

4. *Marin* (Léopold), auteur d'une histoire latine estimée, imprimée en 1705.

5. *Durival*, auteur d'une histoire de Lorraine et du Barrois.

6. *Rogier-Jacquemin*, architecte qui a présidé à la construction du portail et des tours de l'église cathédrale de Toul. Il est mort en 1446.

195.

AULNOIS.

— Est situé dans une vallée entre deux bois, traversée par un ruisseau affluent de la Meuse. — Dist. 46 kilom. ou 11 lieues 1/2 E. — Pop. 400 hab. — Vignes. — Fabrique de pointes à la mécanique.

196.

BONCOURT.

— Est situé à l'entrée d'une vallée très-resserrée qui fait communiquer la Woëvre avec la Meuse. — Dist. 38 kilom. ou 9 lieues 1/2 E. — Pop. 576 hab. — Ecarts : Mandre-la-Petite, la forge.

Boncourt a été autrefois le chef lieu d'une seigneurie assez considérable. Depuis long-temps la maison de Boncourt est éteinte. Le plus ancien titre où il en soit fait mention est de l'an 1227. — C'est vers l'an 1759, que furent établies les forges qui y existent aujourd'hui.

197.

CHONVILLE.

— Est situé dans une vallée traversée par un fort ruisseau et coupant en deux parties la forêt de Commercy. — Dist. 32 kilom. ou 8 lieues E. — Pop. 533 hab. — Écart : Morville, ferme.

Le ruisseau de Chonville devient parfois, en hiver, un torrent impétueux.

198.

CORNIÉVILLE.

— Est situé au pied du versant oriental, à l'entrée d'une vallée qui fait communiquer la Woëvre avec la Meuse. — Dist. 46 kilom. ou 12 lieues 1/2 E. — Pop 401 hab. — Vignes. — Ecarts : Rangéval, hameau ; Varin-Chanot, Lamoyée, fermes.

A Rangéval existait avant la révolution une abbaye de prémontrés, fondée vers l'an 1150. De beaux sites, un horizon étendu et varié, de belles forêts, des étangs, rendaient charmante la situation de cette abbaye. Il existe encore aujourd'hui deux ailes de bâtiments qui attestent que l'ensemble fut élégant et beau.

On prétend qu'il y avait aussi autrefois, non loin de Rangéval, dans une petite plaine au milieu des bois, une abbaye des filles du même ordre. Il n'en reste aucun vestige ; mais ce lieu est encore appelé les *Nonains*.

199.

COUSANCES-AUX-BOIS.

— Est situé dans une vallée très-étroite, resserrée entre deux lignes de coteaux, et traversée par un fort ruisseau nommé *la Deu*. — Dist. 26 kilom. ou 6

lieues 1|2 E. — Pop. 172 hab. — Quelques vignes. — Fabrication de hottes en bois, et d'instruments de mathématiques en cuivre. — Il n'y a que quelques années que cette dernière branche d'industrie est introduite dans ce village. —

200.

DAGONVILLE.

— Est situé au pied d'un coteau, dans une vallée traversée par un ruisseau qui, près de là, se jette dans la rivière d'Aire. — Dist. 23 kilom. ou 5 lieues 3|4 E. — Pop. 349 hab. — Ce village est essentiellement agricole : il possède un vaste territoire et de belles prairies.

Dagonville, autrefois chef-lieu de baronnie et de prévôté, est cité dans une bulle du pape Pascal II, de l'an 1106.

L'histoire de l'abbaye de St-Mihiel nous apprend qu'il y a eu anciennement à Dagonville, une maison de l'ordre militaire des templiers. Une contestation qui dura fort long-temps, et qui fut jugée à Rome en 1284, s'était élevée entre l'abbaye et les templiers, touchant leurs sujets respectifs.

DOMREMY.

201.

— Est situé sur la rive droite de l'Aire. — Dist. 25 kilom. ou 6 lieues 1|4. — Pop. 208 hab.

202.

ERNECOURT.

— Est situé sur la rive droite de l'Aire. — Dist. 25 kilom. ou 6 lieues 1/4 E. — Pop. 242 hab. — Les blés que produit le territoire de cette commune, sont de très-bonne qualité et forment sa principale ressource.

203.

EUVILLE.

— Est situé à l'entrée d'une vallée qui débouche dans le bassin de la Meuse, et sur un ruisseau qui se jette dans cette rivière. — Dist. 41 kilom. ou 10 lieues 1|4 E. — Pop. 596 hab. — Quelques vignes. — Filature de coton.

Euville est connu par ses belles carrières de pierres de taille, qui sont exportées au loin et jouissent à juste titre de leur renommée.

La terre d'Euville, après avoir long-temps appartenu à la maison d'Apremont, fit partie de la souveraineté de Commercy. On lit dans un auteur du siècle dernier que l'église d'Euville est renfermée dans une espèce de fort, où les habitants peuvent se retirer en temps de guerre.

204.

FRÉMÉRÉVILLE.

— Est situé au pied des montagnes qui bordent la Woëvre. — Dist. 43 kilom. ou 10 lieues 3|4 E. — Pop. 282 hab. — Vignes.

205.

GIRAUVOISIN.

Est situé sur le versant oriental, vers la Woëvre. — Dist. 42 kilom. ou 10 lieues 1|2 E. — Pop. 210 hab. — Vignes. — Il est fait mention de Girauvoisin en 1468, dans un acte où un sire de Charizy reprend du comte d'Apremont les sujets qu'il avait à Girauvoisin ; lesquels sont, dit le titre, *taillables à volonté chaque an.*

206.

GIRONVILLE.

— Est situé au pied du versant oriental et traversé

par la route de Commercy à Pont-à-Mousson. — Dist. 43 kilom. ou 10 lieues 3|4. — Pop. 450 hab. — Vignes. — On y remarque une belle rue qui a 780 mètres de longueur. Il y a aussi des carrières de pierres estimées.

Ce village est un des plus anciens de cette contrée : il en est fait mention dans le titre de confirmation de l'abbaye de *Bouxières-aux-Dames*. On y lit : *Gironville est sur la Meuse, dans le comté de Beden.*

207.

GRIMAUCOURT.

— Est situé dans une vallée très-étroite, qui s'étend des côtés qui bornent la rivière d'Aire à la Meuse, et est traversée par la *Deu*. — Dist. 29 kilom. ou 7 lieues 1|4 E. — Pop. 422 hab. — Ecart : Girouet, ferme.

Dans une bulle du pape Léon XI, de l'an 1049, Grimaucourt est attribué à l'abbaye de St-Maure de Verdun.

208.

JOUY-SOUS-LES-COTES.

— Est situé au pied du versant oriental, près de la limite du département. — Dist. 43 kilom. ou 10 lieues 3|4 E. — Pop. 752 hab. — Hospice. — Vignes.

Ce village qui aujourd'hui est un des plus peuplés de l'arrondissement, ne comptait que 84 à 86 habitants au milieu du siècle dernier.

209.

LÉROUVILLE.

— Est situé sur le versant d'un coteau dans le bassin de la Meuse, et sur la route de Commercy à St-Mihiel. — Dist. 33 kilom. ou 8 lieues 1|4 E. — Pop. 496 hab. — Carrières de pierres d'une solidité éprouvée.

Ce village est riche en pâturages et surtout en prairies. On remarque sur son territoire des traces d'une ancienne voie romaine de Trèves à Nasium. Elle traverse la route actuelle dans la direction de Pont à Chonville.

Lérouville était déjà considérable lorsque Commercy n'était encore qu'un simple château. Dans ces temps reculés, l'église de Lérouville était église mère de Commercy. Lorsque dans la suite un bourg, puis une ville, se furent élevés autour du château de Commercy, les choses changèrent, Lérouville devint simple annexe et fit partie de la principauté de Commercy.

« Lérouville, dit un historien du siècle dernier, est
» situé et bâti comme une forteresse, afin de servir de
» refuge dans les temps de guerre et d'alarme... L'église
« s'élève sur un rocher au milieu du village. »

210.

LOXÉVILLE.

— Est situé au milieu d'une plaine légèrement élevée au-dessus des prairies qui bordent l'Aire. — Dist. 23 kilom. ou 5 lieues 3/4 E. — Pop. 252 hab.

211.

MALAUMONT.

— Est situé au sommet d'une montagne assez élevée. — Dist. 30 kilom. ou 7 lieues 1/2. — Pop. 114 hab. — Carrières.

212.

MÉCRIN.

— Est situé dans le bassin de la Meuse, sur la rive droite de cette rivière, et traversé par un ruisseau. — Dist. 34 kilom ou 8 lieues 1/2. N.-N.-E. — Pop. 454 hab. — Ecart : le moulin à pierre.

On remarquait autrefois dans ce village un vaste château féodal, avec fossés et pont-levis, bâti par Robert, duc de Bar, en 1390. Les habitants étaient obligés à faire la garde jour et nuit au château.

L'église est antique, on la croit du dixième ou douzième siècle.

213.

NANCOIS-LE-GRAND.

— Est situé dans une étroite vallée, traversée par un raisseau, entre le bassin de l'Aire et celui de l'Ornain. — Dist. 21 kilom. ou 5 lieues 1/4 E. — Pop. 294 hab. — Vignes..

214.

PONT-SUR-MEUSE.

Est situé dans le bassin de la Meuse, sur la rive droite de cette rivière et sur l'ancienne route de Commercy à St-Mihiel. — Dist. 26 kilom. ou 9 lieues E. — Pop. 221 hab.

En 1457, Jean d'Antel, sire d'Apremont, affranchit ses sujets de Pont-sur-Meuse, à charge de lui payer les anciennes *assises et redevances*, et pour une seule fois 200 francs de bon or.

215.

SAINT-AUBIN.

— Est situé au pied d'une chaîne de coteaux où la rivière d'Aire prend sa source, et sur la route de Paris à Strasbourg, à l'endroit où vient y tomber celle de Commercy. — Dist. 28 kilom. ou 7 lieues. E. S. E. — Pop. 621 hab.

Ce village est assez commerçant, les rues en sont larges et propres..

St-Aubin était autrefois divisé en deux communautés

ayant chacune une seigneurie différente. L'une dépendait du comté de Ligny, l'autre de la souveraineté de Commercy.

On lit dans un titre de l'an 1186, que le seigneur de Commercy chargea les chanoines de la collégiale de cette ville, du gouvernement spirituel et temporel de la *Grange* de St-Aubin, *où il y avait des lépreux.* — La lèpre était une maladie affreuse, qui décimait les populations dans ces siècles malheureux. Ceux qui en étaient atteints étaient séparés du reste des vivants, auxquels ils étaient en horreur. De misérables asiles, connus sous le nom de léproseries, leur étaient assignés, et là, sans espoir de guérison, ils mouraient abandonnés de tous. — On ignore aujourd'hui où la léproserie de St-Aubin était située.

St-Aubin a donné le jour à deux hommes qui, sans être arrivés aux premiers grades de la hiérarchie militaire se sont distingués par un beau courage dans les guerres de l'empire. Ce sont :

Le major Vivenot (Jean Louis), officier de la légion-d'honneur, qui reçut du premier consul un sabre d'honneur au camp de Boulogne, à la face de toute l'armée.

L'adjudant sous-officier Lannard qui, ayant fait toutes les guerres de l'empire, s'empara de deux pièces de canon à la journée de Montmirail et reçut la croix de la légion-d'honneur.

216.

SAINT-JULIEN.

— Est situé au pied des coteaux du versant oriental, vers les limites de la petite Woëvre, et à l'entrée d'une vallée qui vient déboucher dans le bassin de la Meuse. — Dist 40 kilom. ou 10 lieues E. N. E. — Pop. 297 hab. — Vignes.

217.

TRICONVILLE.

— Est situé au centre d'une espèce de fer-à-cheval formé par les coteaux du versant occidental de la Saulx. — Dist. 21 kilom. ou 5 lieues 1/4 E. — Pop. 333 hab.

Il est fait mention de Triconville dans une bulle du pape saint Léon IX de l'an 1049. — En l'an 1596, il est dit, dans un dénombrement de la terre de Triconville : une maison forte de 120 pieds de circonférence, ayant 4 tours, un pont-levis et des fossés de 60 pieds de largeur.

218.

VADONVILLE.

— Est situé dans le bassin de la Meuse, et sur la route de Commercy à St-Mihiel. — Dist. 34 kilom. ou 8 lieues 1/2 E. N. E. — Pop. 282 hab. — 2 hauts-fourneaux. — La vanne ou bief qui fournit les eaux nécessaires aux forges de Vadonville est curieuse à voir.

En 1186, la cure de Vadonville fut réunie au chapitre de St-Nicolas de Commercy.

On conserve encore dans cet endroit la mémoire d'un ancien curé du lieu, nommé Antoine Haut-Colas, qui y mourut en odeur de sainteté en 1709. Son tombeau a été long-temps vénéré par les peuples des environs.

On doit citer le nom de Hâllot-Jean Silvestre, simple dragon, né à Vadonville. Au siége de Schwitz, il pénétra seul dans la place, et somma le commandant de se rendre. Cette audace lui valut la mort.

219.

VERTUZEY.

— Est situé sur le bassin de la Meuse, dans une anse entourée de montagnes. — Dist. 44 kilom. ou 11 lieues E. — Pop. 265 hab. — Quelques vignes.

En 1302, Isabelle, dame d'Apremont, et le damoiseau son fils, affranchissent et mettent à la loi de Beaumont leur ville et leurs hommes de Vertuzey.

Il y avait très-anciennement un château dont il reste encore quelques vestiges. Il avait été bâti en 1339.

Nous citerons aussi le nom d'Etienne (Dominique), volontaire, né à Vertuzey. S'étant emparé seul d'une pièce d'artillerie, il fut chargé par un escadron ennemi; sommé de se rendre, il résista et ne cessa de combattre qu'en perdant la vie.

220.

VIGNOT.

Ce bourg, situé dans le bassin de la Meuse, aux portes de Commercy, et sur la route de cette ville à Pont à-Mousson, est dans une position charmante. —Dist. 40 kilom. ou 10 lieues E. —Pop. 853 hab. — Vignes.

L'histoire de Vignot est liée à celle de Commercy. On peut croire cependant qu'il est d'une antiquité beaucoup plus reculée, et qu'il formait déjà une bourgade importante, lorsque Commercy n'était encore qu'un château-fort.

Ce bourg a été fortifié, et les quatre grandes portes, qui étaient de bon goût et de même dessin, se voyaient encore bien entières vers la fin du siècle dernier. Lors des grandes guerres de Lorraine, sous le duc Charles IV, Vignot fut entièrement détruit et abandonné, et longtemps après, il ne formait plus qu'une masse de ruines et de masures.

A 100 toises de la porte méridionale du bourg, en 1726, on découvrit, en travaillant à un pont pour la construction de la route actuelle de Commercy à Pont-à-Mousson, des tombeaux antiques couverts de grandes pierres, dans lesquels se trouvaient des ossements de

corps morts d'une grandeur gigantesque ; on découvrit aussi des épées, des casques, des cuirasses, et d'autres armures toutes rouillées. Il n'y a pas lieu de douter que ce ne fussent des tombeaux d'anciens païens.

Entre Vignot et Commercy, sur la rive droite du bras oriental de la Meuse, était autrefois un château-d'eau qui devait être magnifique, à en juger par les descriptions du temps.

La tradition rapporte qu'il existait autrefois près de Vignot, deux villages depuis long-temps détruits, l'un au *sud*, sur une fontaine nommée *Marville*, l'autre au *nord*, sur une source nommée *Masserville*.

Ce bourg a donné le jour au chevalier *Thiriot*, célèbre par l'invention et la construction de la fameuse digue de La Rochelle. — Dom Calmet, qui, dans sa notice de Lorraine, s'est plu à décrire au long l'histoire de Vignot, y avait été élevé.

221.

VILLE-ISSEY.

— Ce village est formé de deux hameaux, dont l'un est nommé *La Ville* et l'autre *Issey*. Ils sont situés sur les versants opposés d'un même coteau qui s'avance dans la prairie de la Meuse. — Dist. 41 kilom. ou 10 lieues 1/4 E. — Pop. 598 hab. — Carrières de pierres de taille.

C'est à Ville-Issey que le *cardinal de Retz*, seigneur d'une partie de Commercy, alors partagé en deux seigneuries distinctes, composa ses mémoires. Il y possédait sur le bord de la Meuse une maison de campagne où il aimait à se retirer ; on montra long-temps après sa mort, le petit appartement qu'il y occupait.

222.

VILLERONCOURT.

— Est situé dans une vallée traversée par un ruisseau.

affluent de l'Ornain. — Dist. 21 kilom. ou 5 lieues. — Pop. 472 hab.

223.

CANTON DE SAINT-MIHIEL.

Ce canton est borné au *nord*, par l'arrondissement de Verdun ; à *l'est*, par le canton de Vigneulles ; au *sud* par celui de Commercy ; à *l'ouest*, par celui de Pierrefitte. — Sa superficie est de 28,524 hectares. — Sa population de 16,467 habitants. — Il se divise en 28 communes.

224.

SAINT-MIHIEL.

Cette ville est située dans le bassin de la Meuse qui, à cet endroit, est assez resserrée et environnée de montagnes escarpées. — Dist. 34 kilom. ou 8 lieues 1/2 E. — Pop. 5,706 hab. — Chef-lieu judiciaire du département, cour d'assises, tribunal de première instance du deuxième arrondissement, justice de paix. — Conservation des hypothèques. — Inspection forestière. — Collége communal. — Hospice civil et militaire. — Casernes de cavalerie. — Salle de spectacle. — Forge mue par l'eau et la vapeur. — Filature de coton. — Fabriques de dentelles. — Papeteries. — 3 foires, marchés hebdomadaires. — Commerce de foins, huiles, bois, toiles de coton, dentelles, vins. — Point de réunion des routes de Bar, de Metz, de Nancy, de Neufchâtel et de Verdun. — Ecarts: Pechaumeix, Marsoupe, Vieux-Etangs, Vieux-Montiers, fermes.

La ville de St-Mihiel est généralement bien bâtie. Il y a de fort belles maisons, mais aussi beaucoup de petites rues très-étroites et sans régularité. La place, qui se trouve à l'extrémité *nord*, et au milieu de laquelle on remarque

une belle fontaine assez jolie. Cinq faubourgs environnent la ville.

St-Mihiel se nommait originairement *Marsoupe*, du nom d'un ruisseau qui traverse cette ville de l'est à l'ouest.

Marsoupe existait avant 709. A cette époque, Vulfoad maire du palais du jeune Childéric, roi d'Austrasie, ayant fait bâtir un monastère sur le mont *Castellion*, à une lieue *est* de la ville actuelle, ce monastère fut en 812, transféré sur les bords de la Meuse, dans l'emplacement d'un hameau nommé *Godinécourt*, par le célèbre abbé Smaragde, qui faisait fleurir les sciences au temps de Louis-le-Débonnaire, fils et successeur de Charlemagne. Telle fut l'origine de l'abbaye de St-Mihiel et du nom que porte cette ville aujourd'hui.

La ville de St-Mihiel changea alors de face; elle acquit bientôt une haute importance par les richesses et la puissance de son abbaye. Les ducs de Bar y bâtirent leur palais et y firent pendant plusieurs siècles leur séjour habituel.

St-Mihiel devint le siége des états-généraux du Barrois; de *la cour des grands jours*, assemblées mémorables où la noblesse se réunissait quatre fois par an en cour souveraine; de la chambre des comptes; d'un baillage, et de deux prévôtés, l'une civile et l'autre ecclésiastique. St-Mihiel posséda un hôtel des monnaies; sa coutume régit toute la province; cette ville enfin joua un grand rôle pendant tout le moyen âge.

La ville de St-Mihiel a été fortifiée; ses enceintes étaient du XI[e] et du XIII[e] siècles. Mal située pour la défense malgré ses deux châteaux, elle a souffert différents siéges. Le plus mémorable est celui de 1635, par le roi Louis XIII. Il a eu pour cette ville des suites si malheureuses, à raison de la rançon énorme qu'elle dut payer, de la peste et des troupes étrangères qui ravagèrent la Lor-

raine, que la mémoire en durera long-temps encore. Dans ces temps d'une extrême désolation, elle dut beaucoup au zèle *de Vincent de Paul*.

Louis XIII, qui, dit-on, courut de grands dangers à ce siége, fit raser les fortifications de St-Mihiel. Aujourd'hui il n'en reste pas même de vestiges.

St-Mihiel était, avant la révolution, une des villes qui, relativement à leur étendue, renfermaient le plus de maisons religieuses. Supprimées à cette époque, puis ensuite détruites, elles ont offert à la ville de nouveaux débouchés intérieurs, et des maisons particulières ont été bâties sur l'emplacement des anciennes conventuelles

Les bâtiments seuls de l'abbaye existent encore, et on en admire la façade, qui a 300 pieds de longueur et qui décore la Place Neuve ouverte dans les anciens jardins. Les bâtiments sont vastes et beaux; ils renferment aujourd'hui le palais de justice, le collége, la bibliothèque, les prisons, la caserne de gendarmerie et l'école d'enseignement primaire.

Près de ces bâtiments s'élève l'ancienne église abbatiale, bâtie avec une grande magnificence, il y a un siècle, sur les ruines d'une église précédente; elle est vaste et grandiose. Le maître-autel, les autels collatéraux, le jeu d'orgues, sont remarquables; mais on admire surtout sa riche et légère colonnade.

Long-temps avant la translation de l'abbaye du lieu où elle avait été originairement fondée, dans celui où elle exista depuis, *Marsoupe* avait son église. Cette église existe encore; mais elle a été restaurée à diverses époques; la partie supérieure date de 1530. Ce qui reste de l'église primitive, est certainement de la plus haute antiquité, on pourrait même croire qu'une partie appartient à des temps antérieurs au christianisme. C'est dans cette église, autrefois seule paroissiale, et aujourd'hui

succursale sous l'invocation de saint Etienne, que se trouve le *sépulcre*, ouvrage admiré de tous les connaisseurs, et où chacun se plaît à reconnaître la vérité de cette *inscription* :

» *Sanctius at nullum pulchrius orbis habet.*

» Il en est un plus saint, mais non pas un plus beau.

Ce sépulcre, si universellement et si justement admiré, se compose de 13 figures de près de 6 pieds de proportion. Elle sont d'une pierre blanche d'un grain très-fin, et de la carrière de Lavaux, aujourd'hui comblée.

Ces 13 figures sont divisées en deux plans principaux.

Sur le premier, le *Christ* vient d'être descendu de la croix, la mort est tout entière dans son corps. Les deux disciples qui le portent se sont arrêtés, fatigués du poids, attendant qu'une des saintes femmes qui s'empresse, ait étendu le suaire dans le tombeau. Aux pieds du Christ est la Madelaine, étendue à genoux, dans le désordre d'une toilette riche et somptueuse; des larmes sont dans ses beaux yeux. Si le regard s'arrête quelque temps sur cette figure, on arrive à ce point d'illusion, qu'on croit voir la poitrine se gonfler, et entendre un sanglot. A gauche de ce groupe est sainte Monique, contemplant douloureusement la couronne d'épines qu'elle porte

Le second plan représente la Vierge, dont l'attitude et la figure expriment un tel état d'abattement, qu'on souffre à la voir. Son corps semble s'affaisser dans les bras du disciple bien aimé et d'une autre femme qui la soutiennent. C'est bien là Vierge des douleurs. Un peu en arrière est un ange portant la croix. Sa figure toute céleste exprime cependant la souffrance.

Derrière ces deux groupes principaux se laissent apercevoir les figures impassibles ou plutôt cupides, de deux soldats jetant le sort sur les dépouilles du Christ. Ce contraste frappant au milieu de ce tableau de tant de dou-

leur, donne à l'âme une secousse subite et pénible. — Un autre soldat, qui paraît avoir le commandement, est assis sur une pierre et semble philosopher.

Toutes les figures qui composent cet admirable chef-d'œuvre, se font remarquer par l'expression des traits, la noblesse et la convenance des poses, la perfection de l'éxécution et le fini des détails. Une chose surtout qui frappe singulièrement les connaisseurs, c'est la perfection anatomique, d'autant plus surprenante, qu'au XVIe siècle encore, la dissection du corps humain passait pour un crime, et que l'art sortait à peine de la barbarie. Ce sépulcre est dû au ciseau de *Ligier-Richier*.

L'histoire fournit peu de renseignements sur cet artiste : quelques-uns le font naître à St-Mihiel; un plus grand nombre pensent qu'il est né au village de Dagonville. Dans une dissertation que nous avons sous les yeux, M. Marchand, avocat à St-Mihiel, à qui nous devons une reconnaissance particulière, prouve par des réfléxions très-judicieuses et par le rapprochement des dates, que Dagonville peut très-bien être la patrie de *Didier-Richier*, père du célèbre sculpteur; mais que St-Mihiel peut seul revendiquer l'honneur d'avoir donné le jour à *Ligier*. — Frappé des dispositions qu'il montrait dès l'âge le plus tendre, Michel-Ange, qui passait en Lorraine, l'emmena, dit-on, à Rome, où il fit ses études. A son retour, Richier se fixa à St-Mihiel. Le sépulcre fut fait par lui vers l'an 1560.

On remarque près de St-Mihiel, sur la route de cette ville à Verdun, six rochers énormes de plus de 60 pieds de hauteur, connus sous le nom de *falaises de St-Mihiel*. Placés sur une même ligne, et séparés par des intervalles irréguliers, leurs formes varient comme leurs distances. Ils ont cela de commun avec toutes les falaises, qu'on y remarque des sillons horizontaux profondément et ré-

gulièrement creusés du côté de la rivière. — Le premier de ces rochers du coté de la ville, est nommé le calvaire, à cause d'une chapelle qu'on y a creusée et dans laquelle est une statue de J.-C. Il est surmonté d'une croix.

Sur une montagne au midi de la ville, on voit les restes d'un camp romain d'où la vue porte au loin : aucun chemin n'y aboutit, ce qui le fait considérer comme construit dans les premiers temps de la conquête. Des médailles de différents âges, trouvées dans ce lieu, déposent de campements successifs.

Des faits qui appartiennent au Xe et XIe siècles, démontrent évidemment que la Meuse, qui, aujourd'hui n'est navigable que jusque Verdun, l'était alors jusque St-Mihiel. Elle l'était certainement encore en 1664, époque où le parlement de St-Mihiel déclara confisqués, des chevaux de bateliers qui n'avaient pas acquitté le droit de passage au grand pont.

Cette ville posséda autrefois des fabriques de drap importantes, tombées entièrement depuis la révolution. Mais la fabrication des dentelles, qui distingue de temps immémorial l'industrie des habitants de St-Mihiel, a au contraire été singulièrement perfectionnée.

Hommes célèbres nés à Saint-Mihiel.

1. François, recteur de l'université de Paris en 1368.
2. Richard de Wasbourg, historien du XVIe siècle.
3. Maréchal (Nicolas), habile ingénieur du XVIe siècle. Il conduisit les fortifications de Nancy.
4. Berain (Jean), dessinateur du cabinet de Louis XIV
5. Durand (Léopold), bénédictin, architecte qui bâtit le château de Commercy.
6. Hugo (Charles Louis), abbé d'Etival, évêque de Ptolémaïde, historien.

St-Mihiel a aussi donné le jour à plusieurs militaires

qui, pendant les guerres de l'empire, se sont couverts de gloire.

225.

AILLY.

—Est situé sur le versant d'une côte, vers le bassin de la Meuse. — Dist. 36 kilom. ou 9 lieues N. E. — Pop. 145 hab.

Ailly existait avant 922, époque où son église fut bâtie.

226.

APREMONT.

— Est situé au pied du versant oriental, sur la route de Bar-le-Duc à Metz. — Dist. 43 kilom. ou 10 lieues 3/4 N. E. — Pop. 672 hab. — Mines de fer. — Vignoble. — Ecart : Richaussart et Bricourt, tuileries.

Apremont, qui doit son nom actuel à sa position au pied de montagnes escarpées, a été nommé *Tigeville* jusqu'en 1598. Ce n'est qu'au commencement du XVII[e] siècle qu'il prit le nom d'Apremont, du château qui était au-dessus. — Ce château était une des forteresses les plus considérables de la contrée, tant par son étendue et ses fortifications, que par sa position. Bâti dans le XIV[e] siècle, il devint le chef-lieu d'une seigneurie importante. Erigé en souveraineté par l'empereur Charles IV, en 1354, il en dépendait deux cent quatre-vingt-cinq villes, forteresses, villages ou fiefs.

Apremont a été le chef-lieu d'un baillage et d'une prévôté considérables.

Au pied du château, au fond de la vallée où s'étend le village, exista autrefois un prieuré fondé en 1060, et cédé en 1598 aux jésuites, qui en avaient fait un hospice où vivaient quelques-uns de leurs religieux.

En 1707, le château fut abandonné par le duc Léopold

aux récolets, qui y avaient bâti une fort belle maison conventuelle d'où s'étendait un horizon admirable et que l'on découvrait de 6 lieues de loin.

Autrefois la côte d'Apremont était presque inaccessible. Aujourd'hui elle est ouverte sur un long développement, et la pente en est douce et facile.

227.

BISLÉE.

— Est situé sur le versant d'un coteau, dans une anse formée par la Meuse. — Dist. 30 kilom. ou 7 lieues 1/2 N. E. — Pop. 161 hab. — Ecart : Mont-Meuse ferme.

Les premiers monuments de l'abbaye de St-Mihiel font mention de ce village. La maison de l'écart *Mont-Meuse* est jolie et très-agréablement située sur la Meuse.

228.

BOUCONVILLE.

— Est situé dans une vaste plaine dépendant de la Woëvre, et sur la route de Bar-le-Duc à Metz. — Dist. 49 kilom. ou 12 lieues 1/4 E. N. E. — Pop. 322 hab.

Le sol de ce village étant très-bas, plusieurs sources environnantes y ont leur pente et forment plusieurs étangs sur son territoire. Le plus étendu, connu sous le nom d'étang de Bouconville, et longé par la route, est de 160 hectares.

Au XIVe siècle, la forteresse de Bouconville appartenait à la maison de Bar-Pierrefort. — Pierre de Bar avait fondé, vers l'an 1300, à Bouconville, un hôpital dont les biens, existant encore aujourd'hui en grande partie, sont administrés par le bureau de bienfaisance du canton.

Bouconville lui-même a été fortifié vers le milieu du XVIIe siècle, et fut pris par le maréchal de La Ferté. Une partie des retranchements subsistent encore.

229.

BRASSEITTE.

— Est situé dans le bassin de la Meuse, près d'une île formée par cette rivière. — Dist. 32 kilom. ou 8 lieues N. E. — Pop. 209 hab. — Prairies très-estimées.

En 1490, les habitants de Brasseitte eurent une contestation avec ceux de Mécrin, au sujet de la vaine pâture. Le ducRéné II, le vainqueur de Charles-le-Téméraire, qui était alors à St-Mihiel pour la tenue de la *Cour des grands jours*, se transporta sur les lieux et termina le différend. — C'est un beau souvenir que celui d'un prince écoutant de bons paysans et réglant leurs intérêts.

230.

BROUSSEY-EN-WOËVRE.

— Est situé dans une riche plaine traversée par le ruisseau de Mar, et sur la route de Commercy à Pont-à-Mousson. — Dist. 49 kilom. ou 12 lieues 1/4 E. N. E. — Pop. 384 hab.

231.

CHAUVONCOURT.

— Est situé dans le bassin de la Meuse, entre cette rivière et la route du Bar-le Duc à St-Mihiel. — Dist. 33 kilom. ou 8 lieues 1/4. — Pop. 245 hab.

Chauvoncourt et Manouville ne forment qu'une seule commune. Le sol de ces villages est productif, et les prairies de Manouville sont les plus estimées des environs de St-Mihiel.

Il est fait mention de ces deux villages en 709. C'était près de Manouville et au pied de la côte dite le *Blanc-Loup*, que le prévot, moine de l'abbaye, tenait ses audiences.

232.

HAM-SUR-MEUSE.

— Est situé sur les bords de la Meuse. — Dist. 36 kilom ou 9 lieues N. E. — Pop. 219 hab.

Le moulin de *Blussot*, écart de Ham, est une des belles usines du pays.

233.

LACROIX-SUR-MEUSE.

— Est situé dans le bassin de la Meuse, sur la route de St-Mihiel à Verdun. — Dist. 44 kilom. ou 11 lieues N. N. E. — Pop. 1,077 hab. — Baillon, papeterie.

L'agriculture a fait depuis 50 ans des progrès immenses dans ce village. On y sème considérablement de navette, et le produit en est estimé à 10,000 fr. année commune.

La vallée de Baillon tire son nom d'une ferme qui fut détruite au temps des Suédois. Cette vallée, très-étroite et de peu d'étendue, est traversée par un ruisseau sur lequel on compte cinq papeteries.

A 1 kilomètre de Lacroix, il existait autrefois un village nommé Domremi, dont l'église fut, en 1051, donnée à l'abbaye de St-Mihiel. C'est sur son emplacement qu'est établie aujourd'hui la papeterie de Baillon.

234.

LAHAYVILLE.

— Est situé dans une petite vallée, sur le ruisseau de *Maid* ou *Math*, qui traverse une grande partie de la petite Woëvre du *sud-ouest* au *nord-est*. — Dist 54 kilom. ou 13 lieues 1/2 N. E. — Pop. 98 hab.

235.

LIOUVILLE.

— Est situé au pied du versant oriental. — Dist. 44 kilom. ou 11 lieues E. N. E. — Pop. 214 hab.

Les vins de Liouville sont très-délicats et approchent beaucoup des vins fins de Bar. On trouve sur le territoire de cette commune une espèce de gypse dont on n'a rien fait jusqu'à présent.

236.

LOUPMONT.

— Est situé au pied de la chaîne des montagnes du versant oriental. — Dist. 44 kilom. ou 11 lieues N. E. — Pop. 509 hab. — Ecarts : la Lune, Recichamois, fermes. — Vignes. — Etang. — Tuilerie.

237.

MAIZEY.

— Est situé dans le bassin de la Meuse, entre cette rivière et la route de St-Mihiel à Verdun, et sur le ruisseau de Creuë. — Dist. 36 kilom. ou 9 lieues 3/4 N. E. — Pop. 519 hab.

Un peu au-dessus du village, et sur la route de Verdun, on voit l'église de St-Nicolas de Ponthéville qui autrefois était une léproserie

Sur le ruisseau de Creuë est une belle usine, composée d'un moulin à grain, d'un foulon pour les étoffes de laine, une machine à tondre, une teinturerie, une huilerie et une forge.

238.

MARBOTTE.

— Est situé dans une belle vallée qui fait communi-

quer les plaines de la Woëvre avec le bassin de la Meuse. — Dist. 36 kilom. ou 5 lieues E. N. E. — Pop. 143 hab. — Ecarts : La Commanderie, ferme ; Rouville, moulin.

Le territoire de cette commune abonde en minerai de fer non exploité.

Il y avait autrefois à lieu dit : *La Commanderie*, une maison de templiers. Les bâtiments en existent encore aujourd'hui, mais ne présentent aucun monument. — En 1264, un échange est fait entre le commandeur et l'abbaye de St-Mihiel. — En 1480, Jean Poinsignon, qui en était le titulaire, se trouvait au premier siége de Rhodes.

239.

MONTSECQ.

— Est situé dans la partie orientale du canton, au pied d'une montagne isolée, très-élevée et que l'on découvre de 5 à 6 lieues. — Dist. 49 kilom. ou 12 lieues 1/4 N. E. — Pop. 369 hab. — Vignoble assez considérable.

Sur la montagne au-dessus du village, il existe des ruines qu'on dit être celles du château de Montelin ; mais il n'est fait mention de ce château dans aucun mémoire du pays. Des médailles qu'on y a trouvées doivent faire croire qu'il y eut autrefois sur cette montagne une forteresse romaine, ruinée sans doute dans des temps très-reculés.

240.

PAROCHES (Les).

Cette commune se compose de deux villages, dont l'un est appelé Guigniville et l'autre Hametel. L'église paroissiale les sépare. Tous deux sont situés dans une plaine sur les bords de la Meuse, non loin de la route de Bar-le-Duc à St-Mihiel — Dist. 32 kilom. ou 8 lieues N. E. — Pop. 463 hab. — Ecart : Refroicourt, chapelle.

Cette chapelle était l'église paroissiale avant que l'église actuelle eût été bâtie. Celle-ci date du XVI° siècle.

Vers 1596, le duc Charles III ayant voulu échanger Les Paroches contre un autre domaine, les habitants lui présentèrent une supplique où ils disaient ;

« Aurions-nous eu le malheur de déplaire à votre al-
» tesse, et ne nous croit-elle pas aussi fidèles que ses
» autres sujets? Monseigneur, que votre altesse fasse
» estimer l'un et l'autre domaine, et nous nous soumet-
» tons à payer la différence, ou bien, si c'est une affaire
» résolue, qu'elle nous permette du moins de démolir
» nos maisons, et de les rétablir près de St-Mihiel ou
» en quelqu'autre lieu, n'importe où, pourvu que nous
» continuions à vivre sous votre autorité, et cependant,
» monseigneur, nous laisserons ici les os de nos pères. »

L'échange n'eut pas lieu.

En 1814, les habitants des Paroches donnèrent une nouvelle preuve de leur patriotisme et de leur dévouement. Ils bravèrent la colère du général russe Biron qui fit piller le village.

Nicolas Wary, principal du collége de Lamarche, dans lequel il fonda deux bourses pour les enfants des Paroches, avait été curé de cette paroisse. — On pense généralement aussi qu'il y était né.

241.

RAMBUCOURT.

—Est situé dans la Woëvre, au fond d'un vallon formé par des côtes peu élevées, et sur la route de Bar-le-Duc à Metz, non loin de l'endroit où vient tomber celle de Commercy. — Dist. 53 kilom. ou 13 lieues 1/4 E. N. E. — Pop. 336 hab. — Ecart : Ressoncourt, hameau.

Ce hameau de Ressoncourt n'existe plus aujourd'hui ; ses dernières maisons ont été démolies et son territoire

réuni à celui de Rambucourt. — Nous ne l'avons nommé que comme souvenir.

242.

RANZIÈRES.

— Est situé à l'extrémité nord du canton. — Dist. 51 kilom. ou 12 lieues 3/4 N. N. E. — Pop. 424 hab.

243.

RAULECOURT.

— Est situé dans la Woëvre, près d'une vaste forêt. — Dist. 54 kilom. ou 13 lieues E. N. E.—Pop. 336 hab.

244.

RICHECOURT.

Ce petit village, qui est fort bien bâti, est situé dans une jolie petite vallée de la Woëvre sur le ruisseau de Maïd. — Dist. 54 kilom ou 13 lieues N. E. — Pop. 201 hab.

245.

ROUVROIS.

— Est situé sur la Meuse et sur la route de St-Mihiel à Verdun. — Dist. 51 kilom. ou 12 lieues 3/4 N. E.— Pop. 709 hab.

Les habitants de Rouvrois jouissent d'une grande aisance, fruit de leur travail et de leur industrie. Non contents des produits de leur territoire rendu très-fertile, ils ont créé chez eux une industrie qui leur est particulière, et qui augmente leur bien-être : c'est une fabrication importante d'étoffes de laine, qui, bien que grossières, sont beaucoup recherchées.

En 1144, Rouvrois appartenait à l'évêché de Verdun. En 1546, il passa sous la domination des ducs de Lorraine. Ce village a été fortifié, et on suit encore les traces de

son enceinte, bien déterminée par le fossé qui se trouve du côté de St-Mihiel. Ses deux portes existaient encore il y a vingt ans.

246.

SAINT-AGNANT.

— Est situé au pied du versant oriental, à l'entrée d'une vallée qui communique avec la Meuse. — Dist. 44 kilom. ou 11 lieues E. N. E. — Pop. 301 hab. — Vignoble très-étendu. — Carrières de pierres de taille depuis long-temps en renommée.

L'église de Saint-Agnant, aujourd'hui annexe d'Apremont, est située sur le sommet de la montagne et ressemble à une forteresse.

247.

SPADA.

Spada, autrefois Gerbouville, est situé dans une vallée, sur un ruisseau affluent de la Meuse. — Dist. 39 kilom. ou 9 lieues 3/4 N. E. — Pop. 280 hab. — Ecarts : Bellevue, Belair, Relincourt, papeteries.

Il est fait mention de Spada sous le nom de *Gerbouville* en 1329. C'est en 1716 que ce village prit le nom de Spada. A cette époque, il fut érigé en marquisat par le duc Léopold en faveur de Sylvestre de Spada, gentilhomme italien qui le suivit à son retour en Lorraine.

Relincourt est situé sur l'emplacement d'un ancien village du même nom.

Il existait encore un autre village sur le territoire actuel de Spada. Il se nommait Alauville. C'est tout ce qu'on en sait.

248.

TROYON.

— Est un village assez considérable sur la rive droite de la Meuse et sur la route de St-Mihiel à Verdun. —

Dist. 52 kilom. ou 13 lieues N. N. E. — Pop. 626 hab. — Poste aux chevaux. — Brigade de gendarmerie. — Pierres de tailles très-estimées. — Ecart : Palameix, ferme et ancien ermitage.

Troyon est nommé *Trio* dans un titre de l'abbaye de St-Maur, en 1046, et *Trogium* dans une bulle du pape saint Léon IX de l'an 1049.

A 1 kilomètre sud de Troyon, sur les bords de la Meuse, existait autrefois un village nommé *Jossecourt*, depuis long-temps ruiné.

249.

VARNÉVILLE.

— Est situé sur le versant d'un coteau, et dans une petite vallée couronnée par la forêt de St-Mihiel, et traversée par un ruisseau. — Dist. 44 kilom. ou 11 lieues N. E. — Pop. 389 hab. — Vignoble considérable. — Ecart : le moulin de Chicotel.

Il y a des traces bien visibles d'une voie romaine qui, après avoir coupé le chemin d'Apremont au-dessous de la côte Blance, passe au-dessus de Varnéville et se dirige sur Woinville.

250.

WOINVILLE.

— Est situé au pied de la chaîne de montagnes qui couronne la forêt de St-Mihiel et sur un petit ruisseau. — Dist. 52 kilom. ou 13 lieues N. E. — Pop. 343 hab. — Vignoble très-étendu, vin estimé par sa délicatesse.

Ce village est dénommé dans la charte de fondation de l'abbaye de St-Mihiel, par le comte Wulfoad, en 709, et l'on croit que ce seigneur faisait sa résidence dans un château qui était situé sur la montagne, et dont il reste encore des traces.

Au-dessous de Woinville se trouve le moulin *de la Perche*, sur l'étang du même nom. C'est de cet étang, formé par plusieurs ruisseaux, que sort la rivière de Madine.

On suit de Woinville à la Perche une ancienne voie romaine, qui se perd dans les bois environnants.

La ferme de Vieux-Moutiers ou St-Christophe, écart de St-Mihiel, et berceau de l'abbaye, est de la paroisse de Woinville. Il y avait autrefois trois églises, dont deux subsistaient encore il y a 15 ans. En 1744, on découvrit le cercueil du comte, dans lequel il était encore tout entier ainsi que ses vêtements; on en retira divers ornements qui étaient conservés au trésor de l'abbaye. Aujourd'hui le Vieux-Moutiers n'est plus qu'une simple maison de ferme, dans laquelle on a cependant conservé une ancienne chapelle, où se continue l'ancien pèlerinage de St-Christophe, qui y attire encore un concours prodigieux.

Woinville a donné le jour à *Beuve*, l'un des fondateurs du célèbre collége de Lamarche à Paris. Ce collége, qui au nom de Lamarche ajoutait aussi celui de Woinville, et qui a existé avec éclat jusqu'à la révolution, a puissamment influé sur les progrès des lettres et des sciences en Lorraine.

251.

XIVRAY-ET-MARVOISIN.

Ces deux villages, qui ne forment qu'une seule commune, sont situés à peu de distance l'un de l'autre, dans la Woëvre et sur le ruisseau de Mad. — Dist. 54 kilom. ou 13 lieues N. E. — Pop. 515 hab. — L'étang de la Grande-Croix est sur le territoire de cette commune.

252.

CANTON DE GONDRECOURT

Ce canton est borné au *nord* par le canton de Void ; à *l'est*, par celui de Vaucouleurs ; à *l'ouest*, par l'arrondissement de Bar-le-Duc ; au *sud*, par le département des Vosges. — Superficie, 34,125 hectares. — Population 10,343 habitants. — Il se divise en 24 communes.

253.

GONDRECOURT.

CHEF-LIEU.

Cette ville est située sur le versant et au pied d'une colline baignée par l'Ornain. Elle se divise en haute et basse ville. — Dist. 43 kilom. ou 10 lieues 3/4 S. S. E. — Pop. 1,336 hab. — Hospice civil. — Bureau de bienfaisance. — Haut-fourneau. — Fabriques de billards, d'ébénisterie et de pointes de Paris. — Foires. — Ecarts : Le Han, les moulins de Putré et de Tillancourt.

Bien que les rues de Gondrecourt soient pour la plupart étroites et mal bâties, on doit dire cependant que cette ville s'embellit de jour en jour et qu'elle pourra devenir assez jolie. Il y a de belles boutiques ; ses environs sont agréables.

La ville de Gondrecourt, que l'on nommait autrefois Gondrecourt-le-Château, pour la distinguer de Gondrecourt-en-Woëvre, existait au VIIe siècle, et fut, dit-on, bâtie par un certain Godin, de qui lui serait venu le nom qu'elle porte encore aujourd'hui.

Après avoir eu originairement ses seigneurs particuliers, et avoir ensuite été réuni à la Champagne, Gondrecourt fut, en 1307, donné avec ses dépendances, à Edouard, comte de Bar, par le roi de France Philippe-le-Bel.

En 1368, les Messins assiégèrent et prirent Gondrecourt. Nicolas Désarmoises et le comte de Saint-Paul, qui l'avaient vaillamment défendu, furent ou décapités ou pendus, avec treize autres chefs des plus marquants.

A diverses autres époques, Gondrecourt a été pris, repris, saccagé et incendié, jusqu'à ce qu'enfin Louis XIV en fit entièrement démanteler les fortifications

Le mur d'enceinte était flanqué de six tours, deux quarrées et quatre rondes. L'une des deux premières était à la pointe du château qui regarde la ville basse et la dominait; l'autre défendait la porte située à l'*est*, et subsiste encore aujourd'hui sous le nom de *Porte-aux-Champs*. Située sur la pointe d'un rocher, elle est d'un effet pittoresque. — On voit dans la ville haute, les ruines de l'ancien château devenu une simple maison.

Gondrecourt a été le chef-lieu d'un doyenné ecclésiastique très-étendu, d'une prévôté et d'un office. Domremy, village fameux qui a vu naître la célèbre Jeanne d'Arc, faisait partie de la châtellenie de Gondrecourt.

Cette ville eut long-temps, entre autres priviléges, celui de recevoir, des comtes et ducs de Bar, la justice sur les lieux-mêmes.

A quelque distance de Gondrecourt, était autrefois le prieuré de Richecourt, fondé et bâti par sainte Salaberge, fille de ce Godin à qui, comme nous l'avons dit, la ville doit son nom.

254.

ABAINVILLE.

— Est très-agréablement situé dans le bassin de l'Ornain, entre cette rivière et la route royale de Bar-le-Duc à Bâle. — Dist. 40 kilom. ou 10 lieues S. S. E.

— Pop. 514 hab. — Ecarts : les forges et le moulin de la Saulx.

Les forges d'Abainville forment un des établissements les plus importants du département. Elles se composent d'un haut-fourneau, de cinq feux à reverbères et à laminoirs. Elles sont dites : *forges anglaises*.

255.

AMANTY.

— Est situé dans une vallée qui communique avec la Meuse. — Dist. 51 kilom. ou 12 lieues 3/4 S. E. — Pop. 371 hab.

En 1332, la seigneurie d'Amanty appartenait à Guillaume de Gondrecourt.

256.

BADONVILLIERS.

— Est situé sur un plateau. — Dist. 47 kilom. ou 11 lieues 3/4 S. E. — Pop. 388 hab.

257.

BAUDIGNÉCOURT.

— Est situé sur la route de Bar-le-Duc à Bâle et sur la rive gauche de l'Ornain. — Dist. 36 kilom. ou 9 lieues. — Pop. 173 hab.

258.

BERTHELEVILLE.

— Est situé sur la Maldite, ruisseau assez fort qui coule parallèlement à l'Ornain, et qui se jette dans cette rivière près de Gondrecourt. — Dist. 48 kilom. ou 12 lieues S. S. E. — Pop. 90 hab. — 2 hauts-fourneaux, 4 feux de forge, bocards.

Ce village est peu étendu. Ce n'était autrefois qu'une propriété seigneuriale. On y remarque un fort beau château avec un parc très-étendu. L'antique chapelle servant aujourd'hui d'église a été réédifiée et décorée d'après le système moderne de Romagnésy, par les soins et aux frais de M. le marquis de Germini, propriétaire du château.

259.

BONNET.

— Est un beau village situé sur le versant d'un coteau et traversé par la route de Nancy à Orléans. — Dist. de Bar, 42 kilom. ou 10 lieues 1/2 S. E. — Pop. 578 hab.—Haut-fourneau en marchandises. — Carrières de pierres de taille.—Écarts : la Vieille-Forge ; Richecourt, Moranlieu, fermes ; la tuilerie.

On remarque à Bonnet une jolie église gothique et un château moderne.

Sous l'année 969, saint Jérard, évêque de Toul, donne l'autel de Saint-Florentin de Bonnet aux religieux de Saint-Mansui, à condition qu'au jour de sa mort on prie pour lui, et qu'on donne un bon repas aux religieux.

260.

CHASSEY.

— Est situé près de la limite du département, sur un petit ruisseau qui sort de plusieurs petits étangs voisins, et va se jeter dans l'Ornain. — Dist. 56 kilom. ou 14 lieues S. S. E. — Pop. 360 hab. — Un haut fourneau. — Écarts : Beaupré, château ; Hurtebise et Bois-de-Saulx, fermes.

261.

DAINVILLE-AUX-FORGES.

— Est situé dans une vallée, sur la Maldite qui se

jette dans l'Ornain, près de Gondrecourt. — Dist. 51 kilom. ou 13 lieues S. S. E. — Pop. 678 hab. — Forges.

Cette commune appartenait, avant la révolution, partie au Barrois, partie à la Champagne. Il y avait un château.

262.

DELOUZE.

— Est situé au fond d'une vallée, vers le bassin de l'Ornain, et sur la route de Nancy à Orléans. — Dist. 46 kilom. ou 11 lieues 1/2 S. E. — Pop. 321 hab.

263.

DEMANGE-AUX-EAUX.

— Est un assez gros village, situé sur la rive gauche de l'Ornain et sur la route de Bar-le-Duc à Bâle. — Dist. 32 kilom. ou 8 lieues 1/2 S. E. — Pop. 772 hab. — Filature hydraulique de coton. — Un haut-fourneau. — Carrières de pierres de taille. — Ecarts : Fontenois, Laripe, Pleinlieu, fermes.

On remarque dans cette commune une jolie maison d'école.

Demange-aux-Eaux est une seigneurie fort ancienne. Il y a, dit dom Calmet, qui écrivait au milieu du siècle dernier, un beau château avec pont-levis et fossés pleins d'eau, appartenant à M. le marquis de Stainville.

C'est ici le lieu de rappeler le souvenir de l'ancienne abbaye de Vaux, fondée en 1132, pillée, saccagée, brûlée en 1575 par les huguenots. La perte, éprouvée alors par l'abbaye, fut estimée à plus de 100,000 florins d'or ; ce qui peut donner une idée de sa richesse.

264.

GERAUVILLIERS.

— Est situé sur un plateau, près de la lisière *nord* de la forêt de Gondrecourt. — Dist. 44 kilom. ou 11 lieues S. E. — Pop. 181 hab.

265.

HORVILLE.

— Est situé au bas d'un versant, près d'un petit ruisseau affluent de l'Ornain. — Dist. 45 kilom. ou 11 lieues 1/4 S. E. — Pop. 198 hab.

266.

HOUDELAINCOURT.

— Est un beau village situé dans la vallée de l'Ornain, à l'embranchement des routes de Bar-le-Duc à Bâle, et de Nancy à Orléans. — Dist. 38 kilom. ou 9 lieues 1/2 S. S. E. — Pop. 567 hab. — Poste aux chevaux. — Carrières de pierres de taille.

Vers l'an 1281, il est fait mention d'un sire Huard d'Houdelaincourt.

267.

LUMEVILLE.

— Est situé dans une vallée, à la naissance d'un petit ruisseau qui se jette dans l'Ornain. — Dist. 54 kilom. ou 13 lieues 1/2 S. S. E. — Pop. 269 hab.

268.

MAUVAGES.

— Est un beau village situé dans une vallée fertile et évasée, communiquant avec le bassin de la Meuse. — Dist. 43 kilom. ou 10 lieues 3/4 S. E. — Pop. 630 hab. — Vi-

gnoble. — Fontaine remarquable et méritant d'être vue.
François de Lorraine avait établi à Mauvages un marché par semaine et deux foires annuelles.

269.

ROISES (Les).

— Ce village est situé dans le fond d'une vallée communiquant avec la Meuse, sur la limite du canton et du département. — Dist. 58 kilom. ou 14 lieues 1/2 S. E. — Pop. 157 hab. — Les deux tiers du territoire de cette commune sont incultes.

270.

ROZIÈRES-EN-BLOIS.

— Est un petit village situé sur la route de Nancy à Orléans. — Dist. 44 kilom. ou 11 lieues S. E. — Pop. 163 hab.

271.

SAINT-JOIRE.

— Est situé sur la rive gauche de l'Ornain et près de la route de Bar-le-Duc à Bâle. — Dist. 30 kilom. ou 7 lieues 1/2 S. S. E. — Pop. 551 hab. — Sol très-pierreux. — Carrières de pierres de taille. — Un haut-fourneau à l'ancienne abbaye d'Evaux. — Ecarts : Evaux, la Folie, Sainte-Thiebaut, fermes ; La Neuville, hameau.

272.

TOURAILLES.

— Est un tout petit village situé au bas d'un versant vers le bassin de l'Ornain. — Dist. 44 kilom. ou 11 lieues S. S. E. — Pop. 85 hab.

273.

TRÉVERAY.

— Est un très-beau village situé sur la rive gauche de l'Ornain et sur la route de Bar-le-Duc à Bâle. — Dist. 27 kilom. ou 6 lieues 3/4 S. E. — Pop. 750 hab. — Forge à deux feux, un haut-fourneau, bocards. — Carrières de pierres de taille. — Mines de fer importantes en exploitation. — Vignoble. — Ecart : La Neuville.

On remarque à Tréveray une jolie église moderne dont le chœur et le maître-autel sont fort beaux.

Il y a aussi un château avec de beaux et vastes jardins.

Tréveray, même avant la révolution, appartenait à la France. Il y avait une prévôté dont ressortaient plusieurs villages.

Il existe sur les hauteurs qui avoisinent Tréveray, des traces d'une voie romaine.

274.

VAUDEVILLE.

— Est situé sur la limite du département, dans une vallée où coule un ruisseau affluent de la Meuse. — Dist. 60 kilom. ou 15 lieues S. E. — Pop. 262 hab.

275.

VOUTHON-BAS.

— Est situé dans une vallée très-étroite communiquant avec la Meuse, et sur la route de Bar-le-Duc à Bâle. — Dist. 51 kilom. ou 12 lieues 3/4 S. E. — Pop. 306 hab. Carrières de pierres de taille. — Ecarts : Chenois, ferme; le moulin.

276.

VOUTHON-HAUT.

— Est situé sur un plateau, à une 1/2 lieue de Vouthon-Bas, et aussi sur la route de Bar à Bâle. —

Dist. 53 kilom. ou 13 lieues 1/4 S. E. — Pop. 355 hab.

Il y avait autrefois à Vouthon-Haut un château-fort qui fut assiégé en 1635 par le maréchal Gassion.

277.

CANTON DE PIERREFITTE.

Ce canton est borné au *nord* par l'arrondissement de Verdun; à l'*est*, par le canton de Saint-Mihiel; à l'*ouest*, par l'arrondissement de Bar-le-Duc; au *sud*, par le canton de Commercy. — Sa superficie est de 33,748 hectares. — Sa population de 9,973 habitants. — Il se divise en 26 communes.

278.

PIERREFITTE.

CHEF-LIEU.

Ce bourg est situé dans la partie *nord-ouest* de l'arrondissement, sur la rive droite de la rivière d'Aire. — Dist. 22 kilom. ou 5 lieues 1/2 N. E. — Pop. 680 hab. — Commerce de grains, navettes, huiles, laines, truites renommées. — 2 foires. — Vignes.

Dans l'intervalle des travaux agricoles, les cultivateurs de cette partie de l'arrondissement s'adonnent au roulage.

Pierrefitte a eu autrefois quelque célébrité. Les ducs et les comtes de Bar y avaient un palais, depuis longtemps détruit, et dont aujourd'hui il ne reste pas même de ruines.

Avant la révolution, Pierrefitte était le chef-lieu d'une prévôté, de laquelle ressortissaient un assez grand nombre de villages.

On lit dans Dom Calmet, qui cite lui-même un autre auteur : « Les anciens rois de France avaient une « maison royale à *Petra-ficta*. »

Il ajoute plus bas : « Pepin, roi d'Aquitaine, l'an XIII de Louis-le-Débonnaire, successeur de Charlemagne, rendit un décret daté de son palais de *Pierrefitte.* — Mais, dit le même historien, il y a en France plusieurs Pierrefitte, et je ne décide pas duquel il est question dans ce diplome.

Les foires de Pierrefitte sont très-anciennement établies, et le sceau de l'ancienne prévôté était écrit en caractères si gothiques qu'il était très-difficile de le déchiffrer.

279.

BANNONCOURT.

— Est situé dans le bassin de la Meuse, sur la rive gauche de cette rivière. — Dist. 36 kilom. ou 9 lieues N. E. — Pop. 378 hab.

Il est fait mention de Bannoncourt dans une bulle du pape Pascal II, de l'an 1106. — Le 29 octobre 1400, les habitants de Bannoncourt assemblés en communauté, se reconnaissent librement *hommes-liges* de l'abbé de Saint-Mihiel à qui ils donnent le titre de *monseigneur*, et aux religieux, celui de *frères-seigneurs-moines.*

Lorsqu'au commencement de la révolution française, les ennemis envahirent la France, un détachement de Prussiens se présenta devant Bannoncourt. Les habitants coururent aux armes, repoussèrent l'ennemi, et le lendemain le village fut bombardé et pillé.

280.

BAUDRÉMONT.

— Est situé au pied d'un coteau, sur la rive droite de l'Aire. — Dist. 23 kilom. ou 5 lieues 3/4 N. E. — Pop. 296 hab.

281.

BELRAIN.

— Est situé dans une vallée, au pied d'un coteau et sur un ruisseau affluent de l'Aire. — Dist. 17 kilom. ou 3 lieues 1/2 N. E. — Pop. 337 hab.

La terre de Belrain, autrefois Beaurain, appartenait en 1272 à des seigneurs du même nom.

Ce lieu est célèbre par une ancienne forteresse qui s'y élevait autrefois, et qui était très-considérable. — Belrain avait titre de *doyenné*.

282.

BOUQUEMONT.

— Est situé sur le bord des prairies de la Meuse, à gauche de cette rivière. — Dist. 36 kilom. ou 9 lieues N. N. E. — Pop. 378 hab.

Il n'y a pas long temps encore, qu'en face de Bouquemont, on remarquait sur les bords de la Meuse une redoute ou retranchement fortifié.

283.

COURCELLES-AUX-BOIS.

— Est situé sur le versant d'un coteau couronné de bois, entre l'Aire et la Meuse. — Dist. 26 kilom. ou 6 lieues 1/2 N. E. — Pop. 153 hab.

284.

COUROUVRE.

— Est situé sur le versant d'un coteau qui se prolonge jusqu'au bassin de l'Aire. — Dist. 28 kilom. ou 7 lieues. — Pop. 256 hab.

285.

DOMPCEVRIN.

— Est situé sur la rive gauche de la Meuse. — Dist. 34 kilom. ou 8 lieues 1/2 N. E. — Pop. 432 hab. — Ecart : Chantraine, ferme.

En 1814, les garnisons de Verdun et de Saint-Mihiel eurent plusieurs engagements avec les Prussiens qui envahissaient la France, et alors la ferme de Chantraine fut incendiée.

286.

FRESNES-AU-MONT.

— Est situé sur la route de Bar à Saint-Mihiel, dans une belle vallée environnée de coteaux plantés de bois, entre l'Aire et la Meuse. — Dist. 26 kilom. ou 6 lieues 1/2 N. E. — Pop. 312 hab. — Ecart : Louvent, ferme.

On remarque dans ce village une jolie petite église moderne, dont le portail orné de deux statues est de bon goût.

Il existe un diplome de Louis III, roi de Germanie, daté de l'an 904, par lequel ce prince accorde au prieur de Vieux-Moutiers, sa vie durant, le village de Fresnes avec les habitants au nombre de 24.

Fresnes, Louvant et la Heymeix formaient autrefois une baronnie.

287.

GIMÉCOURT.

— Est situé au pied d'un coteau sur la rive gauche de l'Aire. — Dist. 21 kilom. ou 5 lieues 1/4 N. E. — Pop. 263 hab.

288.

KŒUR-LA-GRANDE.

— Est très agréablement situé dans le bassin de la

Meuse, sur le versant d'un coteau. — Dist. 28 kilom. 7 lieues N. E. — Pop. 346 hab. — Ecarts : le Ja Beauval, fermes.

Kœur-la-Grande et Kœur-la-Petite sont des villa très-anciens. Il est fait mention du premier sous les no de *Coria* ou *Ulmus*, dans la charte de la fondation l'abbaye de Saint-Mihiel, en l'an 709. — Le pape Pas cite Kœur-la-Petite (*Parva Coria*) dans un titre l'an 1106.

Il y avait à Kœur un ancien château-fort qui serv de résidence à des hôtes illustres. — René d'Anjou, r de Sicile et duc de Bar, l'habita en 1436, et y fit bât sur une hauteur voisine, une église avec une chape magnifique. — L'illustre Marguerite sa fille, rei d'Angleterre, l'habita depuis 1464 jusque 1471, av le prince de Galles son fils. — Le prince Charles de Lo raine, évêque de Verdun, y naquit en 1592. — Le r de France Louis XIII y avait son quartier-général pen dant le siége de Saint-Mihiel, en 1635. — Léopold érig cette terre en marquisat, et un édifice moderne rempla le vieux château.

289.

KŒUR-LA-PETITE.

— Est aussi situé dans le bassin de la Meuse et plus prè de cette rivière que Kœur-la-Grande. — Dist. 28 kilom, ou 7 lieues E. N. E. — Pop. 642 hab.

On voit par le chiffre de la population de ces deux communes, que l'épithète qui les distingue est devenue un contresens, puisque Kœur-la-Grande est aujourd'hui moins peuplé que Kœur-la Petite.

290.

LAHEYMEIX.

Est situé dans une vallée environnée de bois, au pied

n coteau, et sur un ruisseau affluent de la Meuse. — st. 30 kilom. ou 7 lieues 1/2 N. E. — Pop. 333 hab.

291.

LAVALLÉE.

Est située au milieu d'une petite vallée, sur un ruisseau affluent de l'Aire. — Dist. 15 kilom. ou 3 lieues 3/4 N. E. — Pop. 353 hab.

292.

LÉVONCOURT.

— Est situé dans la même vallée, un peu au-dessous. - Dist. 17 kilom. ou 4 lieues 1/4. — Pop. 252 hab.

293.

LIGNIÈRES.

— Est situé dans une toute petite vallée sur la rive droite de l'Aire. — Dist. 19 kilom. ou 4 lieues 3/4. N. E. — Pop. 306 hab. — Ecart : Saint-Evre, ferme.

294.

LONGCHAMP.

— Est situé sur la rive gauche de l'Aire. — Dist. 24 kilom. ou 6 lieues N. E. — Pop. 509 hab.

Il y avait autrefois un château et plusieurs fiefs dont l'un se nommait *la Tour-Chaudron*.

295.

MENIL-AUX-BOIS.

— Est situé dans une vallée couronnée de bois, et sur un ruisseau affluent de la Meuse. — Dist. 24 kilom. ou 6 lieues E. N. E. — Pop. 225 hab.

296.

NEUVILLE-EN-VERDUNOIS.

— Est situé sur le versant d'un coteau peu incliné, en face de la route de Bar à Verdun. — Dist. 26 kilom. ou 6 lieues 1/2 N. N. E. — Pop. 474 hab. — Ecart : Haut-Champ, ferme.

On y voit un ancien château.

297.

NICEY.

— Est situé sur la rive droite de l'Aire. — Dist. 20 kilom. ou 5 lieues N. E. — Pop. 411 hab. — Ecart : Saint-Hilaire.

Nicey paraît avoir été jadis assez important. Pierrefitte, aujourd'hui chef-lieu de canton, a été annexe de Nicey.

En 1294, Guillaume de Nice y vend à Thiébaut, doyen de Bar, un de ses *hommes de corps et toute sa postérité*, moyennant onze livres treize sols tournois.

298.

RUPT-DEVANT-SAINT-MIHIEL.

— Est situé sur la route de Bar-le-Duc à Saint-Mihiel. — Dist. 24 kilom. ou 6 lieues N. E. — Pop. 276 hab.

299.

SAMPIGNY.

Ce bourg est situé au pied de la côte Sainte-Lucie, sur un canal dérivé de la Meuse et sur la route de Commercy à Saint-Mihiel. — Dist. 32 kilom. ou 8 lieues E. N. E. — Pop. 980 hab. — Fabriques de broderies. — Commerce de grains, navettes, bois. — Ecarts : Sainte-Lucie et Sompheu.

Il y a à Sampigny un dépôt d'artillerie et d'équipages

militaires. Il s'y construit des caissons, des affuts et des forges de campagne pour le compte du gouvernement.

Sampigny a été autrefois célèbre. Il en est fait mention dès les premiers temps de la monarchie. — Dom Calmet dit en parlant de Sampigny : « Cette ville était autrefois « très-bien fortifiée et a souffert plusieurs siéges célèbres « dans l'histoire. Elle était de forme quadrangulaire, « oblongue, ayant de bonnes et fortes murailles et un « grand et profond fossé plein d'eau qui la ceignait tout « autour. Quatre grosses tours la flanquaient à ses quatre « coins. On en voit encore une assez entière ; les autres « sont renversées. Dans l'enceinte de la ville, était une « autre grosse tour fort massive, près de laquelle était le « château. »

Le même historien ajoute : « Du côté du couchant se « voit le bourg, qui a été fortifié et fermé de gros murs « de dix pieds d'épaisseur, et plus solides que n'étaient « ceux de la ville qui n'avaient que six pieds. »

Le plus ancien siége de Sampigny, dont on ait connaissance, remonte à l'an 1060. — Les Messins l'assiégèrent sans succès pendant six semaines, en 1324, et y perdirent beaucoup de monde. — *Pierre-de-Bar*, seigneur de Pierrefort, homme hardi et entreprenant, s'étant emparé du château, vers l'an 1378, s'en servit pour piller et rançonner tous les environs; assiégé par des forces considérables, il fut forcé de se rendre en 1382. — Sampigny fut érigé en comté en 1730, par le duc François III, devenu empereur. — Aujourd'hui ce lieu n'offre plus rien de remarquable qu'un beau château, bâti dans le goût moderne, et servant de casernes à une compagnie du train des équipages.

Sur une hauteur voisine de Sampigny, s'élevait autrefois le couvent de Sainte-Lucie, aux environs duquel croissait et croît encore l'arbre ou cerisier de sainte Lu-

-cie. Ce lieu doit son nom à une fille du roi d'Ecosse, qui, pour se dérober aux séductions de la cour du roi son père, passa sur le continent, et après avoir traversé une partie de la France, vint se fixer près de Sampigny, où l'opulent Thiébaut lui confia la garde de ses troupeaux. Sainte Lucie fut, dit la légende, enterrée sur la colline qui domine Sampigny, et sur le lieu de sa sépulture fut bâtie une église dans laquelle on voyait une grotte où la sainte avait coutume de se retirer pour prier. Bientôt il s'y fit un immense concours de pèlerins, qui ne manquaient pas en s'en allant, d'emporter des chapelets, des étuis et d'autres petits objets fabriqués avec le cerisier de sainte Lucie, dont toutes les parties ont une odeur agréable.

Une chronique, dont nous sommes loin de garantir l'authenticité, dit que Anne d'Autriche, épouse de Louis XIII, fit un pèlerinage à Sainte-Lucie, et qu'après 22 ans de mariage, elle donna le jour au *grand-roi*.

300.

THILLOMBOIS.

— Est situé au pied d'un coteau, dans une vallée environnée de bois et traversée par un ruisseau affluent de la Meuse. — Dist. 32 kilom. ou 8 lieues N. E. — Pop. 210 hab.

301.

VILLE-DEVANT-BELRAIN.

— Est située au pied d'un coteau sur la rive gauche de l'Aire. — Dist. 20 kilom. ou 4 lieues N. E. — Pop. 180 hab. — Ecart : La Croisette, ferme.

302.

VILLOTTE-DEVANT-SAINT-MIHIEL.

— Est située sur la route de Bar le Duc à Saint-Mihiel,

près de l'Aire. — Dist. 16 kilom. ou 4 lieues N. E. — Pop. 469 hab. — Poste aux chevaux.

304.

WOIMBEY.

— Est situé dans le bassin de la Meuse, sur la rive gauche de cette rivière, et sur un ruisseau qui descend des montagnes voisines. — Dist. 44 kilom. ou 11 lieues N. N. E. — Pop. 505 hab.

Woimbey parait remonter à une très-haute antiquité, c'était une station romaine.

Au huitième siècle, Woimbey était habité par des moines qui y avaient apporté les reliques de saint Nicaise, et qui y restèrent jusqu'au XIe siècle, sous le règne de Henri Ier.

Le fameux ministre Colbert ayant dit, dans un rapport au roi Louis XIV, que *Woimbey* était une place à soutenir un siége, Louis XIV ordonna à l'instant qu'elle fût démolie; et il était temps, car les troupes de l'empereur arrivaient pour s'en emparer.

Le château avait été bâti par un évêque de Verdun en 1456. Il était bien fortifié et d'un accès difficile.

305.

CANTON DE VAUCOULEURS.

Ce canton est borné au *nord* par le canton de Void; à *l'est*, par le département de la Meurthe; à *l'ouest*, par les cantons de Void et de Gondrecourt; au *sud*, par le département des Vosges. — Superficie 19,775 hectares. — Population 10,767 hab. — Il se divise en 20 communes.

306.

VAUCOULEURS.

CHEF-LIEU.

Cette ville est bâtie en amphitéâtre sur un côteau qui domine le cours de la Meuse, en face d'une immense prairie, dont l'aspect riche et varié a fait donner à la ville le nom de *Vallis Colorum*, vallée des couleurs. — Dist. 49 kilom. ou 12 lieues 1/4 S. E. — Pop. 2,420 hab. — Hospice civil. — Bureau de bienfaisance. — Institution communale d'instruction secondaire. — Haut-fourneau et fonderie, établissement important. — Fabriques de cotonnades, siamoises, toiles à carreaux, bonneterie en coton. — Tanneries. — Commerce de bestiaux. — Foires. — Vignes. — Embranchement des routes royales de Nancy à Orléans, et de Neuf-Chateau à Mézières. — Ecarts : Berniqueville, Gombervaux, la Woëvre, Sept-Fonds, Thusey.

Vaucouleurs est une ville très-ancienne. Située sur un passage important de la Meuse, elle était primitivement défendue par un château considérable bâti sur une hauteur voisine, et par d'importantes fortifications. Dès l'an 1056, Brunon, évêque de Toul, qui fut pape sous le nom de Léon IX, se présente devant Vaucouleurs, en fait inutilement le siége, et se retire après avoir vu ses troupes battues et dispersées.

Long-temps avant cette époque, la ville de Vaucouleurs avait ses seigneurs particuliers, les sires de Joinville, qui la possédèrent jusqu'en 1335, qu'elle fut vendue à Philippe de Valois, et réunie irrévocablement à la couronne de France.

Placée entre la France, la Lorraine et l'empire, Vaucouleurs a souvent vu réunis dans ses murs, les souverains de ces différentes contrées, qui s'y sont donné

rendez-vous, pour terminer leurs différents et convenir des limites de leurs états.

Sur la fin du IXe siècle, le roi de France Robert, et l'empereur Henri II, ont une conférence à Vaucouleurs. — En 1224, Louis VIII, fils de Philippe Auguste, et l'empereur Henri VII, renouvellent à Vaucouleurs l'alliance qu'y avaient faite leurs pères. — En 1238, le roi saint Louis s'y rend ainsi que l'empereur Frédéric. — En 1299, l'empereur Albert et le roi Philippe-le-Bel ont une entrevue fameuse, en un lieu situé au milieu des bois, nommé les Quatre-Vaux, proche Vaucouleurs, et dépendant aujourd'hui du territoire de Rigny Saint-Martin.

On dit que les deux rois y convinrent qu'on planterait des bornes d'airain sur les bords de la Meuse pour fixer les limites de leurs états. Quoi qu'il en soit, on voit encore hors de Vaucouleurs, d'énormes bornes en pierres plantées à cette occasion.

Vaucouleurs a été long-temps la capitale du pays de Vaux, et avant la révolution, il était le chef-lieu d'une prévôté d'où ressortissaient un grand nombre de villages.

Aujourd'hui, il ne reste plus des anciennes fortifications qu'une porte, quelques débris de murs, vieilles ruines qui s'en vont disparaissant de plus en plus tous les jours.

La célèbre *Jeanne d'Arc* a laissé des souvenirs à Vaucouleurs. C'est à Robert de Baudricourt, gouverneur de la ville, que cette jeune fille fut présentée par ses frères en 1428. « *Je me sens pressée, lui dit-elle, d'aller vers le roi Charles V, pour lui aider à chasser les Anglais du royaume.* » Baudricourt après l'avoir considerée d'abord comme une insensée, la conduisit au duc de Lorraine qui lui fit donner un cheval et des armes, et Jeanne s'en alla trouver le roi.

On montre encore à Vaucouleurs l'ancien hôtel où cette étonnante jeune fille avait été servante.

Gombervaux, écart de Vaucouleurs, est un lieu jadis célèbre; il y avait un château fameux, dont on voit encore les ruines, et dont la fondation remonte aux temps les plus reculés de la féodalité.

Thusey n'est pas moins célèbre que Gombervaux. Les rois de France y avaient un ancien palais dont on voit encore quelques vestiges.. Il s'y tint un concile célèbre, connu sous le nom de concile de Touzy. — Aujourd'hui on y voit un beau château reconstruit à la moderne, et une fonderie importante où ont été coulées les colonnes rostrales qui, depuis peu, décorent la place de la Concorde à Paris.

La Woëvre est une vaste métairie où se trouvent un haras, un beau manége et de grandes plantations de betteraves.

A Berniqueville, on voit un château et une antique chapelle.

Vaucouleurs à donné le jour à :

1° Delisle (Claude), né en 1644, auteur d'un abrégé de l'histoire universelle, et père du célèbre géographe.

2° Ladvocat (Jean-Baptiste), né en 1709, auteur d'une grammaire hébraïque et d'une histoire des conciles.

3° Vosgien, connu par son dictionnaire géographique.

4° La célèbre Dubarry, maîtresse de Louis XV.

307.

BRIXEY-AUX-CHANOINES.

— Est situé sur le versant d'un coteau, rive droite de la Meuse. — Dist. 68 kilom. ou 17 lieues S. S. E. — Pop. 380 hab.

Ce village a pris son nom d'une ancienne collégiale fondée en 1261, par Giles de Sorcy, évêque de Toul. Elle était composée d'un doyen, un chantre et treize chanoines.

Il y avait anciennement à Brixey un château ou forteresse qui fut assiégé en 1257 et à beaucoup d'autres époques. Souvent ruiné par la guerre et autant de fois réparé, il a subi le sort des autres châteaux-forts de la Lorraine. Il est détruit.

308.

BUREY-EN-VAUX.

— Est situé sur la route royale de Neuf-Château à Mézières, dans une vallée entre la Meuse et une forêt. — — Dist. 54 kilom. ou 13 lieues 1/2 S. E. — Pop. 565 hab. — Vignoble.

309.

BUREY-LA-COTE.

— Est situé sur le sommet d'une côte, entre la Meuse et la route de Neuf-Château à Mézières. — Dist. 62 kilom ou 15 lieues 1/2 S. E. — Pop. 307 hab.

310.

CHALEINES.

— Est situé au pied d'un versant, sur la rive droite de la Meuse, et près de la route de Nancy à Orléans. — Dist. 51 kilom. ou 12 lieues 3/4 S. E. — Pop. 517 hab. — Ecart : La Roche, ferme et moulin; La Bicotte, ferme.

On remarque à Chaleines un très-beau pont sur la Meuse, qui date de 80 ans.

Il y a aussi un ancien château avec parc.

311.

CHAMPOUGNY.

— Est situé au pied d'un versant dans le bassin de la Meuse. — Dist. 56 kilom. ou 14 lieues S. E. — Pop. 236 hab. — Vignoble. — Bon vin.

312.

EPIEZ.

— Est situé sur un ruisseau, dans une vallée communiquant avec la Meuse. — Dist. 63 kilom. ou 15 lieues 3/4 S. E. — Pop. 244 hab. — Vignoble.

313.

GOUSSAINCOURT.

— Est situé dans le bassin de la Meuse, sur la route de Neuf-Château à Mézières. — Dist. 64 kilom. ou 16 lieues S. E. — Pop. 454 hab. — Vignes. — Commerce de bestiaux. — En 1282, le comte Thiébaut de Bar fit avec Thomassin de Goussaincourt, un accord par lequel ils donnent réciproquement à leurs hommes et femmes de Goussaincourt et de Greux, la permission d'aller s'établir dans l'un ou l'autre de ces lieux.

On voit sur la côte voisine de ce village une antique chapelle nouvellement reconstruite, où, dit-on, Jeanne d'Arc reçut ses premières inspirations et fit vœu d'aller à la défense de son roi. Il y a aussi un château.

314.

MAXEY-SUR-VAISE.

— Est un beau village situé dans le bassin de la Meuse et sur la route de Neuf-Château à Mézières. — Dist. 56 kilom. ou 14 lieues S. E. — Pop. 589 hab. — Vignoble. — Bon vin. — Bureau de bienfaisance. — Foires. —

Il y avait autrefois un hôpital à Maxey-sur-Vaise. — On y voit encore aujourd'hui un ancien château.

315.

MONTBRAS.

— Est situé sur le versant d'une côte, entre la Meuse et

la route de Neuf-Château à Mézières. — Dist. 59 kilom. ou 14 lieues 3/4 S. E. — Pop. 44 hab.

Cette commune est formée d'un ancien château et des fermes qui en dépendent. Le château est très-beau et très-bien conservé; il est flanqué de tourelles, et environné d'une terrasse fortifiée. C'est un type de ces anciens châteaux féodaux qui à certaine époque couvrirent le sol de la France. Il en dépend une métairie considérable où se trouve un troupeau remarquable de moutons mérinos.

316.

MONTIGNY.

— Est situé au milieu des bois, dans une vallée qui communique avec la Meuse. — Dist. 51 kilom. ou 12 lieues 3/4 S. E. — Pop. 332 hab. — Faïencerie. — Écart : Toulon, ferme.

Il y avait autrefois à Montigny un pèlerinage fameux, dont le souvenir est conservé dans une *foire-fête* qui s'y tient annuellement et où a lieu un grand concours des communes voisines.

317.

NEUVILLE-LES-VAUCOULEURS.

—Est situé dans le bassin de la Meuse, sur la route de Neuf-Château à Mézières. — Dist. 52 kilom. ou 13 lieues S. E. — Pop. 461 hab. — Vignoble.

318.

PAGNY-LA-BLANCHE-COTE.

— Est situé au pied d'une côte, sur la rive droite de la Meuse. — Dist. 62 kilom. ou 15 lieues 1/2 S. E. — Pop. 729 hab. — Bureau de bienfaisance. — Foires. — Ecarts : Saint-Jean-de-Laucourt, ferme; Longor, moulin.

Pagny paraît être un village assez ancien; avant la

révolution, il appartenait partie à la France, partie au Barrois. Il est nommé *la Blanche-Côte*, parce que la côte au pied de laquelle il est situé, paraît *blanche* de quelque coté qu'elle soit vue.

319.

RIGNY-LA-SALLE.

— Est un grand village situé dans le bassin de la Meuse, au pied d'un coteau et sur un ruisseau considérable qui coule parallèlement à cette rivière, et qui s'y jette un peu au-dessus. — Dist. 54 kilom. ou 13 lieues 1/2 S. E. — Pop. 809 hab.

Rigny-la-Salle est connu par ses broderies qui sont belles et recherchées. Toutes les femmes sont occupées à les confectionner.

On voyait à Rigny un ancien château qui a été incendié il y a quelques années. Le parc qui existe encore est très beau.

320.

RIGNY-SAINT-MARTIN.

— Est situé dans une vallée parallèle au bassin de la Meuse, au confluent de deux ruisseaux et sur la route de Nancy à Orléans. — Dist. 54 kilom. ou 13 lieues 1/2 S. E. — Pop. 196 hab. — Ecarts : Quatre-Vaux, ferme et moulin ; Saint-Fiacre, maison isolée.

La Cense des Quatre-Vaux est célèbre par les assemblées des empereurs et des rois de France, qui plusieurs fois y ont eu des entrevues... (*Voyez Vaucouleurs.*)

321.

SAINT-GERMAIN.

— Est situé dans le bassin de la Meuse. — Dist. 52 kilom. ou 13 lieues S. E. — Pop. 482 hab.

322.

SAUVIGNY.

— Est un beau village situé sur la rive droite de la Meuse. — Dist. 64 kilom. ou 16 lieues S. E. — Pop. 718 hab. — Commerce de bestiaux. — Écart : Traverou, ferme.

323.

SEPVIGNY.

— Est situé sur la rive droite de la Meuse. — Dist. 56 kilom. ou 14 lieues S. E. — Pop. 341 hab.

324.

TAILLANCOURT.

— Est situé dans le bassin de la Meuse, entre cette rivière et la route de Neuf-Château à Mézières, et sur un ruisseau assez considérable. — Dist. 55 kilom. ou 14 lieues 3/4 S. E — Pop. 477 hab.

325.

UGNY.

— Est situé sur la rive gauche de la Meuse. — Dist. 48 kilom. ou 12 lieues S. E. — Pop. 418 hab. — Commerce de bestiaux. — Petit vignoble.

Dom Calmet dit, en parlant d'Ugny : « *Il y a 25 habitants.* » De combien la population s'est accrue en moins de quatre vingt ans !

326.

CANTON DE VIGNEULLES.

Ce canton est borné au *nord* par l'arrondissement de

Verdun ; à *l'est*, par les départements de la Meurthe et de la Moselle ; à *l'ouest* et au *sud*, par le canton de Saint-Mihiel. — Superficie 26,074 hectares. — Population 12,577 habitants. — Il se divise en 29 communes.

327.

VIGNEULLES.

CHEF-LIEU.

— Vigneulles est situé au nord-est de l'arrondissement, dans une plaine au pied des montagnes de la Woëvre. — Dist. 51 kilom. ou 12 lieues 1/2 N. N. E. — Pop. 1,038 hab. — Vignoble. — Petit étang. — Cet endroit, quoique chef-lieu de canton, n'a rien de remarquable.

328.

BASSAUCOURT.

— Est situé dans la plaine de la Woëvre sur le ruisseau de Signeul. — Dist. 55 kilom. ou 13 lieues 3/4 N. E. — Pop. 68 hab. — Ecart : Jennessan, moulin.

329.

BENEY.

— Est un assez beau village situé dans une plaine sur la limite du département, et sur les routes de Verdun à Pont-à-Mousson et de Verdun à Toul. — Dist. 59 kilom. ou 14 lieues 3/4 N. E. — Pop. 391 hab.

330.

BILLY-SOUS-LES-COTES.

— Est situé au pied des côtes de la Woëvre. — Dist. 53 kilom. ou 13 lieues 1/4 N. E. — Pop. 360 hab. — Vignoble.

331.

BUXERULLES.

Est situé au pied des côtes de la Woëvre, au-dessous de la forêt dite de Saint-Mihiel. — Dist. 44 kilom. ou 11 lieues N. E. — Pop. 264 hab. — Ecart : La Perche, moulin.

332.

BUXIÈRES.

— Est situé au pied des mêmes montagnes. — Dist. 45 kilom. ou 11 lieues 1/4 N. E. — Pop. 557 hab. — Vignes.

333.

CHAILLON.

— Est situé dans une étroite vallée traversée par un ruisseau qui sort d'un petit étang, et communiquant avec la Woëvre et la Meuse. — Dist. 44 kilom. ou 11 lieues N. E. — Pop. 545 hab.

334.

CREUE.

— Est situé à l'entrée d'une vallée qui fait communiquer la Woëvre avec la Meuse. — Dist. 48 kilom. ou 12 lieues N.E. — Pop. 742 hab. — Une tuilerie en bonne activité. — Vignoble. — Ecarts : La Folie, Valambois, Jevoncourt, fermes.

Creuë existait en 709, comme il est prouvé par un titre de l'abbaye de Saint-Mihiel.

Les seigneurs de cette maison ont eu une grande renommée dans le moyen âge.

En 1516, Regnier de Creuë, reconnaissant que ses hommes et ses femmes étant de *main-morte*, sa terre se dépeuplait de jour en jour, les affranchit à condition que

chaque laboureur ayant bête tirante paierait deux *bichets* de grain, moitié froment, moitié avoine, et un gros d'assise, monnaie du pays, pour chaque bête tirante.

« On fit annoncer partout au mois de décembre 1753,
» qu'on renouvellerait le 8 janvier de l'année suivante
» la très-ancienne foire de Creuë, dans laquelle on trou-
» verait toutes sortes de denrées exposées en vente, et
» notamment des vins blancs du pays qui sont renom-
» més. »

335.

DEUX-NOUDS.

— Est situé au fond d'une vallée environnée de bois, et sur un ruisseau qui se jette dans le ru de Creuë, affluent de la Meuse. — Dist. 47 kilom. ou 11 lieues 3/4 N. E. — Pop. 367 hab. — Cinq papeteries. — Ecart : l'Elanche, ferme.

336.

DOMPIERRE.

— Est aussi situé au fond d'une vallée environnée de bois, parallèle à celle où se trouve Deux-Nouds, et à la naissance d'un ruisseau affluent de la Meuse. — Dist. 48 kilom. ou 12 lieues. — Pop. 360 hab. — Une papeterie de peu d'importance.

Une industrie particulière à cette commune est la fabrication des sabots et d'autres petits ouvrages en bois.

337.

HADONVILLE.

— Est situé à l'extrémité du canton et du département, sur le sommet d'une côte. — Dist. 64 kilom. ou 16 lieues N. E. — Pop. 111 hab.

338.

HATTONCHATEL.

— Est un beau village situé d'une manière pittoresque sur le sommet d'une des côtes les plus élevées du département, d'où la vue s'étend au loin sur les vastes plaines de la Woëvre. — Dist. 52 kilom. ou 13 lieues N. E. — Pop. 505 hab. — Vignoble. — Vins renommés. — Ecarts : La Garenne, Le Vivier, fermes.

Hattonchâtel est célèbre dans l'histoire de notre pays. Avant la révolution, il était chef-lieu d'un marquisat, d'un office et d'une prévôté. Il tire son nom de Hatton, évêque de Verdun, qui a siégé de 847 à 870. Ce prélat y fit construire un château, dans la chapelle duquel il mit un bras de saint Maur, l'un de ses prédécesseurs. Cette chapelle devint, en 1328, une collégiale composée de vingt chanoines.

On pense généralement que la forteresse d'Hattonchâtel est beaucoup plus ancienne que l'évêque Hatton. Quoi qu'il en soit, cette forteresse fut toujours considérée comme une place importante, par sa situation sur une montagne qui domine l'immense plaine de la Woëvre. — En 980, la comtesse Mathilde s'opposa vaillamment au roi Lothaire, qui voulait s'emparer de la Lorraine, et se défendit si bien, dans son château d'Hattonchâtel, qu'elle empêcha Lothaire de pénétrer dans le pays.

On voit par une charte de 1352, qu'Hattonchâtel était le principal lieu où les évêques de Verdun faisaient frapper monnaie. Cela a duré jusqu'en 1546, que cette seigneurie fut aliénée par les évêques.

En 1610, François de Lorraine, comte de Vaudemont, était marquis d'Hattonchâtel. Un différend s'étant élevé entre ses officiers et ceux du duc Henri son frère, il intervint un arrangement d'après lequel le marquis d'Hat-

344.

LAMARCHE.

— Est situé dans une petite plaine environnée de bois et de coteaux, sur un ruisseau affluent de la Madine. — Dist. 54 kilom. ou 13 lieues 1/2 N. E. — Pop. 49 hab.

Ce petit village se nommait Hat, avant que le duc Léopold l'eût érigé en baronnie et en prévôté, en faveur de M. de Lamarche dont il prit le nom. Cette baronnie fut érigée en comté, sous le nom de Hat-la-Marche, par le roi de Pologne, en 1755.

Il y avait un assez beau château.

345.

LAMORVILLE.

— Est situé sur le versant d'un coteau, vers la vallée traversée par le ruisseau de Creuë, affluent de la Meuse. Dist. 43 kilom. ou 10 lieues 3/4 N. E. — Pop. 350 hab. — Ecart : Beart, papeterie et moulin ; Neuf-Moulin et Frescaty, papeteries.

346.

LAVIGNEVILLE.

— Est situé au milieu de la même vallée que Lamorville, au confluent de plusieurs ruisseaux qui, ayant réuni leurs eaux à celui de Creuë, vont se perdre dans la Meuse. — Dist. 43 kilom. ou 10 lieues 3/4 N. E. — Pop. 275 hab. — Vignes.

On compte jusqu'à six papeteries sur le territoire de Lavigneville.

347.

NONSARD.

— Est situé au pied d'une côte isolée, dans une vallée environnée de bois, et près d'un ruisseau qui sort de

deux petits étangs et va se jeter dans la Madine. — Dist. 53 kilom. ou 13 lieues 3/4 N. E. — Pop. 397 hab.

La maison de Nonsard a eu de la réputation ; il en est parlé pour la première fois en 1247.

En l'an 1296, l'abbé de Saint-Mihiel et le comte de Bar s'associent pour faire une chaussée et un étang au lieu dit *Nonsard*. L'acte d'association dit qu'ils ne pourront pêcher l'étang l'un sans l'autre.

Nonsard avait son château-fort.

348.

SAINT-BENOIT.

— Est situé dans une plaine environnée de bois, sur la route de Verdun à Pont-à-Mousson. — Dist. 57 kilom. ou 14 lieues 1/4 N. E. — Pop. 109 hab. — Ecarts : Ansoncourt, Champ-Fontaine, Azavant, Longeau et Solry, fermes.

Saint-Benoit est connu par son étang qui contient 175 hectares 67 ares, et qui est le second du département en étendue.

Cette commune possède aussi une des deux fabriques de sucre de betteraves établies dans le département.

Saint-Benoit n'était, à proprement parler, qu'une abbaye lors de la révolution. Le village, dit un historien qui écrivait peu avant cette époque, est situé dans la basse-cour de l'abbaye, et se compose de quinze ou seize habitants fermiers des religieux.

L'abbaye de saint-Benoit fut fondée en 1129 et fut d'abord de l'ordre de Saint-Benoit. Elle devint bientôt considérable par suite des donations qui lui furent faites, et en 1159 elle fit partie de l'ordre de citeaux.

L'ancienne abbaye était située dans un endroit malsain et marécageux. Elle fut reconstruite tout à neuf dans un endroit plus sain et plus commode vers l'an 1750.

— Aujourd'hui à peine en reste-t-il quelques ruines.

349.

SAINT-MAURICE-SOUS-LES-COTES.

— Est un fort beau village, bien bâti, situé au pied des côtes de la Woëvre, sur l'une des sources du ruisseau dit *de Signeul*. — Dist. 55 kilom. ou 13 lieues 3/4 N. E. — Pop. 876 hab. — Vignoble. — Bon vin. — Ecarts: Signeul, hameau; Sainte-Geneviève.

Ce village s'est considérablement accru depuis un demi siècle; vers 1750 ce n'était qu'un petit hameau.

350.

SAVONNIÈRES-EN-WOEVRE.

— Est situé dans une petite vallée au milieu des bois, sur un ruisseau qui, après avoir formé un étang, en sort pour se jeter dans le ruisseau de Creuë. — Dist. 54 kilom. ou 13 lieues N. E. — Pop. 161 hab.

Dans un titre de l'abbaye de Saint-Maur, on cite sous l'an 1046, l'église de Savonnières. Mais comme il y a plusieurs villages de ce nom, il n'est que probable que ce soit de Savonnières-en-Woëvre dont il est ici question.

Un grave historien dit, à l'occasion du nom de Savonnières donné à plusieurs villages, qu'il y a lieu de croire qu'il a existé dans ces lieux-là des manufactures de savon, dont Pline, historien latin, attribue l'invention aux Gaulois.

351.

SENONVILLE.

— Est situé au fond d'une petite vallée sur un ruisseau qui rejoint celui de Creuë. — Dist. 42 kilom. ou 10 lieues 1/2 N. E. — Pop. 169 hab.

352.

SEUZEY.

— Est situé au pied d'un coteau, dans une étroite vallée traversée par un ruisseau affluent de la Meuse. — Dist. 42 kilom. ou 10 lieues 1/2 N. N. E. — Pop. 411 hab. — 5 papeteries.

On fabrique beaucoup de sabots dans ce village.

353.

VARVINAY.

—Est situé dans une gorge, près d'un ruisseau, au nord de la forêt de Saint-Mihiel. — Dist. 42 kilom. ou 10 lieues 1/2 N. E. — Pop. 272 hab. — Carrières de pierres de taille d'une solidité éprouvée.

On voit sur le territoire de Varvinay des traces d'une voie romaine de Lyon à Trèves.

354.

VAUX-LES-PALAMEIX.

— Est situé au fond d'une vallée très-étroite, au milieu d'une forêt et sur un ruisseau affluent de la Meuse. — Dist. 51 kilom. ou 12 lieues 3/4 N. N. E. — Pop. 358 hab.

355.

VIÉVILLE.

—Est un village considérable situé au pied des côtes de la Woëvre, à la naissance d'un ruisseau qui, après avoir formé et traversé plusieurs étangs, se jette dans l'Iron. — Dist. 53 kilom. ou 13 lieues 1/4 N. E. — Pop. 814 hab. — Vignoble. — Ecarts : Fontaine, tuilerie ; les moulins.

Vieville faisait autrefois partie de la seigneurie d'Hattonchâtel.

356.

CANTON DE VOID.

Ce canton est borné au *nord* par le canton de Commercy ; à *l'est*, par le département de la Moselle ; à *l'ouest*, par le canton de Ligny ; au *sud*, par ceux de Vaucouleurs et de Gondrecourt. — Sa superficie est de 27,428 hectares. — Sa population de 11,033 habitans. Il se divise en 24 communes.

357.

VOID.

CHEF-LIEU.

Ce bourg assez joli et renfermant beaucoup de belles maisons bâties à la moderne, est agréablement situé dans le bassin de la Meuse, à l'entrée d'une vallée couronnée de bois, sur un ruisseau considérable qui porte son nom, à l'embranchement des routes de Paris à Strasbourg et de Neuf-Château à Mézières. — Dist. de Bar 38 kilom. ou 9 lieues 1/2 E. S. E. — Pop. 1,458 hab. — Fabriques d'huiles. — Papeterie. — Fromages de crême renommés. — Bonnes truites, belles écrevisses. — Commerce de bestiaux et d'huile de navette. — Foires.

Void est très-ancien, son nom primitif était *Novientus*, celui qu'il porte aujourd'hui lui vient du ruisseau sur lequel il est situé, et nommé en latin *Vidus*.

Tout porte à croire que Void existait du temps des Romains et que ce sont ces conquérants qui ont posé les premières pierres de son château.

La première date certaine où il est fait mention de ce bourg est de l'an 627, dans un titre où le roi Dagobert donne à l'église de Toul le *fief* nommé *Novientus*, situé sur la petite rivière de *Vidus*, avec le palais royal et les

églises qui y sont construites. — Une charte de Charlemagne de l'an 804 donne aussi à ce lieu le titre de Palais-Royal.

Depuis cette époque reculée, jusqu'aux derniers temps de la puissance temporelle des églises en France, les chanoines de la cathédrale de Toul exercèrent dans Void tous les droits de la puissance souveraine.

Le château de Void a passé pour une forteresse de défense. Il était de forme quadrangulaire, flanqué de bonnes tours et entouré de fossés remplis d'eau. Sa situation sur la route de France le rendait important.

Il a subi plusieurs siéges : en 1372 et 1373, les aventuriers conduits par Pierre de Bar ; en 1378, les ducs de Lorraine et le duc de Bar ; en 1385, le comte de Ligny et le damoiseau de Commercy, firent de vains efforts pour s'en emparer.

Lors de la grande querelle entre Charles-Quint et François Ier, les troupes de ces deux souverains se présentèrent aussi inutilement devant le château de Void. L'histoire même ajoute que les troupes espagnoles furent obligées de s'arrêter devant la valeur du *chanoine-général*.

Enfin ce château a été pris pendant les guerres du XVIIe siècle. Il en reste à peine quelques ruines.

358.

BOVÉE.

— Est situé au fond d'une vallée, à la naissance d'un ruisseau affluent de l'Ornain. — Dist. 35 kilom. ou 8 lieues 3/4 S. E. — Pop. 867 hab. — Vignes.

359.

BOVIOLLES.

— Est situé dans une vallée, sur le ruisseau qui vient

de Bovée. — Dist. 27 kilom. ou 6 lieues 3[4 S. E. — Pop. 365 hab. — Vignes. — Il y a sur les montagnes voisines de Boviolles des traces d'une voie romaine.

360.

BROUSSEY-EN-BLOIS.

— Est situé au pied du versant d'une côte très-élevée, dans une vallée arrosée par un ruisseau affluent du ruisseau de Void. — Dist. 38 kilom. ou 9 lieues 1[2 S. E. Pop. 330 hab. — Vignoble.

361.

CHENNEVIÈRES.

Est situé au fond d'une petite vallée environnée de côtes et à la naissance d'un petit ruisseau qui tombe dans celui qui vient de Bovée. — Dist. 28 kilom. ou 7 lieues S. E. — Pop 124 hab. — Vignoble.

362.

LANEUVILLE.

— Est situé sur un petit ruisseau, dans une petite vallée qui débouche dans le bassin de la Meuse. — Dist. 37 kilom. ou 9 lieues 1[4 E. S. E. — Pop. 586 hab.

363.

MARSON.

— Est situé dans la vallée et sur le ruisseau de Bovée. — Dist. 29 kilom. ou 7 lieues 1[4 S. E. — Pop. 238 hab. — Vignes.

364.

MÉLIGNY-LE-GRAND.

— Est situé au haut d'une vallée, à la naissance d'un ruisseau qui tombe près de Marson, dans le ruisseau

venant de Bovée. — Dist. 33 kilom. ou 8 lieues 1/2 S. E. — Pop. 356 hab.

Méligny-le-Grand a été le chef-lieu d'une baronnie. La maison de Méligny était assez ancienne.

365.

MÉLIGNY-LE-PETIT.

— Est situé dans la même vallée, une 1/2 lieue au-dessous de Méligny-le-Grand. — Pop. 264 hab.

366.

MÉNIL-LA-HORGUE.

—Est situé au pied d'une côte très-élevée, sur la route de Paris à Strasbourg. — Dist. de Bar 31 kilom. ou 7 lieues 3/4 N. E. — Pop. 396 hab. — Ecart : Rieval, ferme.

L'ancienne église de Ménil était autrefois à un 1/4 de lieue plus bas que le village.

Rieval est situé dans un étroit vallon environné de bois. Là existait autrefois une abbaye célèbre de prémontrés, mère de plusieurs autres abbayes établies en France et en Hongrie. La fondation en est fixée à l'an 1140. La partie principale des bâtiments avait été conservée jusqu'à ces derniers temps, où tout a été détruit par un incendie.

Ménil-la-Horgne se glorifie d'avoir donné le jour à l'histoirien Dom Calmet, connu par son histoire de Lorraine, son histoire universelle et plusieurs autres ouvrages recommandables.

367.

MORLAINCOUT.

— Est situé au milieu d'une étroite vallée environnée des côtes, et sur un ruisseau affluent de l'Ornain. —

Dist. 20 kilom ou 5 lieues. — Pop. 338 hab. — Vignes, assez bon vin.

On voit à Morlaincourt un ancien château reconstruit à la moderne.

368.

NAIRES-EN-BLOIS.

— Est situé sur une côte près d'un bois. — Dist. 36 kilom. ou 3 lieues S. E. — Pop. 398 hab. — Ecart : Braux, hameau.

Ce village est très-ancien ; il en est fait mention sous le nom de *Navia* dans un titre de l'an 982, à l'occasion de l'abbaye de Saint-Mansui.

Avant la révolution, il n'y avait rien moins que trois communautés et huit seigneuries différentes dans ce village et le hameau de Braux.

Braux avait un château assez vaste.

369.

OEY.

— Est situé dans un vallon plus haut que Morlaincourt, à la naissance d'un ruisseau qui se jette dans l'Ornain — Dist. 22 kilom. ou 5 1/2 S. E. — Pop. 292 hab. — Petit vignoble.

370.

OURCHES.

— Est resserré entre une côte assez élevée et la Meuse qui, à cet endroit, est fort large et forme deux petites îles. — Dist. 52 kilom. ou 13 lieues. — Pop. 568 hab. — Petit vignoble.

Ourches existait long-temps avant 995. — La maison d'Ourches était une des plus illustres et des plus anciennes de la province. Il y a eu un beau château féodal.

371.

PAGNY-SUR-MEUSE.

— Est un gros village situé sur la rive droite de la Meuse que l'on y passe sur un beau pont, et sur la route de Paris à Strasbourg. — Dist. 50 kilom. ou 12 lieues 1|2 S. E. — Pop. 805 hab. — Bureau de bienfaisance. — Ecart : Longor, moulin.

En 651, l'évêque de Toul d'alors, acquit à son église le village de *Parnicum* ou Pagny.

En 1818, un particulier a trouvé dans un champ, entre Pagny et Trondes, un tombeau dans lequel, parmi des ossements humains, étaient quarante-une pièces d'argent ou d'or. Il y en avait du XVe siècle.

Le seul marais qui existe dans le département, et dont la contenance est de 79 hectares, embrasse une partie du territoire de Pagny.

Le moulin de Longor est sur l'emplacement d'un ancien village du même nom, détruit depuis des siècles.

372.

REFFROY.

— Est situé au milieu d'une étroite vallée, sur le ruisseau venant de Bovée et se jetant dans l'Ornain. — Dist. 31 kilom. ou 7 lieues 3|4 S. E. — Pop. 450 hab. — Vignoble.

Entre Reffroy et Marson, il y avait autrefois une chapelle dédiée à saint Christophe. Cette chapelle, qui est aujourd'hui ruinée, attirait un prodigieux concours de pèlerins au jour de la fête du saint, qui continue à être en grande vénération dans le pays. On montre encore aujourd'hui le lieu où était un arbre d'une énorme dimension, que la chronique dit avoir été planté par saint Christophe.

373.

SAULX.

— Est situé sur un ruisseau, dans une étroite vallée environnée de côtes élevées, et près de la route de Paris à Strasbourg. — Dist. 28 kilom. ou 7 lieues S. E. — Pop. 243 hab.

Saulx faisait autrefois partie du comté de Ligny. Il y avait un château avec de belles dépendances. La maison de Saulx a eu quelque éclat.

374.

SAUVOY.

— Est situé au pied d'un coteau couronné par la forêt de Saulcy, dans l'étroite vallée où coule le ruisseau de Void. — Dist 43 kilom. ou 10 lieues 3/4 S. E. — Pop. 339 hab.

A en croire plusieurs historiens dont les raisons sont convaincantes, ce village est d'une haute antiquité et n'a pas manqué d'importance.

Placé dans une situation des plus agréables, environné de grands bois et rafraîchi par des sources nombreuses et limpides, ce lieu a eu, comme autrefois Morlaix, Tusey et d'autres endroits de ces contrées, un palais des rois de France.

Charles-le-Chauve étant dans son palais de *Silviacus*, invita Hincmar, archevêque de Reims, à venir l'y trouver. — Le père Mabillon cite plusieurs diplômes datés du palais de Sauvoy.

375.

SORCY.

Ce bourg est situé sur la Meuse dont un bras le coupe en deux parties. — Dist. 42 kilom. ou 10 lieues 1/2 — Pop. 1,640 hab. — Ecart : Saint-Martin.

Environné par de belles prairies qu'arrose la Meuse, Sorcy est un endroit riche et florissant. Les habitants s'occupent spécialement de l'éducation du bétail, qui fait l'objet d'un commerce actif et important pour la localité.

Dom Calmet pense que Sorcy vient de Sorex, rat, souris; à cause de la multitude de ces animaux qu'on y voit.

Sorcy était jadis le chef-lieu d'un comté érigé dans le Xe siècle; ses seigneurs ont pris parfois le titre de comte.

La terre de Sorcy était considérable. Elle a passé successivement dans plusieurs maisons; celle de Choiseul la posséda en dernier lieu.

La généalogie des seigneurs de Sorcy est parfaitement claire et bien conduite depuis l'an 1020 jusqu'à la révolution; mais il est évident que long temps avant la première époque, les sires de Sorcy étaient déjà renommés.

Sorcy avait anciennement deux châteaux, l'un appelé *Château Bas*, et l'autre *Château-Emmy*, situé au milieu du bourg. Celui-ci était remarquablement beau. Il avait été orné par les soins des Sorcy de la maison du Châtelet et de Choiseul.

A la place du Château-Bas, se trouve aujourd'hui une belle usine. C'est un moulin anglais composé de douze meules. Il y a aussi un beau parc très-étendu.

On voit sur la montagne qui avoisine Sorcy, les restes d'un camp romain, où l'on a trouvé un grand nombre de médailles et d'autres monuments antiques.

La maison de Sorcy a donné deux évêques à l'église de Toul. Ce bourg a aussi vu naître Adrien Lallemant, médecin renommé du XVIe siècle, qui a publié plusieurs ouvrages scientifiques.

Saint-Martin est un village peu distant de Sorcy et formant une seule commune avec ce bourg. Leur réunion est très ancienne.

Il y avait autrefois en ce lieu une abbaye de bénédictins, dont il est parlé dans les lettres des rois de la seconde race. On n'en sait pas précisement l'origine; mais dès l'an 878, l'empereur Louis-le-Bègue restitue à l'évêque de Toul l'abbaye de Saint-Martin-sur-Meuse.

Long-temps avant la révolution, cette abbaye avait été supprimée. C'est dans ses anciennes dépendances que se trouve aujourd'hui la maison de campagne de M. Etienne, auteur dramatique et littérateur distingué, membre de la chambre des députés.

376.

TROUSSEY.

— Est un gros village situé sur la rive gauche de la Meuse. — Dist. 44 kilom. ou 11 lieues E. S. E. — Pop. 709 hab.

En 1414, les habitants de Troussey, assemblés au son de la cloche, par commandement de justice, sous les ormes du cimetière de l'église, se mirent eux, leurs biens et leurs ménages, sous la protection du seigneur d'Apremont.

Viart de Gondrecourt ayant déclaré la guerre au chapitre de Toul, brûla l'église de Troussey dans laquelle s'étaient réfugiés la plupart des habitants. Deux cents cinquante personnes y périrent.

En 1714 et 1730, les belles prairies qui environnent Troussey, firent choisir cet endroit, pour y établir des camps de cavalerie.

Il y avait très-anciennement un hôpital à Troussey.

377.

VACON.

— Est situé au milieu d'une jolie petite vallée environnée de bois, à la naissance d'un petit ruisseau qui, à peu

de distance, rejoint celui de Void. — Dist. 41 kilom. ou 10 lieues 1/2 S. E. — Pop. 202 hab.

Vacon a dû être un relais de chasse lorsque Sauvoy était *Palais-Royal*.

378.

VAUX-LA-GRANDE.

— Est situé au fond d'une étroite vallée environnée de côtes très-rapides, à la naissance d'un ruisseau qui va rejoindre celui de Bovée. — Dist. 25 kilom. ou 6 lieues 1/4 S. E. — Pop. 205 hab.

379.

VAUX-LA-PETITE.

— Est situé une demi-lieue au-dessous de Vaux-la-Grande. — Pop. 25 hab.

On voit encore sur le territoire de ces deux communes des traces d'une ancienne voie romaine.

380.

VILLEROY.

— Est situé sur un plateau incliné, vers la vallée où coule le ruisseau de Void. — Dist. 40 kilom. ou 10 lieues S. E. — Pop. 224 hab.

Le nom de ce village (*Villa Regia*) indiquerait qu'il a autrefois participé à la célébrité de Sauvoy, dont il est peu éloigné, et qu'il a pu y exister une maison royale.

SECTION TROISIÈME.

381.

ARRONDISSEMENT DE MONTMÉDY.

Cet arrondissement occupe la partie nord du département. Il est borné, à *l'est*, par le département de la Moselle; au *nord-est*, par le grand duché de Luxembourg, (Belgique); au *nord* et à *l'ouest*, par le département des Ardennes. — Sa superficie est de 132,152 hectares. — Sa population de 68,495 habitants. — Il renferme 14,375 maisons.

L'arrondissement de Montmédy est formé d'une partie de l'ancienne province dite les *Trois-Evéchés*, et d'une partie de l'ancien Clermontois.

Le comté de Clermont-en-Argonne formait primitivement une contrée assez étendue, couverte de vastes forêts, traversée par de hautes montagnes, et se prolongeant des frontières de la Champagne à la Meuse.

Réuni d'abord au duché de Bar, le comté de Clermont passa avec ce duché à la Lorraine, et s'agrandit de plusieurs villes situées sur la rive droite de la Meuse.

Le duc Charles IV, étant imprudemment entré en guerre avec la France, se vit en 1641, dépouillé d'une partie de ses états, et entre autres du comté de Clermont, qui fut réuni à la France.

En 1648, après la célèbre bataille de Lens, le roi

Louis XIV, donna au grand Condé le comté de Clermont, avec toutes ses dépendances, pour en jouir, lui et ses descendants, comme avaient fait les ducs de Lorraine. Cet état de choses dura jusqu'en 1791, époque où un décret de l'assemblée constituante annula cette donation, et réunit le Clermontois au domaine national.

L'aspect du sol de l'arrondissement est très-varié; vers le milieu, du *sud-est* au *nord-ouest*, se prolonge la chaîne orientale des montagnes qui, partant des Vosges, traversent tout le département. Cette chaîne donne naissance à deux bassins principaux; l'un à *l'est*, où coulent une multitude de ruisseaux, et plusieurs rivières qui toutes vont se réunir au *nord-est* dans un bassin commun, celui de la Chiers. Toute cette partie du sol de l'arrondissement est entrecoupée par de nombreux et profonds vallons, formés par des coteaux très-tourmentés.

A *l'ouest*, du *sud* au *nord*, s'étend la Meuse avec son beau bassin, ses vastes prairies, ses coteaux pittoresques, tantôt escarpés et rapides, tantôt légèrement inclinés. Ici se trouvent d'assez belles plaines, et un vaste plateau remplace la chaîne de montagnes un moment interrompue, au point culminant du Mont-Saint-Germain.

Du *sud-est* au *nord ouest*, sur toute l'étendue de l'arrondissement, s'élèvent d'antiques forêts, restes de forêts autrefois bien plus étendues, que la culture a envahies et restreintes, à mesure que les populations se sont multipliées.

Le sol est en général fertile. Il produit en abondance du blé, de l'orge, de l'avoine et des fourrages. Dans un grand nombre de localités du bassin de la Meuse, on plante depuis plusieurs années beaucoup de betteraves, dont une partie servent à la nourriture du bétail, et l'autre est livrée à l'industrie. Les plantes oléagineuses réussissent assez bien dans la partie *sud-est* de l'arrondissement.

Sous le rapport de la culture, les terres se partagent en deux parties presque égales; en terres fortes et en terres légères. Les premières, qui se trouvent généralement dans les vallées, au pied des coteaux où la vigne est cultivée, exigent des forces triples des autres.

L'étendue du territoire agricole est de 75,389 hectares.

L'étendue du territoire en prairies est de 14,226 hectares. Les prairies de la Meuse, qui dans plusieurs endroits sont immenses, forment une des premières richesses territoriales pour les localités où elles se trouvent.

L'étendue du territoire plantée de vignes est de 1,552 hectares. Ces vignes se trouvent presque exclusivement sur les coteaux qui dépendent du bassin de la Meuse. Les vins qu'elles produisent sont en presque totalité consommés dans l'arrondissement.

L'étendue plantée de bois est de 29,138 hectares. Les principaux massifs sont connus sous les noms de forêt de Mangienne, forêt de Saint-Dagobert, forêt de Dieulet.

Le sol abonde en minérai de fer, exploité dans plusieurs endroits. Il s'y trouve aussi des carrières de pierres de taille en exploitation.

Industrie. — L'arrondissement de Montmédy n'a point d'industrie importante qui lui soit particulière. Les principaux établissements qu'on y remarque sont les forges, les hauts-fourneaux, une fabrique de sucre de betteraves, une manufacture de draps. Le nombre des usines de toute espèce est de 222.

Nous ne devons pas cependant passer sous silence plusieurs petites branches d'industrie propres à l'arrondissement, et qui, tout en montrant le caractère actif et laborieux des habitants, ne laissent pas d'y répandre le bien-être.

Dans tous les villages, il se sème une grande quantité de chanvre et de lin. Les produits en sont filés, mis en

toile, façonnés, portés même pendant un an ou deux dans la localité; puis, sous différentes formes, ils courent les foires et les marchés, sont vendus et remplacés par d'autres.

Dans la partie *est* de l'arrondissement, la chamoiserie est l'objet d'une industrie assez active.

Elle doit aussi être mentionnée, l'industrie de ces villages qui, chaque année, au retour du printemps, voient s'émigrer la masse de leur population, pour s'en aller parcourir la France en criant : *Souliers à refaire*. On se ferait difficilement une idée de l'aisance qui règne dans ces villages, par suite de cette industrie, aux produits de laquelle on comprend si peu ! Mais quelle économie, quelle frugalité il faut, pour que les frais de voyage n'absorbent pas les bénéfices.

Commerce. — Le commerce consiste principalement dans les céréales, qui sont transportées sur plusieurs marchés de l'arrondissement et du département des Ardennes. Les fers, les bois, les foins des prairies de la Meuse et les bestiaux, sont, après les céréales, les seuls objets importants livrés au commerce.

La Meuse, qui est navigable sur toute son étendue dans l'arrondissement, favorise beaucoup les échanges, par la facilité des transports. Les grains, les fers, les bois et les ardoises des Ardennes, sont les principaux objets qui alimentent la navigation.

L'arrondissement de Montmédy se divise en 6 cantons, 131 communes, 6 cures cantonnales, 89 succursales, 42 annexes, 21 perceptions.

Les six cantons sont ceux de :

1. Montmédy.
2. Damvillers.
3. Dun.
4. Montfaucon.
5. Spincourt.
6. Stenay.

382.

CANTON DE MONTMÉDY.

Ce canton est borné au *nord*, par le département des Ardennes ; à *l'est*, par le Grand-Duché de Luxembourg; à *l'ouest*, par le canton de Stenay ; au *sud-ouest*, par le canton de Dun; au *sud*, par le canton de Damvillers; et au *sud-est*, par le département de la Moselle. — Sa superficie est de 25,603 hectares. — Sa population de 14,832 habitants. — Il se subdivise en 27 communes.

383.

MONTMÉDY.

CHEF-LIEU.

Cette ville est située sur la Chiers, à l'embranchement des routes de Vouziers à Longuyon, et de Sedan à Metz. — Dist. de Bar-le-Duc, 93 kilom. ou 23 lieues 1/4 N. N. E. — Pop. 2,195 hab. — Place de guerre. — Sous-préfecture. — Tribunaux de première instance. — Conservation des hypothèques. — Inspection des forêts. — Inspection des douanes. — Recette des finances. — Hôpital militaire. — Casernes d'infanterie et de cavalerie. — Fabriques de chamoiseries. — Commerce de grains assez considérable. — Foires et marchés. — Quelques vignes, bon vin. — Ecarts : Fresnois, Iré-les-Prés, hameaux ; Vaux, ferme ; Lattaque, moulin ; Rattentout, Gobétout, auberges.

Montmédy se partage en haute et basse ville. La première, située sur le sommet d'un rocher escarpé, est dans une position très-pittoresque. Elle a fort peu d'étendue, et ne se compose, pour ainsi dire, que d'une place, environnée d'assez jolies maisons, embellie par une église remarquable, et décorée d'un hôtel-de-ville tout récemment construit. Le reste du terrain, circonscrit par les

murailles de la forteresse, est envahi par les établissements militaires et coupé par quelques petites rues très-étroites. Il n'y a qu'une porte.

C'est à la ville haute que se trouvent l'hôtel de la sous-préfecture, le tribunal de première instance, les casernes d'infanterie, et les différentes administrations siégeant au chef-lieu d'arrondissement.

La ville basse est située au pied de la montagne sur laquelle s'élève la ville haute. Elle est baignée par la Chiers, qui reçoit à peu de distance l'Othain, l'Oison et la Thonne. Les maisons de cette partie de Montmédy sont assez bien construites. Il y a une place bien ouverte, un quartier de cavalerie, une église et l'hôpital.

Montmédy (*Mons Medius*) paraît tirer son nom de sa position isolée au milieu des coteaux qui l'environnent.

Vers le milieu du VI[e] siècle, s'élevait sur la hauteur où depuis fut bâtie la ville haute, un autel dédié à Mercure, que saint Valfroy, apôtre de ces contrées, renversa et remplaça par une chapelle dédiée à la vierge.

Plusieurs siècles après, les comtes de Chini établirent dans ces lieux un relais de chasse; et en 1239, Arnould III, comte de Chiny, y jeta les fondements d'une ville et d'une citadelle. Pour y attirer des habitants, le comte accorda des priviléges à ceux qui viendraient s'y fixer. Il donna en outre, à la cité naissante, un bois d'une grande étendue, que Montmédy possède encore aujourd'hui. Bientôt la population de la nouvelle ville s'accrut, et Montmédy devint la capitale du comté de Chiny.

Après avoir appartenu pendant près d'un siècle et demi, à la maison qui l'avait fondé, Montmédy passa sous la domination de l'empereur Venceslas de Luxembourg, et ensuite sous celle de l'Espagne.

Conquise par Louis XIV, en 1657 cette ville fut cédée à la France par le traité des Pyrénées.

Du moment de sa réunion à la France, Montmédy fut considéré comme une place de guerre importante, vu sa position sur l'extrême frontière du royaume. Louis XIV y envoya le célèbre Vauban, qui revit les anciennes fortifications, et y ajouta des constructions nouvelles.

L'enceinte de la ville haute, se compose actuellement d'une muraille et de huit bastions. Cette muraille, appuyée sur le roc, est environnée d'un fossé, dans lequel sont placées six demi-lunes. Les plus belles sont de Vauban.

La ville basse est environnée d'un simple mur d'enceinte, construit en 1681, et soutenu par des bastions qui ne sont à proprement parler que des tours pentagonales. On y entre par trois portes couvertes par des demi-lunes.

Depuis quelques années, d'importantes réparations ont été faites aux fortifications, qui, aujourd'hui, sont en très-bon état.

Montmédy a soutenu plusieurs siéges contre les armées françaises. Le plus mémorable est celui qui eut lieu en 1657, et que conduisait Louis XIV en personne, aidé du maréchal de La Ferté. La place était défendue par son gouverneur, Jean d'Allamont de Malandry, dont le courage a rendu la mémoire immortelle. La garnison se composait en tout de 736 hommes, dont 469 d'infanterie, 60 cavaliers, 182 habitants et 25 canonniers. Le gouverneur défendit la place pendant deux mois entiers avec énergie et succès. Mais frappé mortellement par un boulet de canon, sa mort détermina la capitulation, qui eut lieu deux jours après. Ce qui restait de la garnison sortit avec les honneurs militaires, dus à des braves qui avaient fait une si glorieuse défense. Les Français perdirent 5,800 hommes dans ce siége.

Après la reddition de la place, Louis XIV ne voulut

pas y entrer, disant, que celui qu'il désirait voir, n'y était plus.

En 1815, après la bataille de Waterloo, les environs de Montmédy ne tardèrent pas à être occupés par les alliés, et la place eut à craindre un siége prochain. Ses forces consistaient en 145 douaniers, 196 gardes nationaux, 67 militaires du 56e régiment, 39 canonniers, quelques militaires retraités, et près de 200 habitants, environ 600 hommes en tout. Le 15 septembre, vers deux heures du matin, la ville basse fut surprise par une troupe d'environ 1,500 hommes. La garde de cette partie de la place était composée de 63 douaniers, commandés par leur capitaine, et des habitans qui se réunirent à eux. Ils tuèrent beaucoup de monde à l'ennemi, et quoiqu'ils ne pussent l'empêcher de pénétrer dans la ville basse, leur résistance courageuse assura le salut d'un grand nombre de femmes et d'enfants, à qui elle donna le temps de se retirer à la ville haute.

Alors le canon de la place et un feu bien nourri, firent perdre environ 500 hommes aux assiégeants. Malheureusement, le feu prit en divers quartiers de la ville basse, et réduisit en cendres un assez grand nombre de maisons. Mais cet incendie lui-même, et le feu soutenu de la place, ne laissaient plus de moyen de salut à l'ennemi, lorsque le gouverneur admit comme parlementaire un officier prussien qui se dévoua pour ses compagnons d'armes. Il obtint que sa troupe se retirât avec armes et bagages.

Le 22 octobre suivant, le gouverneur crut pouvoir consentir à la remise de la place, d'après les conventions qui existaient entre le gouvernement français et les puissances alliées.

On sait que c'est à Montmédy que se rendait l'infortuné Louis XVI, lorsqu'il fut reconnu et arrêté à Varennes.

Montmédy a donné le jour à Jean-André Lepaute, l'un des plus célèbres horlogers que la France ait eus. C'est à lui que l'on doit la plupart des horloges des édifices publics de Paris. Il a composé plusieurs traités sur son art. — Né à Montmédy en 1709, Lepaute mourut octogénaire à Saint-Cloud le 11 avril 1789.

On remarque à Fresnois, écart de Montmédy, un très-joli château avec de beaux jardins et un parc assez vaste.

384.

AVIOTH.

Ce village est situé sur le penchant d'une colline, près de la Thonne. — Dist. 99 kilom. ou 24 lieues 3/4 N. N. E. — Pop. 434 hab. — Fabriques et commerce de couvertures en laine ou coton. — 2 foires.

Avioth paraît avoir été construit sur l'emplacement de quelque établissement romain. En 1823, des ouvriers travaillant à la réparation d'un chemin vicinal, découvrirent les traces de plusieurs édifices; des tronçons de colonnes, des chapitaux, une multitude de pierres énormes diversement taillées, des débris de tuiles plates et à rebords, des carrelages longs de trois à quatre pieds, qui indiquaient assez un ouvrage romain. Tous ces objets existaient debout, dans l'attitude d'une ville enfouie, comme Hernaculum, par l'effet de quelque grande catastrophe.

Avioth possède un des plus beaux monuments gothiques qui existent : c'est son église, dont la masse et l'architecture commandent l'admiration, et qui, par sa magnificence et son grandiose, fait un singulier contraste avec le sol où elle est placée, et les humbles demeures qui l'entourent. Elle est construite sur le même plan que plusieurs basiliques célèbres, telles que les cathédrales de Reims et de Metz, auxquelles elle est fort antérieure. A

droite et à gauche du portail, richement sculpté, décoré de haut en bas de plusieurs rangs de statues, s'élèvent deux tours élancées en forme de flèches. Au-dessus de l'arcade haute et profonde où se trouve l'entrée principale de l'édifice, brille une croisée en forme de rose, et de la plus grande beauté, tant par la délicatesse de ses ciselures que par l'éclat de ses couleurs. Au faîte du monument s'élève un calvaire près duquel sont à genoux, les mains jointes, deux personnages magnifiquement vêtus. Près de l'entrée, et entièrement séparée de l'église, est une chapelle d'architecture gothique, remarquable par son élégance, par la perfection des sculptures qui la décorent, et dont le portique est surmonté d'un clocher en miniature, de quatre pieds de hauteur seulement, mais à jour et admirablement sculpté. On y voit une statue de la vierge. Autrefois des chaînes y étaient suspendues : les unes provenaient *D'ex Vôto* à notre dame d'Avioth, de la part de captifs rachetés; les autres étaient attribuées à des délivrances miraculeuses des infidèles pendant les croisades.

La tradition est peu claire sur l'époque où l'église d'Avioth fut construite. On croit cependant qu'elle date du milieu du Xe siècle, et qu'elle fut bâtie par les ordres et aux frais du premier comte de Chini, représenté dit-on, avec la comtesse sa femme, par les deux grandes statues qui décorent le sommet du portail de l'église.

Une grande tombe placée dans la nef, porte deux épitaphes, en caractères gothiques : celle de Birgère de Breux, morte en l'an 1000, et celle de Heneric de Breux, morte en 1001.

On regrette de voir cet admirable monument en butte comme il l'est aux injures du temps. Déjà la commune, aidée du département, a pourvu aux réparations les plus urgentes. Puisse-t-on se souvenir encore de l'église d'A-

vroth, et conserver à la France un de ces édifices qui représentent l'histhoire des arts et des générations!

385.

BAZEILLES.

— Est situé dans une vallée sur la rive droite de l'Othain. — Dist. 96 kilom. ou 24 lieues N. N. E. — Pop. 249 hab. — Ecarts : Laval, château; Lemont, Valandons, fermes.

386.

BREUX.

— Est situé partie sur le versant d'un coteau, partie dans une vallée, où coule un ruisseau qui se jette dans la Thonne, affluent de la Chiers. — Dist. 97 kilom. ou 24 lieues 1/4 N. N. E. — Pop. 672 hab. — Le sol du territoire est sablonneux, et produit des pommes de terre excellentes.

On remarque à Breux une jolie petite église moderne d'une forme peu ordinaire. L'autel, comme dans les églises grecques, est placé au milieu d'une circonférence.

De Breux dépend le hameau de Fagny, situé sur l'extrême frontière du royaume.

Le territoire abonde en pétrifications très-curieuses.

387.

BROUENNE.

— Est situé dans une vallée traversée par un ruisseau affluent de la Chiers. — Dist. 95 kilom. ou 23 lieues 3/4 N. N. E. — Pop. 560 hab. — Carrières de pierres de taille. — Ecart: Ginvry, hameau.

388.

CHAUVENCY-LE-CHATEAU.

Est situé au fond d'une vallée sur la rive droite de

la Chiers, et sur la route de Vouziers à Longuyon. — Dist 96 kilom. ou 24 lieues N. N. E. — Pop. 592 hab. — Ecart : Veru, ferme.

Chauvency est une ancienne châtellenie des comtes de Chini, dont l'un confirma, en 1242, les priviléges des habitants. Le pont jeté sur la Chiers, était autrefois défendu par une tour et un château-fort, qui furent pris et rasés par Philippe de Bourgogne, dans la guerre qu'il fit au duc de Saxe, au sujet du comté de Chini. Il reste encore quelques vestiges de ces édifices, dans une île entourée des eaux de la Chiers. — On prétend que c'est à Chauvency que s'est fait le premier tournoi.

389.

CHAUVENCY-SAINT-HUBERT.

— Est aussi situé dans une vallée, à un 1/4 de lieue de Chauvency-le-Château, sur la même rive de la Chiers. — Pop. 577 hab. — Forge. —Haut-fourneau important.

390.

ECOUVIEZ.

— Est un petit village situé dans une vallée, sur la frontière du royaume, à quelque distance de la rive droite de la Chiers. — Dist. 96 kilom. ou 24 lieues N. N. E. — Pop. 151 hab.

391.

FLASSIGNY.

— Est situé au fond d'une étroite vallée d'où sort un petit ruisseau affluent de l'Othain. — Dist. 86 kilom. ou 21 lieues 1/2 N. E. — Pop. 152 hab. — Ecarts : Varny, moulin ; Popingo, auberge.

On remarque à Flassigny un ancien château reconstruit à la moderne.

392.

HAN-LES-JUVIGNY.

— Est situé dans une presqu'île formée par Loison. — Dist. 88 kilom. ou 22 lieues N. N. E.—Pop. 297 hab.

393.

IRÉ-LE-SEC.

— Est situé partie sur un versant, partie dans une petite vallée dépendante de celle de l'Othain. — Dist. 87 kilom. ou 21 lieues 1/4 N. E. — Pop. 505 hab. — Ecart : Saint-Montant ferme.

394.

JAMETZ.

Cette ville est située sur un sol légèrement incliné, à peu de distance de Loison, et est traversée par la route de Damvillers à Stenay. — Dist. 79 kilom. ou 19 lieues 3/4 N. N. E. — Pop. 951 hab. — Fabrication assez importante de bas de fil de lin à l'aiguille. — Vignes.

Le titre de ville que porte aujourd'hui encore Jametz, est une suite du souvenir de l'ancienne splendeur dont il a joui. Quoique assez bien bâti, il n'y a plus rien qui réponde à l'idée qu'on se forme d'une ville. Ce lieu a eu ses jours de gloire; comme tant d'autres il est déchu !

Le premier seigneur de Jametz, dont l'histoire fasse mention, est Godefroy de Bouillon, surnommé le Bossu. Il donna cette terre à l'église de Verdun. Mais en 1220, nous la voyons rentrée sous la domination de seigneurs particuliers, dont le premier connu se nommait Hugues de Jametz. Par suite de mariages, la terre de Jametz passa dans la puissante maison de La Mark. Au temps de la ligue, sous le roi Henri III, le duc de Bouillon, comte de La Mark, chef des armées protestantes, ayant ravagé

plusieurs villages de la Lorraine et commis d'immenses dégâts, le siége de Jametz fut résolu par le duc Charles III. Les troupes de Lorraine investirent cette ville au mois de décembre 1587. La place était défendue par un homme de cœur, le sire de Scalandre, aussi la défense fut-elle opiniâtre. Un assaut mémorable fut donné le samedi saint, 16 avril 1788; mais ce fut sans résultat, et le siége fut forcément interrompu. Les secours promis par le prince Casimir n'étant point arrivés, la ville attaquée de nouveau à plusieurs reprises, se rendit enfin par composition, le 27 décembre 1588. — Restait le château à réduire, le siége en commença le 13 avril 1589, et il ne se rendit que le 24 juillet suivant, les assiégés ayant obtenu des conditions honorables.

Il se passa au siége de Jametz un évènement qui prouve que l'idée des machines infernales n'appartient pas à notre siècle seul.

Les Lorrains occupaient une tour à portée de fusil de la ville. Voulant se débarasser de ce voisinage incommode, le gouverneur fit déguiser un soldat. Il lui donna une hotte au fond de laquelle était un baril rempli de poudre, et fermé par un ressort arrangé de manière à ce qu'il partit, lorsqu'on tirerait le baril de la hotte. Le prétendu paysan s'étant laissé prendre adroitement, fut dépouillé de sa hotte qui fut portée à la tour. Bientôt les vivres furent partagés : on voulut ensuite enlever le fatal baril; mais, au premier mouvement, l'explosion fut si forte, qu'elle renversa un pan de mur, tuant ou blessant tous les hommes du poste.

La ville était environnée d'un mur d'enceinte en briques, soutenu par des bastions solidement construits. Les fortifications du château étaient assises sur le roc.

Cédé alors au duc de Lorraine, Jametz revint à la France sous Louis XIII. Louis XIV en donna la souve-

raineté au prince de Condé, qui en jouit, lui et ses successeurs, jusqu'à la révolution française.

Après la cession de Jametz à la maison de Condé, des droits d'entrée et de sortie ayant été établis sur les denrées et les marchandises, entrainèrent la chute des foires et marchés, et par suite, l'extinction totale du commerce.

La révocation de l'édit de Nantes lui fit aussi une plaie profonde, en obligeant cent familles des plus opulentes, à porter leur or et leur industrie tant en Hollande qu'en Angleterre.

Aujourd'hui il ne reste plus rien des anciennes fortifications de la ville. On voit encore quelques ruines à la place où était situé le château.

395.

JUVIGNY.

— Est situé dans un vallon formé par des coteaux escarpés, non loin de la rive gauche de Loison, affluent de la Chiers. — Dist. 85 kilom ou 21 lieues 1/4 N. N. E. — Pop. 680 hab. — Vignes. — Écarts : Hugne, ferme; Stmitz, moulin.

Le moulin de Juvigny, récemment reconstruit à neuf, est une usine assez importante.

Juvigny a possédé une célèbre abbaye de bénédictins, fondée en l'an 874, par Richilde, épouse du roi Charles-le Chauve.

Voici comme un historien raconte la fondation de ce monastère. Le roi Charles-le-Chauve se trouvant un jour à l'office dans l'abbaye de Saint-Denis, avec la reine son épouse, celle-ci fut si touchée d'un passage, où la mort de sainte Scholastique était racontée, qu'elle conçut le dessein de fonder une abbaye en l'honneur de cette sainte. Le roi ayant approuvé sa résolution, elle

destina à ce sujet une terre de son patrimoine, nommée Juvigny, dans le pays de Woivre, près la ville de Stenay.

L'abbaye de Juvigny a souffert de grandes vicissitudes; mais au moment de la révolution elle était très-florissante. Aujourd'hui il ne reste plus qu'un pavillon qui faisait autrefois partie des bâtiments, et quelques pans de hauts murs tombant en ruines.

396.

LANDZÉCOURT.

— Est un petit village situé sur la rive droite de Loison. — Dist. 89 kilom. ou 22 lieues 1/4 N. N. E. — Pop. 122 hab.

397.

LOUPPY-SUR-LOISON.

— Est situé sur un versant légèrement incliné, près de la rive droite de Loison, et sur la route de Damvillers à Stenay. — Dist. 80 kilom. ou 20 lieues N. N. E. — Pop. 450 hab. — Direction de poste.

Cet endroit portait autrefois le nom de Louppy-aux-Deux-Châteaux. Il a eu de puissants seigneurs dont il est parlé dans l'histoire de Verdun.

Aujourd'hui il n'y a plus qu'un château à Louppy; mais on voit encore de grandes ruines, qui attestent que non-seulement il y en a eu deux, mais qu'aussi celui qui a été détruit était une de ces nombreuses forteresses féodales qui, à certaine époque, couvrirent le sol de la France.

Le château actuel, dont la façade a été reconstruite à la moderne, est remarquablement beau. Il est environné de superbes jardins et d'un parc très-étendu. Les anciens souterrains sont devenus des caves que l'on cite et qui méritent d'être vues.

398.

MARVILLE.

Cette ville, traversée par la route de Vouziers à Longuyon, est située sur un sol légèrement incliné, dans la vallée de l'Othain qui, à cet endroit, limite les départements de la Meuse et de la Moselle. — Dist. 84 kilom. ou 11 lieues N N. E. — Pop. 1,263 hab. — Hospice. — Chamoiseries. — Fabriques de boutons. — 5 foires. — Quelques vignes. — Territoire fertile —Ecarts : Goy, le Pillon, Credon, hameaux; la Maladrerie, Chopey, fermes; l'Envie, moulin; Rattentout, auberge.

Cette ville qui, est assez bien bâtie et possède une belle place, est une des plus anciennes du pays. Elle doit son nom, *Martis Villa*, à un ancien temple de Mars qui existait sur la côte Saint-Hilaire, au sommet de laquelle on trouve encore des ruines qui rappellent le souvenir d'une cité populeuse, vaste, riche et ornée de superbes monuments. La tradition rapporte qu'il y existait, au VIIIe siècle, un superbe obélisque que renversèrent les missionnaires qui vinrent prêcher l'évangile dans le pays. Sur l'emplacement de cet obélisque a été bâtie une chapelle d'abord, puis ensuite une église qui a été paroissiale de Marville pendant plusieurs siècles, et qui existe encore aujourd'hui : c'est là que se trouve le cimetière de Marville.

Sauf ces traditions, l'histoire ne rapporte rien de certain sur cette ville avant l'an 669. A cette époque, l'archevêque de Trèves acquit Marville à son église, de la main du roi Lothaire.

En l'an 1099, la maison de Montjoie possédait la terre de Marville. Le comte Louis ayant suivi Godefroy de Bouillon en la terre sainte, fut tué dans une bataille devant Nicée.

Marville étant passé en 1215 dans la maison de Ligny-Luxembourg, Valeran fit construire un château sur un rocher, au nord de la ville, près de la rivière d'Othain, et éleva autour de la ville même des remparts flanqués de tours.

Henri Ier, comte de Luxembourg, fils de Valéran, embellit la ville, fit bâtir une vaste église, et érigea un prieuré. C'est alors qu'eut lieu la translation de la paroisse.

En l'an 1246, Márville était devenu terre commune entre Henri Ier, comte de Luxembourg, et Henri II, comte de Bar. C'est à cette époque que remonte la fondation de l'hôpital qui subsiste encore.

Pendant près de quatre siècles, Marville jouit dans les deux états dont elle faisait partie de toute espèce de franchises, de priviléges et d'exemptions. Son commerce était florissant et sa population monta à trois mille habitants.

Cette ville n'a point eu de siége à souffrir, les bourgeois ayant toujours obtenu de rester étrangers aux querelles qui souvent divisèrent leurs deux souverains. Aussi était-elle le lieu de refuge de la noblesse, des seigneurs et des abbayes de tout le pays.

A la paix des Pyrénées, la moitié de la ville appartenant à la maison de Luxembourg fut cédée à la France, et en 1661, le duc de Lorraine lui céda l'autre moitié. En 1677, Louis XIV ordonna la démolition des fortifications du château et de la ville.

Il ne reste plus aujourd'hui que des pans de murailles, et les ruines des tours qui défendaient la porte de Montmédy. Le château a entièrement disparu.

399.

QUINCY.

— Est situé au milieu d'une vallée, sur la rive droite

de l'Othain. — Dist. 96 kilom. ou 24 lieues N. N. E. — Pop. 360 hab. — Quelques vignes. — Ecarts : Le Chaufour, le Mont-Saint-Martin, fermes.

400.

REMOIVILLE.

— Est situé sur un versant, près de la rive droite de Loison, et traversé par la route de Stenay à Damvillers. — Dist. 81 kilom. ou 20 lieues 1/4 N. N. E. — Pop. 479 hab.

L'église de ce village est assez remarquable.

401.

THONNE-LA-LONG.

— Est situé près de la frontière de la Belgique, dans une vallée, et sur un ruisseau appelé la Thonne, affluent de la Chiers. — Dist. 99 kilom. ou 24 lieues 3/4 N. N. E. — Pop. 502 hab. — Ecart : Saint-Valery, ferme.

Il y a dans les bois qui dépendent du territoire de cette commune, des mines de fer très-importantes en exploitation.

402.

THONNELLE.

— Est situé dans une vallée, sur la route de Metz à Sedan. — Dist. 97 kilom. ou 24 lieues 1/4 N. N. E. — Pop. 321 hab. — Haut-fourneau. — Ecart : Harauchamp, ferme.

On voit à Thonnelle un château avec un beau parc.

Le territoire de cette commune renferme des mines de fer assez importantes en exploitation.

403.

THONNE-LES-PRÉS.

— Est situé dans une vallée sur la rive droite de la

Thonne. — Dist. 95 kilom. ou 23 lieues 3/4 N. N. E. — Pop. 323 hab. — Il y a à Thonne-les-Prés un ancien château.

404.

THONNE-LE-THIL.

— Est situé sur le versant d'une côte peu élevée, et traversé par la route de Metz à Sedan. — Dist. 99 kilom. ou 24 lieues 3/4 N. N. E. — Pop. 650 hab. — Ecarts : Belnau, Hiancquemine, fermes.

Il y a sur le territoire de cette commune des mines de fer importantes en exploitation.

La ferme d'Hiancquemine est détruite depuis quelques années. Elle était le reste d'un ancien château féodal.

405.

VELOSNES.

— Est situé au pied d'une côte, dans la vallée de la Chiers, tout près des frontières du royaume. — Dist. 90 kilom. ou 22 lieues 1/4 N. E. — Pop. 363 hab.

De Velosnes dépend la ferme de Lavaux. Les bâtiments de cette ferme qui sont d'une construction très-ancienne, et les ruines qui l'entourent, annoncent que là existait autrefois un château féodal très-considérable.

406.

VERNEUIL (GRAND).

— Est situé dans la vallée de la Chiers, sur la rive droite de cette rivière. — Dist. 97 kilom. ou 24 lieues 1/4 N. N. E. — Pop. 392 hab.

Il y a dans les bois de cette commune, des mines de fer importantes en exploitation.

407.

VERNEUIL (PETIT).

— Est situé au fond d'une vallée, à la naissance d'un

petit ruisseau qui se jette dans la Chiers. — Dist. 98 kilom. ou 24 lieues 1/2 N. N. E. — Pop. 339 hab.

On exploite aussi le minérai de fer sur le territoire de cette commune.

408.

VIGNEULLES.

— Est situé au pied d'un versant couronné de bois, dans la vallée de la Chiers, dont les eaux entourent son territoire. — Dist. 94 kilom. ou 23 lieues 1/2 N. N. E. — Pop. 281 hab.

409.

VILLÉCLOYE.

— Est situé au pied d'une côte plantée de bois, près du confluent de l'Othain, dans la Chiers. — Dist. 96 kilom. ou 24 lieues N. N. E. — Pop. 466 hab.

Ce village exista primitivement dans un endroit qui, aujourd'hui encore, est nommé Cloye, distant d'un 1/4 de lieue de l'endroit où il est maintenant. Une tradition bien conservée dans le souvenir des habitants, rapporte qu'une peste affreuse exerçant ses ravages dans *Cloye*, les habitants résolurent d'abandonner leurs maisons, et d'aller se fixer dans un lieu peu éloigné où se trouvait une ferme nommée *Villé*, telle est l'origine du nom que porte aujourd'hui ce village.

Villécloye a donné le jour à deux généraux encore vivants : *le lieutenant-général vicomte Jamin, député de l'arrondissement de Montmédy, et le maréchal-de-camp baron Henrion.*

410.

CANTON DE DAMVILLERS.

Ce canton est borné, au *nord*, par le canton de Mont-

médy ; à *l'ouest*, par celui de Dun ; au *sud*, par le canton de Montfaucon et l'arrondissement de Verdun ; à *l'est*, par le canton de Spincourt ; au *nord-est*, par une pointe du département de la Moselle. — Sa superficie est de 22,375 hectares. — Sa population de 13,831 hab. — Il renferme 23 communes.

411.

DAMVILLERS.

CHEF-LIEU.

Cette ville est située sur la pente d'une colline, dans une plaine assez vaste, mais rendue marécageuse par le grand nombre de ruisseaux qui y coulent, et dont le principal est la Tinte, affluent du Loison. — Dist. 69 kilom. ou 17 lieues 1/2 N. N. E. — Pop. 1,075 hab. — Route de Metz à Sedan. — Commerce des produits agricoles. — Foires. — Marchés hebdomadaires. — Vignes. — Ecart : Mureaux, ferme.

Si la ville de Damvillers ne figure point dans la haute antiquité, elle n'a manqué ni de splendeur, ni de célébrité pendant et après le moyen âge.

Voici comme on raconte l'origine de Damvillers : en 1350, deux seigneurs de la contrée, possesseurs des châteaux de Mureaux et Castelet, situés sur une montagne qui domine le village de Licey, se faisaient une guerre acharnée, et tyrannisaient dans leurs courses le couvent de *Dam*, bâti dans l'endroit où existe aujourd'hui la ville de Damvillers. Le prieur du couvent, nommé *Villers*, se plaignit de ces désordres au comte de Chiny, qui était souverain du pays, et qui se rendit sur les lieux. N'ayant pu mettre un terme à la haine des deux rivaux, le comte fit bâtir, près du monastère, une citadelle à laquelle il donna le nom du prieur, et ainsi fut formée la dénomination de *Dam-Villers*.

En 1359, Damvillers n'était encore qu'un petit village, protégé par sa citadelle habitée alors par un hôte illustre, Béatrix de Bourbon, reine douairière de Boême.

En 1528, l'empereur Charles-Quint, alors en guerre avec la France, frappé de l'heureuse situation de Damvillers, résolut d'en faire une clef importante, pour la défense de son duché de Luxembourg. Il augmenta donc considérablement la citadelle, forma le tracé d'une ville qu'il entoura de murs, de fossés et de bastions, et en fit une des plus fortes places de ses frontières. Bientôt une multitude d'étrangers, attirés par la protection qui leur était promise, y arrivèrent de toutes parts, y établirent leurs domiciles, et la ville devint en peu de temps très-peuplée.

Le duc d'Orléans, second fils de François Ier, se signala par la prise de Damvillers, et le roi son père visita cette ville en personne.

Reprise par Marie, reine de Hongrie, gouvernante des Pays-Bas, cette place tomba de nouveau au pouvoir des Français en 1552, sous le règne de Henri II, et fut rendue à l'Espagne par le traité de Catéau-Cambrésis en 1559.

Sous la domination espagnole, les habitants de Damvillers obtinrent beaucoup de priviléges et d'immunité dont les chartes, déposées au gref de la mairie, offrent les détails.

En 1637, cette ville fut assiégée par le maréchal de Châtillon, au nom du roi de France Lous XIII. Elle ne capitula qu'après soixante-huit jours de tranchée ouverte.

Damvillers fut cédé définitivement à la France par le traité des Pyrénées en 1659, et démantelé en 1678, sous Louis XIV.

En 1741, cette place fut encore considérée comme poste militaire; car le maréchal de Belle-Isle en fit vider

les fossés, la fit palissader et fermer par des chevaux de frises.

Aujourd'hui les fortifications sont entièrement démolies ; mais par les ruines apparentes qui en restent, on peut juger qu'elles avaient été conduites non d'après les règles anciennes, mais suivant les principes modernes ; en sorte que Damvilllers pouvait passer pour une place très-forte.

Damvillers a été le siége d'une prévôté royale créée en 1661. Elle ressortissait au parlement de Metz, et était régie par la coutume de Luxembourg.

Il est peu de villes qui aient fourni à la patrie autant de guerriers distingués. On distingue parmi eux :

1° Le maréchal comte Gérard, pair de France, aujourd'hui commandant en chef de la garde nationale du département de la Seine.

2° Le lieutenant-général Loison, dont le père a été membre de l'assemblée constituante ; et le frère, évêque de Bayonne.

3° Le général de brigade Saint-Remy.

4° Le colonel Ternaux, qui fut ambassadeur près des Etats-Unis, et ses deux frères officiers supérieurs dans la marine.

Une foule d'officiers distingués de tous grades, dont les noms sont consignés dans les fastes de la gloire, sont nés à Damvillers, et la jeunesse de cette ville comptait beaucoup de braves dans cette neuvième demi-brigade, qui mérita le surnom d'*Incomparable* dans les champs de Marengo.

Le célèbre et malheureux aéronaute Desroziers était aussi né à Damvillers.

412.

AZANNES ET SOUMAZANNE.

— Azannes est situé dans une vallée environnée de

côtes et de bois, près de la route de Bar à Longuyon, et sur un ruisseau qui se jette dans un grand étang de la forêt de Mangienne, dit l'étang d'Azannes. — Dist. 61 kilom. ou 15 lieues 1/4 N. E. — Pop. 588 hab. — Ecarts : Thil, Les Roises, La Forêt, fermes.

Soumazanes est situé à une petite demi-lieue d'Azannes, sur la route de Metz à Sedan.

413.

BRANDEVILLE.

— Est un très-gros village situé dans une gorge environnée de bois, sur un petit ruisseau qui se jette dans le Loison. — Dist. 85 kilom. ou 21 lieues 1/4 N. N. E. — Pop. 1,000 hab. — Vignoble. Sur le sommet de la côte qui domine Brandeville, on voit quelques pierres éparses, seules ruines d'un château-fort qui y exista.

414.

BRÉHEVILLE.

— Est situé au fond d'une vallée environnée de bois, et sur un ruisseau affluent du Loison. — Dist. 85 kilom. ou 21 lieues 1/4 N. N. E. — Pop. 786 hab. — Vignoble. — Ecart : Laroche, ferme.

415.

CHAUMONT-DEVANT-DAMVILLERS.

— Est situé au pied d'une côte, dans une large vallée où la Tinte se forme par la réunion de plusieurs ruisseaux qui descendent des montagnes environnantes. — Dist. 65 kilom. ou 16 lieues 1/4 N. N. E. — Pop. 252 hab. — Ecarts : Laplace, Montaubé, hameaux.

Ce village se nommait autrefois Chaumont-sous-Muraut, parce qu'il est situé au pied d'une côte, sur la

quelle s'élevait autrefois le célèbre château de ce nom. Il en est parlé en plusieurs endroits de l'histoire de Lorraine par Dom Calmet. Ce château a joué un grand rôle dans le temps de la féodalité, mais il y a très-longtemps qu'il est détruit.

Laplace, écart de Chaumont, se trouve au confluent de deux ruisseaux. Il y avait autrefois un château-fort qui existait encore au moment de la révolution.

Chaumont appartenait à l'église de Verdun. Plusieurs évéques y résidèrent; car il existe des statuts synodaux publiés à Chaumont, qui avait titre de doyenné.

416.

CRÉPION.

— Est situé au fond d'une vallée, à la naissance d'un ruisseau qui forme une des sources de la Tinte. — Dist. 64 kilom. ou 16 lieues N. N. E. — Pop. 183 hab.

417.

DELUT.

— Est situé au pied d'une côte, dans une vallée couronnée de bois et dépendant de celle du Loison. — Dist. 78 kilom. ou 19 lieues 1|2 N. N. E. — Pop. 372 hab. — Ecart : Tailpueux, moulin.

418.

DOMBRAS.

— Est situé sur la rive droite du Loison, au pied d'une chaîne de collines couronnées de bois. — Dist. 77 kilom. ou 19 lieues 1|4 N. N. E. — Pop. 492 hab. — Ecart : Dimbley, hameau.

419.

ECUREY.

— Est un beau village situé dans une vallée formée

par des coteaux couverts de bois, et d'où sort un ruisseau affluent du Loison. — Dist. 75 kilom. ou 18 lieues 3|4 — Pop. 609 hab.

420.

ETRAYE

— Est situé au pied de côtes couvertes de bois, et à la naissance d'un ruisseau affluent du Loison. — Dist. 69 kilom. ou 17 lieues 1|4 N. N. E. — Pop. 227 hab.

421.

FLABAS.

— Est situé au pied d'une côte, dans une vallée d'où sort un ruisseau affluent du Loison. — Dist. 64 kilom. ou 16 lieues N. N. E. — Pop. 217 hab.

Il existe sur le territoire de Flabas, une fontaine dédiée à saint Maur. Il s'y fait tous les ans un pelèrinage-foire qui attire un grand concours. — C'est près de cette fontaine qu'en 356, saint Maur, disciple de saint Saintain, et après lui évêque de Verdun, s'était retiré avec quelques disciples, soit pour fuir la persécution, soit par amour de la solitude. Ces lieux étaient alors couverts de bois, et il y régnait un morne silence. Après la mort de saint Saintain, les Verdunois vinrent trouver saint Maur et le supplièrent d'accepter l'épiscopât.

422.

GIBERCY.

— Est situé au milieu d'une large vallée, arrosée par un grand nombre de ruisseaux dont le principal est la Tinte. — Dist. 68 kilom. ou 17 lieues N. N. E. — Pop. 84 hab.

En hiver, les alentours de ce village sont inabordables.

423.

GREMILLY.

— Est situé dans une petite vallée, au pied de côtes

assez élevées, et sur le bord de la forêt de Mangienne. — Dist. 61 kilom. ou 15 lieues 1/4 N. N. E. — Pop. 382 hab. — Ecarts : Villeforêt, Les Crots, fermes.

424.

LISSEY.

— Est situé sur le versant d'une côte couronné de bois, vers la vallée où coule le Loison.—Dist. 75 kilom. ou 18 lieues 3/4 N. N. E. — Pop. 423 hab. — Ecarts : Heymoulin, La Bergerie, fermes.

Sur les côtes qui avoisinent Lissey se trouvaient autrefois deux châteaux-forts, possédés par des seigneurs dont nous avons parlé à l'article de Damvillers. Ces seigneurs, que le comte de Chiny leur suzerain, avait réconciliés pour un temps, ayant recommencé leurs guerres et leurs dégâts dans le pays, le comte de Chiny revint avec des forces suffisantes, les força tous deux à quitter la contrée, et s'empara de leurs terres.

425.

MERLES.

— Est situé dans la vallée du Loison, sur la rive gauche de cette rivière, qui, à cet endroit, coupe dans sa largeur la forêt de Mangienne. — Dist. 78 kilom. ou 19 lieues 1/2 N. N. E. — Pop. 450 hab. — Ecarts : Mollet, hameau; La Cave, moulin.

Merles est un endroit très-ancien et qui a eu de la célébrité.

Long-temps avant le VIII[e] siècle, Merles existait, puisque sous Charles Martel, il fut enlevé à l'église de Verdun qui le possédait.

Merles fut ravagé vers l'an 1066, par des seigneurs des environs qui, comme autant de petits tyrans, répandaient l'effroi dans les campagnes. En 1412, cet endroit eut encore le même malheur, et depuis, il ne s'est plus

rétabli de manière à recouvrer sa première importance.
Avant la révolution, Merles était chef-lieu d'une prévôté du même nom, de laquelle ressortissaient un grand nombre de villages voisins.

426.

MOIREY.

— Est situé au pied des coteaux qui bornent à l'ouest la large vallée où coulent la Tinte et ses affluents. — Dist. 66 kilom. ou 16 lieues 1|2 N. N. E. — Pop. 126 hab. — Ecart : Maillot, moulin.

427.

PEUVILLIERS.

— Est situé dans une île formée par la Tinte, au milieu de la large vallée où elle coule. — Dist. 72 kilom. ou 18 lieues N. N. E. — Pop. 259 hab.

428.

REVILLE.

— Est situé au pied de côtes couronnées de bois, qui bornent à l'ouest la plaine de Damvillers. — Dist. 72 kilom. ou 18 lieues N. N. E. — Pop. 626 hab. — Vignoble, bon vin.

429.

ROMAGNE-SOUS-LES-COTES.

— Est situé dans une vallée fermée par une chaîne de coteaux, et par la forêt de Mangienne. — Dist. 66 kilom. ou 16 lieues 1|2 N. E. — Pop. 723 hab. — Ecart : La Hauté-Charnière, tuilerie.

430.

RUPT-SUR-OTHAIN.

— Est situé au pied de coteaux peu élevés, sur la rive

gauche de l'Othain. — Dist. 82 kilom. ou 20 lieues 1/2 N. N. E. — Pop. 139 hab.

On voit à Rupt un château féodal, flanqué de deux tourelles assez bien conservées. Il est environné d'un parc de grande étendue.

431.

VILLE-DEVANT-CHAUMONT.

— Est situé sur un ruisseau, au pied d'une côte qui borne au sud la vallée où la Tinte prend sa source, et est traversé par la route de Metz à Sedan. — Dist. 60 kilom. ou 15 lieues N. E. — Pop. 168 hab.

Les eaux, qui forment le ruisseau de cette commune, sont ferrugineuses et chargées de principes médicamentaux.

432.

VITTARVILLE.

— Est situé sur la rive gauche du Loison, près d'un monticule isolé. — Dist. 75 kilom. ou 18 lieues 3/4 N. N. E. — Pop. 178 hab. — Ecart : Boëmont, ferme.

433.

VAVRILLE.

— Est un assez beau village, situé sur le versant d'un coteau, et sur la route de Metz à Sedan. — Dist. 68 kilom. ou 17 lieues N. N. E. — Pop. 212 hab.

On remarque à Vavrille une jolie petite église moderne.

434.

CANTON DE DUN.

Ce canton est borné, au *nord*, par le canton de Stenay, à *l'est*, par ceux de Montmédy et de Damvillers; à *l'ouest*,

par le département des Ardennes; au *sud-ouest*, au *sud*, et au *sud-est*, par le canton de Montfaucon. — Sa superficie est de 16,993 hectares. — Sa population de 9,648 habitants. — Il renferme 18 communes.

435.

DUN.

CHEF-LIEU.

Cette ville est située sur les bords de la Meuse, et traversée par la route royale de Neuf-Château à Mézières. — Elle se divise en haute et basse ville. La première est bâtie sur une montagne escarpée, d'où l'œil jouit au loin d'un horizon étendu et varié. Le sol en est très-inégal, et les maisons, pour la plupart mal construites, respirent un air d'antiquité, de tristesse et d'abandon. C'est là que se trouve l'église. Quoique d'une construction irrégulière, elle présente à l'intérieur un assez beau vaisseau. On y voit de grandes tombes chargées de caractères gothiques usés par le temps. — La ville basse est bâtie au pied de la montagne et resserrée par la Meuse que l'on y passe sur un pont. Elle consiste dans une seule rue très-étroite et quelques maisons au-delà de la rivière. — Dist. 78 kilom. ou 19 lieues 1|2. — Pop. 1,048 hab. — 3 foires. — Vi noble.

Cette ville, qui tire son nom de *Dunum*, *hauteur* (*ancien Gaulois*), ne fut dans son origine, qu'un château-fort bâti sur la montagne et détruit depuis des siècles. On ignore l'époque de sa fondation et le nom de son fondateur, mais sa position importante sur la Meuse donne lieu de penser qu'il remonte à une haute antiquité.

Une ville s'éleva autour de ce château, et après sa destruction, elle s'accrut de ses ruines. Fortifiée par la nature, environnée de hautes murailles assises sur le roc, défendue par un nouveau château et huit forts, elle acquit une haute importance, et était encore au moment

de la révolution, le chef-lieu d'une prévôté considérable créée dès l'an 1327.

Dun dépendit primitivement de la Lorraine Mosellane. Donné en 988 à l'église de Verdun, par l'empereur Othon IV, il passa ensuite à la puissante maison d'Apremont, qui y jouissait des droits régaliens et qui y fit battre monnaie (1387). — En 1399, la ville et la châtellenie de Dun revinrent aux ducs de Bar qui les conservèrent jusqu'à la cession définitive, qui en fut faite par le duc de Lorraine Charles IV, au roi de France Louis XIII, en 1633. Dun fit dès-lors partie du Clermontois, et fut donné par Louis XIV au grand Condé, dont les descendants en jouirent jusqu'à la révolution.

Dun a souffert plusieurs siéges : en 1533, les Anglais se présentèrent devant la place, ouvrirent la tranchée, et furent obligés de lever le siége trois mois après, ayant été repoussés dans tous les assauts qu'ils avaient donnés. — En 1592, le vicomte de Turenne, duc de Bouillon et maréchal de France, surprit Dun, l'enleva par escalade, et le garda jusqu'en 1595, qu'il fut remis au duc Charles III.

Au mois d'août 1642, on commença à démolir les fortifications de la ville et du château. Depuis ce temps, Dun n'a fait que décroître. Déjà cette ville avait beaucoup souffert quelques années auparavant, et des calamités de la guerre, et des ravages de la peste qui avait suivi l'irruption des Croates. A cette époque, Dun comptait 1200 maisons habitées par une population nombreuse, et en moins d'un quart de siècle, il se vit démantelé et presque entièrement dépeuplé.

Les traces des anciennes fortifications sont bien visibles encore ; dans plusieurs endroits les murs des remparts sont dans leur entier. Une ancienne porte de secours fait aujourd'hui encore communiquer la ville basse avec la

ville haute. On montre un souterrain bien conservé, qui part de la ville haute et aboutit à une montagne voisine. Plusieurs parties du territoire portent encore des noms qui rappellent d'anciens souvenirs, tels que : la *Bombarde*, le *Vieux-Château*, etc. Au-dessus d'une porte d'une maison de la ville haute, on lit 1006, et certes, cette maison est loin de paraître la plus ancienne.

De nos jours, un officier du génie, envoyé par le ministre de la guerre, a fait un travail sur les anciennes fortifications de Dun.

Cette ville a vu naître :

1° Le pape Etienne X, fils d'un duc de Lorraine.

2° Henriquet (Etienne), auteur de plusieurs ouvrages couronnés par différentes académies littéraires.

3° Lamacq (Guillaume-François), capitaine de cavalerie, officier de la légion d'honneur, qui, deux fois démonté à Waterloo, combattit encore long-temps à pied.

436.

AINCREVILLE.

—Est situé dans une vallée bien ouverte, sur l'Andon, affluent de la Meuse, et près de la route de Bar-le-Duc à Dun.—Dist. 73 kilom. ou 18 lieues 1/4 N — Pop. 243 hab.—Ecart : Chassogne, ferme et maison de campagne.

437.

BRIEULLES-SUR-MEUSE.

— Est situé au pied d'un versant peu incliné, sur la rive gauche de la Meuse. — Dist. 72 kilom. ou 18 lieues 1/2 N. — Pop. 1,002 hab. — Vignes. — Ecarts : Ville-au-Bois, l'Etange, fermes.

Brieulles est un très-beau village dont les maisons sont bien construites et plusieurs rues bien pavées. La maison commune, qui renferme une jolie salle d'école primaire mutuelle et le logement de l'instituteur, peut passer pour

la plus belle du département. Vis-à-vis, on remarque une jolie maison moderne en forme de château.

Cette commune a des revenus communaux considérables. C'est là que la société agricole tient ses séances.

Il y avait autrefois à Brieulles un riche couvent de prémontrés, dont les bâtiments existent encore presque en entier.

438.

CLERY (GRAND).

— Est situé dans la vallée de l'Andon, qui débouche dans le bassin de la Meuse. — Dist. 76 kilom. ou 19 lieues. N. — Pop. 302 hab.

439.

CLERY (PETIT).

— Est situé à une 1/2 lieue de Cléry (Grand), au pied d'un versant peu incliné, sur la rive droite de l'Andon et la rive gauche de la Meuse. — Pop. 186 hab. — Vignes.

440.

DOULCON.

— Est situé dans le bassin de la Meuse, sur la route de Bar-le-Duc à Dun. — Dist. 77 kilom. ou 19 lieues 1/4 N. — Pop. 230 hab. — Ecarts : La Bruyère, Jupilles, fermes ; Latour, maison isolée.

Doulcon n'a pas manqué d'importance dans la haute antiquité. Il a été la capitale du comté de Dormois, une des plus anciennes divisions du territoire, après l'invasion des Francs. En l'an 939, Marc, comte de Dormois, et gouverneur de Stenay, se retira sain et sauf avec ses troupes, dans son château de Doulcon, après avoir traversé la Meuse pendant la nuit, en présence d'Othon, duc de Lorraine, qui était venu l'attaquer dans Stenay.

— L'histoire rapporte qu'il fit refleurir la justice et la paix dans son comté, ravagé par les exactions des petits seigneurs.

La ferme de Jupilles est agréablement située au pied d'une colline couronnée de bois. On y remarque une belle fontaine dont les eaux sont abondantes et limpides. Là, en 714, existait déjà une ferme, mais une ferme *royale*, où Pépin de Héristal, qui gouvernait en maître le royaume d'Austrasie, sous le titre de duc et prince des Français, et le royaume de Neustrie, comme maire du palais, se plaisait à se retirer. Il y tomba malade un jour, et fut ramené en barque à son château de *Dun*, situé en face, de l'autre côté de la Meuse. Les eaux de la fontaine, retenues dans des étangs par des digues et des canaux, dont les traces sont bien visibles encore, avaient été ménagées de manière à ce qu'on put aller en barque du château à la ferme, en traversant la rivière.

Les eaux de la fontaine de Jupilles ont, à un haut degré, la propriété de pétrifier les objets qui y sont déposés. Souvent elle a été visitée par d'habiles naturalistes.

441.

FONTAINES.

Ce village, qui doit son nom aux nombreuses sources qui surgissent de son territoire, est situé au fond d'une étroite vallée environnée de bois, et traversée par un ruisseau affluent de la Meuse. — Dist. 72 kilom. ou 18 lieues N. — Pop. 442 hab. — Petit étang.

Le territoire de cette commune fournit la meilleure pierre calcaire de l'arrondissement, aussi la chaux de Fontaines est-elle très-recherchée.

Quoique dans la traverse, ce village est un passage très-fréquenté. La route de Stenay à Verdun devait y passer, la tranchée a été ouverte.

Il se fait à Fontaines un *pèlerinage-foire*, célèbre dans le pays. Le saint qu'on y vénère est saint Claire disciple de saint Saintain, premier évêque de Verdun. Envoyé vers le milieu du VIe siècle, pour prêcher le christianisme dans cette partie du diocèse, il fut mis à mort par les habitants, tous païens et demi-barbares. Ses dépouilles ayant été recueillies par ceux des habitants qui, à sa voix, avaient embrassé le christianisme, furent religieusement conservées. Il existe dans les archives de la commune de Fontaines, des titres émanés de Rome, relatifs à l'histoire du martyre de ce saint. Ces titres, qui étaient très-anciens, ont été confirmés dans ces dernières années par la cour romaine.

442

HARAUMONT.

— Est situé sur un plateau très-élevé, à l'est de la Meuse. — Dist. 68 kilom. ou 17 lieues N. — Pop. 169 hab..

Quoique sur un point très-élevé, il y avait autrefois à Haraumont un moulin à eau, alimenté par les eaux d'une grande mare qui existe encore.

443.

LINY-DEVANT-DUN.

— Est situé sur le bord des prairies de la Meuse, entre deux versants, et à l'entrée d'une vallée. Il est traversé par la route de Neuf-Château à Mézières. — Dist. 74 kilom. ou 18 lieues 1/2 N. — Pop. 655 hab. — Vignes. — Carrières considérables de pierres de taille d'une solidité éprouvée.

444.

LION-DEVANT-DUN.

— Est situé dans une vaste plaine, sur la rive droite

de la Meuse, et au pied d'une montagne nommée le Mont-Germain. — Dist. 82 kilom. ou 20 lieues 1/2 N. — Pop. 741 hab. — Vignes. — Ecart : Balay, ferme.

Le Mont-Saint-Germain est un des points les plus élevés du pays. Bien qu'il appartienne à la chaîne orientale des montagnes qui bordent la Meuse sur toute la longueur du département, il est entièrement isolé. Sa forme est celle d'une demi-circonférence s'élevant en amphitéâtre. Il est entièrement garni de vignes jusqu'au deux tiers de sa hauteur.

Qu'il y ait eu un camp romain sur le sommet de cette montagne, il est impossible d'en douter. Les antiquités que l'on y trouve tous les jours, telles que médailles, armures, tombeaux, ossements, constructions enfouies, le démontrent évidemment, et la position isolée de cette montagne, présentant un vaste plateau d'un accès difficile, à proximité d'un fleuve, en face d'une prairie et d'une plaine immenses, telle que les choisissaient ces conquérants, interdit tout doute sur ce fait historique.

Il est bon d'ajouter qu'il y a sur le territoire de Lion un lieu nommé la *Voie-Romaine*, dans lequel le soc de la charrue soulève et découvre souvent des pierres mortes, qui portent l'empreinte d'une taille quelconque.

Il y a un demi-siècle, le Mont-Saint-Germain était couvert de bois dans sa partie *sud-ouest*. Aujourd'hui sa surface est entièrement nue. On voit à l'extrémité *nord-est*, les fondations d'une antique chapelle depuis long-temps détruite, où se faisait un *pèlerinage-foire*. Un calvaire a été élevé sur les ruines de la chapelle.

On rencontre sur le sommet de cette montagne des pétrifications très-curieuses, principalement des polypiers. Il en a été envoyé dans tous les cabinets de France, et dans plusieurs cabinets étrangers. On cite une pétrification d'un serpent, des plus rares et des plus curieuses.

. Il y a sur le territoire de Lion un endroit nommé la *Vieille-Meuse.* Cette dénomination et la tradition s'accordent pour prouver qu'autrefois la Meuse passait dans cet endroit, et qu'elle a changé son cours. — On exploite sur le Mont-Saint-Germain des carrières qui renferment une pierre très-dure.

445.

MILLY.

— Est situé au milieu d'une des plus belles plaines du département, sur la rive droite de la Meuse. — Dist. 80 kilom. ou 20 lieues N. — Pop. 719 hab. — Vignes. — Ecarts : Le Chevau-d'Or, moulin.

On voit sur le territoire de cette commune, une pierre énorme plantée en terre et célèbre dans le pays. Elle a deux mètres quatre-vingt-dix centimètres de hauteur, un mètre quatre-vingt centimètres de largeur, et soixante centimètres d'épaisseur. Pour qu'elle puisse se tenir dans la position où elle est, il faut supposer que la partie enfouie est égale au moins à la partie qui est au-dessus de terre. On est saisi d'étonnement en la voyant, et on se demande à quelle occasion elle a été plantée là.

Le père Henriquez dit dans son abrégé de l'histoire de Lorraine : « Que cette pierre monstrueuse pourrait » bien être du nombre de celles qui furent plantées » pour marquer la séparation de l'empire et de la France, » par suite de l'entrevue de l'empereur Albert et de » Philippe-le-Bel à Vaucouleurs, en 1299. »

MM. Clouet dans leur histoire de Verdun, dont nous avons les premières feuilles sous les yeux, disent : « La » pierre énorme connue à Milly-devant-Dun, sous le » nom de *Hotte-du-Diable*, est, près de nous, un monument encore subsistant du culte des druides. (*Les » druides étaient les prêtres des Gaulois, nos ancêtres.*) »

Quoi qu'il en soit de ces deux opinions, dont la dernière n'est pas la moins probable, la borne de Milly est là, comme un des plus rares monuments qui soient sur le sol de notre France.

446.

MONT.

— Est situé dans une gorge resserrée entre des montagnes, sur la rive gauche de la Meuse. — Dist. 82 kilom. ou 20 lieues 1/2 N. — Pop. 713 hab. — Vignes.

L'église de Mont est dans une situation des plus pittoresques. Bâtie sur un coteau dominé par des montagnes plus élevées et couronnées de bois, elle est le centre d'un joli paysage.

Cette église est très-ancienne. Il y a une nef souterraine ornée d'un autel, où, à certain jour, on célèbre la messe. A l'entrée de cette nef, on remarque d'antiques statues qui remontent au VIII[e] ou IX[e] siècle, et qui décoraient autrefois l'extérieur de l'église.

Il a existé à Mont un monastère de femmes, dite les Dames-de-Mont, et ce monastère a été l'origine du village, par les franchises accordées à ceux qui viendraient s'y fixer.

Au pied des coteaux se trouve une chapelle, où est une statue de la vierge, en grande vénération dans tout le pays.

C'est de ce village principalement que sortent, tous les printemps, une multitude de savetiers, qui s'en vont parcourir la France et ne rentrent qu'au moment des vendanges.

Il y a aussi à Mont une fonderie de cloches, d'où sont sorties plusieurs belles sonneries qui font la gloire de plusieurs villages voisins.

447.

MONTIGNY.

— Est situé au pied des coteaux qui bornent à *l'ouest* le bassin de la Meuse. — Dist. 84 kilom. ou 21 lieues N. — Pop. 579 hab. — Vignes. — Commerce de bois. — Mines de fer importantes en exploitation.

Ce village serait assez bien sans les eaux qui y abondent des montagnes voisines, et qui y restent sans écoulement.

On remarque à Montigny de très anciens pressoirs à bascule, fort vastes et fort beaux. Ils étaient avant la révolution la propriété d'un couvent, et il y avait obligation à y faire son vin.

Montigny a eu un château : ce n'est plus aujourd'hui qu'une maison de ferme.

448.

MURVAUX.

— Est situé au fond d'une gorge resserrée entre des montagnes, d'où sort un ruisseau affluent de la Meuse. — Dist. 80 kilom. ou 20 lieues. — Pop. 888 hab. — Vignes. — Ecarts : Résistance, maison isolée.

On remarque le portail de l'église de Murvaux. Il est en gothique moderne et construit récemment ; mais il contraste avec le reste de l'église qui est vieille et misérable.

Il existait très-anciennement près de Murvaux, une forteresse féodale dont il ne reste pas même de ruines.

Ce village est très-en retard sous le rapport de la civilisation. Bientôt la route de Damvillers à Dun va y passer. Puissent les rapports qu'elle établira faire comprendre aux habitants qu'il leur manque quelque chose !

449.

SASSEY.

— Est situé sur la rive gauche de la Meuse, au pied

d'un coteau chargé de vignes. — Dist. 81 kilom. ou 20 lieues 1/4 N. Pop. 338 hab. — Port sur la Meuse pour le flottage des bois des forêts voisines.

450.

SAULMORY ET VILLEFRANCHE.

Ces deux endroits, distants d'un 1/4 de lieue, sont situés sur la rive gauche de la Meuse, en face d'une immense prairie. — Dist. 86 kilom. ou 22 lieues 1/2 N. — Pop. 395 hab. — Écarts : Lacour, ferme; Mousseaux, moulin.

La fabrique de Saulmory est une des plus riches du diocèse, par suite d'une donation qui lui a eté faite il y a quelques années.

Saulmory est très-ancien : Charles-Martel, le vainqueur des Sarrazins, y passa avec son armée, en l'an 720, en se rendant à Stenay.

Villefranche est un endroit tout moderne. En 1545, François Ier, voulant réparer la perte de Stenay enlevé par Charles-Quint, et pourvoir à la sûreté de la Champagne, fit jeter sur le territoire de Saulmory, les fondements d'une ville environnée de murailles, flanquée de quatre tours et entourée de fossés remplis d'eau-vive. Il accorda à ceux qui viendraient l'habiter l'exemption de toutes tailles et corvées, de là le nom de *Ville-Franche.* — En 1552, les impériaux étant venus assiéger la nouvelle ville, furent repoussés par les troupes de la garnison. — En 1595, Charles III de Lorraine s'empara de Villefranche, par la trahison de son gouverneur; mais en 1596, elle revint à la France par un traité.

Villefranche n'est plus qu'un village; mais il reste encore aujourd'hui des vestiges bien marqués des anciennes fortifications : une porte, des souterreins, des fossés,

des remparts tombés en ruines, et un ancien pavillon devenu auberge, à l'un des angles duquel s'appuie une tourelle à créneaux parfaitement conservée.

451.

VILLERS-DEVANT-DUN.

— Est situé sur un plateau environné de côtes, à l'ouest du bassin de la Meuse. — Dist. 76 kilom. ou 19 lieues N. Pop. 278 hab.

452.

VILOSNES.

— Est situé sur un versant, près de la rive droite de la Meuse, et sur la route de Neufchâteau à Mézières. — Dist. 71 kilom. ou 17 lieues 3/4 N. — Pop. 627 hab. — Beau moulin.

453.

CANTON DE MONTFAUCON.

Ce canton est borné, au *nord*, par le canton de Dun; au *nord-est* et à *l'est*, par celui de Damvillers; au *sud*, par l'arrondissement de Verdun; et à *l'ouest*, par le département des Ardennes. — Sa superficie est de 17,700 hectares. — Sa population de 9,503 habitants. — Il renferme 18 communes.

454.

MONTFAUCON.

Ce bourg est situé sur le sommet d'une montagne, formant le point culminant de la chaîne occidentale du bassin de la Meuse. — Dist. 68 kilom. ou 17 lieues N. Pop. 1,224 hab. — Etablissement d'instruction secondaire. — Bureau de bienfaisance. — Commerce de bois. — 2 foires. — Papeterie. — Moulins-à-vent.

Montfaucon est assez ancien et n'a pas manqué de célébrité.

Vers l'an 737, saint Baudry qu'on croit fils du roi Sigebert, étant à la recherche d'un lieu solitaire, pour y vivre dans la retraite, fut, dit-on, conduit par un faucon sur la montagne où existe aujourd'hui *Montfaucon*. Telle serait l'origine du nom que porte encore ce bourg. Quoi qu'il en soit de cette étymologie, toujours est-il que ce lieu était alors entièrement couvert de bois, et que le saint, après s'y être construit une cabane, dans laquelle il vécut long-temps de racines sauvages, y jeta ensuite les fondements d'un monastère, dont Hincmare, archevêque de Reims, fait mention sous l'année 874.

Le monastère avait eu de rapides accroissements, lorsque les Normands ayant fait une irruption sous le roi Charles-le-Chauve, il eut beaucoup à souffrir. De grandes aumônes, dues à la célébrité de son fondateur, lui rendirent bientôt sa première prospérité, et de simple monastère, il devint une riche collégiale qui a subsisté jusqu'à la révolution.

En 889, les Normands, dans leur course vagabonde et dévastatrice, s'avancèrent encore jusqu'à Montfaucon; mais ils furent battus près de là par le célèbre Eudes comte de Paris, et ensuite par le roi *Arnou*, qui les défit entièrement sur les bords de la Meuse. Plusieurs prêtres de la collégiale de Montfaucon avaient été martyrisés par eux.

En l'an 1090, Godefroy, duc de Bouillon, fit bâtir à Montfaucon un château-fort, pour tenir en bride le clergé de Verdun. Mais ayant résolu de faire le voyage de Jérusalem, ce prince s'y prépara par une réconciliation avec l'évêque, et fit démolir le château.

I ans a si i e, un autre château s'éleva sur les ruines

de celui de Godefroy. Il a duré jusqu'au règne de Henri IV, qui le fit démolir.

Quelques maisons s'étaient d'abord élevées autour du monastère, et le nombre s'en était accru à mesure que l'abbaye était devenue florissante. Montfaucon mérita et porta le titre de ville. Les chanoines en étaient seigneurs.

Il ne reste plus de l'ancienne abbaye que l'église : les bâtiments ont été abattus, et sur leur emplacement ont été construites d'assez jolies maisons, qui forment l'enceinte de la place du bourg actuel.

Depuis quelques années, les chemins qui conduisent à Montfaucon sont parfaitement entretenus. C'est au pied de la montagne où s'élève ce bourg, que l'Andon prend sa source.

455.

BANTHÉVILLE.

— Est situé sur un versant, dans la vallée de l'Andon. — Dist. 70 kilom. ou 17 lieues 1/2 N. — Pop. 505 hab. — Mines de fer importantes en exploitation. — Ecarts : Bouru, hameau ; Balandre, ferme ; la tuilerie.

Piessevaux (Jean), né à Banthéville, se distingua à Marengo, et reçut une arme d'honneur.

Il y a eu autrefois un château féodal à Banthéville. Deux tours assez bien conservées existent encore.

456.

BRABANT-SUR-MEUSE.

— Est situé sur un versant légèrement incliné, à droite de la route de Neufchâteau à Mézières, et sur un ruisseau affluent de la Meuse. — Dist. 60 kilom. ou 15 lieues N. — Pop. 327 hab.

457.

CIERGES.

— Est situé au pied d'un coteau, sur la rive droite de

l'Andon. — Dist. 64 kilom. ou 16 lieues N. — Pop. 246 hab. — Ecart : La Grange-aux-Bois, ferme.

Il y a, au milieu de ce village, un ancien château qui, miné par le temps, ne présentera bientôt plus que des ruines.

458.

CONSENVOYE.

— Est un gros village sur la rive droite de la Meuse, et sur la route de Neufchâteau à Mézières. — Dist. 62 kilom. ou 15 lieues 1/2 N. — Pop. 850 hab. — Vignes. — Moulin important sur la Meuse. — Port pour les bateaux. — Beau pont, nouvellement construit, seul passage sur la Meuse de Villonnes à Verdun. — Lieu d'étape.

459.

CUISY.

— Est situé sur la limite de l'arrondissement de Verdun, au fond d'une petite vallée d'où sort un ruisseau affluent de la Meuse. — Dist. 68 kilom. ou 17 lieues N. — Pop. 277 hab.

460.

CUNEL.

— Est situé sur un coteau à droite de l'Andon. — Dist. 76 kilom. ou 19 lieues N. — Pop. 232 hab. — une foire.

461.

DANNEVOUX.

— Est situé au milieu d'une petite vallée traversée par un ruisseau affluent de la Meuse. — Dist. 66 kilom. ou 16 lieues 1/2 — Pop. 826 hab. — Petit vignoble, vin estimé. — Sol très-productif et très-bien cultivé. — Ecart : Bellechaine, moulin.

462.

EPINONVILLE.

— Est situé sur un plateau, à droite de la route de Bar-le-Duc à Dun. — Dist. 68 kilom. ou 17 lieues N. — Pop. 429 hab. — Vignes. — Ecarts : Eclisses Fontaines Ivoiry, hameaux ; Emorieux, ferme.

463.

FORGES.

— Est un gros et beau village situé au milieu d'une large vallée, sur un ruisseau qui, près de là, se jette dans la Meuse. — Dist. 62 kilom. ou 15 lieues 1/2. — Pop. 838 hab. — 2 foires.

Par une bulle du pape Alexandre III, il paraît qu'en 1179, Forges était fort peu de chose. Il n'y avait qu'une petite chapelle. Au moment de la révolution, Forges était le chef-lieu d'un doyenné considérable.

464

GERCOURT ET DRILLANCOURT.

— Ces deux villages, qui ne forment qu'une seule commune, sont situés à 1/4 de lieue l'un de l'autre, dans une étroite vallée qui débouche dans le bassin de la Meuse. — Dist. 60 kilom. ou 15 lieues N. — Pop. 480 hab.

465.

GESNES.

— Est situé au fond d'une petite vallée, sur la limite du département des Ardennes, à la naissance d'un ruisseau qui se jette dans l'Aire. — Dist. 68 kilom. ou 17 lieues N. — Pop. 294 hab.

466.

BAUMONT.

— Est situé sur le plateau d'une côte assez élevée, à

droite de la Meuse. — Dist. 60 kilom. ou 15 lieues N. — Pop. 318 hab. — Ecarts : Ormont, Mennemont-Ruiné, Anglemont, fermes.

467.

NANTILLOIS.

— Est situé au fond d'une vallée environnée de côtes, à la naissance d'un ruisseau qui se jette dans la Meuse. — Dist. 70 kilom. ou 17 lieues 1/2 N. — Pop. 412 hab.

On voit encore aujourd'hui à Nantillois, la place qu'occupait un ancien château-fort détruit à une époque très-reculée. — Le territoire renferme abondamment des pierres d'un beau sable que l'on exporte au loin.

468.

RÉGNEVILLE.

— Est situé sur la rive gauche de la Meuse. — Dist. 60 kilom. ou 15 lieues N. — Pop. 146 hab.

469.

ROMAGNE-SOUS-MONTFAUCON.

— Est situé au milieu de la vallée où coule l'Andon, et est traversé par la route de Bar-le-Duc à Dun. — Dist. 69 kilom. ou 17 lieues 1/4 N. — Pop. 695 hab. — 2 foires. — Fonderie de cloches. — Ecarts : La Robinette, ferme.

Romagne a eu autrefois un château fameux qui remontait à une haute antiquité. Il a été plusieurs fois ruiné, puis rebâti; il n'en reste plus aujourd'hui qu'une simple maison d'habitation.

Sous le règne de Philippe-le-Bel, qui a régné de 1289 à 1315, une exécution terrible, qui rappelle le supplice des templiers, ordonné sous le même règne, eut lieu dans le bois de Romagne. Là s'élevait un monastère que

Philippe-le-Bel fit brûler avec tous ses habitants, sous prétexte de sortiléges; mais vraiment pour s'emparer de leurs richesses. On a découvert, il y a quelques années, les ruines de l'ancien couvent.

On voit dans l'église de Romagne, un tableau représentant l'archange Saint-Michel; foulant aux pied l'ange des ténèbres. La tradition rapporte que le peintre étant embarrassé pour donner une figure hideuse au démon, un maréchal du pays, nommé Etienne, proposa sa tête pour modèle, et que le peintre la copia fidèlement. Après la mort du maréchal, ajoute la tradition, ses enfants firent copier la figure du diable pour avoir le portrait de leur père.

470.

SEPTSARGES.

— Est situé au fond d'une vallée d'où sort un ruisseau affluent de la Meuse. — Dist. 69 kilom. ou 17 lieues 1/4 N. — Pop. 402 hab.

Autrefois les habitants de cette commune se livraient activement à la fabrication des moules de boutons. Aujourd'hui cette petite industrie est beaucoup déchue.

471.

SIVRY-SUR-MEUSE.

Ce bourg est situé sur la rive droite de la Meuse, et traversé par la route de Neufchâteau à Mézières. — Dist. 66 kilom. ou 16 lieues 1/2 N. — Pop. 1,052 hab. — Poste aux chevaux, vignes.

Le territoire de cette commune est fertile en toutes sortes de céréales; mais l'étendue de ses prairies sur les bords de la Meuse, fait sa principale richesse.

Sivry était, avant la révolution, le chef-lieu d'une prévôté du même nom, de laquelle ressortissaient huit villages voisins.

Il est fait mention de Sivry-sur-Meuse en plusieurs endroits dans l'histoire de Verdun.

En 974, pendant la guerre entre Othon II et Lothaire roi de France, un certain comte Sigebert vint, pendant la nuit, attaquer l'évêque de Verdun dans le château d'une terre nommée *Vàndersault*, voisine de Sivry-sur-Meuse. Le comte entoura le château, et malgré la brave résistance de ceux qui le défendaient, il le prit et emmena l'évêque prisonnier.

Il est aussi parlé dans l'histoire de Verdun, d'un mauvais prêtre qui, après s'être emparé de la cure de Sivry, y vivait d'une manière scandaleuse. Cité devant l'officialité du chapitre, il refusa de comparaître; alors il fut enlevé, conduit à Damvillers et pendu à Montfaucon. Ceci arriva vers l'an 1383. (Dom Calmet, 2e volume, page 956.)

Pendant les grandes guerres de Lorraine en 1636, la guerre et la peste avaient fait de Sivry et des environs un désert inhabité.

472.

CANTON DE SPINCOURT.

Ce canton est borné, au *nord* et à *l'est*, par le département de la Moselle; à *l'ouest*, par le canton de Damvillers; et au *sud* par l'arrondissement de Verdun. — Sa superficie est de 29,889 hectares, sa population de 11,471 habitants. — Il renferme 27 communes.

473.

SPINCOURT.

CHEF-LIEU.

Ce village est situé au milieu d'une large vallée arro-

tée par l'Othain, et sur la route royale de Paris à Longwy. — Dist. 73 kilom. ou 18 lieues 1/4 N. E. Pop. 507 hab. — Bureau de bienfaisance. — Poste aux chevaux et aux lettres. — Ecarts : La Folie, Lavardi, fermes; La Vaugenon, moulin; La Clarinette, maison isolée.

Il est fait mention de Spincourt en 1335 et 1375, dans les archives de Lorraine.

Spincourt a été le chef-lieu d'un marquisat du même nom, érigé par le duc Léopold en 1723, en faveur du comte Désarmoises.

Dom Calmet dit, en parlant de Spincourt, il y a environ quarante-deux habitants.

La cense de La Folie est très-ancienne. Il en est fait mention dès l'année 1238, elle est située près de plusieurs petits étangs.

474.

AMEL.

— Est situé au milieu d'une plaine, entre la route de Paris à Lonwy et la forêt de Mangiennes. — Dist. 68 kilom. ou 17 lieues N. E. — Pop. 547 hab. — Ecart : Longeau, ferme.

On remarque sur le territoire de cette commune un étang, dont la contenance est de 57 hectares 79 centiares.

Amel possédait avant la révolution, un prieuré fondé en 960, par Hildegonde, comtesse du pays de Woëvre.

La maison d'Amel était très-ancienne et a eu de la célébrité.

La ferme de Longeau était autrefois un hameau assez considérable.

475.

ABRANCY.

Ce bourg est situé sur le versant, et au pied d'une

côte assez élevée, formant la vallée de la Crune, ruisseau considérable qui se mêle à la Chiers. — Dist. 84 kilom. ou 21 lieues N. E. — Pop. 780 hab. — 2 foires. — 1 haut-fourneau, 2 feux de forge. — Ecarts : Les Erentes, Lopinieux, hameaux.

La terre d'Arrancy est très-ancienne ; il en est parlé sous la première race des rois de France.

Dès l'an 1338, nous voyons les ducs de Luxembourg et de Lorraine se disputer ce bourg, qui enfin resta à la Lorraine, et passa avec elle à la France.

Arrancy a eu un hôpital fondé en 1213, par Valéran de Montjoie, prévôt du lieu.

Le château d'Arrancy a souffert plusieurs sièges. Il est ruiné depuis long-temps.

Ce bourg a vu naître, en 1749, le lieutenant-général d'artillerie Bollemont, qui a servi pendant dix-sept ans dans son arme, sans interruption.

476.

BILLY-SOUS-MANGIENNES.

Ce bourg est situé sur la rive droite du Loison, près de la forêt de Mangiennes. — Dist. 80 kilom. ou 20 lieues N. E. — Pop. 1,216 hab. — Ecarts : la forge, composée d'un haut-fourneau et d'un feu de forge ; Méraigne, ferme. — 3 foires.

Les forges de Billy sont situées au milieu de la vaste forêt de Mangiennes, et alimentées par les eaux du bel étang d'Azannes, près de la digue duquel elles sont bâties.

Billy-sous-Mangiennes est dénommé dans un diplôme de l'empereur Frédéric Barberousse, sous la date de l'an 1157.

L'ancienne maison de Billy a été très-célèbre ; mais elle est éteinte depuis bien des siècles.

477.

BOULIGNY.

— Est situé dans une petite vallée, sur un ruisseau qui se jette dans l'Othain. — Dist. 93 kilom. ou 18 lieues 1/4 N. E. — Pop. 408 hab. — Écart : Amermont, hameau.

478.

BOUVIGNY.

— Est situé dans une petite vallée parallèle à celle de Bouligny, et débouchant dans celle de l'Othain. — Dist. 75 kilom. ou 18 lieues 3/4 N. E. — Pop. 179 hab. — Ecarts : Baroncourt, Dommary, hameaux.

Richard, évêque de Verdun, mort en 1046, donna à l'église de Saint-Vannes les terres de Baroncourt et de Dommary, en reconnaissance de l'éducation qu'il avait reçue dans ce monastère.

Il y a eu anciennement à Baroncourt une église dont la dédicace se fit en 1122, par l'évêque de Verdun.

Baroncourt a eu ses seigneurs et son château-fort.

479.

DOMREMY-LA-CANNE.

— Est situé dans la vallée de l'Othain. — Dist. 73 kilom. ou 18 lieues 1/4 N. E. — Pop. 98 hab.

480.

DUZEY.

— Est situé dans la vallée de l'Othain, sur la rive gauche de cette rivière. — Dist. 77 kilom. ou 19 lieues 1/4 N. E. — Pop. 83 hab.

481.

ETON.

— Est situé sur un versant formant la vallée de l'O-

thain. — Dist. 68 kilom. ou 17 lieues N. E. — Pop 501 hab.

482.

GOURAINCOURT.

— Est situé au pied d'un versant, vers la forêt de Mangiennes, et près de la route de Paris à Lonwy. — Dist. 71 kilom. ou 17 lieues 3|1 N. E. — Pop. 205 hab.

483.

HAM-DEVANT-PIERREPONT.

— Est situé sur un versant légèrement incliné, et formant une petite vallée qui débouche dans celle de la Crune. — Dist. 83 kilom. ou 20 lieues 3|4 N. E. — Pop. 219 hab. — Ecart : Champort, moulin.

Dom Calmet dit qu'on ne doit pas s'étonner du grand nombre de villages qui portent le nom de *Han* ou *Ham*. Ce mot signifie en effet *maison*, et à cette occasion, il parle de Ham-devant-Pierrepont.

484.

HAUCOURT.

— Est situé dans une petite vallée, sur un ruisseau qui après avoir formé un étang, se jette dans l'Othain. — Dist. 78 kilom. ou 19 lieues 1|2 N. E. — Pop. 123 hab.

Très-anciennement la terre d'Haucourt formait une seule seigneurie avec celle d'Aviller, village qui aujourd'hui dépend du département de la Moselle.

En 1403, Robert, duc de Bar, confisqua cette seigneurie sur deux frères qui lui avaient fait la guerre, *brûlant, saccageant* et *pillant, rançonnant les hommes et les femmes, les mulctant et leur faisant tous les maux dont ils s'avisaient.*

485.

HOUDELAUCOURT.

— Est situé sur la rive droite de l'Othain. — Dist. 73 kilom. ou 18 lieues 1/4 N. E. — Pop. 171 hab.

486.

LOISON.

— Est situé dans une vallée environnée de bois, aux sources de la rivière de Loison. — Dist. 73 kilom. ou 18 lieues 1/4 N. E. — Pop. 415 hab. — Ecart : Sorel, ferme.

487.

MANGIENNES.

— Est un village considérable et bien bâti, situé sur un versant légèrement incliné, entre le Loison et la forêt dite de Mangiennes. Il est traversé par la route de Bar-le-Duc à Longuyon. — Dist. 69 kilom. ou 17 lieues 1/4 N. E. — Pop. 819 hab. — Lieu d'étape.

Mangiennes était avant la révolution, le chef lieu d'une prévôté de laquelle ressortissaient quinze villages environnants.

Ce lieu est célèbre dans l'histoire de Verdun, dit Dom Calmet, par l'abbaye de Châtillon, située près de la forêt et du village de Mangiennes. — Nous devons faire remarquer que cette abbaye fut primitivement fondée dans un lieu beaucoup plus rapproché de Mangiennes, que ne l'est Châtillon. Elle avait été bâtie de prime-abord dans la forêt, près d'un petit étang, en un lieu appelé encore aujourd'hui Bois-les-Moines. Ce ne fut que dans la suite qu'elle fut transférée à Châtillon.

Il y avait autrefois une forteresse féodale qui fut assiégée en 1358, par le duc de Luxembourg. Ses troupes firent un dégât horrible dans tout le pays. Long-temps

après, Louis, cardinal de Bar, évêque de Verdun, chassa du château de Mangiennes une troupe de bandits qui s'en étaient emparés, et qui en avaient fait un repaire où ils transportaient le fruit de leurs dévastations. Cette forteresse fut démolie en 1418.

Dans la relation de son voyage en Lorraine, le fameux ministre Colbert dit (1656) : il y a, au bourg de Mangiennes, un petit château un peu ancien où le prévôt se retire. Il ne vaut guère que pour se garantir d'un coup de main.

Nous lisons dans l'histoire de Lorraine, qu'en l'année 1463, l'évêque de Verdun et le duc René s'associèrent pour l'exploitation de mines d'or, d'argent, de cuivre et de plomb, découvertes sur le territoire de Mangiennes. Cette exploitation reçut-elle un commencement d'éxécution ? c'est à croire. Mais on aura probablement bientôt reconnu qu'on s'était trop flatté, et elle n'aura pas tardé à être abandonnée.

488.

MUZERAY.

— Est situé près d'un petit bois, sur le versant d'un coteau qui borne à *l'ouest* la vallée de l'Othain. — *Dist.* 75 kilom. ou 18 lieues 3/4 N. E. — Pop. 354 hab. — Ecarts : Rampont, ferme ; Saint-Ange et Hapetout, maisons isolées ; Mercameix, moulin.

La ferme de Rampont est située près d'un bel étang.

489.

NOUILLONPONT.

— Est situé sur la rive droite de l'Othain, et sur la route de Paris à Longwy. — Dist. 77 kilom. ou 19 lieues 1/4 N. E. — Pop. 408 hab. — Ecart : Wœcourt, ferme.

Il est fait mention de Nouillonpont en 1261.

Nous lisons dans Dom Calmet : Philippe Vayringe, célèbre artiste, professeur de phisique, machiniste de l'empereur, très-connu dans le pays et en France par son génie et ses grands progrès dans la mécanique, naquit à Nouillonpont le 20 septembre 1684, et mourut en Toscane le 24 mars 1746.

490.

OLLIÈRES.

— Est situé au fond d'une petite vallée environnée de bois et débouchant dans celle où coule l'Othain. — Dist. 78 kilom. ou 19 lieues 1/2 N. E. — Pop. 115 hab.

491.

PILLON.

— Est situé au milieu d'une vaste plaine, près d'un bois, sur la rive gauche de l'Othain, et est traversé par la route de Bar à Longuyon. — Dist. 74 kilom. ou 18 lieues 1/2 N. E. — Pop. 545 hab. — Ecarts : Châtillon, hameau ; Haudeville, Solry, fermes.

L'abbaye de Châtillon, qui était très-florissante au moment de la révolution, avait été fondée en 1142, par Albéron, comte de Chini. (Voyez Mangiennes.)

492.

RÉCHICOURT.

— Est situé dans une vallée, sur un ruisseau qui se jette dans l'Othain. — Dist. 75 kilom. ou 18 lieues 3/4 N. E. — Pop. 269 hab.

493.

ROUVROIS-SUR-OTHAIN.

— Est situé dans une belle plaine près de l'Othain, et sur la route de Paris à Longwy. — Dist. 78 kilom. ou 19

lieues 1/2 N. E. — Pop. 433 hab. — Ecart : Bellefontaine, château et ferme.

494.

SAINT-LAURENT.

— Est un village assez considérable et assez beau, situé sur le versant d'un coteau dont le pied est baigné par l'Othain. — Dist. 75 kilom. ou 18 lieues 3/4 N. E. — Pop. 814 hab. — Carrières de pierres de taille.

495.

SAINT-PIERREVILLERS.

— Est situé sur un plateau incliné vers une vallée d'où sort un ruisseau affluent de la Crune. — Dist. 80 kilom. ou 20 lieues N. E. — Pop. 442 hab.

L'église de Saint-Pierrevillers est un vieux monument féodal entouré de crénaux. Une chose qui étonne, c'est qu'au dessus de la voûte, il y a des appartements arrangés comme pour une habitation ordinaire.

496.

SENON.

— Est situé dans une plaine, près de la forêt de Mangiennes, et à gauche de la route de Paris à Longwy. — Dist. 68 kilom. ou 17 lieues N. E. — Pop. 608 hab. — Ecarts : Bellevue, hameau ; Remanï, ferme.

On remarque, sur le territoire de Senon, un étang qui contient 64 hectares 94 centiares.

Le cardinal Guillaume Huin commença l'église paroissiale de Senon vers le milieu du XVe siècle ; elle aurait été une des plus belles du diocèse, si elle eut été achevée avant sa mort.

Il n'y a pas 100 ans que Senon ne comptait que vingt-cinq habitants.

497.

SORBEY.

— Est situé sur un plateau incliné vers la vallée de l'Othain. — Dist 77 kilom. ou 19 lieues 1/4 N. E. — Pop. 533 hab. — Ecarts : Hautval, ferme; La Bourde, La Bouteille, moulins.

Sorbey est un village très-ancien, dont les seigneurs étaient puissants et considérés en Lorraine. Il y avait deux châteaux, dont l'un était une véritable forteresse entourée de fossés et de hautes murailles.

498.

VAUDONCOURT.

— Est situé à gauche de la route de Paris à Longwy, entre l'Othain et la forêt de Mangiennes. — Dist. 72 kilom. ou 18 lieues N. E. — Pop. 201 hab.

499.

VILLERS-SUR-MANGIENNES.

— Est situé sur le Loison, dans une vallée environnée de bois. — Dist. 71 kilom. ou 17 lieues 3/4 N. E.—Pop. 293 hab. — Ecart : Bois-les-Moines, ferme.

500.

CANTON DE STENAY.

Ce canton est borné au *nord* et à *l'ouest*, par le département des Ardennes; à *l'est*, par le canton de Montmédy; au *sud*, par celui de Dun. — Sa superficie est de 19,592 hectares. — Sa population de 13,810 habitants. — Il renferme 18 communes.

501.

STENAY.

CHEF-LIEU.

Cette ville est située sur la rive droite de la Meuse, à l'embranchement des routes royales de Neufchâteau à Mézières et de Vouziers à Longuyon. — Dist. de Bar 92 kilom. ou 23 lieues N. — Pop. 3,140 hab. — Hospice civil, militaire et des enfants trouvés. — Institution communale d'instruction secondaire. — Pensionnats de demoiselles. — Ecole primaire gratuite. — Salle d'asile. — Bureau de bienfaisance. — Sous-intendance militaire. — Quartiers et garnison de cavalerie. — Commerce de détail assez étendu. — 4 foires et marchés hebdomadaires. — Forges, établissement industriel l'un des plus importants du département, consistant en 2 hauts-fourneaux, 3 feux de forge, une fenderie anglaise, fours de carbonisation, tuilerie. — Moulin à 6 tournants, scierie hydraulique, usine très-importante. — Mines de fer en exploitation. — Ecarts : Cervisy, faubourg; Bronelle, château et ferme; La Jardinette, Hurtebise, fermes.

Située sur un sol légèrement incliné, au milieu d'un des plus beaux bassins qu'arrose la Meuse, en face d'une vaste prairie et de jolis coteaux couronnés de bois, environnée par un territoire riche et fertile, la ville de Stenay est dans une position aussi avantageuse qu'agréable. Les rues en sont larges, quoique irrégulièrement percées; les maisons sont pour la plupart très-bien bâties; il y en a de fort belles. Plusieurs des rues qui avoisinent la place, présentent une rangée d'arcades qui font un bon effet, sous plusieurs de ces arcades se trouvent de beaux magasins. Une jolie église moderne, d'une architecture

simple mais de bon goût, mérite d'attirer le regard des étrangers.

La ville de Stenay est d'une haute antiquité. Sa fondation remonte à une époque très-antérieure à l'ère chrétienne. Dans l'origine, elle fut appelée *Satan* ou *Saten*, puis ensuite *Satanacum*. Ces noms sont dérivés de trois mots celtiques, *Sadorn* Saturne, *Tan* feu, et *Den* homme : l'étymologie du mot Stenay signifie donc *feu de Saturne* ou *homme de Saturne*. Aussi est-ce une tradition constante, confirmée d'ailleurs par *Strionissius*, sous l'année 483, qu'il y avait alors à Stenay un temple fameux dans tout le pays, consacré à ce dieu du paganisme.

Tout porte à croire que ce temple était situé dans la partie de Stenay, appelée encore aujourd'hui la Citadelle. En 1801, des ouvriers travaillant à la démolition d'une très-ancienne église bâtie en ce lieu, on découvrit sous le pavé de l'autel, un petit bâtiment en maçonnerie, de 6 à 7 pieds de diamètre. Dans ce bâtiment était une niche surmontée d'une arcade; sous la niche un siége; à un pied et demi du siége, un petit puits bien bâti, de quinze à seize pouces de diamètre et d'une profondeur indéterminée, la sonde n'ayant pas trouvé de fond; près du puits se trouvait renversée une pierre large de deux pieds, épaisse de quatre pouces, ayant une forme circulaire avec un rebord, et percée d'un trou dans le milieu : cette pierre était le couvercle du puits!!! On frémit à la pensée que ce bâtiment, sanctuaire obscur et impénétrable d'un temple païen, sur lequel la religion chrétienne triomphante a planté sa croix, a pu être le redoutable autel, sur lequel le sacrificateur égorgeait d'innocentes victimes, immolées à une horrible divinité, que nos malheureux ancêtres tremblants, ne croyaient pouvoir appaiser que par le sang humain.

Le grand nombre de monuments antiques découverts

à différentes époques, et principalement dans le courant du siècle dernier: des constructions, des médailles, des armures, des urnes funéraires, une multitude de tombeaux en formes de catacombes, un grand nombre d'autres, renfermant tous la pièce de monnaie et le vase prescrits par les rites d'une mythologie commune à tous les peuples païens, achèvent de prouver la haute antiquité de Stenay.

Cette ville était autrefois bien plus considérable et beaucoup plus étendue qu'elle ne l'est aujourd'hui. Les anciens historiens qui en parlent, la qualifient du mot latin *Oppidum*, qui ne s'entend que d'une cité importante. Les limites de son enceinte primitive sont depuis long-temps bien effacées; mais le soc de la charrue, ou des fouilles faites au hasard, en ont souvent découvert des vestiges qui confirment les récits de la tradition, et qui aident à comprendre les anciennes chartes déposées aux archives. Autrefois le faubourg de Cervisy tenait à la ville, qui d'ailleurs, s'étendait du *sud* au *nord*, jusques sur les rives de la Meuse, et comprenait tout le terrain qui la sépare du cimetière. A l'époque la plus reculée, Stenay était environné d'une enceinte de murailles flanquée de tours et défendue par un château qui occupait l'emplacement où fut bâtie dans la suite la citadelle, qui lui fut substituée. Six portes donnaient entrée dans la ville. Il y avait trois faubourgs considérables.

Trois églises paroissiales, qui y existaient autrefois, prouvent son ancienne population. L'une, sous l'invocation de saint Dagobert, située à la citadelle, et dont les restes furent démolis de nos jours; l'autre, dédiée à saint Maurice, situé dans le haut de la ville, et qui n'existe plus depuis des siècles; la troisième enfin, consacrée à saint Grégoire-le-Grand, et sur les ruines de laquelle a été bâtie l'église moderne.

Nous avons sous les yeux une nomenclature des rues

de l'ancienne ville. Plusieurs ont conservé leurs noms jusqu'à ce jour; mais le nombre de celles dont on a perdu jusqu'au souvenir est si grand, qu'il suffirait pour faire juger de l'importance qu'a eue Stenay autrefois.

Avant la conquête romaine, Stenay faisait partie de la province des Trevirs, et était la capitale d'un peuple particulier appelé *Cerisien*. Dans les temps reculés, cette ville avait déjà de l'importance; car elle possédait un hôtel des monnaies qui lui fut conservé même après la conquête. Au commencement du XVIIe siècle, on en a découvert des traces près de la route qui conduit à Baalon. Au centre des ruines d'un bâtiment assez étendu et composé de plusieurs chambres, on découvrit des fourneaux de briques, longs et larges de deux ou trois pieds, ayant des cheminées d'argile, et liés ensemble pour ne faire qu'une seule masse. Dans ces fourneaux, se trouvaient une quantité considérable de pièces de bon aloi, et auprès, des pots de quatre pieds de hauteur qui en étaient remplis. Il y avait des pièces gauloises, romaines et grecques.

Après différentes divisions des Gaules par les empereurs, Stenay fit partie de la province de Woëvre, ainsi nommée à cause de l'immense forêt de ce nom, qui touchait à son territoire. Il est certain qu'aussi long-temps que dura la domination romaine, Stenay fut recherché et favorisé par les vainqueurs, à cause de sa belle et importante position sur la Meuse. Ils y avaient élevé des bâtiments appartenant au fisc. La mension romaine dont on voit encore des vestiges près de Baalon, démontre d'ailleurs leur long séjour sur le territoire de Stenay, et l'importance qu'ils attachaient à sa position.

Clovis avait réuni la presque totalité des Gaules sous son sceptre. A sa mort, en l'an 511, ses quatre fils s'étaient partagé la monarchie. Thierry avait obtenu l'Aus-

trasie, dont Stenay faisait partie. Metz était la capitale de ce royaume. Thierry, dans les premières années de son règne, visita les provinces de son empire, et frappé de la belle position de Stenay, il y fit bâtir un palais qu'il habita souvent, et une chapelle royale, dans laquelle lui, Théodebert son fils, et Théodebalde son petit-fils, furent enterrés. Alors Stenay reçut le titre de *Villa Regia*, et devint le chef-lieu d'un comté, administré par un comte qui était en même temps le magistrat du lieu et l'intendant des domaines royaux.

En 679, Dagobert II, roi d'Austrasie, habitait le palais de Stenay. Un jour qu'il était à la chasse dans la forêt de Woëvre, avec toute sa cour, fatigué de la poursuite d'un cerf, il s'arrêta dans un lieu écarté, que l'on montre encore aujourd'hui, accompagné seulement de son filleul, neveu d'Ebrouin, maire tout puissant du palais de Neustrie. Ce jeune homme, engagé depuis long-temps dans les projets ambitieux de son oncle, saisit l'occasion qui se présentait, et que peut-être il avait préparée. Il assassine le malheureux Dagobert, dont le corps sanglant est rapporté dans son palais, et enterré sous l'autel d'une église que ses prédécesseurs avaient fait bâtir sous l'invocation de saint Remy, et qui prit dans la suite le nom de saint Dagobert.

Près du temple de Saturne s'était élevé le palais des rois. Le fils de Clovis, qui, ainsi que son père, avait embrassé la religion chrétienne, avait fait construire dans son palais, une chapelle au dieu des chrétiens. Mais tout porte à croire que le temple païen continuait d'exister, et que, moins les sacrifices humains depuis long-temps abolis par les empereurs, les peuples de la contrée venaient encore y adorer leur fausse divinité. Ce fait est d'autant plus probable, que, sur la fin du VIIe siècle, le paganisme était encore la religion dominante dans le

pays, et que le culte en était public alors encore sur la montagne de Saint-Valfroy, où se trouvait la statue de Diane, célèbre déesse des Ardennes. Ce ne fut que dans la suite, que s'éleva sur les ruines du temple païen, l'eglise dont nous venons de parler, et qui fut dédiée à saint Remy, qui avait baptisé le conquérant des Gaules.

En 872, un enfant de chœur ayant aperçu à travers une fente de l'autel quelque chose de luisant, y porta la main, et retira une feuille de métal sur laquelle étaient écrits ces mots en latin :

« Ici repose le corps de Dagobert, roi et martyr, dont » l'âme triomphante jouit du bonheur dans la céleste » patrie réservée aux saints. »

Charles-le-Chauve, roi de France, était alors dans son palais de Douzy, à quatre lieues 1/2 de Stenay. Informé de la découverte faite au tombeau d'un roi son prédécesseur, il se rendit à Stenay, accompagné de toute sa cour et d'un grand nombre d'évêques. Hincmar, archevêque de Reims, Berard, évêque de Verdun, et les autres prélats présents, firent sur les lieux les informations nécessaires pour procéder à la canonisation du roi défunt, et le 10 septembre 872, le corps fut relevé et exposé à la vénération des fidèles sur l'autel de la chapelle du palais. L'église de Saint-Remy prit alors le nom de Saint-Dagobert. Le tombeau de ce roi devint fameux dans tout le pays, et l'église honora sa mémoire, dans son martyrologe. Une riche collégiale fut fondée, et devint dans la suite le prieuré de Saint-Dagobert, dont les bâtiments environnaient l'église (1).

---

(1) Les historiens les plus considérés et les plus judicieux sont garants des faits que nous rapportons au sujet de saint Dagobert. D. Mabillon; Baillet, surnommé le dénicheur de saints; Fl- ury, histoire ecclésiastique.

A une époque plus rapprochée de nous, pendant les années 1609, 1610 et 1611, lorsqu'on détruisit une partie de ces bâtiments et même l'église, pour y creuser les fossés d'une nouvelle citadelle, on découvrit une quantité considérable de tombeaux ornés de sculptures très-élégantes, et sous l'antique chapelle du palais, dont on acheva alors la démolition, une chambre voûtée dans laquelle était une grande table de pierre, derrière laquelle se trouvèrent trois corps humains assis chacun dans une niche placée l'une à côté de l'autre. Ces corps, assez bien conservés, tombèrent en poussière aussitôt qu'ils furent mis en contact avec l'air extérieur. Dans le même caveau se trouva aussi un autre grand sépulcre dans lequel était couché un homme d'une grandeur extraordinaire. Ceux de ses os qui se trouvèrent entiers furent mesurés et comparés. Nous n'osons dire qu'ils représentaient un corps de neuf à dix pieds. Dans tous les cas, ils furent envoyés ainsi que les dents, au duc Charles à Nancy, tant ils étaient d'une dimension extraordinaire. Autour de ce caveau se trouvaient de nombreuses voûtes qui s'étendaient au loin et que l'on n'a pas visitées.

On ne peut douter que ce caveau, placé sous la chapelle du palais, n'ait été destiné par Thierry, pour sa sépulture et celle de sa famille. Cela paraît prouvé par les trois niches, qui ne peuvent avoir été faites que pour des souverains, par distinction des tombeaux des particuliers. Ces trois corps étaient donc les restes des rois d'Austrasie, Thierry, Théodebert son fils, et Théodebalde, son petit-fils, en qui sa lignée s'est éteinte.

Le grand tombeau renfermait le corps du comte Régnier, de la maison d'Ardennes, duc de Lorraine et premier seigneur de Stenay, mort en 916.

Après avoir appartenu aux rois d'Austrasie, Stenay avait fait partie du royaume de Lothaire, et était ensuite

passé dans la maison des Ardennes, en la personne du comte Régnier, son premier seigneur.

Cédée en 985 par Godefroy III de Bouillon, petit-fils de Régnier, à Béatrix comtesse de Bar, veuve de Frédéric Ier, duc de Lorraine, la ville de Stenay revint encore à la maison des Ardennes, et Godefroy de Bouillon, roi de Jérusalem en était seigneur, lorsque, partant pour la croisade, il la vendit à l'évêque de Verdun qui ne la posséda pas long-temps. Stenay et son territoire furent définitivement cédés à la Lorraine en 1110, et firent partie de ce duché jusqu'en 1641, qu'ils furent incorporés à la France, sous le roi Louis XIII. En 1648, Louis XIV en fit don au grand Condé, dont les descendants en jouirent jusqu'à l'époque de la révolution, que cette donation fut révoquée par un décret de l'assemblée nationale.

Pendant son incorporation à la Lorraine, la ville de Stenay était le chef-lieu d'une prévôté très-ancienne et considérable. Du moment de sa cession à la France, elle devint le chef-lieu d'un baillage auquel ressortissait tout le Barrois français dont elle était la capitale.

Stenay a été regardé comme une place de guerre importante. Elle a souffert plusieurs siéges. Lors de la grande querelle entre Charles-Quint et François Ier, elle fut tour à tour attaquée et prise par les Français et par les Impériaux. 1551-1552.

En 1591, les calvinistes s'emparèrent de Stenay, et enlevèrent la châsse d'argent chargée de fleurs-de-lys d'or, qui renfermait le corps de saint Dagobert.

Le vicomte de Turenne prit d'assaut, et par escalade, la ville et le château, le même jour de ses noces avec la duchesse de Bouillon.

Sous les années 1609, 1610 et 1611, les anciennes fortifications de Stenay furent reconstruites sur des plans

plus modernes. Des bastions et des demi-lunes remplacèrent les vieilles tours, et l'antique château-fort disparut pour faire place à une citadelle dont la construction a été vantée par les hommes de l'art.

Alors Stenay devint véritablement un poste militaire important. Aussi servit-il, pendant les guerres de la fronde, de retraite et de place d'armes aux princes mécontents, qui y signèrent un traité avec les Espagnols en 1650.

Le prince de Condé, chef des mécontents, avait fait de Stenay le centre de ses opérations. Le siége en fut ordonné. Le 20 juin 1654, le maréchal Faber vint établir son quartier-général à Mouzay. La tranchée fut ouverte aussitôt, et la ligne de circonvallation commencée. Louis XIV voulut être témoin des opérations du siége, et arriva devant la place, accompagné du cardinal Mazarin et suivi de toute sa cour. Stenay avait pour gouverneur le comte de Chamilly. Le prince de Condé faisait le siége d'Arras pour faire diversion, et le maréchal de Turenne était chargé de le lui faire lever.

Le siége de Stenay, auquel assistait en qualité d'ingénieur en chef, le jeune Vauban depuis si célèbre, dura cinquante-six jours pendant lesquels tous les moyens d'attaque et de défense furent employés. La garnison sortit avec les honneurs de la guerre et se retira à Montmédy. Louis XIV, qui s'était établi à Laneuville, entra dans la place et y resta plusieurs jours.

Une médaille fut frappée par ordre du roi, en mémoire de la prise de Stenay; ce qui prouve l'importance que cette place avait alors.

Aussitôt après le siége, les brèches faites aux fortifications de la ville et de la citadelle avaient été réparées. Quelques nouveaux ouvrages avaient même été ajoutés, et le jeune Vauban, qui venait de préluder à sa grande réputation par l'invention des parallèles, avait fait un

plan tout nouveau de fortifications, pour donner à cette ville toute l'importance militaire dont elle était susceptible. Ce plan avait reçu un commencement d'exécution vingt-cinq ans plus tard, lorsqu'en 1689, Louis XIV ordonna que toutes les fortifications fussent rasées.

Les habitants de Stenay se sont de tout temps distingués pour la défense de leur ville. Nous en rapporterons un exemple, parce qu'il donna lieu à un beau dévouement.

Le 30 août 1792, lorsqu'après la prise de Longwy, l'armée autrichenne se présenta devant Stenay, alors sans défense, les bourgeois allèrent au-devant de l'ennemi, fusillèrent ses avant-postes, et le tinrent pendant plusieurs heures en échec. Ils croyaient être soutenus par des troupes qui arrivaient, mais qui se replièrent aussitôt.

Un bourgeois nommé Vadebois, après avoir effleuré d'un coup de feu le prince de Ligne, l'un des généraux ennemis, fut fait prisonnier. Le général en chef Clairfayt, outré de cette résistance, exigeait qu'on lui livrât douze habitants. Le maire Collin Jean-Baptiste, s'offrit lui-même pour victime, et ce beau dévouement, qui rappelle celui d'Eustache de Saint-Pierre, lors du siége de Calais, apaisa le général et lui fit révoquer son ordre barbare; mais le malheureux Vadebois fut fusillé aux portes de la ville.

Outre ses trois églises paroissiales et le prieuré de Saint-Dagobert, Stenay a renfermé très-anciennement un grand nombre de maisons religieuses. Il y a eu des couvents de Cordeliers, de Carmes, de Saint-François, des Augustins, des Annonciades et des Minimes. Les bâtiments du couvent de ces derniers existent encore, c'est le collége.

L'hôpital a été fondé en 1355, par Jean Ancel, bourgeois de Stenay (la reconnaissance veut que l'on ne

laissé pas tomber dans l'oubli le nom de ce bienfaiteur de l'humanité). Cet établissement, depuis long-temps dirigé par des sœurs de Saint-Charles de Nancy, dignes femmes entre les mains desquelles il a prospéré de jour en jour, et devant lesquelles la révolution elle-même s'est arrêtée, se compose d'un hospice pour les vieillards infirmes et les malades; sert d'hôpital militaire; partage l'entretien des enfants trouvés et abandonnés avec les hospices de Bar-le-Duc, de Saint-Mihiel et de Verdun; renferme un pensionnat de demoiselles, une école gratuite pour l'instruction des jeunes filles, et la salle d'asile, que la sage prévoyance de l'autorité municipale vient d'y établir.

Aujourd'hui Stenay est une ville ouverte. Des jardins particuliers ont envahi la place des anciennes fortifications. Mais les traces en sont partout bien visibles. Une porte existe encore tout entière, et un bâtiment qui la surmonte sert d'hôtel-de-ville. L'enceinte de la citadelle est la même qu'avant la destruction de la forteresse, et elle renferme encore presque exclusivement des bâtiments militaires. On y remarque un vaste et beau magasin, dans lequel se trouve l'entrée d'un immense souterrain qui, dit-on, communiquait avec Villefranche en passant sous la Meuse.

Parmi les hommes remarquables auxquels Stenay a donné le jour, on cite :

1. Plusieurs abbés d'Orval.

2. Daucourt (Bonaventure), auteur d'un ouvrage intitulé : *Diluviorum et Cœlestium in incencendiorum singulares causœ et historiæ*, imprimé à Nancy en 1633.

3. Maclot (Edmond), auteur d'un Abrégé de l'Ancien Testament.

4. Le général Radet, que Napoléon chargea de l'arrestation du souverain-pontife.

5. Les frères Nouviaire, jeunes peintres de grande espérance, qu'une mort prématurée a enlevés à l'entrée d'une brillante carrière. Le plus jeune, qui vient de mourir, est auteur de deux tableaux remarquables, qui décorent les autels collatéraux de la nouvelle église.

502.

AUTRÉVILLE.

— Est un petit village situé dans une petite vallée communiquant avec la Meuse, à gauche de la route de Neufchâteau à Mézières. — Dist. 100 kilom. ou 25 lieues N. — Pop. 179 hab.

503.

BAALON.

— Est situé sur les versants de deux coteaux formant une étroite vallée, dont les eaux s'écoulent dans la Chiers; il est traversé par la route de Stenay à Damvillers. — Dist. 92 kilom. ou 23 lieues N. — Pop. 606 hab.

Ce village est très-ancien; il doit son origine à une *mension romaine* dont il reste encore des vestiges sur son territoire, dans un lieu appelé Villé. Les médailles précieuses qui y ont été découvertes à diverses époques, rendent ce lieu remarquable.

En 1613, on découvrit dans un champ, entre Quincy et Baalon, deux urnes renfermées dans une pierre tumulaire fermée; elles furent, à cause de leur beauté, envoyées à Bruxelles.

En 1756, deux pierres sépulcrales furent aussi déterrées vers le même endroit: elles étaient remplies de cendres et d'ossements à demi brûlés. Il s'y trouva un grand nombre de médailles de différents empereurs : entr'autres de Germanicus. Il y en avait une surtout bien précieuse et bien rare, de Léon empereur d'Orient, mort en 474.

Autour de l'effigie étaient ces mots : *Leoninus Augustus Pius, PP.*

Nous devons ajouter ici (chose que nous venons seulement de découvrir) que Quincy a été dans la haute antiquité, un des endroits les plus marquants de la contrée. Il portait le nom de ville et il l'était en effet.

504.

BEAUCLAIR.

— Est situé dans une plaine, sur la route royale de Vouziers à Longuyon, tout près de la limite du département. — Dist. 94 kilom. ou 23 lieues 1/2. — Pop. 260 hab. — Une forge à deux feux sur le ruisseau dit Des Forgettes; une autre forge à un feu et un martinet.

505.

BEAUFORT.

— Est situé dans une plaine qui touche à la forêt de Dieulet et au bois de Belval. — Dist. 93 kilom. ou 23 lieues 1/4 N. — Pop. 463 hab. — Forge connue sous le nom de Forge de Maucourt.

Il est fait mention de Beaufort dans une charte de l'an 1188; mais ce village existait long-temps avant cette époque. Ce ne fut dans le principe qu'un château-fort bâti au milieu des bois.

506.

CESSE.

— Est situé dans le bassin de la Meuse, au pied d'un coteau couvert de bois, et sur le bord d'une immense prairie. — Dist. 96 kilom. ou 24 lieues N. — Pop 437 hab.

Au moment où nous écrivons, la fabrique de sucre de betteraves, établie dans ce village, est la proie des flammes. Il n'y en avait que deux dans le département.

Cesse avait fait partie jusqu'alórs du diocèse de Reims ; il vient d'être réuni à l'évêché de Verdun.

Ce village renferme plusieurs maisons de campagne.

507.

HALLES.

— Est un gos village situé dans une plaine, au pied d'une chaîne de coteaux qui s'étendent à l'ouest du bassin de la Meuse. — Dist. 94 kilom. ou 23 lieues 1/2 N. — Pop. 716 hab.

Il sort de cet endroit une multitude de savetiers et de vanniers qui s'en vont exercer leur industrie au loin pendant une partie de l'année.

508.

INOR.

— Est un assez beau village agréablement situé dans le bassin de la Meuse, au pied d'un coteau et sur la route de Neufchâteau à Mézières. — Dist. 98 kilom. ou 24 lieues 1/2 N. — Pop. 690 hab. — Vignoble. — Ecart : Soiry, ferme.

Il y a à Inor un ancien château peu remarquable aujourd'hui, mais qui a été beaucoup plus considérable autrefois.

Les vins d'Inor passent pour les meilleurs des vignobles voisins. Il s'en exporte dans le Grand-Duché de Luxembourg.

Lorsque en 862, Charles-le-Chauve vint à Stenay pour la canonisation de saint Dagobert, il s'arrêta à Inor, qui à cette époque ne consistait qu'en quelques cabanes entourant un château féodal situé sur les bords de la Meuse.

509.

LAMOUILLY.

— Est situé sur les bords de la Chiers, au pied de la

montagne de Saint Valfroy. — Dist. 100 kilom. ou 25 lieues N. — Pop. 306 hab.

Quoique la montagne de Saint-Valfroy ne fasse pas partie de notre département, elle y touche de si près, et elle a eu tant de célébrité, que nous ne pouvons nous empêcher d'en dire quelques mots.

En 561, elle était appelée la montage de Mars. Sur le point culminant se trouvait une colonne surmontée de la statue de Diane, déesse fameuse des Ardennes, à laquelle les peuples de la contrée allaient encore à certains jours rendre leurs hommages. A cette époque, arriva de la Lombardie un diacre nommé Vulfilaique; il bâtit près de la colonne une petite chapelle dans laquelle se réunirent peu à peu ceux qu'il convertissait. Un jour la statue de Diane se trouva renversée pour n'être plus relevée. Un monastère fut bâti sur ses débris; Vulfilaique, et par corruption Valfroy, en fut le premier abbé; bientôt il s'y fit immense concours. Mais à peine achevé, le monastère faillit être incendié et ruiné de fond en comble, par la méchanceté de l'horrible Frédégonde, irritée de ne pouvoir arracher du pied de l'autel où ils s'étaient réfugiés, deux pauvres seigneurs Austrasiens qu'elle avait voués à la mort. Aujourd'hui il n'y a plus sur la montagne Saint-Valfroy qu'une chapelle tapissée de crosses, de béquilles et de langes, déposés par ceux qui, dit-on, ont été guéris par l'intercession du saint. Il s'y fait annuellement deux foires très-fréquentées.

510.

LANEUVILLE-SUR-MEUSE.

Ce village est situé en face et à une 1/2 lieue de Stenay, de l'autre côté de la Meuse, sur la route royale de Vouziers à Longuyon. — Pop. 766 hab.

Laneuville renferme plusieurs jolies maisons de cam-

pagne. C'est dans ce village que lors du siége de Stenay, en 1654, Louis XIV avait établi son quartier-général.

511.

LUZY.

— Est situé au pied des coteaux qui bornent à l'ouest le bassin de la Meuse, et sur le bord de la vaste prairie arrosée par cette rivière. — Dist. 98 kilom. ou 24 lieues 1/2 N. — Pop. 402 hab.

512.

MARTINCOURT.

— Est situé à droite de la Meuse, sur la route de Neufchâteau à Mézières. — Dist. 96 kilom. ou 24 lieues N. — Pop. 200 hab. — Vignes. — Mines de fer en exploitation.

513.

MOULINS.

— Est situé partie sur le penchant d'une colline, partie au fond d'une vallée traversée par la route de Neufchâteau à Mézières, et bornée au nord par une côte rapide, au haut de laquelle se trouve la borne départementale. — Dist. 102 kilom. ou 25 lieues 1/2 N. — Pop. 534 hab. — Vignoble.

A Moulins se trouvait autrefois un prieuré dont la fondation était assez ancienne, et dont les bâtiments, aujourd'hui servant de corps de ferme, existent encore. Ce prieuré n'était pas très-riche; mais dit un auteur, dont nous rapporterons les lignes suivantes :

« Il fut une époque où une église était regardée pau-
» vre, si elle n'avait que deux ou trois cents familles de
» serfs, avec les terres, les maisons et les animaux en
» dépendants. Celles qui comptaient 800 familles à elles,
» passaient pour médiocrement riches; alors on ne
» comptait que par familles. »

514.

MOUZAY.

Ce bourg est situé dans une plaine, sur le bord d'une des plus larges prairies qu'arrose la Meuse, et est traversé par la route de Neufchâteau à Mézières.—Dist. 90 kilom. ou 22 lieues 1/2 N. — Pop. 1,813 hab. — 2 foires. — Ecart : Charmois, hameau.

Mouzay est un endroit considérable et florissant. Quoiqu'il ne représente qu'un gros village, il y a cependant beaucoup de belles maisons. La fertilité du territoire qui l'entoure et l'immense prairie qui en dépend, y font régner une grande aisance. Les foins et les pailles de Mouzay alimentent la garnison de Stenay, et sont même exportés dans le département des Ardennes.

Mouzay est très-ancien; il en est fait mention dans des divisions territoriales attribuées aux rois de la première race; sa position avantageuse d'ailleurs, porte à croire qu'à une époque même reculée, il était déjà important. Il est connu dans les anciens auteurs sous le nom de Mousa, et se partageait en grand et en petit. Sous l'année 1098, Godefroy de Bouillon était seigneur de Mouzay. Prêt de partir pour la croisade, ce prince le céda à l'évêque de Verdun, qui, en compensation, lui donna une forte somme d'argent pour entreprendre sa longue expédition.

C'est dans un endroit de la forêt de Saint-Dagobert, voisin de Mouzay, que ce prince a été assassiné. Cet endroit se nommait alors Scorze et aujourd'hui Sincertel. Vers le temps de la canonisation du saint, en 872, il y fut construit une chapelle en forme d'oratoire, et près de la chapelle une maison pour un ermite chargé de son entretien. Une procession solennelle se faisait tous les ans à Stenay, le jour de la fête de saint Dagobert, dont

les reliques étaient promenées à travers la ville ; l'ermite de la forêt venait toujours y porter la croix, et pour cela, il avait droit à un dîner chez le fermier du prieuré. Cette chapelle, long-temps fameuse par le prodigieux concours de pèlerins qui s'y faisait, a existé jusqu'au milieu du XVIII[e] siècle, que des bandes de contrebandiers y passant souvent et s'arrêtant chez l'ermite, le forcèrent à l'abandonner. — Une simple croix a remplacé la chapelle.

On remarque à Charmois, écart de Mouzay, deux anciens châteaux à tourelles féodales.

515.

NEPVANT.

— Est situé au milieu d'une assez belle vallée où coule la Chiers. — Dist. 96 kilom. ou 24 lieues N. — Pop. 254 hab.

Entre Nepvant et Brouenne, peut-être à l'endroit où, il y a peu de temps encore, se voyait l'ermitage de Chimay sur le bord de la Chiers, existait très-anciennement un village nommé Ximey, dont le seigneur Gaon de Ximey était gouverneur de Stenay en 758.

516.

OLIZY.

— Est situé au pied d'un versant dans la vallée de la Chiers. — Dist. 100 kilom. ou 25 lieues N. — Pop. 504 hab. — un haut-fourneau, une fenderie ; bel établissement.

517.

POUILLY.

— Est agréablement situé sur la rive droite de la Meuse, près des limites du département. — Dist. 100

kilom. ou 25 lieues N. — Pop. 777 hab. — Vignoble. — Ecarts : Laramée, Prouilly, Lavignette, fermes.

Il y a, à Pouilly, une belle manufacture de draps située sur la Meuse.

Pouilly est un des villages les plus anciens de la contrée. Il a même été autrefois beaucoup plus considérable qu'il ne l'est aujourd'hui. Son château, situé sur un monticule élevé qui domine tout le village, était une véritable forteresse. Plusieurs de ses seigneurs ont été gouverneurs de Stenay. En 926, Victor de Pouilly vint, avec ses hommes d'armes, délivrer Marc, gouverneur de Stenay, et se retira sain et sauf avec lui à Doulcon dont Marc était seigneur.

On ignore le temps où cet ancien château de Pouilly a été ruiné. Il n'en reste rien aujourd'hui.

Il y avait aussi dans le village même, sur le bord de la Meuse, une maison seigneuriale dont une partie existe encore et sert de presbytère.

518.

WISEPPE.

— Est situé dans le bassin de la Meuse, sur une petite rivière qui prend son nom de ce village. — Dist. 90 kilom. ou 22 lieues 1/2 — Pop. 440 hab.

On nourrit beaucoup d'oies dans ce village.

SECTION QUATRIÈME.

519.

ARRONDISSEMENT DE VERDUN.

Cet arrondissement occupe le centre du département, et s'étend sur toute sa largeur de l'est à l'ouest. Il est borné au *nord*, par l'arrondissement de Montmédy; à *l'ouest*, par le département de la Marne; au *sud*, par les arrondissements de Bar-le-Duc et de Commercy; à *l'est*, par le département de la Moselle. — Sa superficie est de 147,981 hectares. — Sa population de 82,241 habitants. — Il renferme 16,547 maisons.

L'arrondissement de Verdun est formé de l'ancien Verdunois, d'une grande partie du Clermontois, et du pays de Woëvre. Le Verdunois est au centre, le Clermontois à l'ouest, la Woëvre à l'est.

Le Verdunois, qui tire son nom de Verdun, sa ville capitale, est une division territoriale très-ancienne. Dès le temps des rois d'Austrasie il avait le titre de comté, et était administré par un magistrat séculier. En 997, la dignité de comte passa aux évêques, qui devinrent par là seigneurs temporels du Verdunois. Cette contrée avait fait partie du grand royaume de Lothaire jusqu'en 986. A l'extinction de la seconde race des rois de France, elle appartint à l'empereur d'Allemagne qui la conserva jusqu'en 1552, que le roi de France Henri II s'en empara. A dater de cette époque, elle a été reunie à la France; comprise d'abord dans la province des Trois-Evéchés, elle fit ensuite partie du département de la Meuse.

L'ancien comté de Clermont, objet éternel de discussions et de guerres entre les évêques de Verdun et les comtes de Bar, avait fini par rester à ces derniers qui le possédèrent depuis l'an 1204 jusqu'en 1641, que le duc de Lorraine, Charles IV, fut obligé de le céder à la France. Il avait été donné ensuite par Louis XIV au grand Condé, dont les descendants en jouirent jusqu'à la révolution.

Le pays de Woëvre comprenait primitivement une très-grande étendue, et était divisé en deux comtés portant les noms de grande et de petite Woëvre (870). Cette contrée, après avoir fait partie du duché de Bar, et par suite du grand duché de Lorraine, fut enfin réunie avec eux à la France.

La grande Woëvre seule fait aujourd'hui partie de l'arrondissement de Verdun.

Cet arrondissement se présente sous trois aspects principaux : à l'est, les plaines immenses de la Woëvre avec leurs villages riches et nombreux ; au centre le beau bassin de la Meuse, séparé de la Woëvre par un vaste plateau très-élevé et couronné d'une des forêts les plus étendues du département ; à l'ouest, de nombreuses chaînes de coteaux formant une multitude de vallées, d'où sortent d'assez forts cours d'eau affluents de l'Aire, qui traverse tout l'arrondissement du sud au nord.

Sous le rapport agricole, le sol de l'arrondissement de Verdun présente aussi trois nuances principales. Les terres de la Woëvre, qui sont extrêmement fortes ; les terres de la partie ouest, qui sont très-légères ; et celles du bassin de la Meuse, qui servent de transition. La Woëvre renferme les meilleures terres du département ; elle est comparée aux cantons les plus fertiles de la France. Là, les produits excèdent de beaucoup les besoins de la consommation locale, et les blés de cette

partie de l'arrondissement approvisionnent les marchés des villes voisines, et sont exportés hors du département. Les terres du bassin de la Meuse, moins fertiles que celles de la Woëvre, le sont plus que celles de la partie ouest; mais les unes et les autres produisent les différentes espèces de céréales, et surtout de belles orges. On sème beaucoup de navettes dans ces deux dernières parties; la Woëvre se couvre de vastes champs de colza.

L'étendue du territoire agricole est de 81,317 hectares.

L'étendue du territoire en prairies est de 13,008 hectares.

L'étendue du territoire planté de vignes est de 2,168 hectares. Ces vignes sont plantées sur les coteaux qui avoisinent Verdun, et sur ceux qui bornent la Woëvre. Les vins des environs de Verdun sont légers et agréables; ils sont les meilleurs du département après ceux de Bar. Les vins de la Woëvre sont durs, chargés en couleur, et ne sont potables que la seconde année.

L'étendue plantée de bois est de 34,114 hectares. C'est après l'arrondissement de Commercy celui de Verdun qui en contient le plus. Les principaux massifs sont connus sous les noms de forêts de Sommedieue, de Lachalade, de Hesse et de Souilly.

Industrie. — L'industrie des habitants de la Woëvre consiste uniquement dans la culture des terres, de la vigne, et dans l'éducation du bétail. Dans la partie ouest se trouvent des faïenceries, des verreries, des papeteries, des forges; au centre, Verdun avec sa fabrication importante de dragées et de liqueurs, une filature et deux papeteries à Dieue, une fabrique de lacets à Sommedieue.

L'arrondissement de Verdun se divise en 7 cantons qui renferment 149 communes.

Les sept cantons sont ceux de :

1. Verdun.
2. Charny.
3. Clermont.
4. Etain.
5. Fresnes-en-Woëvre.
6. Souilly.
7. Varennes.

520.

CANTON DE VERDUN.

Ce canton est borné au *nord*, par le canton de Charny; à *l'est*, par les cantons d'Etain et de Fresnes; à *l'ouest*, par les cantons de Souilly et de Clermont. — Sa superficie est de 16,881 hectares. — Sa population de 17,069 habitants. — Il renferme 11 communes.

521.

VERDUN.

Cette ville est située sur la Meuse qui la sépare en deux parties, et s'y divise en cinq bras. — Dist. de Bar-le-Duc 48 kilom. ou 12 lieues N. N. E. — Pop. 9.978 hab. — Place de guerre. — Evêché. — Sous-préfecture. — Chef-lieu de subdivision militaire. — Tribunaux de première instance et de commerce. — Direction du génie, de l'artillerie et des contributions indirectes. — Inspection des forêts et de l'enregistrement. — Hospices de Sainte-Catherine, de Saint-Hyppolite et de Saint Nicolas. — Collége communal. — Grand et petit séminaire. — Pensionnats de demoiselles. — Société philomatique. — Bibliothèque publique. — Salle de spectacle. — Quartiers et garnison de cavalerie. — Fabriques de dragées et de liqueurs renommées. — Brasseries. — Fabrique de bois de brosses. — Commerce de dragées, confitures, liqueurs, vermicelle, mégisseries, vins, huiles, clous. — 4 foires, marché régulateur pour les grains, marchés hebdomadaires. — Ecarts : le Fau-

Bourg-du-Pavé; Jardin-Fontaine, Glorieux, hameaux; Baleicourt, Regret, fermes; Le Coulmier, maison de campagne.

Verdun est très-agréablement situé dans un vallon bien évasé, borné de tous côtés par des collines dont le sommet est pour la plupart boisé, et la pente couverte de vignes. De plusieurs endroits la vue jouit des plus jolis paysages, et la ville s'élevant en amphithéâtre à partir des bords de la Meuse, se couronne majestueusement de l'église cathédrale, et présente un aspect imposant.

Verdun est bien bâti : toutes les constructions sont en pierre. Les principales rues sont larges et bien ouvertes ; il y en a de fort belles, ornées des plus jolies boutiques. Les rues d'un quartier neuf sont tirées au cordeau. Plusieurs quais bien entretenus, de nombreux ponts sur lesquels on passe la Meuse, et parmi lesquels on remarque celui de Sainte-Croix ; plusieurs places publiques dont l'une, située au centre de la ville, est assez vaste, régulière, et décorée de la statue de bronze de Chevert ; un grand nombre de monuments de premier ordre, tels que la cathédrale, le Palais épiscopal, l'Hôtel-de-Ville, la sous-préfecture, les quartiers de cavalerie, les magasins militaires, l'hôpital, les fortifications, et la citadelle, séparée de la ville par une belle esplanade, font de Verdun une ville très-remarquable.

Verdun était une ville gauloise déjà considérable à l'époque où les Romains firent la conquête de la Gaule Belgique. Plusieurs anciens auteurs latins la considèrent comme la cité principale des Claves, et la nomment *Urbs Cluvorum*. La situation avantageuse de cette cité engagea César à y établir les magasins d'armes et de vivres des légions romaines établies sur la frontière Germanique. Le féroce Attila, dans sa course dévastatrice, y causa de tels ravages, que cette ville, avant lui si florissante, ne fut plus considérée que comme un château jusqu'au milieu

du Vᵉ siècle. De la domination romaine, cette ville passa sous celle des Francs ; Clovis l'assiégea et la prit en 502. A la mort de ce conquérant, elle fit partie du royaume d'Austrasie qui dura jusqu'à la fin de la race Mérovingienne. Comprise ensuite dans le grand empire de Charlemagne qui, dit-on, en détruisit les anciens murs et en fit transporter les plus belles pierres à Aix-la-Chapelle, elle fit en 855 partie du royaume de Lorraine, ainsi appelé de Lothaire, petit-fils de Charlemagne. Plus tard, en 986, elle fut conquise par l'empereur Othon, et jouit des priviléges de ville libre et impériale jusqu'en 1552, époque où les habitants ayant réclamé la protection de la France, le roi Henri II s'en empara. Depuis, elle a toujours fait partie de ce royaume.

Dès le temps des rois de la première race, Verdun était le chef-lieu d'un comté dont les bornes, d'abord très-étendues, ont varié à différentes époques. Un magistrat revêtu du titre de comte était chargé en chef de l'administration, et de la justice au nom des rois. Bientôt cette dignité devint héréditaire, et en 997, Frédéric, dernier comte laïc, donna le comté et la ville de Verdun à Haimon qui en était évêque. Cette donation fut confirmée par l'empereur Othon III, et les évêques devinrent princes souverains de Verdun. L'administration temporelle du comté fut alors confiée par eux à des vicomtes qui, abusant de leur autorité, tentèrent à plusieurs reprises de s'emparer de la souveraineté. Dans le XIᵉ et le XIIᵉ siècle la ville de Verdun fut plusieurs fois assiégée, pillée, incendiée par suite des violences des vicomtes.

En l'an 1340, les habitants de Verdun tentèrent de secouer le joug des évêques, et formèrent le projet de s'ériger en république. Ils s'étaient déjà nommé des magistrats et avaient voté les réglements de l'administration,

lorsqu'en 1346, un accord forcé intervint entre l'évêque et les bourgeois, par lequel ceux-ci reconnurent la souveraineté temporelle de l'évêque qui, à son tour, promit de garder les usages et franchises des habitants.

Pendant plusieurs siècles, la ville de Verdun avait joui d'un calme heureux et d'une prospérité toujours croissante, lorsqu'en 1792 les Prussiens se présentèrent devant la ville, dont les fortifications étaient délabrées et les approvisionnements très faibles. Cette place était sous le commandement du colonel Beaurepaire, et parmi les officiers de la garnison, on comptait les chefs de bataillon Marceau, Dufour, Lemoine, guerriers dont les noms ont ensuite figuré avec gloire dans les annales militaires. Mais si les troupes de Verdun étaient disposées à une vive résistance, il n'en était pas de même des habitants qui se représentaient avec effroi les horreurs d'un siége. A cette époque, c'était un conseil civil et militaire qui décidait si une place était en état de se défendre. La majorité des suffrages dictait les capitulations, et l'expérience enchaînait la bravoure. A la première sommation du roi de Prusse, le conseil fit une réponse insolente : quinze heures de bombardement fixèrent les irrésolutions. Le 5 septembre il fut décidé que la place serait rendue. Marceau, dans un discours éloquent, démontra la nécessité d'une défense et jura qu'elle aurait du succès; ce fut en vain, la frayeur l'emporta. — Beaurepaire, pour ne pas souscrire à son déshonneur, se brûla la cervelle en plein conseil; et Lemoine, résolu de se défendre, alla s'enfermer dans la citadelle. Faute d'approvisionnements, il fut bientôt obligé de capituler; mais il sortit avec les honneurs de la guerre, emportant avec lui le corps du brave Beaurepaire. Après la reddition de la place, le roi de Prusse alla rejoindre son armée qui trouva à Walmy la fin de ses succès. Les Prussiens évacuè-

rent Verdun et la France! La plume frémit au souvenir de l'horrible tragédie qui couvrit alors cette ville de deuil. La jeunesse, la beauté et l'innocence tombèrent sous la hache révolutionnaire.

L'église de Verdun reconnaît pour son premier apôtre et son premier évêque, saint Saintin qui le premier vint prêcher le christianisme dans cette contrée, vers l'an 332. Quatre-vingt-dix-sept évêques se sont assis après lui sur ce siége, et l'un deux a été pape sous le nom d'Urbain IV.

Verdun a eu un hôtel des monnaies sous les rois de la première et de la seconde race. Il existe même des pièces des rois de Germanie et de Lorraine qui y ont été frappées. Lorsque les évêques devinrent princes souverains, ils y firent aussi battre leurs monnaies, et on en a une suite non interrompue depuis le trente-huitième évêque, qui, le premier, jouit des droits régaliens.

Verdun renfermait autrefois un grand nombre d'abbayes : la plus célèbre était celle de Saint-Vannes, située dans l'enceinte aujourd'hui occupée par la citadelle. Dans l'origine, ce n'était qu'un simple oratoire qui devint plus tard le siége épiscopal des quatre premiers évêques de Verdun; le cinquième, saint Pulchrone, transféra la cathédrale dans l'intérieur de la ville. Ce fut vers le milieu du Xe siècle que saint Vannes, huitième évêque de Verdun, érigea l'abbaye qui prit son nom. Les deux tours furent bâties en 1144 par la munificence de l'abbé Conon. Elles ont été abattues lorsque Louis XIV fit augmenter les fortifications de la citadelle, au centre de laquelle était l'église de Saint-Vannes, qu'il ne voulut pas qu'on démolît à cause de sa beauté remarquable. Aujourd'hui elle est entièrement détruite !

Ce serait ici le lieu de décrire les beaux monuments que Verdun renferme; mais l'histoire que publient en ce moment MM. Clouet père et fils, histoire spéciale des-

tinée à une grande publicité, nous a inspiré la pensée de borner à ces quelques lignes l'article de Verdun.

Ajoutons seulement que cette ville a vu naître :

1. Chevert, grand capitaine, surnommé le brave, et *qui ne dut qu'à lui toute sa renommée.*

2. Le général Bellavène.

3. Le grammairien Beauzée.

4. Les deux frères Christophe, peintres renommés.

5. Gerbillon, célèbre jésuite, mort à Pékin en 1707.

6. Grimoard, général, diplomate et littérateur.

7. Morland, colonel des chasseurs de la garde impériale, tué à Austerlitz.

8. Pons (Robert), poëte, membre de la convention.

9. Veneroni, auteur d'une grammaire italienne et d'un dictionnaire italien français.

10. Le lieutenant-général Dantouard, inspecteur général d'artillerie.

522.

AMBLY.

— Est un beau village, situé dans le bassin de la Meuse, à gauche de la route de Neufchâteau à Mézières. — Dist. 40 kilom. ou 10 lieues N. N. E. — Pop. 422 hab. — Carrières de pierres très-estimées. — Ecart : Vassecourt, ferme et moulin.

De l'an 1131 à 1156, la guerre ayant éclaté entre Alberon de Chini, évêque de Verdun, et Renaud comte de Bar, celui-ci vint s'établir avec ses troupes dans le château d'Ambli, d'où il faisait des incursions sur les terres de l'évêché. Ayant reçu de nombreux renforts de ses alliés, Renaud sortit d'Ambli, avec son armée, pour venir faire le siége de Verdun. *Mais, ayant aperçu de loin la cathédrale, et l'éclat extraordinaire qui brillait sur cet édifice, ils furent tous saisis de terreur,*

et Renaud se vit à l'instant abandonné de tous ses alliés. — La paix se fit quelques temps après ; mais les troupes du comte de Bar, qui avaient été licenciées, s'emparèrent du château d'Ambli, et partaient de là pour ravager les environs. L'évêque Albéroni vint les attaquer, les força, mit le feu au château et le démolit. Les pillards furent menés en triomphe dans les prisons de Verdun.

523.

BELLERAY.

— Est situé sur la Meuse, que l'on y passe sur un ponton. — Dist. 46 kilom. ou 11 lieues 1/2 N. N. E. — Pop. 262 hab. — Ecart : La Poudrerie, moulin.

On voit près de Belleray, dans un endroit nommé La Falouse, l'entrée d'un vaste souterrain qui va, dit-on, jusqu'à la ferme de Billemont située à une 1/2 lieue de là.

524.

BELRUPT.

— Est situé dans une gorge, sur le bord de la forêt de Sommedieue, et à la naissance d'un petit ruisseau affluent de la Meuse. — Dist. 52 kilom. ou 13 lieues N. N. E. — Pop. 361 hab. — Ecart : La Carifiole, ferme.

La vie des habitants de ce village se passe presqu'entièrement dans les bois, où ils s'occupent à faire de la braise, que les femmes vont vendre à Verdun.

Il est un proverbe qui dit : qui n'a point vu Paris ni Belrupt, n'a rien vu.

525.

DIEUE.

— Est un beau et fort village agréablement situé au milieu de la prairie de la Meuse, près du confluent d'un fort ruisseau, qui descend d'une vallée voisine. — Dist. 42 kilom. ou 10 lieues 1/2 N. N. E. — Pop. 896 hab. —

papeteries, dont l'une fait un papier estimé. — filature hydraulique de coton. — Carrières de pier-e taille. — Ecarts : Les Papeteries; Retentons, .

remarque à Dieue une jolie église moderne, dont ir surtout, est très-belle.

eue est très-ancien. Son origine remonte à l'époque ise. *Deu* en langue celtique signifie *Dieu*. L'étymo-du nom de ce village, qui, d'ailleurs s'accorde la tradition, est en même temps une preuve et un enir du culte que nos ancêtres rendaient aux *eaux es* de ces belles sources, que l'industrie utilise au-l'hui d'une manière si remarquable.

964, lors d'une procession fameuse qui se fit à sion de la translation des reliques de saint Firmin, emière station fut à Dieue, et là, dit la chronique, it lieu plusieurs miracles.

ès de Dieue, se trouvait jadis un château-fort ap-nant aux évêques de Verdun. Il fut démoli sous s XIII.

526.

DUGNY.

bourg est situé au pied d'une colline, sur la route erdun à Bar, et est traversé par un fort ruisseau qui, de là, se jette dans la Meuse. — Dist. 40 kilom. ou eues N. N. E. — Pop. 950 hab. — Quelques vignes. cart : Billemont, ferme.

e bourg n'a rien de remarquable. Il est presqu'en-ment formé d'une seule rue, où se trouvent cepen-quelques belles maisons. Le territoire fournit abon-ment du blé, de l'avoine et du foin. L'agriculture l'occupation des habitants.

ous lisons que sous l'année 1356, le duc de Bar et le de Luxembourg étant en guerre, des lettres de

neutralité furent accordées à Dugny, qui n'eut point à souffrir alors de la querelle armée de ces princes.

Robert des Gabets, célèbre bénédictin, auteur d'ouvrages philosophiques qui ont fait beaucoup de bruit, était natif de Dugny.

527.

GÉNICOURT.

— Est situé sur un versant, en face des prairies de la Meuse, tout près de la route de Neufchâteau à Mezières. — Dist. 42 kilom. ou 10 lieues 1/2 N. N. E. — Pop. 378 hab.

Ce village a considérablement souffert d'un orage, il y a quelques années. Plusieurs maisons ont été renversées. Le département a été obligé de venir à son secours. On y remarque une très-ancienne église, à vitreaux gothiques, et un ancien château féodal, dont les remparts sont encore bien visibles.

528.

HAUDAINVILLE.

— Est un beau village, situé sur la route de Neufchâteau à Mézières, entre la Meuse et la forêt de Sommedieue. — Dist. 49 kilom. ou 12 lieues 1/4 N. N. E. — Pop. [illegible] hab. — Carrières de pierres de taille.

529.

RUPT-EN-WOËVRE.

— Est un village assez considérable, situé dans une vallée environnée par la forêt de Sommedieue, et traversée par un ruisseau affluent de la Meuse. — Dist. 46 kilom. ou 11 lieues 1/2 N. N. E. — Pop. 721 hab. — Ecart : Amblonville, ferme.

On voit à Rupt-en-Woëvre une jolie église moderne. Ce village renferme un grand nombre de marchands

de paniers et de parapluies, qui émigrent une grande partie de l'année, et vont même dans les pays étrangers.

530.

SIVRY-LA-PERCHE.

— Est situé au fond d'une vallée, à la naissance d'un ruisseau affluent de la Meuse. — Dist. 50 kilom. ou 12 lieues 1/2 N. — Pop. 488 hab. — Ecart : Frana, ferme.

531.

SOMMEDIEUE.

— Est un village considérable, situé sur un beau ruisseau, au milieu d'une vallée enfermée dans l'immense forêt à laquelle il donne son nom. — Dist. 46 kilom. ou 11 lieues 1/2 N. N. E. — Pop. 926 hab. — Fabrique importante de lacets. — Ecart : Le Moulin-Bas.

Sommedieue tire son nom de *Somma Diva*, source de l'eau divine, parce qu'il est placé à la naissance d'un ruisseau, dont les eaux fraîches et limpides sortaient pour nos pères, comme d'un sanctuaire révéré.

La haute antiquité de ce lieu ne saurait être mise en doute, et tout porte à croire qu'il y avait autrefois un *mallus* ou autel consacré par la religion des Gaulois. On sait que nos pères n'élevaient point de temple, et qu'une simple pierre placée sous un chêne dans l'épaisseur des forêts, était le seul appareil du culte redoutable, dont les druides étaient les prêtres ou sacrificateurs.

Il est plusieurs fois parlé de Dieue dans l'histoire de Verdun.

532.

CANTON DE CHARNY.

Ce canton est borné au *nord*, par les cantons de Montfaucon et de Damvillers; à *l'est*, par celui d'Etain;

à *l'ouest*, par celui de Varennes; au *sud*, par celui de Verdun. — Sa superficie est de 21,550 hectares. — Sa population de 9,835 hab. — Il renferme 21 communes.

533.

CHARNY.

CHEF-LIEU.

Ce village est situé sur la rive gauche de la Meuse. — Dist. 54 kilom. ou 13 lieues 1/2 N. — Pop. 506 hab. — Bureau de bienfaisance. — Ecart : Villers-les-Charny, hameau.

Charny a été le chef-lieu d'une prévôté dépendante de l'évêché de Verdun.

Une vieille chronique qui ressemble beaucoup à un conte, et qui cependant est rapportée par plusieurs auteurs, dit que ce lieu est ainsi appelé, parce que c'est là que furent transportés les corps de ceux qui, par ordre de Jules César, avaient été mutilés, pour une trop longue résistance au siége de Verdun. Quoi qu'il en soit, ce village est très-ancien, puisqu'il existait dès le temps de Childebert, sixième roi de France (de 512 à 533). Ce prince, dit un historien, ayant été bien régalé ainsi que toute sa cour, par l'évêque de Verdun, donna à ce prélat la terre de Charny avec ses dépendances.

Charny a eu un château-fort dont il est souvent parlé dans l'histoire de Verdun. En 1227, l'évêque Raoul de Torote, molesté par les habitants de sa ville épiscopale, se retira dans le château de Charny, et bloqua Verdun avec ses troupes. En 1245, de nouveaux différents étant survenus entre l'évêque et les bourgeois, Guy de Mello, second successeur de Raoul, se retira aussi dans la forteresse de Charny. Les habitants de Verdun sortirent de leur ville au nombre de deux à

treize mille, résolus de le forcer dans sa retraite ; mais l'évêque qui était sorti de Charny avec trois cents hommes, ayant aperçu les bourgeois, gagna le haut d'une montagne, pour fondre sur eux lorsqu'ils passeraient. Il les chargea en effet, avec tant de vigueur, qu'il les mit en fuite, et les obligea à demander la paix.

Le château de Charny, qui existait encore lorsque ce village passa à la France, a été démoli depuis.

Charny est la patrie du colonel Lataye, officier de légion-d'honneur.

534.

BEAUMONT.

— Est situé sur le versant d'une côte assez élevée, à gauche de la route de Bar à Longuyon. — Dist. 60 kilom. ou 15 lieues N. N. E. — Pop. 373 hab.

535.

BELLEVILLE.

Ce village, situé au pied de la côte Saint-Michel, et sur la route de Neufchâteau à Mézières, n'est qu'à quelques pas de Verdun. — Pop. 603 hab.

On sait que le vin de la côte Saint-Michel est un des meilleurs du département.

En l'an 711, Bertalame évêque de Verdun, fit bâtir sur le sommet de la côte, une chapelle dédiée à l'archange Saint-Michel. Alors Belleville existait déjà.

536.

BETHELAINVILLE.

— Est situé sur le bord de la forêt de Hesse, au haut d'une vallée traversée par un fort ruisseau affluent de la Meuse. — Dist. 58 kilom. ou 14 lieues 1/2 N. — Pop. 511 hab. — Ecarts : Ancerévillle et Vigneville, hameaux.

537.

BETHINCOURT.

— Est situé dans une vallée, sur un ruisseau affluent de la Meuse. — Dist. 64 kilom. ou 16 lieues N. — Pop. 635 hab. — Ecart : Rafécourt, moulin.

538.

BEZONVAUX.

— Est situé au fond d'une vallée environnée de côtes couronnées de bois, et à la naissance d'un ruisseau affluent de l'Ornes. — Dist. 60 kilom. ou 15 lieues N. N. E. — Pop. 262 hab. — Ecart : Meraucourt, ferme.

Ce village a été autrefois beaucoup plus peuplé qu'il ne l'est aujourd'hui. C'était une seigneurie considérable, il a même été chef-lieu d'une prévôté du même nom, ressortissant du bailliage d'Etain.

539.

BRAS.

Ce village est situé vis-à-vis Charny, de l'autre côté de la Meuse, dans l'angle formé par les routes de Neufchâteau à Mézières et de Bar-le-Duc à Longuyon. — Dist. 54 kilom. ou 13 lieues 1/2 N. N. E. — Pop. 475 hab.

Ce village a été très-anciennement beaucoup plus considérable qu'il ne l'est aujourd'hui. Dom Calmet prétend que son nom lui vient de *Braca*, espèce de grain dont on faisait la bière. Il était autrefois divisé en deux parties, nommées la Grande et la petite Bras.

Bras était connu dès le IXe siècle ; et dans les titres qui en font mention, on rencontre des expressions qui ne s'employaient que pour désigner un lieu considérable : les habitants sont nommés *bourgeois et bourgeoises*.

Dans des lettres d'affranchissement de l'an 1493, nous

lisons l'article suivant, qui nous montre quelles étaient les mœurs de ce temps : « Si une femme dit *vilain laid* (injure atroce), elle portera pendant quatre dimanches, à la procession autour de l'église, une pierre pesant un *demi-cent.* » Si une femme en frappait une autre, elle faisait la même pénitence et payait de plus dix sols d'amende.

540.

CHAMPNEUVILLE.

— Est situé au pied d'un versant, dans le bassin de la Meuse, à la naissance d'un petit ruisseau. — Dist. 58 kilom. ou 14 lieues 1|2 N. — Pop. 433 hab. — Ecart : La Côtelette, moulin.

Le nom de ce village est formé de Champ et de Neuville. Ces deux endroits, qui ne forment qu'une commune, sont distants l'un de l'autre d'environ une demi-lieue.

541.

CHATTANCOURT.

— Est situé dans une gorge, à la naissance d'un ruisseau qui, près de là, se jette dans la Meuse. — Dist. 60 kilom. ou 15 lieues N — Pop. 459 hab. — Une papeterie.

542.

CUMIÈRES.

— Est situé au milieu du bassin de la Meuse, sur la rive droite de cette rivière. — Dist. 62 kilom. ou 15 lieues 1|2 N. — Pop. 302 hab.

Ce village est très-ancien. On pense que c'est de Cumières qu'il est parlé sous le nom de *Commenia*, village qui fut donné à l'église de Verdun, par le roi Childebert, dont le règne fut de 512 à 533.

Il est fait positivement mention de Cumières au VIIe siècle, époque où il fut donné aux clercs de l'abbaye de Saint-Vannes de Verdun.

En 1375, Iolande de Flandre, duchesse de Bar, fut obligée de céder au roi Charles V, son château de Cumières, pour obtenir de sortir de la grosse tour de Sens, où elle était renfermée.

Ce château fut démoli en 1439, par les troupes de l'évêque de Verdun, parce que son seigneur, Jean d'Argiers, s'en servait pour rançonner la campagne jusqu'aux portes de cette ville.

Le roi Charles VII s'engagea à indemniser le village de Cumières, des pertes qu'il avait faites pendant la guerre contre les Verdunois.

La maison de Cumières était distinguée dans le pays.

543.

DOUAUMONT.

— Est situé sur une montagne assez élevée, à l'est du bassin de la Meuse.—Dist. 56 kilom. ou 14 lieues N. N. E. — Pop. 200 hab. — Ecart : Thiaumont, ferme.

544

FLEURY.

— Est situé sur la chaîne des coteaux qui borne, à l'est, le bassin de la Meuse.—Dist. 54 kilom. ou 13 lieues 1/2 N. N. E. — Pop. 380 hab.

Il existe sur le territoire de cette commune, de la marne employée comme engrais.

545.

FROMÉREVILLE.

— Est situé dans une vallée resserrée entre des

côtes assez rapides, et traversée par un fort ruisseau affluent de la Meuse. — Dist. 54 kilom. ou 13 lieues 1/2 N. — Pop. 539 hab. — Ecarts : Germonville, Moxéville, hameaux; Choisel, ferme.

546.

LOUVEMONT.

— Est situé sur une côte, à gauche de la route de Bar-le-Duc à Longuyon. — Dist. 57 kilom. ou 14 lieues 1/4 N. N. E. — Pop. 246 hab. — Ecarts : Hormont, Haudremont, fermes.

547.

MARRE.

— Est situé dans le bassin de la Meuse, au pied d'une côte et sur un petit ruisseau. — Dist. 58 kilom. ou 14 lieues 1/2 N. — Pop. 363 hab. — Ecart : Basmont, ferme.

548.

MONTZÉVILLE.

— Est un assez gros village, situé dans une belle vallée couronnée par la forêt de Hesse, et traversée par un ruisseau considérable affluent de la Meuse. — Dist. 60 kilom. ou 15 lieues N. — Pop. 714 hab.

Dom Didier de Lacour, natif de Montzéville, est l'auteur de la réforme des bénédictins, qui fut introduite par lui dans l'abbaye de Saint-Vannes de Verdun, en l'an 1600, et successivement admise dans tous les monastères de l'ordre de saint Benoit en France.

549.

ORNES.

Ce village est un des plus considérables du département. Il est situé au fond d'une vallée resserrée par des

coteaux très-élevés qui séparent le bassin de la Meuse de la Woëvre. — Dist. 60 kilom. ou 15 lieues. — Pop. 1,249 hab. — Filature hydraulique de coton. — Carrières de pierres de taille. — Ecart : Les Chambrettes, ferme.

C'est un peu au-dessus de ce village que l'Ornes, rivière à laquelle il a donné son nom, prend sa source. Cette rivière qui arrose la Woëvre, est un affluent de la Moselle.

Les historiens qui parlent d'Ornes, le qualifient tous du titre de ville; ce qui prouverait que cet endroit, bien que considérable aujourd'hui, l'a été davantage autrefois. Il a donné son nom à une très-ancienne division territoriale, nommée l'*Ornois* (*Ornensis Pagus*), dont il était la capitale.

Ornes était une très-ancienne baronnie, et la première pairie de l'évêché de Verdun. Il y a eu un château-fort important, dont les seigneurs ont souvent tiré avantage pour inquiéter les évêques de Verdun.

A la naissance du calvinisme, le seigneur d'Ornes se montra ardent propagateur de la nouvelle croyance; l'évêque Psaume eut recours à la force des armes, pour l'obliger à renvoyer de chez lui une ministre calviniste qui desservait la chapelle de son château.

La ferme des Chambrettes, qui a succédé à un village assez fort, date de l'année 1046.

550.

SAMOGNIEUX.

— Est situé dans le bassin de la Meuse, au pied d'une côte très-rapide, et sur la route de Neufchâteau à Mézières. — Dist. 57 kilom. ou 14 lieues 1/2 N. N. E. — Pop. 236 hab. — Poste aux chevaux.

551.

THIERVILLE.

— Est situé entre la Meuse et la route de Marle à Verdun. — Dist. 50 kilom. ou 12 lieues 1/2 N. — Pop. 483 hab. — Ecart : Wamaux, hameau.

552.

VACHERAUVILLE.

— Est situé sur la rive droite de la Meuse, à gauche de la route de Neufchâteau à Mézières. — Dist. 53 kilom. ou 13 lieues 1/4 N. N. E. — Pop. 387 hab.

553.

VAUX.

— Est situé dans une gorge formée par des côtes élevées, et enfermée dans la pointe nord de la forêt de Sommedieue. — Dist. 57 kilom. ou 14 lieues N. N. E. — Pop. 362 hab. — Ruisseau affluent de l'Ornes.

554.

CANTON DE CLERMONT.

Ce canton est borné au *nord*, par le canton de Varennes ; à *l'est*, par ceux de Verdun et de Souilly ; au *sud*, par l'arrondissement de Bar-le-Duc ; à *l'ouest*, par le département de la Marne. — Sa superficie est de 19,861 hectares. — Sa population de 10,479 habitants. — Il renferme 17 communes.

555.

CLERMONT.

CHEF-LIEU.

Cette ville est située sur le flanc d'une montagne très-

élevée, à gauche de la rivière d'Aire, et sur les routes de Paris à Metz, et de Bar-le-Duc à Dun. — Dist. 42 kilom. ou 10 lieues 1|2 N. — Pop. 1446 hab. — Institution communale d'instruction secondaire. — Bureau de bienfaisance. — Fabrique de faïence. — Commerce de bois, de clous, de fer. — 2 foires.

La position de cette petite ville a quelque chose d'un peu sauvage. Dominée par la haute montage d'où lui vient son nom, elle touche d'un côté à la vaste forêt d'Argonne, et de l'autre à la vallée de l'Aire. Les maisons en sont généralement bien bâties, et d'un extérieur propre et agréable. Il y a de nombreux jardins situés d'une manière pittoresque, cultivés et entretenus avec soin. Les routes qui la traversent lui donnent un air assez animé.

La ville de Clermont est ancienne et célèbre. Capitale du comté qui portait son nom, elle était aussi la ville principale de l'Argonne. Ce ne fut primitivement qu'un château-fort élevé sur le sommet de la montagne, et dominant une immense étendue de forêts où étaient perdus quelques rares villages, et dans les profondeurs desquelles de pieux cénobites plièrent leurs cellules de feuillages, devenues dans la suite les fondements d'un grand nombre d'abbayes célèbres.

On ignore l'époque de la fondation de la ville de Clermont. On sait seulement que dans l'origine elle avait ses seigneurs particuliers, et qu'en l'an 719, elle fut donnée avec ses dépendances à l'église de Verdun, par Charles Martel qui passait par cette ville.

Placés entre le Barrois, les terres de l'Evêché, et la Champagne, la ville de Clermont et son comté furent pendant plusieurs siècles, comme une pomme de discorde jetée au milieu d'avides compétiteurs, qui souvent se firent une guerre acharnée.

En 1049, Clermont avait pour seigneur un nommé Odon, que l'évêque de Verdun vint assiéger. Il se rendit maître de la ville et du château, en établissant vis-à-vis la place une forteresse considérable.

En 1110, Dudon, comte de Clermont, ayant ravagé les terres de l'Evêché, l'empereur, à la prière de l'évêque, vint lui-même assiéger le comte dans sa ville et la prit.

A cette époque, les comtes de Bar et ceux de Graud-Prey, entrèrent à leur tour dans la lice. Il y eut des siéges, des pillages, des incendies, dont le récit fait gémir sur la situation des pauvres habitants qui, au reste, étaient comptés pour fort peu de chose. Enfin, les comtes de Bar restèrent les maîtres, et conservèrent le comté et la ville de Clermont, sous la réserve de foi et hommage aux évêques de Verdun.

Vers le commencement du XIIIe siècle, Henri II, comte de Bar, fit rebâtir entièrement l'ancien château, et en augmenta les fortifications, ainsi que celles de la ville. Le château était considérable, car nous voyons des lettres d'affranchissement de l'an 1246, relatives seulement aux habitants de cette partie de Clermont. Ceux de la ville ne furent affranchis qu'en 1339, sous le duc Henri IV. Il paraît que, pour ces derniers, l'affranchissement fut pire que le servage; car les malheureux habitants furent sur le point de tout abandonner, et de se retirer où il aurait plu à Dieu de les conduire.

Des ducs de Bar, Clermont passa sous la domination française. Cette ville et son comté furent cédés à Louis XIII, par le duc Charles IV, en 1632, lors du traité de Liverdun, confirmé par celui des Pyrénées. Louis XIV en donna ensuite la pleine propriété au grand Condé, dont les descendants en ont joui jusqu'à la révolution.

Lors des guerres de la fronde, le château de Clermont fut assiégé et pris par le vicomte de Turenne, (octobre 1654). Les fortifications de la ville et du château furent rasées quelque temps après.

556.

AUBREVILLE.

— Est un gros et beau village, ayant titre de bourg, situé sur une éminence, au confluent de la Cousance et de l'Aire. — Dist. 46 kilom. ou 11 lieues 1/2 N. — Pop. 1054 hab. — Fabriques de rouets à filer enjolivés, et d'autres ouvrages au tour. — Ecarts : Courcelles, Monceel, Piemodain, Lochères, Lafontaine-au-Chêne.

557.

AUZÉVILLE.

— Est situé à 1/2 lieue de Clermont; dans la vallée de l'Aire, et sur la route de Bar-le-Duc à Dun. — Pop. 508 hab. — Ecart : La Grange-Lecomte, ferme.

558.

BRABANT-EN-ARGONNE.

— Est situé sur la Cousance, et traversé par la route royale de Paris à Metz. — Dist. 47 kilom. ou 11 lieues 3/4 N. — Pop. 357 hab.

Il y a sur le territoire de cette commune des traces bien visibles de l'ancienne voie romaine de Rheims à Metz par Verdun.

559.

CLAON (LE).

— Est un petit village situé dans la vallée de la Biesme, au milieu de grands bois dépendants de la forêt

d'Argonne. — Dist. 50 kilom. ou 12 lieues 1/2 N. N. O. — Pop. 193 hab.

On remarque dans ce village une verrerie à six grands ouvreaux, pouvant fabriquer environ 2,400 bouteilles par jour.

560.

DOMBASLE.

— Est situé à droite de la route de Paris à Metz, dans la vallée où coule le fort ruisseau *dit de Vadelaincourt*, qui se jette dans la Cousance, affluent de l'Aire. — Dist. 52 kilom. ou 13 lieues N. N. Pop. 484 hab. — Poste aux chevaux.

La voie romaine de Rheims à Metz par Verdun, traversait le territoire de cette commune. Il en reste encore des vestiges. — Dombasle est sur le bord de la forêt de Hesse.

561.

FROIDOS.

— Est situé sur un coteau qui borne à l'ouest la vallée de l'Aire, et est resserré entre cette rivière et la route de Bar-le-Duc à Dun. — Dist. 36 kilom. ou 9 lieues N. — Pop. 498 hab. — Ecarts : Montgasny, Lavallée.

De ce village dépendent deux faïenceries en bonne activité.

Froidos touche à la forêt dite de Beaulieu, sur les bords de laquelle se trouvent un grand nombre de petits étangs.

562.

FUTEAU.

— Est un assez gros village situé dans la vallée de la Biesme, au milieu de la forêt de Beaulieu. — Dist. 40 kilom. ou 10 lieues N. — Pop. 864 hab. — Ecarts : Belle-

fontaine, hameau; La Contrôlerie, La Georgette, Pologne, fermes.

563.

ISLETTES (LES).

Cette commune, très étendue, est formée de deux villages, distants d'une petite demi-lieue, et appelés, l'un les Grandes-Islettes, l'autre, les Petites-Islettes. Ils sont tous deux enfermés au milieu des bois dépendants de la forêt d'Argonne, et situés dans la vallée de la Biesme qui sert de limite au département. — Les Grandes-Islettes sont traversées par la route de Paris à Metz. — Dist. 48 kilom. ou 12 lieues N. N. O. — Pop. 1287 hab. — Ecarts : Lanoue-Saint-Vanne, le Bois-Bachin, Les Senades, hameaux ; Broda, ferme.

Il y a aux Islettes une verrerie à quatre grands ouvreaux, pouvant fabriquer environ 1,600 bouteilles par jour.

564.

JOUY-DEVANT-DOMBASLE.

— Est situé au fond d'une petite gorge d'où sort un ruisseau qui, près de là, se jette dans celui de Vadelaincourt. — Dist. 52 kilom. ou 13 lieues N. — Pop. 285 hab.

565.

JUBÉCOURT.

— Est situé dans la vallée de la Cousance. — Dist. 40 kilom. ou 10 lieues N. — Pop. 241 hab.

566.

NEUFOUR (LE).

— Est situé au pied d'un coteau, dans la vallée de la Biesme. — Dist. 48 kilom. ou 12 lieues N. N. E. — Pop.

343 hab. — Ecarts : La Herbelotte, hameau; Hautchampt, ferme.

Il y a dans cette commune une verrerie à six grands ouvreaux, pouvant fabriquer 2,400 bouteilles par jour.

567.

NEUVILLY.

— Est un assez fort village situé sur un coteau formant la vallée de l'Aire, et sur la route de Bar-le-Duc à Dun. — Dist. 48 kilom. ou 12 lieues N. — Pop. 743 hab.

568.

PARVIS.

Ce village est situé au milieu d'une vallée, à l'endroit où le ruisseau de Vadelaincourt se jette dans la Cousance. — Dist. 46 kilom. ou 11 lieues 1/2 N. — Pop. 415 hab.

569.

RARÉCOURT.

— Est un village assez considérable, situé sur la rive droite de l'Aire. — Dist. 37 kilom. ou 9 lieues 1/4 N. — Pop. 952 hab. — Ecarts : Salvange, tuilerie; la Nouvelle-Tuilerie.

Il y a à Rarécourt une faïencerie à deux fours.

570.

RÉCICOURT.

— Est situé sur le ruisseau de Vadelaincourt, au sud de la forêt de Hesse. — Dist. 50 kilom. ou 12 lieues 1/2 N. — Pop. 533 hab. — Ecart : Verrières-en-Hesse, Ponton, Réclamé, fermes.

On fabrique à Récicourt des rouets à filer et divers autres ouvrages au tour.

571.

CANTON D'ÉTAIN.

Ce canton est borné au *nord*, par l'arrondissement de Montmédy; à *l'est*, par le département de la Moselle; à *l'ouest*, par les cantons de Charny et de Verdun; au *sud*, par celui de Fresnes-en-Woëvre. — Sa superficie est de 24,071 hectares. — Sa population de 12,199 habitants. — Il renferme 29 communes.

572.

ETAIN.

CHEF-LIEU.

Cette ville est située dans une plaine riche et fertile, sur la rive gauche de l'Ornes, à l'intercession des routes de Paris à Longwy, et de Metz à Sedan. — Dist. de Bar-le-Duc 64 kilom. ou 16 lieues N. E. — Pop. 3,034 hab. — Collége communal. — Hospice civil. — Bureau de bienfaisance. — Filatures. — Fabriques de toiles de coton, de bas et de bonnets. — Tanneries très-actives. — Commerce considérable de grains et de graines. — 2 foires, marché hebdomadaire.

Etain est une jolie petite ville. Les rues en sont larges et les maisons bien bâties. Il y règne beaucoup de mouvement; le séjour en est agréable. L'abondance du territoire pour tout ce qui est nécessaire aux besoins de la vie, permet d'y vivre avec beaucoup moins de dépense que dans la plupart des autres villes du département.

On remarque principalement à Etain l'Hôtel de-Ville, édifice considérable, dont la façade, d'un style noble et imposant, décore une jolie place carrée, plantée d'ar-

bres, et environnée de belles maisons. — Le chœur de l'église paroissiale mérite également d'attirer les regards; il est très beau, et couvert en lames de plomb sur lesquelles sont gravées différents personnages.

L'origine et les premiers accroissements de la ville d'Etain sont inconnus : c'est le sort de presque toutes les villes. Elles excitèrent peu de sensation à leur naissance; ce fut d'abord une cabane, ensuite une maison forte, près de laquelle on chercha un asile et des secours. *Etain* vient de *Stagnum*, étang : cette étymologie constate qu'autrefois, comme aujourd'hui, cette ville était à proximité de grands étangs.

Un fait qui peut donner une idée de l'importance au moins relative d'Etain, dans l'antiquité, c'est que cette ville a toujours été regardée comme la capitale de la Woëvre.

Etain était depuis long-temps sous la domination de seigneurs particuliers, lorsque l'an XII du règne de Childebert (787), cette ville et son territoire furent donnés au couvent de Saint-Euchaire, près de Trèves, par l'archevêque Ludvin, qui en avait hérité de son père. L'acte de cette donation a existé dans les archives du chapitre de la Madelaine de Verdun, jusqu'en 1680, qu'il fut déposé au greffe de la cour des comptes à Metz.

Dès le Xe siècle, Etain était environné de murs très-épais et de tours élevées de distance en distance. Par là, il se trouvait à l'abri des incursions continuelles qui avaient lieu dans ces temps d'anarchie féodale, et la protection que l'on trouva dans son enceinte, augmenta sa population et étendit l'agriculture de son territoire.

Une chose remarquable, c'est que l'église était elle-même une espèce de citadelle, solidement bâtie et entourée de fortes murailles. Dans les attaques imprévues, c'était le refuge ordinaire des femmes et des enfants; et

plus d'une fois, elle a sauvé la population d'une ruine complète et de la mort.

En 1221, la seigneurie d'Etain et ses dépendances passèrent par un échange, des moines du couvent de Saint-Euchaire, au chapitre de la Madelaine de Verdun, qui en restèrent seigneurs souverains jusqu'en 1334, que les ducs de Bar s'en emparèrent définitivement. Depuis lors, cette ville a subi en tout le sort de ces derniers maîtres.

Après l'émancipation des communes, alors que l'homme cessa d'être un meuble attaché à la terre et vendu avec elle; alors surtout que dans les villes, l'élection des habitants fit les magistrats, la prospérité d'Etain s'accrut rapidement, et cette ville n'eut plus rien à craindre des dévastations d'une multitude de petits tyrans qui *désolaient* la contrée.

Les moyens matériels de défense furent augmentés: un fossé large et profond entoura la ville. Les tours et les murailles continuèrent d'être entretenues dans le meilleur état, et une discipline parfaite régna dans la ville. Les habitants en état de porter les armes, étaient divisés en huit escouades de quarante hommes chacune. Plusieurs nobles y étaient incorporés, les prêtres s'y signalaient souvent; et dans les cas d'alarmes, tous les villages des environs se réfugiaient corps et biens dans la ville, et augmentaient les forces de la garnison. Le maire tenait les clefs des portes, et ce droit, qui lui fut souvent contesté, lui fut toujours maintenu.

Par suite de la sagesse de son administration intérieure, Etain jouissait donc de la tranquillité et des bienfaits d'un territoire riche et fertile, lorsqu'en 1551, le roi Henri IV, dans sa marche sur la Lorraine, envoya sa gendarmerie s'emparer de cette ville. Les Français y firent un long séjour, et elle eut sa part dans les maux que

souffrit tout le pays, par suite de la guerre acharnée qui eut lieu entre la France et l'Allemagne.

Ces maux n'étaient que le prélude des malheurs bien plus grands qui, en 1622, lors de l'invasion des Suédois, vinrent fondre sur toute la Lorraine. Le récit des calamités qu'éprouvaient alors les villages des environs d'Etain, fait frémir. La nature se refuse à croire les atrocités inventées par cette armée de barbares, semant partout le meurtre et la destruction. Bientôt la famine et la peste se joignirent à la guerre, et il n'y a plus d'expression pour peindre l'état de cette malheureuse contrée.

Les Français étaient restés maîtres de la Lorraine, (1535). Plusieurs villes se révoltèrent, entr'autres celle de Briey, à laquelle les habitants d'Etain furent soupçonnés d'avoir fait passer des vivres. Le 13 juin, le gouverneur de Verdun ordonne la démolition des tours de la ville : « *Chose lamentable*, disent les archives : de si » hautes et si belles tours, qui étaient bâties depuis plus » de cinq cents ans, et qui avaient tant coûté à faire. »

Jusqu'en 1653, ce ne fut que misère et pillage à Etain et dans les environs. Français, Allemands, Espagnols et Lorrains, semblaient se disputer à qui ferait le plus de mal. Le 5 avril, une armée de Lorrains, commandée par le comte de Ligneville, entra dans Etain, et y séjourna jusqu'au 14 : « *pillant, brisant, démolissant; en sorte qu'à leur partement, il n'y avait pas une maison entière; commettant toutes insolences qui pouvaient s'imaginer, tellement que si Dieu n'eut gardé l'église et le cimetière, où toutes les personnes corps et biens étaient réfugiées, il fallait attendre ruine entière.* » Enfin de 400 bourgeois que renfermait la ville, il n'en resta que quarante : les autres préférèrent tout abandonner, dans l'espoir de trouver ailleurs un peu de repos.

Rentrée sous la puissance des princes de Lorraine, la

ville d'Etain fut long-temps avant de recouvrer son ancienne importance. Elle commençait seulement à refleurir, lorsque avec la Lorraine, elle passa sous la domination française.

En 1792, les armées de la coalition occupèrent pendant six semaines la ville d'Etain, qui eut encore beaucoup à souffrir alors.

Cette ville a été successivement chef-lieu de prévôté, de bailliage, de maîtrise en gruerie, de justice consulaire, de tribunaux, et enfin de district.

Etain a vu naître :

1° Le cardinal de Huin (Guillaume), mort en 1455. C'est ce cardinal qui fit construire à ses frais, le chœur de l'église, que l'on admire encore aujourd'hui. Son intention était de bâtir l'église d'après des plans en rapport avec ce beau commencement, mais sa mort arrêta ses projets.

2° De Hebert, auteur d'un *Traité sur l'art oratoire*, imprimé à Paris en 1574.

573.

ABAUCOURT.

— Est un petit village situé dans la plaine, sur la route royale de Paris à Longwy. — Dist. 58 kilom. ou 14 lieues 1/2 N. E. — Pop. 103 hab. — Ecart : Suppléville, hameau.

Suppléville est à une petite demi-lieue d'Abaucourt, plus près des montagnes de la Woëvre, et sur un ruisseau affluent de l'Ornes.

574.

BLANZÉE.

— Est un très-petit village situé dans la plaine, non loin des montagnes, et à gauche d'un ruisseau affluent

de l'Ornes. — Dist. 60 kilom. ou 15 lieues N. E. — Pop. 78 hab.

575.

BOINVILLE.

— Est situé au pied d'une colline, à gauche de la route d'Etain à Conflans. — Dist. 63 kilom. ou 17 lieues N. E. — Pop. 231 hab.

Il y a plusieurs étangs sur le territoire de cette commune.

Boinville est célèbre dans l'histoire de Verdun, par la résistance de son château en 1543. Les hérétiques, commandés par le comte Frustemberg, se présentèrent alors devant ce château, et furent obligés de se retirer après avoir essuyé de grandes pertes. A quelque temps de là, étant revenus avec des troupes plus considérables, et sous la conduite du même général, ni la force des tours, ni la bravoure de la garnison, ne purent garantir le château de l'incendie et du pillage. Plusieurs prêtres et un grand nombre de seigneurs qui s'y étaient réfugiés, furent faits prisonniers.

Le château a eu encore la gloire d'être attaqué et pris en 1639, par le comte Picolomini, général fameux des armées impériales.

Aujourd'hui le château de Boinville existe encore, mais ce n'est plus l'ancienne forteresse féodale !!!

576.

BRAQUIS.

— Est situé au milieu du bois dit *de la Cimée*, sur un ruisseau affluent de l'Ornes. — Dist. 72 kilom. ou 18 lieues N. E. — Pop. 250 hab.

Il y a, dépendant de la commune de Braquis, sept tuileries et cinq poteries qui, quoique de peu d'importance, ne laissent pas de faire quelque bien à ce village.

577.

BUZY.

— Est situé dans la vallée de l'Ornes, sur la rive gauche de cette rivière, et sur la route d'Etain à Conflans. — Dist. 71 kilom. ou 17 lieues 3/4 N. E. — Pop. 662 hab. — Ecart : Aucourt, hameau.

Buzy avait autrefois son château féodal à tourelles et à pont-levis. En 1336, Philippe de Floranges en était seigneur. Cette même année, les Verdunois pillèrent et brûlèrent le village. Ils s'en retournaient joyeux et contents, lorsque arrivés au pont de Warq, ils rencontrèrent les gens de l'évêque et les habitants d'Etain qui fondirent sur eux à l'improviste, les massacrèrent en partie, et leur enlevèrent tout le butin dont ils étaient chargés.

Buzy a vu naître Claude Joly, célèbre prédicateur, évêque d'Agen, mort en 1678.

578.

CHATILLON-SOUS-LES-COTES.

— Est un assez beau village situé au pied des côtes de la Woëvre, à la naissance d'un fort ruisseau qui va se jeter dans l'Ornes. — Dist. 56 kilom. ou 14 lieues N. E. — Pop. 703 hab. — Vignoble. — Carrière de pierres de taille d'une solidité éprouvée. — Ecart : Maudres, hameau.

Châtillon est un village ancien, qui a dû être plus considérable autrefois qu'il ne l'est aujourd'hui, si l'on en juge par le grand nombre de communes qui dépendaient primitivement de son territoire, et qui en sont maintenant séparées. Il est fait mention de Châtillon en 1332, 1336 et 1480, à l'occasion de reprises faites par les différents seigneurs qui l'ont possédé.

Le château de Mandres n'a pas manqué de célébrité Il en est souvent parlé dans l'histoire des temps de la féodalité. Ses seigneurs étaient distingués parmi ceux de la contrée.

Dom Calmet prétend que Mandres vient de *Manhara*, mot hébreu, qui signifie caverne, retraite profonde, telles que les choisissaient les solitaires qui fuyaient le monde.

579.

DAMLOUP.

— Est situé dans une gorge des montagnes de la Woëvre, au pied desquelles sort un ruisseau qui, après avoir formé plusieurs étangs, se réunit à l'Ornes. — Dist. 58 kilom. ou 14 lieues 1/2 N. E. — Pop. 340 hab. — Vignes.

580.

DARMONT.

— Est un très-petit village situé au pied d'une colline, à gauche de l'Ornes et de la route d'Etain à Conflans. — Dist. 70 kilom. ou 17 lieues 1/2 N. E. — Pop. 71 hab.

Au pied du versant opposé à celui où se trouve ce village, coule un ruisseau qui sort de cinq étangs.

581.

DIEPPE.

— Est situé dans la plaine, sur un ruisseau qui descend des montagnes et se jette dans l'Ornes. — Dist. 59 kilom. ou 14 lieues 3/4 N. E. — Pop. 445 hab. — Ecart : Haraigue, hameau ; La Plume, ferme.

Il est parlé de Dieppe vers le milieu du XIIe siècle, comme chef-lieu de plusieurs villages et hameaux voisins.

582.

EIX.

— Est situé dans une gorge, sur un ruisseau qui, un peu au-dessus, sort du pied des montagnes, forme un petit étang, et va se jeter dans l'Ornes. — Dist. 56 kilom. ou 14 lieues N. E. — Pop. 493 hab. — Vignes. — Bourvaux, hameau; Dicourt, La Renarderie, fermes.

583.

FOAMEIX.

— Est situé sur la rive droite de l'Ornes, 3/4 de lieue au-dessus d'Etain. — Pop. 254 hab.

Sur le territoire de ce village, et sur la rive opposée de l'Ornes, se trouve un étang dont la contenance est de 51 hectares 86 centiares.

584.

FROMEZEY.

— Est situé au milieu de la plaine, sur un fort ruisseau qui arrose toute cette partie du canton, située entre les montagnes et l'Ornes. — Dist. 61 kilom. ou 15 lieues 1/4 N. E. — Pop. 208 hab. — Ecart : Broville, hameau.

585.

GINCREY.

— Est situé dans la plaine, et sur la route d'Etain à Damvillers. — Dist. 70 kilom. ou 17 lieues 1/2 N. E. — Pop. 204 hab. — Ecart : Pierreville, Bois-d'Arcq, fermes; la tuilerie.

Gincrey est à peu de distance de la forêt dite de Mangiennes. Les écarts qui font partie de cette commune sont comme enfermés dans la forêt même.

586.

GRIMAUCOURT

— Est situé au milieu de la plaine, sur un ruisseau descend des montagnes et se jette dans l'Ornes. — st. 58 kilom. ou 14 lieues 1/2 N. E. — Pop. 263 hab. Grimaucourt était autrefois annexe d'Hermeville, et sortissait de la prévôté d'Etain. Il est parlé d'un seigeur de Grimaucourt en 1292.

587.

GUSSAINVILLE.

— Est un petit village situé sur la rive droite de Ornes, près du bois de la Cimée. — Dist. 70 kilom. ou 7 lieues 1/2 N. E. — Pop. 60 hab. — Ecart : Saint-laurice, hameau.

Il y a à Gussainville un ancien château.

Saint-Maurice est situé sur un plateau qui domine rivière d'Ornes : ce hameau se compose de trois maions de campagne et d'un corps de ferme. On remarque u milieu, une ancienne chapelle qui a été élevée sur les uines d'un château féodal, détruit à une époque trèsreculée.

588.

HAUTECOURT.

— Est un petit village situé au milieu de la plaine, à la naissance d'un ruisseau affluent de l'Ornes, et à 1/4 de lieue de la grande route de Verdun à Etain. — Dist. 58 kilom. ou 14 lieues 1/2 N. E. — Pop. 124 hab. —Ecart : Brauville, ferme.

589.

HERMEVILLE.

— Est un village considérable situé dans la plaine,

sur un fort ruisseau qui traverse toute cette partie de la Woëvre, des montagnes à l'Ornes. — Dist. 61 kilom. ou 15 lieues 1/4 N. E. — Pop. 872 hab.

En 1635, une troupe de Bourguignons se précipitent tout-à-coup sur Hermeville, pillent et ravagent tout le village. A cette nouvelle, les habitants des environs se rassemblent, et poursuivent jusque sur le pont d'Etain, les Bourguignons qui, se sentant soutenus par leurs compatriotes possesseurs alors de la ville, font volte-face et tuent d'une seule décharge plus de trente paysans, dont vingt d'Hermeville. Ce fait, auquel les malheureux habitants d'Etain n'avaient pu s'opposer, puisque les murs de leur ville venaient d'être démolis, les mit en telle horreur, que les habitants de tous les villages voisins se liguèrent et vinrent faire de nombreuses patrouilles autour de la ville, pillant et tuant tout ce qui en sortait !!!

590.

LANHÈRES.

— Est situé au pied d'une petite colline, près d'un ruisseau qui sort de plusieurs étangs. — Dist. 70 kilom. ou 17 lieues 1/2 N. E. — Pop. 210 hab.

Le nom de Lanhères vient du mot latin *Laniferum*, porte-laine ou mouton. Ce qui peut faire conclure que ce village n'était primitivement qu'un lieu où on faisait parquer ces animaux. Anciennement Lanhères ne formait qu'une seule commune et une seule paroisse avec Rouvres. Il y a cent ans, la population de ces deux endroits ne s'élevait pas à 130 habitants.

En 1377, le seigneur d'Apremont vendit, au duc de Bar, ce qu'il possédait de la terre de Lanhères.

591.

MAUCOURT.

— Est situé dans la plaine, à droite de la route de

Damvillers à Etain et sur le bord de la forêt de Mangiennes. — Dist. 64 kilom. ou 16 lieues N. E. — Pop. 291 hab. — Ecart : l'Epina, ferme.

592.

MOGEVILLE.

— Est situé dans la plaine, à gauche de la route de Damvillers à Etain, et à moins de 2 kilomètres de Maucourt. — Pop. 418 hab.

593.

MORANVILLE.

— Est situé entre deux ruisseaux qui descendent des montagnes, se réunissent et vont se jeter dans l'Ornes. — Dist. 58 kilom. ou 14 lieues 1/2 N. E. — Pop. 214 hab.

Moranville a été une seigneurie considérable. La maison de ce nom était très-ancienne, mais elle s'est éteinte vers le temps des dernières croisades.

594.

MORGEMOULINS.

— Est situé près d'un fort ruisseau affluent de l'Ornes, et sur la route de Damvillers à Etain. — Dist. 64 kilom. ou 15 lieues N. E. — Pop. 312 hab.

Il y a quelques années, un laboureur a exhumé sur le territoire de cette commune, une jolie petite statue en bronze, représentant un sénateur romain.

595.

MOULAINVILLE.

— Est situé dans une gorge, au pied des montagnes de la Woëvre, et sur un ruisseau qui va se jeter dans l'Ornes. — Dist. 57 kilom. ou 14 lieues 1/4 N. E. Pop.

519 hab. — Carrières de pierres de taille d'une solidité éprouvée. — Vignes. — Ecart : Maraiuville, ferme.

596.

ORNEL.

— Est un petit village, ou plutôt un hameau, situé sur la rive gauche de l'Ornes, et environné de bois. — Dist. 67 kilom. ou 16 lieues 3/4 N. E. — Pop. 50 hab.

597.

PARFONDRUPT.

— Est situé sur la rive droite de l'Ornes, à l'entrée d'une petite vallée couronnée de bois. — Dist. 73 kilom. ou 18 lieues 1/4 N. E. — Pop. 287 hab.

598.

ROUVRES.

— Est un assez beau village situé sur la route d'Etain à Briey. — Dist. 69 kilom. ou 17 lieues 1/4 N. E. — Pop. 653 hab. — Ecart : Rosa, ferme.

En 1377, Rouvres n'était presque rien encore. Les seigneurs d'Apremont en étaient propriétaires; les ducs de Bar leur succédèrent alors, par suite d'échange.

599.

SAINT-JEAN-LES-BUZY.

— Ce village est situé sur la route d'Etain à Conflans, à l'extrême limite du département, et sur la rive gauche de l'Ornes. — Dist. 1 kilom. de Buzy. — Pop. 459 hab. — Ecarts : Herbemoulin, Mibury, Mouboulin, hameaux.

600.

WARCQ.

— Ce village est situé au pied d'une colline légèrement

inclinée, sur la rive gauche de l'Ornes, et à droite de la route d'Etain à Conflans. — Dist. 66 kilom. ou 16 lieues 1/2 N. E. — Pop. 294 hab. — Ecart : L'Hôpital-Saint-Jean-de-Rhodes, ferme.

Le nom de Warcq vient de *varectum*, qui signifie une terre non encore défrichée. Ce village est très-ancien : Hatton, évêque de Verdun, fondateur d'Hattonchâtel, qui a siégé de 847 à 870, enrichit son église, de la ville de Valacram, Walacre, ou Warcq.

Le titre de ville, dans le sens où nous l'entendons aujourd'hui, paraît avoir été en effet mérité par cet endroit, qui, comme beaucoup d'autres, est bien déchu.

Vers l'an 1440, Guillaume Fillâtre, évêque de Verdun, ayant entrepris de réformer les mœurs de son clergé et de ses diocésains, eut imprudemment recours à des voies de violence. Une insurrection générale s'éleva contre lui. Robert de Sarbruck, damoiseau de Commercy, ayant pris le parti des mécontents, avait ordonné à ses troupes de son château de Chavency, de rançonner Warcq. 250 florins d'or furent offerts et fournis par les habitants pour se racheter du pillage. Ce fait prouve qu'à cette époque encore, Warcq était toute autre chose qu'il n'est aujourd'hui.

Nous copions le passage suivant d'un auteur du siècle dernier :

« En 1711, une nommée *Thamasse Priaux*, femme » d'un nommé Robinet, du village de Warcq, accoucha » d'un fils qui naquit avec la figure d'un soleil, où on » expose le Saint-Sacrement, distinctement marqué sur » sa poitrine : on y voyait même la trace d'un Christ, » qui était d'une plus grande blancheur que le reste de la » figure. Ce soleil était renversé et un peu relevé en bosse, » de sorte que, pour bien le voir et le distinguer, il fal- » lait se mettre derrière l'enfant et regarder par-dessu

» l'épaule. La mère dit que, dans le temps de sa con» ception, elle regarda fixement, et avec une très-grande » application, le Saint-Sacrement exposé dans le soleil. » On peut former sur ce phénomène deux questions? La » première : comment ce soleil a pu se former sur la » poitrine de l'enfant; la seconde, pourquoi il était » renversé et le haut en bas? »

Le même historien ajoute à cette occasion :

« Quelque temps auparavant, on avait vu un jeune » Flamand, né juif : sur un de ses yeux, on voyait » écrit visiblement le nom de Dieu en hébreu; et » dans l'autre, le même nom écrit en grec. Les lettres » qui composaient ce nom adorable, étaient jaunes » comme de l'or pur sur une prunelle, et du plus beau » bleu céleste sur l'autre. Bien que ce garçon eut l'œil » vif, il ne voyait, de jour, les objets que confusément; » mais il assurait que la nuit, il voyait assez distincte» ment. »

601.

CANTON DE FRESNES.

Ce canton est borné au *nord*, par le canton d'Etain; à *l'est*, par le département de la Moselle; au *sud*, par l'arrondissement de Commercy; à *l'ouest*, par le canton de Verdun. — Sa superficie est de 25,693 hectares. — Sa population de 15,788 habitants. — Il renferme 38 communes.

602.

FRESNES-EN-WOËVRE.

CHEF-LIEU.

Ce bourg est situé au milieu de la plaine, sur le grand

ruisseau de Longeau, et sur la route de Verdun à Pont à Mousson. — Dist. 60 kilom. 984 mèt. ou 15 lieues 1/4 N. E. — Pop. 1,104 hab. — Usine importante sur le Longeau, composée d'un moulin à plusieurs tournans, d'une huilerie hydraulique remarquable, d'un pilon à ciment, d'une distillerie. — Foires récemment établies.

Parmi les différentes communes du département qualifiées bourgs, Fresnes est une de celles qui mérite le mieux ce titre. Les maisons en sont généralement bien bâties et alignées sur deux rues principales. On y remarque plusieurs jolies habitations. Les mœurs tiennent beaucoup plus de la ville que du village. Il y règne beaucoup d'aisance. Si le ruisseau qui traverse cet endroit dans toute sa longueur, pouvait être encaissé entre deux lignes de trottoirs, Fresnes serait le plus joli bourg du département.

Fresnes paraît remonter à une haute antiquité. Il en est fait mention dès l'an 640, époque où il fut donné à l'église de Verdun, par Grimoald qui en était seigneur.

En 1564, la prévôté et la seigneurie de Fresnes fut cédée au duc Charles III, par l'évêque Nicolas Psaume.

Fresnes, d'après l'historiographe Bugnon, a eu le titre d'un marquisat dont dépendaient 19 villages voisins.

Ce bourg n'a pas toujours eu l'étendue qu'il a aujourd'hui. A une époque peu éloignée encore, il était resserré dans une enceinte assez étroite, et environné d'une muraille assez forte, pour le mettre à l'abri d'un coup de main. Le château d'ailleurs, était bien fortifié et servait de citadelle. On voit encore aujourd'hui quelque chose d'une ancienne porte, et une habitation moderne s'est élevée sur les ruines du *vieux-château*.

603.

AVILLERS.

— Est situé au milieu de la plaine. — Dist. 58 kilom. ou 14 lieues 1/2 N. E. — Pop. 259 hab. Ecart : Bury, moulin.

La maison d'Avillers, d'ancienne chevalerie, a eu beaucoup d'éclat pendant le moyen âge; mais elle est depuis long-temps éteinte. La dernière fois qu'il en est fait mention est de l'an 1522, lors des guerres contre les Luthériens.

Nous trouvons sous l'année 1512, l'acte d'affranchissement des habitants d'Avillers, par le commandeur de Doncourt-aux-Templiers, dont Avillers était une dépendance.

Le moulin de Bury est très-ancien. Il appartenait au roi; et il n'était pas permis aux habitants d'Avillers de faire moudre ailleurs leur grain.

604.

BONZÉE.

— Est un assez beau village, situé sur le Longeau, au pied des côtes de la Woëvre. — Dist. 60 kilom. ou 15 lieues N. E. — Pop. 410 hab. — Vignoble.

605.

BUTGNEVILLE.

— Est un petit village situé dans la plaine, sur un ruisseau affluent du Longeau. — Dist. 67 kilom. ou 16 lieues 3/4 N. E. — Pop. 229 hab.

606.

CHAMPLON.

— Est un très-petit village situé sur le Longeau, à une 1/2 lieue de Fresnes. — Pop. 154 hab.

Il y avait autrefois à Champlon un château qui était très-ancien, il a été converti depuis en un corps de ferme.

607.

COMBRES.

— Est situé au pied des côtes. — Dist. 58 kilom. ou 14 lieues 1/2 — Pop. 548 hab. — Vignoble.

608.

DOMMARTIN.

— Est situé dans une vallée très-étroite, formée par une chaîne de coteaux couronnés de bois. — Dist. 56 kilom. ou 14 lieues N. E. — Pop. 293 hab.

La population de cette commune est occupée, une grande partie de l'année, dans la vaste forêt qui l'environne. On y fabrique des sabots et beaucoup d'autres petits ouvrages en bois.

Sous l'année 933, Adalberon, évêque de Metz, rappelle Dommartin en disant : *In pago vavrinse ecclesiam unam qua dicitur ad damnum-martinum.*

609.

DONCOURT.

— Est un assez beau village, situé dans la plaine, sur la route de Verdun à Pont-à-Mousson. — Dist. 60 kilom. ou 15 lieues N. E. — Pop. 320 hab.

Ce village porte le nom de *Doncourt-aux-Templiers*, pour le distinguer des autres villages de ce nom, qui étaient nombreux en Lorraine.

Un commandeur de Saint-Jean de Rhodes, puis ensuite de Malte, était seigneur haut-justicier de Doncourt. Il y avait un château dépendant de la commanderie.

610.

ÉPARGES (LES).

Ce village, bien bâti, est situé au milieu d'une étroite vallée, formée par une double chaîne de coteaux, et traversée par le ruisseau de Longeau. — Dist. 60 kilom. ou 15 lieues N. E. — Pop. 380 hab. — Vignoble.

Sur une côte élevée, à l'est du village des Eparges, se trouve une chapelle dédiée à saint Martin, où se fait encore de nos jours, un pelèrinage très-fréquenté.

Cet endroit a toujours été célèbre dans le pays : c'est là que plusieurs historiens placent le fameux *Castrum Vabrense*, ou château de Woëvre, qui a donné son nom à la contrée. En 568, Alry évêque de Verdun, Ursion et Berthefroid ayant conspiré contre Childebert, roi d'Austrasie, et contre sa mère la redoutable Brunehaut, se retirèrent dans le château de Woëvre qui était inexpugnable.

On se souvient encore d'une mission célèbre qui, de nos jours, a eu lieu aux Eparges.

611.

HANNONVILLE.

— Est un village considérable et bien bâti, situé dans la plaine, au pied des côtes. — Dist. 56 kilom. ou 14 lieues N. E. — Pop. 1295 hab. — Vignoble.

Une route départementale conduit de Fresnes à Hannonville et établit une grande voie de communication dans cette partie de la Woëvre.

Hannonville est un des endroits les plus anciens du département. Il est désigné sous le nom d'*Ibliodurum*, dans l'itinéraire d'Antonmin, et était traversé par la route romaine de Metz à Verdun.

Dans les derniers temps, Hannonville avait titre de comté. Le château qui était beau et considérable, a appartenu à la maison de Calonnes. Le marquis de ce nom, ministre de Louis XVI, l'a souvent habité. Une partie des bâtiments existent encore.

On remarque dans ce village une belle église moderne.

612.

HARVILLE.

— Est un beau petit village situé sur la route royale de Paris à Metz, et sur le Longeau. — Dist. 66 kilom. ou 16 lieues N. E. — Pop. 282 hab. — Poste aux chevaux.

C'est dans ce village que naquit, vers le milieu du VI[e] siècle, saint Airy, célèbre évêque de Verdun. Voici comment un historien raconte sa naissance :

« Les parents de saint Airy vivaient du travail de » leurs mains. Sa mère ayant été surprise des douleurs » de l'enfantement dans la campagne où elle travaillait, » le mit au monde au milieu des champs. Un aigle vol» tigeant en l'air en cet endroit, et montant et descen» dant plusieurs fois, attira la curiosité du roi d'Austra» sie Thierry I[er], qui était a la chasse avec ses gens, » dans les environs. Il voulut être le parain de l'enfant » et lui donna le nom d'*Agericus*, par allusion au lieu » de sa naissance. (*Ager* signifie *champ*).

Childebert, roi d'Austrasie, fils et successeur du roi Sigebert, fit présent à l'église de Verdun, de la terre d'Harville, en reconnaissance de la bonne réception que saint Airy lui avait faite dans sa maison paternelle à Verdun : une église fut, dans la suite, érigée au même endroit.

Harville est nommé Agerici-Villa, dans une bulle du pape saint Léon IX.

613.

HAUDIOMONT.

— Est situé sur le versant et au pied d'une côte très-élevée, sur la route de Verdun à Metz. — Dist. 60 kilom. ou 15 lieues N. E. — Pop. 664 hab. — Vignoble. — Carrières de pierres de taille.

Du sommet de la montagne qui domine Haudiomont, la vue s'abaisse au loin, sur un horizon aussi étendu que varié. — On voit, dans le village, les restes d'un vieux château.

614.

HENNEMONS.

— Est situé dans la plaine, au pied d'une colline, et au sud du bois de Cimée. — Dist. 68 kilom. ou 17 lieues N. E. — Pop. 516 hab. — Ecart : Reuselle, moulin.

615

HERBEUVILLE.

— Est un village assez considérable et bien bâti, situé au pied des côtes, à la naissance d'un ruisseau affluent du Longeau. — Dist. 58 kilom. ou 14 lieues 1/2 N. E. — Pop. 741 hab. — Vignoble.

Au haut de la montagne qui domine Herbeuville, s'élève une antique chapelle, où il se fait un pèlerinage très-fréquenté. C'est aussi là que se trouve le cimetière d'été du village.

Les mœurs du sexe, dans cette commune, ont quelque chose de hardi qui frappe et étonne. Est-ce simplicité ou corruption ? l'étranger ne sait que penser ; l'habitant des villages voisins prononce un jugement sévère.

616.

LABEUVILLE.

— Est un beau village situé dans la plaine, sur le

ruisseau dit de Signeul qui traverse tout le canton, et près de la route de Paris à Metz. — Dist. 72 kilom. ou 18 lieues N. E. — Pop. 364 hab. — Ecart : Bertaucourt, ferme. — Prairie remarquable.

617.

LATOUR-EN-WOËVRE.

Ce village est situé à l'extrémité du département, sur une colline qui forme la vallée où coule l'Iron, à droite de la route de Paris à Metz. — Dist. 74 kilom ou 18 lieues 1/2 N. E. — Pop. 254 hab. — Ecarts : Suzemont, hameau ; La Frêle, ferme.

Ce village est, sans contredit, un des plus anciens de la Woëvre. Il est même très-probable, quoi qu'en pensent plusieurs historiens, que Latour-en-Woëvre est le *castrum vabreuse* dont nous avons parlé à l'article *Les Eparges*. Quoi qu'il en soit, la maison de Latour est une des plus anciennes et des plus honorables de la Lorraine. Geoffroi de Latour, seigneur de Latour-en-Woëvre, se fait remarquer dès l'an 1220, et par sa valeur, et par sa puissance, et par ses alliances. Latour ou *château-fort*, souvent attaquée, puis détruite, puis réparée, n'existe plus. On en montre seulement quelques ruines.

618.

MOULOTTE.

— Est un petit village très-bien bâti, situé sur la route de Paris à Metz. — Dist. 64 kilom. ou 16 lieues N. E. — Pop. 138 hab.

619.

MANHEULLES.

— Est un grand et beau village sur la route de Paris à Metz. — Dist. 64 kilom. ou 16 lieues N. E. — Pop. 50 hab. — Poste aux lettres et aux chevaux.

Une pierre tumulaire antique, récemment découverte, se voit à Manheulles, devant une maison contiguë à la poste.

Manheulles a pris beaucoup d'accroissement depuis un siècle. Il a eu aussi son château féodal, qui est aujourd'hui remplacé par un château moderne.

620.

MARCHÉVILLE.

— Est situé dans la plaine, sur la route de Verdun à Pont-à-Mousson. — Dist. 62 kilom. ou 15 lieues 1/2 N. E. — Pop. 278 hab. — Ecarts : Moncel ; Bussy, moulins.

Marchéville est désigné sous le nom de *Fines* dans l'itinéraire d'Antonnin. (L'an 138 de notre ère). Son nom actuel est dérivé de *Marchia*, *frontière*, et représente dans la basse latinité l'ancienne dénomination du lieu. Les distances marquées dans l'itinéraire déterminent exactement sa position, et plusieurs découvertes d'antiquités mettent hors de doute l'importance de cet endroit autrefois, et le séjour que les Romains y ont fait. Marchéville était la frontière qui séparait le territoire Messin du Verdunois. Parmi les objets d'arts déconverts en ce lieu, on cite une lampe antique en bronze, qui atteste le bon goût de l'artiste.

Sous l'année 1431, nous voyons le seigneur de Marchéville se liguer avec ceux des environs et faire une guerre opiniâtre à l'évêque de Verdun.

Vers l'an 1614, Henri de Gournay fonda à Marchéville un couvent de minimes qui a subsisté jusqu'à la révolution.

Marchéville avait titre de comté. L'ancien château séparé du village par un ruisseau affluent du Longeau, existe encore, mais moins considérable qu'autrefois.

621.

MESNIL.

— Ce village est situé sur le Longeau, au débouché de la vallée où ce ruisseau prend sa source. — Dist. 60 kilom. ou 15 lieues N. E. — Pop. 347 hab. — Vignoble.

622.

MONT.

— Est situé au pied des montagnes à 1/4 de lieue de Mesnil. — Pop. 285 hab. — Vignoble.

On remarque à Mont une jolie église moderne.

623.

MOUILLY.

— Est un assez beau village situé au milieu de la forêt de Sommedieue, à la naissance d'un ruisseau affluent de la Meuse. — Dist. 51 kilom. ou 12 lieues 3/4 N. E. — Pop. 598 hab. — Fabriques de couvertures de lits et d'ouvrages d'osier.

On sait qu'à Mouilly les femmes ont la voix remarquablement belle.

L'église de Mouilly se distingue parmi celles du canton.

624.

MOULOTTE.

— Est situé sur une petite colline, au pied de laquelle coule le Longeau. — Dist. 66 kilom. ou 16 lieues 1/2 N. E. — Pop. 235 hab. — Foire-fête. — Belle prairie.

Le roi de France, Philippe-le-Long, termina, vers l'an 1318, le différent qui existait entre lui et le chapitre de Verdun, au sujet de la seigneurie de Moulotte : elle fut partagée entre le roi et le chapitre.

625.

PAREID.

— Est situé dans la plaine, à la naissance d'un petit ruisseau affluent du Longeau. — Dist. 67 kilom. ou 16 lieues 3|4 N. E. — Pop. 374 hab.

Pareid, en latin *Paredum* ou *Pàretum*, signifie un fond noble, ou le droit qu'un seigneur a de se faire traiter quand il visite un village.

Il est parlé de Pareid dans des lettres de l'abbaye de Verdun, de l'an 952.

626.

PINTHEVILLE.

— Est situé à gauche de la route de Paris à Metz. — Dist. 63 kilom. ou 15 lieues 3|4 N. E. — Pop. 354 hab.

627.

RIAVILLE.

— Est un petit village bien bâti, situé dans la plaine, sur un ruisseau affluent du Longeau. — Dist. 62 kilom. ou 15 lieues 1|2 N. E. — Pop. 135 hab. — Ecart : Aulnois.

Aulnois était le chef-lieu de la châtellenie de Fresnes, avec titre de marquisat.

628.

RONVAUX.

— Est un assez beau village situé au pied des montagnes, près d'un étang d'où sort un ruisseau affluent de l'Ornes. — Dist. 60 kilom. ou 15 lieues N. E. — Pop. 388 hab. — Vignes. — Fruits recherchés.

629.

SAINT-HILAIRE.

— Est un très petit village situé sur le Longeau, à

gauche de la route de Verdun à Pont-à-Mousson. — Dist. 65 kilom. ou 16 lieues 1/4 N. E. — Pop. 161 hab.

630.

SAINT-RÉMY.

— Ce village est resserré dans l'étroite vallée d'où sort le Longeau. — Dist. 58 kilom. ou 14 lieues 1/2 N. E. — Pop. 314 hab. — Vignoble.

Il y a dans ce village beaucoup de tourneurs occupés à faire différents petits ouvrages en bois et surtout des cannes.

On y remarque un assez beau jet d'eau.

631.

SAULX.

— Est un assez beau village situé au milieu de la plaine, près du Longeau. — Dist. 56 kilom. ou 14 lieues N. E. — Pop. 302 hab.

Anciennement, Saulx était annexe des Eparges. Il n'a été érigé en cure qu'en 1750.

632.

THILLOT.

— Est situé au sud du canton, sur le versant des côtes de la Woëvre — Dist. 48 kilom. ou 12 lieues N. E. — Pop. 628 hab. — Vignoble. — Belle église.

En 1389, les habitants de Thillot présentèrent à Robert duc de Bar, une supplique par laquelle ils le priaient de les prendre sous sa sauve-garde et protection perpétuelle. Le duc le leur accorda, à condition que chacun des habitants qui mettra aux champs bêtes tirantes, paierait deux francharts d'avoine, mesure de Gorze, et que celui qui ne mettrait pas bêtes aux champs, paierait six deniers messins au terme de Saint-Martin.

633.

TRÉSAUVAUX.

— Est situé au pied des côtes. — Dist. 60 kilom. ou 15 lieues N. E. — Pop 301 hab. — Vignoble.

On dit en parlant de Trésauvaux; il y a plus de sorciers que de chevaux.

634.

VILLE-EN-WOËVRE.

— Est un beau village agréablement situé sur une colline, au sud du grand bois de la Cimée. — Dist. 65 kilom. ou 16 lieues 1/4 N. E. — Pop. 571 hab, — Vignoble. — Ecart : Brandecourt, Hannoncelle, hameaux.

En 1371, Jean de Bourbon, évêque de Verdun, assigna la fondation de son anniversaire sur les moulins de Ville-en-Woëvre.

On a trouvé près d'Hannoncelle, écart de Ville-en-Woëvre, une suite d'ossements fossiles qui, d'après le rapport de savants géologues, appartiendraient à de grands reptiles sauriens de l'ancien monde, et particulièrement au genre plesiosaure.

Il y a à Ville-en-Woëvre une église assez jolie et un château.

635.

VILLERS-SUR-BONCHAMP.

— Est un petit village situé près des côtes, sur un ruisseau qui rejoint le Longeau. — Dist. 58 kilom. ou 14 lieues 1/2 N. E. — Pop. 138 h[illegible] Ecart : Moreauvaux, fermé.

636.

VILLERS-SUR-PAREID.

— Est situé dans la plaine, sur la limite *est* du dépar-

tement. — Dist. 68 kilom. ou 17 lieues N. E. — Pop. 254 hab.

Sur la fin de l'année 1440, un corps de cavalerie Allemande d'environ 400 chevaux, commandés par le damoiseau de Rodemarch, fit irruption sur les terres de l'évêché de Verdun, et désola les environs de Villers et de Pareid. L'évêque, Louis d'Haraucourt, ramassa à la hâte quelques troupes et poursuivit les Allemands. Ceux-ci étant descendus de cheval pour combattre à pied, attendaient qu'on leur livrât bataille, lorsque les gens de l'évêque coururent droit aux chevaux, les enlevèrent, et forcèrent les Allemands à s'en retourner de pieds dans leur pays.

637.

VADONVILLE-EN-WOËVRE.

— Est un très-petit endroit situé dans la plaine, sur un ruisseau affluent du Longeau. — Dist. 56 kilom. ou 14 lieues N. E. — Pop. 93 hab.

Il y avait à Vadonville un château qui a été converti en un corps de ferme.

638.

WATRONVILLE.

— Est situé au pied des côtes, entre la forêt de Sommedieue et le bois de la Cimée. — Dist. 62 kilom. ou 15 lieues 1/2 N. E. — Pop. 501 hab. — Ecarts : Les Soulages, Gillon et la Thonne, fermes.

Watronville est nommé *Ventonis-Villa* dans l'histoire de Verdun. Il est célèbre par son ancien château et par l'illustration de ses seigneurs.

En 1132, Renaud, comte de Bar, s'étant emparé du château de Watronville, partait de là pour aller désoler tout le Verdunois. L'évêque obtint enfin que Renaud retirât ses troupes et laissât son diocèse en repos.

En 1219, Liétard de Watronville quitta le monde et se retira dans un monastère de Verdun, où il passa le reste de ses jours dans la soltude et la piété.

En 1411, Robert de Watronville ligué avec plusieurs autres seigneurs, frappèrent une forte contribution sur la ville de Verdun.

En 1416 au contraire, ce même Robert s'unit au cardinal, duc de Bar, par un traité qui réglait le nombre d'hommes et d'officiers que chacun fournirait, et le partage des prises qu'on ferait sur les ennemis qui entreraient sur les terres de l'évêché.

La maison de Watronville était une des quatre pairies de l'évêché de Verdun. Elle est éteinte depuis environ un siècle.

Il y a encore aujourd'hui un château à Watron*ville*.

639.

WOEL.

— Est un beau village situé sur la route de Verdun à Pont-à-Mousson, et traversé par le ruisseau de Signeul. — Dist. 54 kilom. ou 13 lieues 1/2 N. E. — Pop. 697 hab. — Foire. — Ecart : Le Bouvrat, moulin.

On trouve des lettres des habitants de Woël, du 4 septembre 1389, par lesquelles ils se mettent sous la protection de Robert, duc de Bar, moyennant certaines redevances annuelles.

640.

CANTON DE SOUILLY.

Ce canton est borné au *nord* et à *l'est*, par celui de Verdun; au *sud*, par les arrondissements de Commercy et de Bar-le-Duc; à *l'ouest*, par le canton de Clermont. — Sa superficie est de 22,800 hectares. — Sa population de 8,250 habitants. — Il renferme 21 communes.

641.

SOUILLY.

CHEF-LIEU.

Ce bourg est situé sur le versant d'un coteau, près des sources de la Cousance. — Dist. 83 kilom. ou 8 lieues 1/4 N. — Pop. 930 hab. —Fabriques de bois de brosses.

Les produits du territoire sont abondants et de bonne qualité. Il est environné de bois dont le principal massif prend le nom de forêt de Souilly.

Souilly, en latin *Solerium* ou *Soliacum*, était autretrefois le chef-lieu d'une prévôté royale, d'une maîtrise en grueric, et d'un doyenné. Il en est fait mention en 962, dans une bulle du pape Jean XII, relative à l'abbaye de Saint-Vannes.

Dans le traité qui fut fait en 1179, entre Henri, comte de Bar, et Arnout, évêque de Verdun, on assigna une rente annuelle de 40 sols sur la prévôté de Souilly, au profit des chanoines de la cathédrale, pour les indemniser des dommages qu'ils avaient éprouvés pendant la guerre.

Il y avait à Souilly un château-fort qui subsistait encore en 1527, mais qui paraît avoir été détruit peu après cette époque.

La maison de Souilly était en grande réputation dans le pays, et ce bourg avait des armes d'antique chevalerie.

Souilly a vu naître Morland (François-Louis), colonel des chasseurs à cheval de la garde impériale, entré au service comme simple chasseur en 1791. Il se distingua partout par le plus brillant courage, et fut tué à Austerlitz.

642.

ANCEMONT.

— Est un assez gros village situé sur la rive gauche

de la Meuse vis-à-vis Dieue. — Dist. 40 kilom. ou 10 lieues N. N. E. — Pop. 548 hab. — Ecart : Saint-Marcel, ermitage.

En 1356, le duc de Luxembourg étant en guerre contre celui de Bar, des lettres de neutralité furent données à Ançemont.

Le calvinisme s'étant introduit dans ce village, l'évêque Psaume y envoya un zélé et savant missionnaire, nommé Firmin Capicier, recolet, qui ramena les habitants au catholicisme en 1569.

Nous avons dit, d'après Dom Calmet, que le célèbre Robert Desgabets était natif de Dugny. Nous étions mal informés, il est né à Ancemont, où l'on a montré longtemps la chambre où il avait reçu le jour.

Dom Robert de Bardelet, parent de Desgabets, religieux instruit, était natif aussi d'Ancemont.

643.

BLÈRCOURT.

— Est situé dans une vallée, à la naissance d'un ruisseau qui coule dans celui de Vadelaincourt. — Dist. 42 kilom. ou 12 lieues 1/2 N. — Pop. 306 hab.

644.

HEIPPES.

— Est situé à l'extrémité sud de l'arrondissement, sur la route de Verdun à Bar-le-Duc, et à la naissance d'un ruisseau affluent de la Meuse. — Dist. 27 kilom. ou 6 lieues 3/4 N. — Pop. 359 hab. — Ecart : Flabas, ferme.

Heippes en latin *Heppiœ*, était autrefois du baillage de Bar. Il y avait une maison-forte. — La ferme de Flabas est un ancien prieuré.

645.

JULVÉCOURT.

— Est situé dans la vallée de l'Aire. — Dist. 40 kilom. ou 10 lieues N. — Pop. 269 hab. — Ecart : Arnacourt, ferme.

646.

LANDRECOURT.

— Est situé dans une vallée, sur un ruisseau affluent de la Meuse. — Dist. 43 kilom. ou 10 lieues 3/4 N. — Pop. 246 hab. — Ecart : Lawaée, ferme.

647.

LEMMES.

— Est situé sur le penchant d'une colline, vers une vallée qui communique avec la Meuse. — Dist. 37 kilom. ou 9 lieues 1/4 N. — Pop. 423 hab.

Ce village a été le chef-lieu d'une prévôté du chapitre de Verdun.

Le père Bertholet donne à Lemmes le titre d'abbaye, et dit que le comte de Luxembourg donna, au XIII[e] siècle, ce lieu à l'église de Verdun, pour qu'il y fut fondé une abbaye et que son anniversaire y fut célébré avant son départ pour la croisade. Il ne parait pas que l'intention du comte ait été remplie ; car il n'y a, dans les historiens, aucun souvenir de l'abbaye de Lemmes, ni dans cet endroit, aucun vestige de son existence.

En 1305, Thomas de Bourlement, évêque de Verdun, donna à son église cathédrale, les revenus qu'il avait à Lemmes ; en bois, moulins et étangs, à charge d'en distribuer tous les ans le tiers aux pauvres.

648.

MONTHAIRONS. (LES)

— Ce village est situé sur la rive gauche de la Meuse

au nord-est de la forêt de Souilly, dont il est séparé par une montagne qui lui a fait donner son nom. — Dist. 43 kilom. ou 10 lieues 3/4 N. N. E. — Pop. 572 hab.

Cette commune est composée de deux villages appelés l'un, Monhairon le-Grand; l'autre, Monthairon-le-Petit. Ce dernier est situé un peu au-dessous du premier. Ils étaient autrefois séparés par une petite forteresse appelée *La Tour*.

649.

NIXEVILLE.

— Est situé au pied d'une colline, à la naissance d'un ruisseau qui se jette dans la Meuse au-dessous de Verdun. — Dist. 45 kilom. ou 11 lieues 1/4 N. — Pop. 454 hab. — Ecart : Le Moulin-Brûlé, hameau.

650.

OSCHES.

— Est situé à 3 kilomètres N. O. de Souilly, au fond d'une petite vallée, d'où sort un ruisseau qui se jette dans la Cousance. — Pop. 255 hab.

651.

RAMBLUZIN.

— Est un assez beau village situé dans une vallée, sur un fort ruisseau affluent de la Meuse. — Dist. 32 kilom. ou 8 lieues N. N. E. — Pop. 522 hab. — Ecart : Benoitevaux.

Benoitevaux est situé au milieu d'une petite vallée enfermée dans de grands bois, dépendants de la forêt de Souilly. Ce lieu est célèbre à plus d'un titre. Là, s'élevait autrefois une abbaye de religieuses de l'ordre de Citeaux, dont on raconte ainsi l'origine ;

Saint Bernard voyageait dans la contrée, lorsqu'on lui présenta un jeune homme, nommé Simon, qui était boiteux et perclus. Le saint lui rendit l'usage de ses membres et le fit marcher droit. C'est en mémoire de ce miracle que fut fondée l'abbaye de *Benedicta Vallis*, par les largesses des seigneurs de Riuel et de Joinville.

Au temps où l'historiographe Baugier écrivait ses mémoires sur la Champagne, c'est-à-dire vers l'an 1740, l'abbaye de Benoitevaux était déjà ruinée; mais la dernière abbesse vivait encore, ainsi que deux religieuses; elles furent transférées à Rinel.

L'abbaye avait été convertie en une maison seigneuriale, où vivait retirée une famille dont nous regrettons de ne pas savoir le nom. La révolution avait éclaté; l'infortuné Louis XVI avait péri; Marie-Antoinette n'était plus. Alors arrive à Benoitevaux un serviteur fidèle, Cléry, dont le nom restera comme un symbole de dévouement et de fidélité. Il apporte avec lui des reliques précieuses, gages sacrés de ses malheureux maîtres : des cheveux de Marie-Antoinette et le testament autographe de Louis XVI !!! Ce dépôt si important a été conservé à Benoitevaux jusqu'à la restauration, époque où il fut remis à Louis XVIII.

On voit encore aujourd'hui à Benoitevaux une petite église qui est antique et belle. Les murs en sont tapissés d'une multitude de béquilles, laissées là par les malheureux qui y ont trouvé force ou guérison. Il s'y fait un pèlerinage fameux dans tout le pays

652.

RAMPONT.

— Est situé sur le versant d'un coteau, dans la vallée où coule le ruisseau de Vadelaincourt. — Dist. 43 kilom.

ou 10 lieues 3/4 N. — Pop. 252 hab.

La terre de Rampont fut échangée en 1561, par le duc de Lorraine, contre Rembercourt-aux-Pots, qui appartenait à l'évêque de Verdun.

653.

RÉCOURT.

— Est situé au pied d'un coteau couvert de bois, et sur un ruisseau affluent de la Meuse. — Dist. 36 kilom. ou 9 lieues N. N. E. — Pop. 312 hab. — Ecarts : Ponton, Rélamé, fermes.

Sur la côte qui domine Récourt, se trouvait autrefois une maison forte servant de réfuge.

654.

SAINT-ANDRÉ.

— Est situé dans une étroite vallée, resserrée par des côtes assez élevées, et arrosée par un ruisseau affluent de l'Aire. — Dist. 34 kilom. ou 8 lieues 1/2 N. — Pop. 302 hab. — Fabriques de bois de brosses.

655.

SENONCOURT.

— Est situé dans un vallon évasé et environné de bois, sur la route de Verdun à Bar-le-Duc. — Dist. 36 kilom. ou 9 lieues N. — Pop. 458 hab. — Ecart : Maujouy, Vieux-Etangs, fermes.

Il y a à Senoncourt une jolie petite église moderne.

En 1356, le lieutenant du duc de Luxembourt, gouverneur de la ville de Verdun, donna des lettres de sûreté aux habitants de Senoncourt, en échange d'autres lettres de sûreté données par le duc de Bar aux habitants de Haudainville.

656.

SOUHESMES (LES).

Cette commune se compose de deux villages appelés un, Souhesme-la-Grande ; l'autre, Souhesme-la-Petite. s sont distants d'un kilomètre, et situés dans la vallée rosée par le ruisseau dit de Vadelaincourt. — Dist. o kilom. ou 10 lieues N. — Pop. 448 hab. — Ecart : lamaïlvaux, ferme.

Il est fait mention de Souhesme-la-Petite en 1561, à occasion d'un différent entre le procureur du roi de rance et le chargé d'affaires du duc de Lorraine.

657.

TILLY.

— Est un village assez considérable, situé sur la rive auche de la Meuse. — Dist. 44 kilom. ou 11 lieues . N. E. — Pop. 659 hab.

Tilly a été le chef-lieu d'une prévôté de l'évêché de erdun.

Bertaire nous apprend que la terre de Tilly fut donée à l'église de Verdun par Magrisil, parent de Pépin 'Héristal, vers l'an 710. Dépouillée de cette terre par harles-Martel, l'église de Verdun la recouvra sous malbert, son vingt-quatrième évêque, vers l'an 765. ; la conserva toujours depuis.

En 1263, les habitants furent affranchis de la servitude moyennant certaines contributions.

Tilly a été environné de murs et défendu par une orteresse, dont il est plusieurs fois parlé dans l'histoire le Verdun.

En 1568, le duc de Bouillon fit glisser quelques misionnaires protestants dans la prévôté de Tilly. Ils sédui

sirent un assez grand nombre de personnes, auxquelles ils avaient persuadé de se soustraire à la juridiction temporelle de l'évêque. Mais, « Nicolas Psaume rédui-« sit les nouveaux sectaires à l'obéissance, en confis-« quant les corps et les biens de ses sujets convaincus « d'hérésie. »

Quelque temps auparavant, vers l'an 1474, le duc de Bourgogne, Charles-le-Hardi, étant venu à Verdun pour se rendre souverain de cette ville, sous certaines conditions dont il était convenu avec l'empereur, les bourgeois ne voulurent pas lui prêter serment de fidélité. Mais comme ils avaient contribué à faire arrêter un secrétaire du roi Louis XI, nommé Des Salles, et l'avaient livré au gouverneur de Luxembourg qui l'avait fait pendre, le roi de France donna ordre au sire de Craon, qui commandait à Verdun, d'arrêter un des magistrats et de le conduire à Tilly, où, étant en chemise, tête nue et la corde au col, il demanda pardon à Dieu et au roi.

Il existe encore de vieux parchemins où on lit sur un cachet en cire d'Espagne : LE SAEL. DE. LA. PRÉVOSTÉ DE. TILLEI.

On a trouvé de nos jours dans la Meuse, près de *Tilly*, une statue d'Esculape de treize pouces. Elle était en fer de fonte, mais détériorée par les eaux.

658.

VADELAINCOURT.

— Est un petit village situé au pied d'une colline, dans une vallée traversée par un beau ruisseau parallèle à la Cousance, et qui porte le nom de ruisseau de Vadelaincourt. — Dist. 37 kilom. ou 9 lieues 1/4 N. — Pop. 179 hab.

Il y a, à Vadelaincourt, une jolie propriété appartenant à M. Genain, député de l'arrondissement de Verdun.

659.

VILLERS-SUR-MEUSE.

— Est un petit village situé sur la Meuse, au confluent d'un fort ruisseau, et près de la forêt de Souilly. — Dist. 38 kilom. ou 9 lieues 1/2 N. E. — Pop. 267 hab.

660.

VILLERS-SUR-COUSANCE.

— Est situé au pied d'une colline, sur les bords de la Cousance. — Dist. 42 kilom. ou 10 lieues 1/2 N. — Pop. 353 hab. — Ecart : Arnacourt, ferme.

661.

CANTON DE VARENNES.

Ce canton est borné au *nord*, par le canton de Montfaucon et le département des Ardennes ; à *l'est*, par le canton de Charny ; au *sud*, par celui de Clermont ; à *l'ouest*, par le département de la Marne. — Sa superficie est de 17,125 hectares, — Sa population de 8,621 habitants. — Il renferme 12 communes.

662.

VARENNES.

CHEF-LIEU.

Cette ville est située sur la rivière d'Aire, à l'intersection de la route royale de Marle à Verdun, et de la route départementale de Bar-le-Duc à Dun. — Dist. 73 kilom. ou 18 lieues 1/4 N. — Pop. 1,652 hab. —

Hospice civil. — Bureau de bienfaisance. — Papeterie. — Commerce de détail. — Deux foires. — Vignoble.

Varennes est une jolie petite ville dont la position a quelque chose de pittoresque et d'agréable : située, partie dans le vallon qu'arrose la rivière d'Aire, partie sur une des côtes qui l'environnent, elle plaît de prime-abord. Les rues en sont larges et formées par des maisons qui, pour être construites en bois, n'en sont pas moins belles. On remarque surtout celles qui entourent une jolie place située dans le bas de la ville. L'église, dont la fondation primitive remonte à une époque très-reculée, a été reconstruite à neuf en 1776. On voit aussi, dans la partie haute de la ville, des bâtiments environnés d'une assez jolie place plantée d'arbres : ce sont les restes de l'ancien château. Quoique Varennes n'ait point d'industrie remarquable, ni un commerce très-actif, il y règne cependant assez d'aisance. La culture des terres et des vignes, l'exploitation des forêts, forment la principale occupation des habitants.

Bien qu'il soit certain que l'origine de Varennes remonte à une époque très-reculée, on ne peut rien dire de son histoire avant le règne de Charlemagne. Cet empereur y fit construire un palais, et cette ville acquit dès-lors une haute importance qu'elle conserva long-temps. Son enceinte s'étendit rapidement, et deux mille deux cents maisons qui y étaient renfermées, en faisaient une des villes considérables de la contrée.

Après le démembrement du grand empire, Varennes fit partie du royaume de Lothaire ; et après la division de ce dernier en haute et en basse Lorraine, cette ville appartint aux Godefroy de Bouillon, qui en sont regardés comme les premiers seigneurs.

Au temps de la première croisade, Varennes passa sous la domination des évêques de Verdun. En 1318, elle

fut cédée, de gré ou de force, aux comtes de Bar qui néanmoins, en firent toujours hommage aux évêques de Verdun, comme d'un fief qu'ils tenaient d'eux.

Incorporée au Clermontois par les ducs de Bar, la ville de Varennes suivit dès lors la destinée de ce comté. Elle passa avec lui à la maison de Lorraine, après la mort du cardinal Louis, duc de Bar et évêque de Verdun, arrivée à Varennes le 23 juin 1430.

Le duc Charles IV s'étant laissé entraîner à déclarer la guerre à Louis XIII, les armées françaises envahirent la Lorraine, la ville de Varennes fut investie, prise d'assaut, et ses fortifications rasées. Long-temps auparavant cette ville avait été ravagée par l'horrible peste qui désola l'Europe en 1351. De 2200 feux qu'elle comptait alors, il n'en restait que 380.

Varennes passa à la France lors de la cession du comté de Clermont en 1641. Depuis cette époque, cette ville a toujours fait partie du royaume. On sait que Louis XIV donna le Clermontois au grand Condé, dont les descendants en ont joui jusqu'à la révolution.

C'est à Varennes que siégeaient les principales administrations du comté. Cette ville était chef-lieu de bailliage, de prévôté, d'administration du domaine et de maîtrise des eaux et forêts.

Varennes est célèbre dans les fastes de la révolution française, par l'arrestation de l'infortuné Louis XVI, dans la nuit du 21 juin 1791.

Cette ville a vu naître le comte *Charles Dessofy de Csernek*, chef-d'escadron au 10e régiment de hussards, membre de la légion-d'honneur. Cet officier, qui s'est fait remarquer dans plusieurs combats par le plus brillant courage, a eu la jambe droite emportée par un boulet dans la campagne de 1813.

663.

AVOCOURT.

— Est un assez gros village, situé dans une étroite vallée environnée de bois, et sur la route royale de Marle à Verdun. — Dist. 74 kilom. ou 18 lieues 1/2 N. — Pop. 944 hab. — Papeterie. — Poteries. — Fabrication et commerce de moules de boutons. — Vignes. — Écart : Lacour, ferme.

On remarque à Avocourt une jolie maison-commune récemment construite.

Ce village doit son origine au long séjour que les Romains ont fait sur son territoire. Il est certain qu'il y a eu, en ce lieu, une mension romaine ou camp fortifié. En 1769, on y trouva un grand nombre de médailles de Gallien, de Postume, et surtout de Carus et de Probus. Les fouilles faites alors mirent à découvert de petits fragments de métal, fondus sans doute par l'incendie qui détruisit cette mension.

Il existe encore à Avocourt un ancien château, qui a subi plusieurs siéges dans les temps de la féodalité.

664.

BAULNY.

— Est un petit village situé à la limite du département, sur le sommet d'une côte baignée par la rivière d'Aire, et longée par la route de Marle à Verdun. — Dist. 77 kilom. ou 19 lieues 1/4 N. N. O. — Pop. 190 hab. — Vignes.

On lit dans l'histoire de Verdun sous l'année 1142, qu'un nommé Régnier de Baulny bâtit un château en ce lieu, en apparence pour la défense de l'évêque de Verdun dont il semblait soutenir les intérêts, mais réelle-

ment pour pouvoir piller les terres de l'évêché et en molester les ecclésiastiques. Régnier ayant été cité pour rendre compte de sa conduite, non-seulement refusa de comparaître, mais ne fit qu'augmenter ses pillages et ses déprédations. L'évêque se vit alors obligé à faire le siége de Baulny, dont le château se rendit après une vive résistance. L'évêque le démolit, et jamais il n'a été reconstruit.

665.

BOUREUILLES.

— Est un village assez considérable, situé sur la pente d'un coteau baigné par la rivière d'Aire. — Dist. 70 kilom. ou 17 lieues 1/2 N. — Pop. 781 hab. — Une faïencerie. — Ecart : La Petite-Ville.

666.

CHARPENTRY.

— Est situé sur le versant d'un coteau, à droite de la Buanthe, et à gauche de la route de Varennes à Dun. — Dist. 77 kilom. ou 19 lieues 1/4 N. — Pop. 195 hab. — Forge.

667.

CHEPPY.

— Est un beau village agréablement situé, partie sur un coteau, partie dans la vallée arrosée par la Buanthe. — Dist. 75 kilom ou 18 lieues 3/4 N. — Pop. 653 hab. — Forge. — Papeteries. — Vignes. — Ecart : La Neuve-Grange, ferme.

L'église de Cheppy est remarquable.

668.

ESNES.

— Est situé partie sur un versant, partie dans une gorge resserrée par des côtes très-élevées, et sur la route de Marle à Verdun. — Dist. 64 kilom. ou 16 lieues N. N. E. — Pop. 726 hab.

669.

LACHALADE.

— Ce village est situé au milieu de la forêt d'Argonne, dans la vallée de la Biesme. — Dist. 68 kilom. ou 17 lieues N. N. O. — Pop. 666 hab. — Une verrerie à quatre grands ouvreaux pouvant fabriquer 1600 bouteilles par jour. — Ecarts : Le Four de Paris, hameau; Abancourt, Bas-Bruat, fermes.

La vaste forêt qui entoure ce village, et qui contient 1,260 hectares, porte le nom de forêt de Lachalade.

Ce village doit son origine à une ancienne abbaye de l'ordre de Citeaux, dont un historien rapporte ainsi la fondation :

« Trois religieux de l'abbaye de Saint-Vannes, » animés de l'esprit de ferveur et désirant vivre dans » une plus grande retraite, se retirèrent au lieu nommé » Lachalade dans la forêt d'Argonne, y bâtirent un » oratoire et quelques cellules au commencement du » XII[e] siècle. L'un de ces religieux, nommé Robert, » ayant été élu abbé de Beaulieu, abbaye située dans la » même forêt, ses deux compagnons l'y suivirent, laissant » leur église et leurs cellules à Vauthier, seigneur du » lieu, qui les donna à Guy, abbé des Trois-Fontaines, » Cet abbé y envoya une colonie de ses religieux pour y » bâtir un monastère.

« Hervé, seigneur de Vienne-le-Château, contribua
» beaucoup à la dépense, et Albéron de Chiny vint
» consacrer l'église de la nouvelle abbaye, vers l'an
» 1130. Alors Hervé abandonna sa femme, son fils
» unique et tous ses biens, et se consacra à Dieu dans
» le nouveau monastère. Le jour auquel il devait con-
» sommer ce sacrifice, il se fit traîner à Lachalade, par
» un de ses valets, la corde au col comme un criminel,
» en présence de tout le peuple qui fondait en larmes à
» la vue d'un spectacle si extraordinaire. Son exemple y
» attira beaucoup de personnes de qualité, qui, à son
» exemple, vinrent s'y consacrer à la pénitence. Pres-
» qu'aussitôt sa fondation, on compta dans cette abbaye
» jusqu'à 300 religieux. »

Aujourd'hui, les anciens bâtiments de l'abbaye de Lachalade sont convertis en maison d'habitation. L'antique église qui était fort belle et d'architecture du moyen âge, a subsisté jusqu'en 1820, époque où elle est tombée en ruines.

670.

MALANCOURT.

— Est un très-gros village, situé au pied d'un coteau, dans un vallon d'où sort un ruisseau affluent de la Meuse. — Dist. 70 kilom. ou 17 lieues 1/2 N. N. E. — Pop. 1,082 hab. — Ecart : Haucourt, hameau.

Il se fabrique dans ce village considérablement de moules de boutons, qu'une partie des habitants vont exporter au loin.

671.

MONTBLAINVILLE.

— Est situé sur un coteau, dont un versant touche à la

vallée de l'Aire, et l'autre à la forêt d'Argonne. — Dist. 76 kilom. ou 19 lieues N. N. O. — Pop. 692 hab. — Forges. — Ecarts : Les Basses-Escomportes, Belaire, fermes.

Les forges de Montblainville forment un établissement important. Elles sont composées d'un haut-fourneau et de deux feux de forge.

672.

VAUQUOIS.

— Est un beau petit village situé sur une côte élevée, entre la Buanthe et l'Aire. — Dist. 72 kilom. ou 18 lieues. N. — Pop. 323 hab. — Ecarts : La Fonderie, La Hardonnerie, La Cigalerie, fermes.

Cette commune est très-riche en bois. Il y a une jolie église.

673.

VERY.

— Est un assez beau village situé dans une petite vallée, sur un ruisseau qui se jette dans la Buanthe. — Dist. 77 kilom. ou 19 lieues 1/4 N. — Pop. 764 hab.

FIN.

TABLE DES MATIÈRES.

PREMIÈRE PARTIE.

DEUXIÈME PARTIE.

DÉPARTEMENT DE LA MEUSE.

DICTIONNAIRE ALPHABÉTIQUE

DES

COMMUNES DU DÉPARTEMENT DE LA MEUSE,

AVEC

La page où elles se trouvent dans la géographie, et leur numéro d'ordre.

C

128	Laimont.	94
344	Lamarche-en-Woëvre.	184
345	Lamorville.	*ib.*
509	Lamouilly.	269
646	Landrecourt.	333
396	Landzécourt.	213
562	Laneuville-au-Rupt.	190
510	Laneuville sur-Meuse.	270
590	Lanhères.	311
617	Latour-en-Woëvre.	323
291	Lavallée.	165
346	Lavignéville.	184
77	Lavincourt.	72
152	Lavoye.	103
647	Lemmes. (omis).	333
	Lempire.	.
269	Lérouville.	128
292	Levoncourt.	165
293	Lignières.	*ib.*
86	Ligny.	76
443	Liny-devant-Dun.	233
444	Lion-devant-Dun.	*ib.*
235	Liouville.	145
166	Lisle-en-Barrois.	109
76	Lisle-en-Rigault.	71
424	Lissey.	225
90	Loisey.	81
486	Loison.	251
91	Longeaux	82
61	Longeville.	65
294	Lonchamp.	165
236	Loupmont.	145
167	Louppy-le-Château.	100
168	Louppy-le-Petit.	100
397	Louppy-sur-Loison.	213
546	Louvemont.	293
210	Loxeville.	129
267	Lumeville.	157
511	Luzy.	271
	M	
618	Maizeray. (Il y a erreur de titre).	323
237	Maizey.	145
670	Malancourt.	345
211	Malaumont.	129
115	Mandre.	90
487	Mangiennes.	251
619	Manheulles.	323
169	Marats (Les).	110
238	Marbotte.	145
620	Marchéville.	324
547	Marre.	293
363	Marson.	190
512	Martincourt.	271
398	Marville.	214
591	Maucourt.	312
92	Maulan.	82
268	Mauvages.	157
314	Maxey-sur-Vaise.	174
212	Mécrin.	129
364	Meligny-le-Grand.	190
365	Meligny-le-Petit.	191
93	Menaucourt.	82
295	Menil-aux-Bois.	165
366	Menil-la-Horgne.	191
116	Menil-sur-Saulx.	90
425	Merles.	225
621	Menil-sous-les-Côtes.	325
445	Mil'y.	235
592	Mogéville.	313
129	Mognéville.	95
426	Moircy.	226
153	Mondrecourt.	103
446	Mont-devant-Sassey.	236
622	Mont-sous-les-Côtes.	325
671	Montblainville.	345
315	Montbras.	174
454	Montfaucon.	239
648	Monthairons (Les).	333
106	Montiers-sur-Saulx.	86
447	Montigny-devant-Sassey.	237
316	Montigny-les-Vaucouleurs.	175
383	Montmédy.	202
78	Montplonne.	72
239	Montsec.	146
548	Montzéville.	293

FIN DU DICTIONNAIRE ALPHABÉTIQUE.

AVIS.

Lorsque nous avons publié le prospectus de la *Géographie historique du département de la Meuse*, nous nous étions tracé un cadre plus restreint, d'après lequel nous avions établi le prix de l'ouvrage. Bientôt nous nous sommes aperçus que nous manquerions le but que nous nous étions proposé, si nous renoncions à traiter la *partie historique* avec l'étendue convenable. Dès lors, nous n'avons plus eu qu'une chose en vue : c'était de rendre aussi complète que possible, la *notice historique* de chaque localité. Mais par là l'ouvrage se trouve doublé de volume, et nous sommes forcés d'en fixer le prix à **1 FRANC 50 CENTIMES.**

La carte du département, que nous avons fait tracer d'après les données de la Géographie, se vend, à part, 25 centimes.


MEUS
1839.
30
30



